
TAYLOR INSTITUTION
DOMINUS ILLUMINATIO MEA

L. DE LA PAUMELIÈRE, aide-de-camp.

LEGEAY, ancien chef de sub-division.

CHARLES DE LA CHEVALLERIE, premier aide-de-camp.

COSSIN DE MAURIVET, ancien chef de subdivision.

OGER DELISLE, ancien chef de division de Champtoceaux, chevalier de Saint-Louis.

DESMELLIERS, ancien chef de subdivision, chevalier de Saint-Louis.

N. B. Les signatures ci-dessus sont celles de MM. les Chefs de divisions et de subdivisions, ainsi que de plusieurs Officiers de l'Etat-major général.

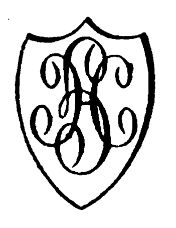
ARCHIVES
LITTÉRAIRES
DE L'EUROPE,
OU
MÉLANGES DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

Par une Société de Gens de Lettres.

SUIVIS

D'UNE GAZETTE LITTÉRAIRE UNIVERSELLE.

TOME SEPTIÈME.



A Paris, chez Henrichs, rue de la Loi, n°. 1231.
A Tubingue, chez Cotta.

1805.

MÉLANGES
DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

SUITE DE L'ARTICLE
SUR L'IDÉAL
DANS LES ARTS
DU DESSIN.

L'USAGE associe presque toujours dans le langage ordinaire, et même dans celui des arts, le mot *idéal*, au mot *beau* pris dans l'acception où ce mot s'applique aux objets qui flattent les sens ; mais la réunion habituelle de ces deux idées ne prouve point qu'il n'y a d'idéal que dans l'expression de ce qu'on entend vulgairement par *beauté*.

Le beau ou la beauté dans la nature, comme dans l'imitation, se dit et s'entend de deux manières. Tantôt ces mots expriment le charme physique attaché à la jeunesse, à la fraîcheur des formes et des couleurs, à la grâce des con-

tours, à cet attrait puissant qui est particulièrement l'apanage du sexe. La beauté, ainsi considérée, est presqu'inséparable de la jeunesse; l'enfance n'en offre que l'ébauche, l'âge mûr n'y prétend plus, la vieillesse en est le contraire; et cependant il y a le beau de chaque âge dans la nature, et plus encore dans l'imitation. Cela nous conduit à reconnaître l'autre genre d'idée, exprimée par les mots *beau* et *beauté*. Il semble qu'ils signifient uniquement alors, la perfection spéciale de chaque chose, le caractère propre de chaque âge, et la meilleure manière d'être applicable à chaque genre d'individus et de nature.

Dans ce sens, on dit un beau jeune homme, comme on dit un beau vieillard : dans ce sens, la laideur même aurait sa beauté, surtout comme ouvrage de l'art. Un satyre peut avoir son idéal comme une Vénus : ce qui signifie qu'il peut y avoir une manière d'exprimer tous les genres de caractère et de nature, qui tienne à l'imitation vulgaire, et une autre manière qui tienne à l'imitation idéale. On peut faire un laid comme un *beau idéal;* on peut faire de l'*horrible idéal.*

L'idéal n'est donc pas nécessairement lié au beau, en tant que le beau se trouve pris dans le premier sens qu'on vient de définir. Ainsi, le satan du Paradis Perdu est du genre le plus idéal qu'on puisse concevoir; mais son carac-

tère n'est pas celui du beau idéal : ce caractère est réservé aux anges, en poésie comme en peinture.

Il faut généraliser beaucoup plus qu'on ne le fait ordinairement dans les arts du dessin, la notion et l'application de l'idéal ; il faut reconnaître qu'il y a un style idéal applicable à tous les ouvrages, à tous les genres de nature, à tous les caractères de figures, à tous les âges, comme à ce qu'on appelle *beau* dans son acception *sensuelle.*

L'idéal ainsi entendu, je veux essayer, après en avoir déja rendu la notion sensible dans les arts du dessin, d'en définir l'essence d'une manière également applicable à la pratique de ces arts ; je passerai ensuite à quelques recherches sur l'opération de l'esprit de l'artiste dans la manière de le produire ; et je terminerai cet article par l'historique de la génération de l'idéal chez les Grecs.

Deux seules observations qui sont à la portée de tout le monde, et surtout des artistes, peuvent, ce me semble, nous découvrir l'essence de l'idéal dans la peinture et la sculpture, ou le fonds de la doctrine pratique qu'il est important de simplifier en ce genre, pour en rendre l'application usuelle. La première de ces observations se rapportera au style particulier et au caractère de l'art chez les Grecs ; la seconde au style et au caractère de l'art moderne.

Il ne faut ni une connaissance approfondie des ouvrages grecs, ni des études spéciales sur cette matière, pour apercevoir et sentir la différence de principe et de manière qui sépare les figures antiques des modernes. Cette différence est d'une telle nature, et elle est si frappante, que les yeux les moins exercés en sont saisis du premier aspect; elle devient plus sensible et plus distincte encore par le moindre parallèle.

Quelque chose de pur et de simple que d'abord on prend pour de la roideur et de la froideur; quelque chose de grand, et qui paraît, si l'on peut dire, au-delà de la nature; quelque chose de systématique, et qui semblerait tenir de l'arbitraire; une largeur dans les formes qui a l'air de s'éloigner du vrai, parce que les petits détails en sont écartés; voilà ce qui nous frappe, en général, dans les statues grecques. C'est surtout dans les têtes et le visage que ces caractères deviennent encore plus évidens; et l'on observe que les personnes étrangères aux principes de l'imitation, ou qui n'en ont point raisonné les sensations, regardent toujours les plus belles têtes antiques comme privées de vie, d'expression et de sentiment.

La manière de dessin et les caractères de têtes modernes sont, au contraire, à la portée de l'instinct du commun des hommes, et beaucoup plus en rapport avec les sensations des

personnes ignorantes de l'art. Je ne sais quoi d'expressif dans la physionomie par ces petitesses de l'imitation dont tout le monde sait être juge : une manière qui tient toujours du portrait, même dans les figures qui ne sont le portrait de personne; un style de détails exclusif de cet ensemble qui agrandit l'aspect des figures; une recherche de vérités minutieuses; un manque absolu de méthode et de système dans la disposition des formes; voilà ce qui caractérise la manière moderne.

C'est un fait évident pour tous ceux qui ont des yeux sur ce point, que les anciens ont mis autant d'idéal dans leurs figures de tout genre, que les modernes en ont mis peu. C'est un fait également incontestable que les figures antiques, qui sont le moins dans ce style, passeraient encore pour très-idéales auprès des figures modernes qui approchent le plus de ce qu'on entend par ce mot.

Malheureusement aucun écrit ne nous a transmis en entier la théorie des Grecs sur cet objet, je veux parler des routes suivies par l'enseignement, des préceptes des maîtres à leurs élèves, des principes pratiques des écoles, de la méthode observée dans l'imitation et de la doctrine usuelle des artistes. C'est uniquement par quelques ouvrages de l'art qu'il nous est donné de deviner ces précieuses maximes dont beaucoup de maîtres avaient composé des traités,

dans lesquels on retrouverait bien plus facilement, qu'on ne peut le faire aujourd'hui, la concordance de leur théorie avec leur pratique. Nous ne pouvons donc faire autre chose que de chercher à lire, dans les statues antiques, les principes en vertu desquels ces ouvrages furent conçus et exécutés.

Outre ce qu'il peut y avoir toutefois d'assez clair et de sensible dans les résultats de cette recherche, il faut dire que nous avons de plus une manière d'en vérifier l'exactitude. Cette vérification se fait par la contre-partie que nous fournissent les ouvrages modernes; ouvrages que nous avons dit être, pour l'idéal, l'inverse et l'opposé des antiques. Or, nous connaissons les ouvrages modernes, et par eux-mêmes et par les principes qui les ont fait produire; nous connaissons les erremens, les préceptes, la conduite et la doctrine pratique des tems, des maîtres et des écoles modernes.

Quelle fut donc la doctrine moderne de l'art? Sur quoi a-t-elle presque toujours reposé (surtout depuis deux siècles)? Tout le monde sait que son principe et son but ont toujours été ce qu'on appelle *l'imitation du modèle*, en langage d'école. Tout le monde sait aussi les raisons qui ont fait que, dans les tems et les mœurs modernes, l'étude et la connaissance du corps humain n'ont pu se généraliser aussi facilement que dans l'antiquité, comment con-

trariée de toute sorte de manières, cette science dut demeurer restreinte aux observations de chaque observateur ; et comment il est arrivé que l'observation restant partielle ou individuelle, une méthode générale n'a pu s'établir en ce genre?

Dans l'antique, au contraire, ce qui frappe le plus, c'est que la figure humaine porte l'empreinte d'un systême généralisé. On y reconnaît l'homme en général; on n'y reconnaît point qu'on ait prétendu faire un homme en particulier.

A vrai dire, ce sont comme deux races d'hommes différentes que les figures antiques et les figures modernes. On s'imaginerait que l'une serait une dégénération de l'autre.

Dans la première, tout est simple, grand, puissant, énergique, *un* et harmonieux. Ainsi se persuaderait-on qu'aurait dû être l'espèce humaine à ces époques imaginaires de la chronologie poétique, où les vices, les passions, les maladies et les contagions sociales n'avaient pas encore altéré la pureté du type primordial. Les statues modernes ont l'air d'être l'image de la même espèce, mais dégradée, mais rapetissée dans ses formes et ses proportions, affaiblie dans sa constitution, et devenue sujette à une foule d'infirmités.

D'où procède cette dissemblance? Selon moi, elle provient de la diversité des deux principes d'imitation qui ont produit l'une et l'autre espèce

de figures. Or, nous savons que les figures modernes procèdent du principe que j'appelle *particulier* et *individuel*, et qu'elles s'éloignent du style idéal. N'est-il pas visible que les statues antiques, en qui le style idéal domine, doivent avoir été le résultat du principe opposé, c'est-à-dire, de celui qu'il faut appeler par opposition aussi, *abstrait* et *généralisé*? Et peut-il y avoir un doute là-dessus, quand on sait que les Grecs eurent autant de moyens et de facilités pour généraliser leurs études et la connaissance du corps humain, que les modernes en eurent peu?

Ce que j'appelle principe d'imitation abstraite et généralisée, c'est, à proprement parler, l'imitation réduite en système; l'autre s'appelle improprement principe, puisque l'imitation de ce genre marche sans règle fixe, et à-peu-près sans méthode.

La première, en tant que systématique, fut le produit des observations de plusieurs siècles, transmises par la tradition des maîtres aux disciples, fixées par des théories méthodiques, et fixées encore par des ouvrages devenus *règle*; la seconde, comme anti-systématique, a presque toujours dépendu du talent personnel de l'artiste, qui, toujours, procéda de lui-même, renouvelant à lui seul les recherches, et toujours recommençant l'art pour lui seul.

La première, en tant qu'elle fût un systême, se forma par une recomposition des formes

de la nature soumises à l'analyse d'un jugement éclairé, et d'un goût perfectionné par l'observation généralisée; la seconde, étrangère à tout systême, a toujours dépendu ou du hasard d'un modèle, ou du hasard d'un imitateur. La première ne considéra l'individu ou le modèle que comme moyen de s'élever à la conception du type général, ou de la nature. La seconde crut trouver ce type dans un modèle, ou dans l'individu, et en a fait la fin de son exécution.

De là vient aussi que les statues antiques nous donnent, de la nature humaine, une idée que nous n'en aurions pas sans elles; de là vient qu'elles semblent effectivement l'imitation de la nature, lorsque les statues modernes ne paraissent être l'imitation que d'un modèle. C'est que les Grecs prirent et se donnèrent réellement la nature pour modèle, lorsque les modernes ont pris seulement un modèle pour la nature.

Il y a entre ces deux choses, *nature* et *modèle*, une bien grande différence, c'est que, quoique le modèle soit dans la nature, la nature peut fort bien n'être pas dans le modèle. L'homme de la nature est l'homme tel qu'il devrait être; l'homme modèle n'est que l'homme tel qu'il peut être. Imiter la nature, c'est étudier l'homme dans l'espèce humaine. Imiter un modèle, c'est n'étudier la nature que dans un

individu. Imiter la nature dans l'espèce, c'est l'imiter dans ses lois générales, dans ses raisons, dans les principes de sa volonté sur la formation des individus. Imiter la nature dans l'individu, c'est l'imiter dans toutes les restrictions, dans toutes les déviations, dans toutes les exceptions que les causes individuelles opposent nécessairement au développement de la volonté générale de la nature.

Il paraît en effet, comme on l'a déja fait pressentir plus haut, que la nature n'a donné, si l'on peut dire, ses soins qu'à l'espèce. Là, sa puissance et sa sagesse brillent de plus de manières qu'il n'est donné à notre intelligence d'en comprendre; là, s'aperçoivent les causes premières, ou ces premiers agens auxquels le créateur a confié les soins de la génération et de la reproduction des individus. Ici, au contraire, se manifestent toutes les petites causes qui détournent l'individu de la perfection à laquelle chacun tend sans y pouvoir arriver. Les causes premières sont, en quelque sorte, des moules parfaits, dont mille accidens empêchent les empreintes qui s'en tirent de sortir parfaites. Pour avoir l'idée de la perfection dont celles-ci sont capables, il faut se faire celle de la perfection du type. C'est là qu'est la nature; c'est là qu'il faut l'étudier.

C'est là que les Grecs eurent la faculté de la connaître, par la facilité qu'ils eurent de

généraliser leurs études, et par le besoin où ils se trouvèrent de procréer un grand nombre d'images, qui eussent menti à leur destination si elles n'eussent offert que l'idée de l'individu. Dès qu'il fallut faire des dieux sous l'enveloppe humaine, il fallut généraliser, le plus possible, les formes du corps humain.

Ce système s'étendit de proche en proche à tout, et même les portraits furent faits dans un système *abstrait* et *généralisé*.

Nous voyons donc, et cela se prouve par l'histoire, par les mœurs, par les institutions connues, par les monumens, par les principes dont ils portent l'empreinte, que l'imitation du corps humain en Grèce fût une imitation abstraite *et généralisée* ; nous pouvons encore moins douter, puisque la chose est à notre portée, que l'imitation du corps humain, chez les modernes, fut une imitation individuelle et particularisée.

Voyons si la présence ou l'absence de l'idéal chez les uns et chez les autres, ne s'expliquerait point par les mêmes causes, et si l'essence de l'idéal, en fait d'imitation des arts du dessin, ne résiderait pas dans le système qui tend à généraliser les formes du corps humain.

Je vais d'abord procéder négativement, *c'est-à-dire*, faire voir où l'idéal n'est pas, et qu'il ne saurait résulter du principe moderne.

Et, en effet, l'imitation bornée à la copie de

l'individu, et à une copie plus ou moins approchante de ce qu'on pourrait appeler portrait, est précisément l'opposé de ce que signifie *idéal*, soit qu'on entende ce mot selon son sens moral, soit qu'on s'arrête à son sens grammatical. Qu'y a-t-il à *idéer* ou à imaginer dans un portrait ? Rien ; tout y est donné. La perfection en ce genre est de saisir avec justesse les formes du modèle, et de les rendre telles qu'elles sont. (Je n'entends parler ici de portait que comme image entièrement ressemblante d'un individu.) Si le portrait, pris dans son acception simple, est le contraire d'une tête idéale, c'est-à-dire, de celle que l'artiste forme librement et au gré de son imagination, il est clair que des figures entières, faites dans le genre d'un portrait, seront aussi le contraire de figures idéales.

Mais si le mode de pratique et d'enseignement moderne des arts du dessin a toujours plus ou moins borné l'art de faire les figures, à l'art de copier un modèle ; et si l'imitation s'est toujours plus ou moins restreinte à la copie d'un individu dans les statues, c'est-à-dire, aux erremens de la formation d'un portrait, il est donc nécessaire que le style de la sculpture moderne soit le contraire du style idéal, c'est-à-dire, de celui dans lequel l'artiste forme librement, et au gré de son imagination, le caractère des figures qu'il produit.

L'habitude d'une étude individuelle et particularisée devait retenir la manière de voir des artistes dans un style et une pratique du même genre; elle devait tendre à faire produire des figures dans le genre du portrait; elle devait s'opposer au genre idéal : ce qu'elle devait faire, elle l'a fait.

Cela étant, ce qui a empêché les modernes d'acquérir le genre d'imitation généralisée, les a empêché d'acquérir le genre d'imitation idéale. Donc la privation de ces deux qualités procède de la même cause ; donc le manque d'idéal dans les arts modernes provient du défaut d'imitation généralisée.

Si cela est certain au négatif, voyons s'il en sera de même au positif. Le style des statues grecques est tellement dans un autre système, et il dépend tellement d'une manière de voir opposée à celle des modernes, que ceux-ci, quelque mérite ou quelque talent qu'ils aient mis dans leurs ouvrages, n'ont jamais pu, sur le point de l'idéal, soutenir l'ombre d'un parallèle avec les œuvres de l'antiquité. On voit que les deux manières sont comme deux routes opposées, sur lesquelles il était impossible de se rencontrer.

Comme chez les modernes, tout tient au style du portait; chez les Grecs, les portraits eux-mêmes, comme je l'ai dit déja, se sentent d'un caractère généralisé.

L'habitude contractée de ne voir que les grands

rapports des choses, de ne procéder que par grandes formes, d'éloigner les petits détails du corps, comme autant d'incidens qui nuisent à l'effet général, fit, que même dans les plus minutieux détails, une sorte d'affectation de grandeur et de simplicité semble mettre trop de distance entr'eux et la vérité. Les artistes et les connaisseurs m'entendront sans que je m'explique davantage, et sur la seule mention de la manière dont les sculpteurs grecs traitèrent les sourcils, les cheveux, les draperies, et une multitude d'accessoires. Dans les plus petites choses, ainsi que dans les plus grandes, ils procédèrent, en recomposant l'objet à imiter, sur les élémens primitifs et constitutifs de sa manière d'être, éloignant tout ce qui est étranger à son principe. Ainsi, ils bannirent de l'imitation du corps humain, précisément tous ces petits détails, dont l'art moderne semble avoir fait sa principale étude; le corps de l'homme parut épuré et comme purgé de toutes les petitesses et de tous les caractères individuels. C'est l'homme, en quelque sorte, tel que Dieu l'aurait formé; c'est l'homme tel que la nature ou son type élémentaire veut qu'il soit.

Qu'est-ce donc qu'une pareille image, si ce n'est l'opposé d'un portrait individuel? Et qu'est-ce qu'une image qui offre l'idée opposée à celle d'individu, si ce n'est une image abstraite et généralisée?

Maintenant, qu'est-ce que le style idéal? quel est son caractère essentiel? Nous allons voir que c'est précisément ce qu'on vient de reconnaître. Défini dans son acception grammaticale, le style idéal est un style produit par l'imagination ou la vue intérieure, au lieu de l'être par la vue extérieure et l'imitation positive d'un modèle. C'est une combinaison née de l'idée de l'artiste ou de la faculté qu'il a de composer une image d'élémens, autres que ceux d'un modèle donné. Dans son acception morale, le style idéal est un style qui prétend s'élever au-dessus du style vulgaire, qui est celui du portrait, du modèle, de celui que Quintilien a dit : *similitudinis quam pulchritudinis amantior.* Et quel moyen a l'art de faire que son imitation s'élève au-dessus de celle-ci, sinon d'agrandir ses combinaisons par un système qui soit aussi supérieur à l'autre, que l'idée de nature, d'espèce, et de principe universel l'est à celle d'individu?

Le style idéal, pour n'être pas l'imitation d'un seul individu, n'est pas encore pour cela l'imitation des parties séparées de plusieurs; idée fausse comme on le dira plus bas. L'imitation, qui s'opérerait par une telle réunion, ne serait pas pour cela généralisée; elle serait une collection d'individualités. L'idéal de l'imitation consiste particulièrement en ce que les figures de ce genre ne sont réellement l'imi-

tation ni de personne, ni d'aucune partie proprement dite de personne en particulier; et cela est dû au principe même de l'essence abstraite et généralisée dont il s'agit. Pour être complettement idéale, l'imitation ne doit imiter que l'homme réduit en système, autrement, l'homme considéré selon les principes universels de l'organisation la plus conforme aux desseins de la nature, et à ce type originel que l'étude des individus soumise à la méditation des lois du créateur peut seule révéler.

L'imitation idéale, en quelque genre que ce soit, n'est donc autre chose qu'une imitation généralisée. Ces deux idées sont donc limitrophes, et leurs expressions sont synonymes: système de *nature généralisée* et système de *nature idéale*, sont une seule et même chose dans leurs principes, dans leurs moyens et leur fin.

Particulariser, par l'imitation de l'individu, l'image de l'homme, c'est l'imitation vulgaire. Généraliser cette image par l'imitation de la nature, c'est faire de l'idéal.

Et tout ceci est également applicable à ce qu'on désigne plus particulièrement par beau idéal: l'essence est la même.

Ce beau, qu'on a déja dit être plus particulier à la jeunesse et au sexe féminin, ne saurait, pour devenir idéal, résulter davantage de la copie d'un bel individu; ce ne serait jamais qu'un beau

portrait, qu'un portrait plus beau que d'autres. Or, s'il est portrait, il en aura les caractères, il le paraîtra; et s'il le paraît, l'effet de l'idéal n'a plus lieu. Les belles têtes idéales de femmes antiques, et les belles têtes de femmes portraits, nous font voir ce qu'il y a de distance entre ces deux choses. Il n'y a pas de portrait antique, si beau qu'il soit, qui puisse se mettre ou se supposer sur un corps idéal de Vénus ou d'Apollon; il n'y a pas de tête de Vénus et d'Apollon antique qui puisse se mettre ou se supposer sur une statue moderne.

Ce don de la beauté, dont la nature a fait le patrimoine du sexe, y est ensuite aussi rarement complet dans les individus de ce sexe, que *toutes* les autres sortes de beautés le sont chez les autres individus. Disons même qu'en ce genre, il y a un très-grand nombre de petits agrémens et d'attraits propres à faire illusion, capables même de produire un charme égal à celui de la beauté, et qui disparaissent dans l'imitation. Combien de portraits fidèles de femmes célèbres par leur beauté, sont restés sans réputation de beauté! Combien de physionomies capables de faire tourner toutes les têtes qui, traduites en peinture et en sculpture, n'obtiennent pas même un regard des amateurs du beau!

L'art n'arrive donc au genre de beauté idéale en question, que par les routes déja indiquées. Il y arrive non par la copie de l'individu, ou la

réunion de plusieurs individus, mais par l'analyse et la recherche des causes qui produisent l'harmonie d'où résulte la beauté dont je parle; et la découverte de ces causes donne lieu à un beau qui ne saurait être celui d'aucun individu, parce qu'il n'est donné à aucun individu d'être la nature. Cela nous explique pourquoi l'artiste de Platon n'aurait pu montrer, parmi les êtres vivans, un être aussi beau que sa figure: c'est que la nature ne produit pas d'individus, d'une forme extérieure, aussi parfaite que les images de l'art, quand celles-ci ont été faites d'après le systême général de la nature.

Ainsi donc, le style idéal et le beau idéal étant, à proprement parler, un systême et le résultat d'une science qui a pour objet d'interroger et de connaître les causes générales de la conformation de l'homme, de scruter les principes de l'organisation des êtres, de la fin à laquelle la nature a destiné chaque partie du corps, et des moyens par lesquels se produisent les effets qui entrent dans les desseins du créateur; on comprend qu'une telle science n'est pas aussi palpable dans ses élémens, aussi visible dans ses notions, aussi positive dans ses résultats, que quelques personnes se l'imaginent.

Je sais que, pour expliquer comment l'art ou l'artiste arrivent à la formation du beau idéal ou généralisé, on a recours à quelques analyses qui ont une aparence de vérité. Je veux voir

si, en les examinant de près, elles sont aussi justes qu'on le croit. Peut-être ne sont elles autre chose que des formules métaphoriques, par lesquelles le langage prétend rendre sensible une opération très-subtile de l'intelligence et de l'imagination.

Ceux qui prétendent réduire à des notions positives, à des procédés sensibles, et en quelque sorte techniques, la production du beau idéal, et les moyens d'y atteindre, disent que ce beau résulte de deux opérations fort simples : l'une est ce qu'on appelle le *choix des formes*, et l'autre la *réunion des beautés éparses chez les différens individus*. Et ils semblent croire que l'imagination entre pour peu de chose dans ces combinaisons-là, qu'il n'est pas nécessaire que l'artiste se forme un type de beauté indépendant du modèle ; mais que le modèle seul peut conduire au but par le moyen *du choix* et par le moyen *de la réunion* dont on a parlé.

Essayons de nous rendre compte de ces deux explications.

Il est certain que ce qu'on appelle *choix des formes*, rend assez bien, quoique partiellement, le caractère qui nous a paru si frappant dans les figures reconnues pour idéales. L'imitation individuelle ne choisit pas, car elle cesserait d'être ce qu'elle est; au contraire, l'imitation ne devient généralisée que par un système de l'in-

telligence, et une opération de l'imagination qui font supposer, l'une et l'autre, que l'artiste a jugé qu'il y avait quelque chose de mieux que l'individu: or, cela est véritablement l'idée de choix. Mais de quel genre est ce choix? comment s'exécute-t-il? Ici revient la difficulté.

Choisir est une opération de l'œil et de l'esprit, qui jugent entre plusieurs choses quelle est la meilleure ou la pire.

Mais pour juger où est le meilleur, il faut en avoir préalablement la connaissance.

Il suit de là que quand l'artiste fait le choix supposé, il ne le fait qu'en vertu d'un point de comparaison.

Mais quel sera ce point de comparaison? Un modèle ou plusieurs modèles? Si c'est divers modèles, combien en faudra-t-il? où les trouver? où les prendre? Et dans le nombre infini de parties dont se compose la structure extérieure du corps humain, où peut s'arrêter un choix à faire sur chacune de ces parties?

Il est sensible que ce qu'on appelle *choix des formes*, s'il faut le prendre au positif et dans son sens simple (celui que tout le monde lui donne cependant), est une chose impossible dans la pratique, et par conséquent une absurdité en théorie.

Si ce point de comparaison est un seul modèle, l'idée de choix devient fausse et impropre. Car si l'on peut comparer plusieurs

modèles entr'eux, il faut, quand on use d'un seul, le comparer à quelque chose; il faut choisir entre lui et une autre chose. Quelle est cette autre chose nécessaire pour que le choix ait lieu. Et cependant les artistes usent fréquemment d'un modèle unique, et ils prétendent l'imiter avec choix, ils enseignent à choisir dans ce modèle ce qui est le meilleur. Comment donc s'opère ce *choix ?*

Car je demande à l'artiste d'après quoi il choisit, d'après quel autre objet de parallèle, entre qui, entre quoi il a jugé; puisque choisir c'est juger entre diverses choses quelle est la meilleure.

Il me paraît qu'il ne peut faire cette opération de *choix* et de jugement que d'après un type étranger au modèle qu'il a sous les yeux; et ce type ne peut être autre chose que la règle du beau et du vrai, soit qu'il la puise dans les ouvrages de l'art, soit qu'elle soit l'idée qu'il s'est formée de la perfection d'après les études qu'il a faites, d'après les parallèles qu'il a multipliés, d'après les observations auxquelles il s'est livré. Ici donc reviennent le type mental de Cicéron et le modèle intérieur de Sénèque, dont on a parlé plus haut.

Quand l'artiste use de plusieurs modèles, son *choix* peut devenir plus compliqué, mais il ne change pas de nature. Il donne alors aux parties de l'un, la préférence sur les parties de

l'autre; mais il ne se décide à cette préférence qu'en les confrontant au type intérieur ou moral, c'est-à-dire, à l'idée que ses études et ses observations lui ont donnée du meilleur.

Pour s'appliquer à des objets matériels, cette opération de choix n'en est pas moins une opération de son intelligence et de son goût; et jamais, quelque chose qu'on fasse, ce choix ne sera susceptible de démonstration géométrique. Si cela était, le beau serait plus ou moins à la portée de tous ceux qui se livreraient à cette étude.

Mais on voit que cet acte de choisir tient à une multitude de moralités, dont le principe rentre dans les mystères de la formation de nos idées, des secrets du goût, des modifications innombrables de la manière de voir, de juger, de comparer et de sentir de tous les hommes. Car il est évident que les différences qui ont lieu dans cette opération *de choix des formes*, résultent d'abord de la diversité des observations aussi variées entr'elles, que le sont les observateurs entr'eux, de la diversité des études, de la diversité de la conformation des organes, de la diversité de la sensibilité, ou de la manière dont chacun est affecté par les objets, en reçoit les impressions, en saisit les rapports, en fait les applications.

De sorte, qu'expliquer le moyen de parvenir au beau idéal par l'idée *de choix des formes*, ce n'est en résultat que transporter la difficulté

de la chose elle-même à sa définition. Ce qui signifie que l'opération, dont il s'agit, est d'une nature tout-à-fait métaphysique, et qu'elle tient aux élémens de la pensée et de la formation des idées.

Il y a de même une multitude d'opérations de notre esprit qui consistent dans l'acte de choisir. Mais qui peut analyser cette action? Notre esprit fait ces choix avec tant de rapidité, qu'à peine il peut s'en rendre compte à lui-même.

Il en est ainsi de la production des ouvrages du caractère idéal. Comment saisir et où prendre l'acte *de choisir les formes* qui le constituent? Imaginer une figure sous des formes qu'on appelle *choisies*, ou sous des formes qui en seront le contraire, ne demande ni plus de travail, ni plus de tems à l'imagination. Selon que l'artiste a été habitué à se former les images des corps, il pense aussi promptement une figure dans un genre que dans l'autre. Et quant à l'exécution, l'expérience, meilleur arbitre de ces choses que le raisonnement, apprend que les statues faites selon le système *du choix*, n'ont pas été plus longues à faire que les autres, malgré les lenteurs que semble devoir faire supposer cette manière de procéder par *choix*.

Peut-être même est-il permis de croire ce que l'expérience des anciens confirmerait, savoir, que l'imitation idéale ou généralisée, ou par *choix*, est plus prompte et plus expéditive que l'imitation individuelle et sans *choix*.

Et puisque les faits semblent justifier cette assertion, je dirai, qu'à le bien prendre, l'imitation idéale ou généralisée est l'imitation simple, tandis que l'imitation particularisée participe du genre composé.

Cette prétention pourra paraître mal fondée. Et voici pourquoi. On pense ordinairement que l'idée de simple se trouve dans l'idée d'un seul modèle, comme l'idée de composée dans celle de plusieurs modèles, dont on suppose la réunion nécessaire à la formation des figures du genre idéal.

Mais, selon moi, le simple ne consiste pas ici dans cette unité numérique d'un seul modèle, ou bien dans ce caractère de nature qui fait voir qu'un seul individu a été le modèle de l'artiste; au contraire, cette imitation est celle des petites choses, des détails, des minuties et des variétés de petites parties. Et le composé ne résulte pas non plus de l'idée de généralisation. Car l'imitation généralisée est celle qui tend le plus possible à l'unité de l'être, à l'unité de formes et de caractère, et remonte, autant que possible, au principe primitif de la nature qui est essentiellement simple et *un*. De sorte que, selon moi, l'imitation de l'homme *individu*, s'éloigne de l'unité autant que celle de l'homme *espèce* s'en rapproche.

On croirait en vain échapper à cette conséquence, en alléguant cette pluralité de modèles

qu'on croit nécessaire à la formation des figures idéales; car selon l'usage d'expliquer le beau idéal, on prétend encore qu'il est *la réunion des beautés partiellement disséminées par la nature sur plusieurs individus, et recueillies ou rassemblées sur un seul par l'artiste.*

Je veux examiner aussi ce qu'il y a de positif ou de figuré dans cette seconde définition du beau idéal.

On peut, en effet, entendre deux choses *par réunion de beautés éparses dans la nature.* Si l'on veut dire par-là que le beau parfait et son idée se forment dans les méthodes de l'art ou dans les conceptions de l'artiste, par les observations généralisées de la nature, cette notion est conforme à tout ce qui vient d'être établi. Si l'on prétend qu'un des moyens de généraliser les observations (car il s'en faut bien qu'il soit le seul) est la confrontation et le parallèle de plusieurs individus, la chose est certaine. Si l'on suppose ensuite qu'un grand nombre d'artistes s'étant simultanément ou successivement livrés à la recherche de la meilleure manière d'être du corps humain, il était né de tous ces parallèles une doctrine générale et une théorie pratique du beau idéal, on commencera à concevoir comment cette partie de l'art s'était développée en Grèce. Par-tout effectivement où un grand nombre d'hommes tend vers un point donné avec une grande activité, il se découvre

des routes abrégées, des moyens expéditifs, des instrumens pour faire plus vîte et pour faire mieux; voilà ce que sont les méthodes.

Et les méthodes ont lieu pour faciliter les combinaisons les plus subtiles de la pensée, comme pour l'exécution des travaux les plus mécaniques. Or, qu'un des élémens de la méthode du beau idéal, en Grèce, ait été la comparaison des individus, pour en déduire des principes applicables à la beauté de chaque partie du corps humain, et par conséquent à la composition d'un tout parfait et d'un ensemble, tel que la nature n'en saurait présenter, cela me paraît indubitable.

Mais il y a une autre manière d'entendre *la réunion de beautés éparses dans la nature*, et cette manière, beaucoup plus commune, consiste à supposer que l'artiste fait une agrégation positive de belles parties de différens modèles, qu'il les copie, et en fait un tout, dont les parties, au lieu d'appartenir à un seul individu, appartiennent à plusieurs.

Or, c'est le positif de cette autre manière d'entendre la chose, qui me semble en constituer l'erreur.

Dès que cette *réunion* supposée n'a plus lieu pour constituer une méthode et des principes généraux, dès qu'on la prétend formellement applicable à la formation d'une figure, je le demande, en conçoit-on bien la possibilité

morale ? Entend-on bien, quand on mettrait à la disposition d'un artiste autant de modèles vivans qu'il en voudrait, comment il ferait, pour créer et composer une figure avec tout cela ? Car l'invention, ou la composition de la figure, est la première opération de son exécution. Ensuite, s'il s'agissait de procéder à celle-ci avec tous ces élémens d'imitation divisée, je le demande encore, que deviendrait ce premier principe, cette première condition du beau, l'unité et l'harmonie ? comment attendre de l'unité d'un individu composé aux dépens de plusieurs ? comment espérer de l'harmonie d'un assemblage aussi complexe et aussi nécessairement disparate, s'il pouvait avoir lieu ?

Quand Lucien, pour donner l'idée de la beauté de Penthée, compose son portrait des parties séparées qu'on vantait dans la Sosandre de Calamis, dans la Lemnienne de Phidias, dans la Vénus de Praxitèle, et celle d'Alcamène, appelée la Vénus aux jardins ; ce n'est là qu'une adresse de poète, pour exciter dans l'imagination de l'auditeur, par le souvenir des beautés connues de ces ouvrages de l'art, l'image d'une perfection que le récit et la peinture de la beauté physique, par le langage, ne saurait jamais manifester. Lucien, comme poète, devait avoir recours à cette réunion de beautés, pour donner l'image d'un bel ensemble. Lucien,

comme artiste (et il l'avait été aussi), se serait bien gardé de composer un tout de ces belles parties copiées telles qu'elles étaient.

Qu'on réalise en effet, d'après les belles figures antiques (du même genre de nature bien entendu), les parties que chacune d'elles sera jugée avoir plus belles que celles des autres; qu'on les réunisse par le moyen d'une échelle proportionnelle dans une seule statue, telles qu'elles sont dans chacune, en copiant exactement les bras de l'une, les jambes de l'autre, la tête de celle-ci, le pectoral de celle-là, le dos d'une autre, et qu'on se figure ce que ce serait.

Ce que ce serait? Ce serait un chef-d'œuvre de discordance, une sorte de monstre dans le beau. Et cela parce que le beau de ces parties, prises surtout dans leur ensemble, est plus relatif encore que positif; et cela parce que le beau, de quelque manière qu'on se l'imagine, dépend de beaucoup de rapports inséparables de l'objet qui en est le composé; et cela, parce qu'une belle partie, enlevée aux rapports dans lesquels et pour lesquels elle fut faite, n'est plus la même; et cela, parce que ce qui rend une figure belle, et quelques parties de cette figure encore plus belles, c'est particulièrement une harmonie morale adhérente à l'ensemble même de cette figure. De sorte qu'avec beaucoup de belles parties, on ferait la plus ridicule de toutes les figures.

Il faut qu'avant tout, la figure soit conçue et imaginée en elle-même et pour elle-même, et sans aucune de ces réunions supposées. Autrement, ce ne serait pas une figure, mais une réunion d'échantillons de figures.

J'admets, comme je l'ai déja dit, l'idée de réunion, dans l'emploi des observations faites sur plusieurs pour se former un type de beauté généralisée, et c'est dans ce sens que le peintre Eupompe répondait au statuaire Lysippe, que le modèle qu'il devait suivre était la multitude : *dixisse demonstratâ hominum multitudine, naturam ipsam imitandam esse.* Et il n'entendait pas qu'il dût prendre pour modèle chacun des individus de cette multitude.

Mais je ne conçois ni comme possible, ni comme praticable, la réunion des parties de plusieurs individus pour imaginer et composer une figure, c'est-à-dire, pour lui donner le caractère et la manière d'être qui doivent la constituer; et je crois que cette idée de réunion de beautés ou de parties de différens individus en un seul, n'est encore qu'une manière d'expliquer une opération abstraite et obscure de notre entendement, par une opération plus obscure encore; ce qui arrive à toutes les définitions qui prétendent expliquer ce qui appartient aux élémens de la faculté de penser.

Nous n'avons plus, comme je l'ai dit, le moyen de tirer sur ce point des notions didac-

tiques des Grecs, ces grands maîtres en fait d'idéal. Mais si nous voulons nous adresser aux artistes vivans, et leur demander comment ils procèdent quand ils visent à faire des figures dans le genre du beau idéal (quelle que soit la distance qui existe entr'elles et celles des Grecs): voici, je crois, ce qu'ils répondront.

Il y a deux choses à distinguer dans l'ouvrage de l'imitation : sa conception et son exécution. L'artiste conçoit d'abord sa figure ou ses figures, c'est-à-dire, qu'il les voit dans son imagination avant qu'elles existent en réalité, et il les voit telles qu'il voudrait qu'elles fussent. Cette première opération est tellement importante qu'elle décide presque de tout. Là est le germe de la figure que l'exécution développe, et auquel elle ne peut suppléer; aussi reconnaît-on dans les ouvrages des artistes ceux en qui cette puissance d'imaginer a été faible ou énergique. Dans le premier cas, les figures sont faites d'emprunt, sont insignifiantes et sans caractère propre, et elles n'appartienent point à l'artiste; mais s'il avait besoin de cet échafaudage de réunion d'individus ou de parties d'individus pour concevoir une figure, il est certain encore qu'il n'arriverait jamais à un point quelconque de conception forte ou faible, de quelque genre qu'elle fût. Cette manière méthodique de procéder détruirait entièrement la faculté de concevoir et d'imaginer.

Mais il est clair que le genre, le style, le caractère idéal, ou leur contraire, se trouvent déja dans cette conception de l'artiste. Il voit sa figure dans son imagination, à quelques degrés près, telle qu'elle sera dans l'exécution. Que lui manque-t-il pour qu'elle puisse se réaliser aussi vîte qu'il l'a conçue ? un moyen d'exécution aussi rapide que la pensée. Ce moyen d'exécution n'appartient qu'au poète et au musicien ; mais le plus ou le moins de lenteur ou de rapidité dans les procédés exécutifs, ne change rien au principe dans lequel l'objet a été imaginé. Le statuaire sera des années à rendre l'effet idéal de l'attitude et de l'expression de Jupiter qu'Homère a rendu peut-être en un instant. Mais si Phidias n'eût pas conçu son Jupiter, s'il ne l'eût pas fait dans sa pensée, s'il ne l'eût pas vu (*velut tonantem*), toutes les réunions en question n'auraient pu lui suggérer cette beauté, cette majesté idéale, et encore moins la lui faire exécuter.

D'où il résulte que la conception du sujet et de la figure est vraiment le modèle imaginatif, que l'artiste imite nécessairement quand il procède à son exécution.

La seconde chose, avons-nous dit, à distinguer, est l'exécution. Sans entrer ici dans des détails techniques, bornons-nous à dire que cette exécution a lieu par une confrontation continuelle que l'artiste fait avec le *naturel*, de la figure

par lui conçue et imaginée. De sorte qu'il a réellement deux modèles : l'un intérieur, comme l'a dit Sénèque, c'est *celui qui, artem manumque dirigit;* l'autre extérieur, c'est le modèle vivant ou quelqu'ouvrage de l'art, qui assujétit l'image de sa pensée aux lois de la vérité, et fixent son exécution.

Reste donc à savoir si, dans l'exécution, il se fait, ou il peut se faire, une réunion effective de plusieurs individus, ou de beautés partielles et disséminées dans la nature, la chose entendue selon son sens positif.

Je crois que les artistes répondront encore que cette réunion est chimérique, que la beauté essentielle, et surtout celle qui est relative au caractère de chaque sujet ou de chaque figure, ne saurait résulter d'un pareil assortiment ; que personne ne pourrait se résoudre à concevoir ou à composer une figure, s'il fallait que son exécution restât subordonnée aux chances plus ou moins heureuses de l'inventaire de modèles qu'on devrait faire.

Mais, dit-on, l'artiste use de plusieurs modèles, et Zeuxis, pour faire son Hélène, avait choisi cinq des plus belles femmes d'Agrigente.

Oui, répondra-t-on encore, il consulte les plus belles parties des plus belles figures, analogues à celle qu'il a conçue, pour arriver au complément de sa perfection. Mais consulter n'est pas imiter, et est encore moins copier

des parties séparées dans le sens en question.

Oui, sans doute, l'artiste cherche où il croit les trouver, des formes en rapport avec celles qu'il a projeté de donner à sa figure. Il cherche, dans le plus grand nombre d'individus, le principe régulateur du beau qu'il veut rendre sensible; il use de plusieurs modèles, mais il n'en réunit point les parties telles qu'elles sont; il les modifie au gré du type intérieur; il les change de substance, si l'on peut dire; il les transforme dans sa propre figure; et tout ce travail presqu'indéfinissable est tel, que l'ouvrage terminé, il peut faire voir tous les modèles dont il aura usé, sans crainte qu'on y reconnaisse ces parties et ces beautés éparses, qu'on *le* suppose si gratuitement en avoir empruntées.

Ces emprunts et ces réunions sont, au moral, du même genre que ces assimilations physiques qui entrent dans les secrets de l'organisation naturelle, et qu'aucun procédé chimique ne peut décomposer complétement. Ici de même, l'analyse métaphysique reste en défaut; et l'on est obligé de reconnaître que la compilation de plusieurs modèles ne pouvant avoir lieu d'une manière perceptible, ni dans la conception, ni dans l'exécution des figures idéales, l'idée *de réunion de parties et de beautés partielles* n'est qu'une abstraction, par laquelle on définit cette autre abstraction de l'imitation généra-

lisée, c'est-à-dire, ramenée à l'essence du beau et au principe universel de la nature.

Le beau idéal étant cela, la recherche qu'en fait l'artiste, par le moyen de plusieurs modèles, n'est autre chose que la recherche d'un principe qui n'est que partiellement développé dans chaque individu, dont aucun ne peut fournir l'ensemble, et que l'étude et l'observation des lois de la nature peuvent seuls révéler.

Cela étant, en vain s'imaginera-t-on réduire, à des procédés démontrables, la manière de produire le beau idéal dans l'imitation du corps humain; il restera vrai que ce talent dépend presqu'uniquement du savoir et du sentiment de l'artiste. Si le beau idéal est une abstraction, on ne saurait parler de son principe comme d'une chose visible et sensible, que les yeux et les sens puissent saisir; il demeurera constant, au contraire, que sa production dépend de rapports que peu d'esprits sont en état de découvrir, de rapprochemens que peu d'organes peuvent faire, d'une délicatesse de goût, d'une finesse de jugement, d'une pénétration d'intelligence qui se rencontrent dans un très-petit nombre d'hommes.

Maintenant, comment le sentiment du beau idéal était-il devenu si commun en Grèce? Par quelles causes s'était-il développé chez les artistes et chez le public, au point de former un caractère général, et de devenir, si l'on peut

dire, classique? Et comment ce qui nous paraît dépendre de qualités peu ordinaires chez les hommes, devint-il autrefois l'attribut du plus grand nombre des ouvrages de l'art? C'est ce que nous allons examiner.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

LES PYTHAGORICIENNES.

(*Traduit de l'allemand de* WIELAND.)

PYTHAGORE est un de ces noms vénérables de l'antiquité, qui, tels que ceux d'Hermès, d'Orphée, de Zoroastre, de Confucius, restent à peine entièrement inconnus de nos jours aux plus ignorans. Le tems, dans son cours rapide, emporte avec lui les générations : les hommes qu'il entraîne disparaissent par milliers de la face de la terre, et leurs noms de la mémoire de leurs descendans; mais au-dessus de ses vagues que rien n'arrête, s'élèvent ces noms illustres, comparables, en quelque sorte, aux pyramides indestructibles de la vieille Egypte, et ils s'attirent encore le respect de l'œil étonné, quoique depuis longtems ils aient cessé d'être

d'aucune utilité pratique, quoique la haute sagesse, qui a rendu leur renommée si durable et si universelle, ne soit plus aujourd'hui qu'un hiéroglyphe pour les plus savans et les plus pénétrans.

Qu'on attribue plus ou moins ce phénomène à une certaine propriété bien connue qu'a ce tems, de grossir certains objets dans notre imagination à mesure qu'ils s'éloignent de nos yeux, il n'en restera pas moins certain qu'une renommée qui s'attache ainsi pendant vingt siècles au nom d'un homme dont il ne nous reste en quelque sorte que le nom, suppose en lui un grand caractère, des talens extraordinaires, et une influence considérable sur son siècle et sur les suivans.

Je pense qu'on peut raisonnablement affirmer tout cela de Pythagore, quoique l'antiquité offre peu de personnages célèbres dont l'histoire soit plus incertaine, plus défigurée par la tradition et les croyances populaires; quoique dans les siècles postérieurs, cette histoire ait été plus mêlée de contes absurdes qu'aucune autre, par des gens qui avaient leurs intentions.

En cela, Pythagore a eu le sort de plus d'un homme extraordinaire. Ceux qui ont voulu faire servir son nom et son autorité à des vues qui n'avaient jamais été les siennes, ont fait de lui un être si équivoque, si merveilleux, si mystérieux, que manquant aujourd'hui de do-

cumens suffisans et authentiques, il nous est presque impossible de dire ce qu'il fut.

Cependant, ce qu'on peut assurer avec le plus de certitude, c'est qu'il joua, pendant plus de quarante années, un rôle important dans cette partie de l'Italie, que les Grecs nommaient la Grande-Grèce, et qu'il y fut le fondateur d'une école de sagesse théorique et pratique, ou plutôt d'une *société secrette* qui s'étendit dans toutes les républiques de ce beau pays, et qui, malgré sa courte durée, laissa des traces salutaires de son existence, que l'on retrouvait encore en Grèce et en Italie, plusieurs siècles après sa destruction.

Il paraît que cette société dont Pythagore était l'ame, ne s'était pas proposé un moindre but que la réforme politique ou la régénération de ces républiques, la plupart très-corrompues; et que, pour arriver plus sûrement à ce but, elle avait commencé par se former elle-même à la plus haute perfection morale dont la nature humaine soit susceptible.

Si l'on veut se faire une idée de ce que pouvait être cette première société ou ce premier ordre pythagorique, et de son influence sur les républiques de la Grande-Grèce, il faudra se rappeler, avant tout, que longtems après qu'*elle* eut cessé d'exister dans sa forme originaire, Tarente vit sortir en quelque sorte de ses cendres le sage, l'illustre Archytas; il faudra

se rappeler qu'un des plus grands politiques et des premiers capitaines de la Grèce, que l'homme sans contredit le plus parfait et le plus vertueux qu'elle ait à nous offrir, Epaminondas, dut son éducation et ses principes à Lysis de Tarente, disciple de Pythagore lui-même.

L'opinion qui s'accrédita dans la suite et qui même devint populaire, que plusieurs législateurs célèbres, Zalencus de Locres, Charondas de Catane, et même Numa Pompilius, tenaient de Pythagore la sagesse qui les a rendus si fameux; cette opinion, dis-je, est évidemment une fable. Pythagore naquit longtems après la mort de tous ces législateurs; mais elle confirme la vérité de ce que j'ai avancé concernant l'influence de l'ordre de Pythagore sur ses contemporains. Car, selon la remarque très-juste de Cicéron, il fallait que la renommée des Pythagoriciens et de leur institut fût bien grande en Italie, pour que les Romains d'une époque postérieure, pleins des idées que leurs ancêtres leur avaient transmises de la sagesse et des vertus de Numa, mais fort ignorans en chronologie, imaginassent qu'un roi, qui avait surpassé en sagesse ses contemporains, devait avoir été disciple de Pythagore.

Ce philosophe fut le premier parmi les Grecs qui s'adressa au peuple, et qui prêcha publiquement la morale. On attribue à ses prédications

des effets dont peu de missionnaires modernes pourraient se vanter. Lorsqu'il arriva à Crotone (1), dit Justin (2), il en trouva les habitans plongés dans la mollesse et dans les voluptés. Un homme ordinaire, quelque bien qu'il eût parlé, aurait pu louer longtems en vain la frugalité devant un tel auditoire. Mais Pythagore qui, à sa haute sagesse et à ses talens, joignait l'avantage d'une beauté rare et d'une stature majestueuse, Pythagore se fit écouter. En un mot, il ne se relâcha point qu'il n'eût produit dans cette ville opulente et voluptueuse, une conversion morale si grande et si générale, qu'on ne pouvait plus se figurer que les Crotoniates, que l'on voyait, eussent jamais pu mériter leur ancienne réputation. Ce qui

(1) Crotone (aujourd'hui Coteone, petite ville de la Calabre ultérieure) était alors une des villes les plus grandes, les plus belles et les plus peuplées de toute l'Italie. On vantait surtout la salubrité de son air et de sa situation (d'où est venu le proverbe *plus sain que Crotone*), et la supériorité de ses habitans en forces corporelles, et dans tous les exercices de la gymnastique. Peu de villes avaient fourni autant de vainqueurs aux jeux olympiques et autres; c'est pourquoi on avait coutume de dire (mais sans doute seulement à Crotone même) que le dernier des Crotoniates serait encore le premier du reste des Grecs.

(2) Dans le chapitre IV du livre XX de son Abrégé du grand ouvrage historique de Trogue-Pompée, qui écrivait sous Auguste. *Porphyre*, dans son roman de Pythagore, réclame en faveur de cette réforme, presque incroyable des Crotoniates, le témoignage de Dicéarque de Messine, écrivain célèbre de l'école d'Aristote, que Cicéron appelle son auteur favori (*delicias suas*).

ne contribua pas médiocrement à leur faciliter ce grand œuvre, ce fut la précaution qu'eut le philosophe de prêcher en particulier la jeunesse de chaque sexe. Il représenta si énergiquement aux jeunes gens et aux jeunes femmes les vertus qui leur étaient propres et leurs devoirs particuliers, qu'il s'éleva entre les uns et les autres une véritable émulation. Les jeunes gens devinrent des modèles de bonnes mœurs, et s'adonnèrent à la philosophie et aux sciences avec un zèle inoui à Crotone; et les jeunes femmes (en croira-t-on aussi l'honnête historien sur cet article?) les jeunes femmes portèrent dans le temple de Junon leurs habits brodés, leurs bijoux, leurs colliers, leurs brasselets, les déposèrent aux pieds de la déesse, et reconnurent que la pudeur et non une parure brillante était le véritable ornement de leur sexe.

Il convient, sans doute, de ne point accorder à l'empire du génie de Pythagore sur l'ame des Crotoniates, tout l'effet que le récit de Justin paraît lui donner; mais quand nous supposerions que les jeunes femmes et les nobles matrones, qu'il avait engagées à donner un si bel exemple à leurs concitoyennes, ne faisaient que la moindre partie du beau sexe de leur ville, cette anecdote n'en serait pas moins un des témoignages les plus glorieux du pouvoir que la sagesse peut exercer sur les ames tendres de la plus douce moitié du genre humain; et si

l'histoire peut citer quelques traits pareils de la vertu des femmes, elle en a peu de plus éclatans à nous offrir.

Pythagore eut donc aussi des femmes parmi ses disciples, et même plusieurs qui furent initiées à sa doctrine secrette, et dont les anciens ont fait mention en divers endroits, comme de Pythagoriciennes dans toute l'étendue du mot. On ne peut apprécier la grandeur de la perte que nous avons faite dans le catalogue d'*Héroïnes* ou de *Pythagoriciennes* de l'historien Philochore, athénien. La perte est petite s'il s'était borné à faire un simple catalogue; elle est grande si, comme la dénomination d'*Héroïnes* permet de le soupçonner, il avait cité des traits et des anecdotes de leur vie, capables de justifier ce beau nom. Iamblique, autre biographe romancier de Pythagore, nous compte quinze femmes philosophes de l'école de ce sage; mais il ne cite un pareil trait d'héroïsme que d'une seule, qu'il appelle Timycha : encore ce trait se trouve-t-il lié à un conte si incohérent, qu'on aurait peine à y ajouter foi, fût-il rapporté par un narrateur beaucoup plus croyable que Iamblique.

Cependant, de peur que les dames qui me liront ne m'accusent d'avoir voulu, sans de bonnes raison, dérober une héroïne à leur sexe, je vais leur raconter cette historiette, d'après le trente-unième chapitre de la vie de Pythagore

par l'auteur cité. Denys, tyran de Syracuse, dit-il, imagina de faire épier par un nombre supérieur de Syracusains, quelques personnes initiées aux mystères de Pythagore, qui faisaient en de certains tems le voyage de Tarente à Métaponte, et de faire enlever ces bonnes gens. Son propre beau-frère, Eurymène, n'eut pas de honte de se charger de cette odieuse commission. Il se porta avec trente soldats, bien armés, dans un chemin creux où les Pythagoriciens devaient nécessairement passer; et lorsque ceux-ci, au nombre de dix environ, arrivèrent sans défiance, il fondit sur eux à l'improviste, et en poussant de grands cris. Les voyageurs, quoique sans armes, se défendirent assez longtems contre les trente soldats, avec un courage digne de l'ordre pythagorique; mais enfin s'apercevant que la partie était trop inégale, ils pensèrent qu'ils n'offenseraient point la vertu, en cherchant leur salut dans la fuite. Car, ajoute le sage Iamblique, la saine raison nous enseigne que la valeur consiste à savoir où et quand il faut fuir, où et quand il faut qu'on résiste. Les Pythagoriciens étant plus légers que ceux qui les poursuivaient, et qui étaient chargés d'armes pesantes, ils se seraient sans doute sauvés, si dans leur course, ils ne fussent arrivés à un grand champ de fèves, déja plein de gousses. Le dogme pythagoricien ne leur permettant pas de toucher seulement une fève,

ils s'arrêtèrent tout-à-coup, se défendirent aussi longtems qu'ils purent avec des pierres et des bâtons, et se firent tuer jusqu'au dernier, plutôt que de se rendre. Eurymène fort déconcerté de n'avoir pu prendre vif un seul pythagoricien, pour le présenter au tyran, fit enterrer les morts, *leur érigea un trophée*, et reprit fort mécontent la route de sa maison. Chemin faisant, il rencontra un autre pythagoricien, Myllias de Crotone, que ses amis avaient laissé en arrière avec sa femme Timycha, parce que celle-ci, dans le dernier mois de sa grossesse, ne pouvait marcher aussi vîte qu'eux. Le généreux Eurymène les fait aussitôt prendre en vie, les traite fort bien pendant la route, et arrive sain et sauf avec eux chez Denys. Le tyran se fait raconter toute l'aventure, s'en montre très-affligé, et promet au couple pythagoricien d'élever le mari et la femme aux plus grands honneurs, *s'ils veulent gouverner avec lui*. Myllias et Timycha s'y refusent, et Denys leur dit : répondez du moins à une question que je vais vous faire, et je vous renverrai chez vous, sans vous faire de mal, avec une escorte honorable. Pour quelle raison, Myllias, tes amis ont-ils voulu mourir plutôt que de passer par un champ de fèves ? — Ils ont mieux aimé mourir que marcher sur des fèves, répondit Myllias, et moi je mourrai plutôt que de t'en dire la raison. Denys, dont la curiosité fut poussée à l'excès par cette réponse, fit

emmener le Pythagoricien de force. Puis il ordonna qu'on apportât les instrumens de la question, et qu'on l'appliquât à Timycha, se flattant qu'une femme grosse et privée de l'appui de son époux, céderait facilement à la crainte de la torture et lui révélerait son secret. Il se trompait; cette femme, d'un courage héroïque, n'hésita pas longtems; elle se coupa la langue avec les dents et la cracha au visage de Denys, pour lui montrer que si la faiblesse physique de son sexe pouvait la trahir et la forcer à révéler ce qu'elle devait faire, elle avait assez de force pour se priver elle-même de l'organe de la parole, et mettre ainsi son secret en sûreté.

Quelque chose que l'on pense de ce récit, il me semble que des exemples d'une force d'ame moins extraordinaire, des exemples de modération, d'abnégation de soi-même, de patience et de fermeté dans les occasions les plus fréquentes de la vie ordinaire et domestique, auraient fait autant d'honneur aux Pythagoriciennes, et se présenteraient plus utilement à l'émulation de la plupart des femmes, que ce trait d'un héroïsme presque surnaturel. Plus d'une femme ignorée exerce, dans le cercle étroit de sa vie domestique, des vertus modestes qui demandent souvent un plus haut degré de force d'ame, qu'il n'en faut pour ces actions qui se passent sur la grande scène du monde, qui excitent l'admiration de la mul-

titude, et mettent en mouvement la plume des historiens. Et n'est-ce pas sur ces vertus modestes que repose le bien des familles, comme sur celui-ci le bien de l'Etat ? C'est à quoi Pythagore me paraît avoir beaucoup réfléchi, si j'en juge par le petit nombre de fragmens authentiques qui nous restent de sa philosophie, et par les traces presqu'effacées de sa vie ; et c'est à quoi doit beaucoup réfléchir quiconque se sent appelé à guérir les maladies morales des hommes, et des états corrompus. Quand même on ne saurait de lui que ce que Justin nous raconte de la réforme des Crotoniates, cela suffirait pour nous convaincre que sa philosophie était fondée sur une véritable appréciation des choses humaines, et non sur le fanatisme ou sur une prétendue magie, comme l'ont voulu ceux qui n'ont jugé de lui que sur l'autorité de Porphyre, de Iamblique, et de leurs pareils.

Théano, femme de Pythagore, paraît avoir tenu le premier rang parmi les Pythagoriciennes, plutôt encore par ses avantages personnels que par la considération que devait lui donner son union avec le chef de l'ordre. Mais le même sort qui a enveloppé toute la société pythagoricienne, ainsi que son fondateur, nous a également privés des moyens de connaître plus particulièrement cette femme célèbre. Quelques lettres à ses amies qui portent son nom,

et quelques traits isolés que divers écrivains de l'antiquité nous ont transmis, voilà tout ce qui peut mettre l'observateur en état de se faire quelque idée de son caractère et de son esprit.

L'opinion la plus vraisemblable, est que Théano était fille d'un Crotoniate; et je crois ne pas me tromper beaucoup, en supposant que son union avec Pythagore fut une suite de l'enthousiasme que ce philosophe avait inspiré à tous les habitans de Crotone. En effet, il n'est nullement vraisemblable que Pythagore se fût marié avant de s'établir dans la Grande-Grèce, c'est-à-dire, pendant la première moitié de sa vie, que ses voyages et son séjour en Egypte remplirent presqu'entièrement. Pythagore aima si tendrement la compagne de son choix, qu'il fut accusé d'avoir poussé cet attachement jusqu'à la folie, par un certain Hermesianax, poète érotique, auteur d'une Elégie amoureuse à la célèbre courtisane Léontium, dont Athénée nous a conservé un fragment assez considérable. De cet amour de Pythagore pour sa femme, on peut conclure qu'elle réunissait tous les avantages et toutes les vertus de son sexe, et le conclure d'autant plus sûrement, que cela était essentiel pour le succès même de son institution. Il fallait que l'épouse de celui qui voulait réformer les mœurs d'une nation entière, pût être présentée à toutes les femmes comme le modèle d'une bonne mère et d'une

bonne épouse; il fallait qu'elle fût digne d'entrer dans la confidence de ses pensées les plus secrettes, de tous ses projets, comme de contribuer à leur exécution.

Nous nous trouvons à l'égard de cette femme, qui fut sansdoute une des personnes les plus distinguées de son sexe, dans la même position qu'un statuaire, qui d'après un fragment de bras ou de jambe, d'après un doigt ou une tête mutilée, voudrait restituer la Junon ou la Vénus de Polyclète. Mon intention n'est pas de l'essayer. Je me contenterai de mettre ces fragmens, tels qu'ils nous restent, sous les yeux de *celles* qui me liront; car c'est surtout aux femmes que ce morceau est destiné. La vertu divinatrice qui leur est innée suffira, j'en suis sûr, pour qu'elles infèrent de là quelle fut la beauté primitive de cette image divine brisée par le tems; elles y parviendront aussi bien et plus sûrement peut-être que l'œil de l'amour pour qui le hasard découvre le bout d'un joli pied, ou fait tomber doucement une épingle perfide, parvient à deviner ces belles formes dont l'habitude et les idées de bienséances communes à tous les peuples civilisés, ont si sagement fait un mystère.

Je commencerai par les morceaux les plus considérables, c'est-à-dire, par *les Lettres de Théano*, qu'Alde Manuce imprima le premier à Venise, en 1499, dans la collection qu'il avait rassemblée avec l'aide du savant grec Musurus,

et qui contenait des lettres de différens philosophes, orateurs et poètes grecs, et d'autres personnages célèbres.

Que doit-on penser de l'authenticité de ces lettres ? Il est probable que les érudits seront toujours partagés sur cette question. Au défaut de raisons assez décisives pour prononcer, on ne peut s'en rapporter soi-même qu'à certains caractères intérieurs, et tout savant finira par se décider sur un certain sentiment intime qu'il serait assez difficile de définir clairement. Si je puis m'en fier au mien, je dirai à mes lectrices que je ne trouve rien dans les lettres que je leur présente, qui puisse me faire soupçonner qu'elles n'ont point été écrites par une femme, et par une femme telle que je puis me figurer l'épouse de Pythagore. Au contraire, j'y trouve si visiblement la simplicité, le naturel propre à leur sexe dans le style, et l'esprit pythagorique dans les pensées et dans les sentimens, que malgré tous les soupçons qu'on a élevés contre la collection Aldine, je ne veux pas douter de leur authenticité. On demande encore s'il ne faudrait pas attribuer ces lettres à une autre Théano, plus jeune que la première ; je m'expliquerai dans la suite sur cette question. Commençons par lire ses lettres.

THÉANO A EUBULA (1).

J'APPRENDS que tu donnes à tes enfans une éducation trop délicate. Le devoir d'une bonne mère n'est pas tant de chercher à procurer à ses enfans des sensations agréables, que de les habituer d'aussi bonne heure, qu'il est possible, à la sagesse et à la tempérance. Tu dois donc bien prendre garde de jouer auprès d'eux le rôle d'un flatteur et non d'une amie. Des enfans qui, dès le berceau, ont été élevés dans les voluptés, deviennent intempérans; car rien ne leur est plus doux que l'habitude du plaisir. C'est donc un devoir de les élever de manière que leur naturel ne prenne point une direction dépravée; ce qui arrive lorsque l'amour du plaisir domine dans leur ame, et que leur corps s'est accoutumé à demander incessamment des sensations agréables; car alors la sensibilité physique et la mollesse deviennent nécessairement excessives dans le corps, et l'ame conçoit une aversion également excessive pour l'application et le travail. Rien n'est donc plus nécessaire que d'exercer surtout nos élèves au

(1) *Ces lettres ont d'abord été traduites sur la version allemande de Wieland; mais on les a ensuite revues sur le texte original, dont on a cherché à se rapprocher autant qu'il a été possible.* (N. d. R.)

travail et à la douleur. De cette manière, au lieu d'être esclaves de leurs passions et de fuir le travail, ils concevront de bonne heure une haute estime pour tout ce qui est beau et grand; ils apprendront à réprimer leur intempérance, à ne point se livrer à de vains amusemens, et à ne pas se permettre de dire et de faire tout ce qui leur plaît.

Mais si, craignant toujours que le pauvre enfant ne pleure, tu te donnes beaucoup de peine pour le faire rire; si tu ris toi-même et te divertis lorsqu'il bat sa nourrice et te dit des injures; enfin, si tu prends tant de soin de tenir tes enfans bien fraîchement en été, et bien chaudement en hiver, permets-moi de te dire que tu as grand tort. Ne vois-tu pas les enfans des pauvres gens à qui toutes ces recherches sont inconnues? ils s'élèvent plus facilement, acquièrent plus de force, et en général se portent beaucoup mieux. Au contraire, tu élèves tes enfans comme autant de petits sardanapales, et par-là tu donnes, à leur naturel mâle, un pli dont il ne se relèvera jamais. Que veux-tu faire, je te prie, d'un enfant qui pleure dès qu'on ne lui porte pas sur-le-champ à manger? qui, lorsqu'il mange, veut toujours avoir le meilleur morceau? qui est prêt à s'évanouir à la moindre chaleur, et qui grelotte au moindre froid? qui, à la moindre remontrance, crie encore plus fort et prétend avoir raison? qui boude si on ne lui

donne pas tout ce qu'il desire, et se fâche s'il n'a pas toujours quelque friandise entre les mains? De tels enfans gâtés, parvenus à l'âge d'hommes, ne peuvent être que de misérables esclaves de leurs passions.

Occupe-toi sérieusement, ma chère amie, de faire une réforme complette dans l'éducation de tes enfans, et d'y introduire une discipline sévère. Qu'ils apprennent à souffrir la faim et la soif, le froid et le chaud; accoutume-les à supporter les mortifications avec patience, soit de la part de leurs camarades, soit de celle de leurs supérieurs. Cette espèce d'endurcissement, le travail, l'habitude des incommodités extérieures, sont pour de jeunes ames ce qu'est l'eau pour les étoffes que l'on veut teindre en pourpre. Plus on les abreuve et plus la couleur de la vertu y pénètre profondément (1), plus elle devient belle, éclatante et durable. Prends donc garde, ma bonne amie; qu'il n'en soit pas de tes enfans comme de la vigne qui, nourrie de mauvais sucs, ne peut donner que de mauvais raisins. De même, les enfans adonnés au luxe, portés à l'insolence, incapables de faire le bien, ne peuvent engendrer que le vice.

(1) Cette comparaison, dans la bouche de Théano, paraît d'autant mieux à sa place, lorsqu'on sait que la teinture des étoffes était, parmi les Grecs, une partie des occupations domestiques des femmes. (Note de Wieland.)

THÉANO A NICOSTRATE.

Et moi aussi, ma chère amie, j'ai eu connaissance du bruit que l'on répand sur ton mari, qui, dit-on, a la folie de vivre avec une courtisane : ce qui me fâche, c'est qu'on dit en même tems que tu as la faiblesse d'en être jalouse. Quant à ton mari, je ne connais que trop de ses pareils qui sont attaqués de sa maladie. Les pauvres gens, comme d'imbécilles oiseaux, se laissent prendre à l'amorce de ces créatures. A peine entrés dans leurs filets, ils semblent avoir perdu toute raison. Cependant tu t'abandonnes jour et nuit à une douleur immodérée ; dans ton désespoir, tu ne t'occupes que des moyens de le troubler dans les jouissances de sa nouvelle intrigue. Ce n'est pas là, ma chère, ce qui devrait t'occuper. La vertu d'une épouse ne consiste point à épier, à garder son mari, mais à s'accommoder à lui ; et c'est ce qu'elle fait en supportant ses folies avec patience. Il faut songer qu'il ne voit dans une maîtresse qu'un être auprès duquel il cherche du plaisir ; mais sa femme est pour lui une compagne qui n'a d'intérêts que les siens. Certes, il importe de ne pas mêler le mal avec le mal, de ne pas ajouter la folie à la folie. Il y a des fautes, mon amie, qui s'accumulent par les reproches, et que la patience et

le silence font disparaître plutôt; de même qu'un feu qu'on laisse brûler, s'éteint, dit-on, de lui-même (1). L'épouse qui fait des reproches à l'époux qui cherche à lui cacher son infidélité, tire le rideau derrière lequel il se flattait de cacher sa faiblesse, et qu'y gagne-t-elle? C'est qu'il ne prend plus la peine de se cacher. Si tu veux m'en croire, ma chère amie, tu n'imagineras plus que son amour pour toi exige nécessairement que ses mœurs soient irréprochables. Considère la chose sous un autre jour. Songe que ta liaison avec lui est une communauté pour la vie entière; qu'il ne va chez sa courtisane que pour le moment, et parce qu'il espère y dissiper son ennui; et qu'il revient toujours à toi, parce que tu es la seule avec laquelle il veuille vivre. C'est toi qu'il aime lorsque la raison l'emporte; il n'aime l'autre que par passion. Mais la passion dure peu, rassasie bientôt, et meurt aussi promptement qu'elle était née. Ce serait un homme entièrement corrompu que celui qui serait retenu longtems dans les fers d'une courtisane. Car qu'y a-t-il de plus insensé qu'une jouissance qui diminue notre fortune et nous fait perdre notre réputation? Il n'est point

---

(1) Les Grecs de l'Asie mineure étaient si persuadés de cet axiôme, qu'ils n'avaient aucun moyen d'éteindre les incendies. Lorsque le feu prenait à leurs maisons, ou aux principaux édifices, ils les regardaient tranquillement brûler. (*Recherches philos. sur les Grecs, part. III, pag.* 58. — Wieland.)

d'homme raisonnable qui s'expose volontairement à la censure publique. Rappelé à toi par un sentiment de justice et voyant le dommage qu'il apporte à sa fortune, ton mari ne pourra plus supporter la honte du blâme général, et il changera bientôt de conduite.

Pour toi, ma chère amie, au lieu de vouloir entrer en lice avec une courtisane, montre l'énorme distance qui sépare une telle créature de toi, par ta conduite décente envers ton mari, par les soins assidus que tu donneras à ton ménage, par ta bonne intelligence avec tes amis, par un véritable amour maternel pour tes enfans. Ne fais point à cette créature l'honneur de lui témoigner ni haine, ni jalousie; il n'est beau de rivaliser qu'avec des personnes vertueuses; montre-toi toujours prête à te réconcilier avec ton époux. Une conduite noble nous gagne à la fin jusqu'au cœur de nos ennemis, et la vertu, la vertu seule, nous acquiert le respect universel. C'est par elle qu'une femme peut, dans un certain sens, obtenir de l'autorité sur son époux même, et il aimera toujours mieux être estimé d'une telle femme que d'en être surveillé comme un ennemi. Plus tu lui témoigneras d'estime, plus il se sentira humilié, et plutôt aussi il cherchera à se réconcilier avec toi. Ce sera surtout alors que considérant ta conduite irréprochable et ton amour pour lui, le sien pour

toi deviendra d'autant plus fort et d'autant plus tendre, qu'il ressentira plus vivement ses torts. Votre bonheur n'en sera que plus grand pour avoir été interrompu ; car, de même qu'après une maladie, rien n'est plus doux que le premier sentiment du retour de la santé, de même les différends qui surviennent entre amis finissent par une union d'autant plus intime.

A présent, mon amie, oppose à ce conseil ceux que la passion te suggère. Elle veut que parce qu'*il* est malade, *tu* te rendes aussi malade de chagrin et de dépit; *il* a manqué à la probité, il faut que *tu* manques du moins à la décence; *il* fait tort à son bien et à son crédit; *tu* dois y contribuer toi-même en paraissant *le dédaigner*, et en séparant ton intérêt du sien. Tu crois par-là *le* châtier, mais tu te punis toi-même; car, dis-moi, comment prétends-tu te venger de lui? par un divorce? Mais tu es trop jeune encore pour demeurer veuve; il faudra que tu essaies d'un second mari; et s'il a les mêmes défauts que le premier, en choisiras-tu un troisième, ou te résoudras-tu à passer ta vie dans la solitude et le veuvage (1)? Mais tu prendras un autre moyen; tu négligeras ton ménage; tu laisseras

---

(1) On ne peut nier que l'idée de vivre dans le célibat avait quelque chose d'effrayant pour les Grecs. Cet argument devait donc produire ici son effet. (Wieland.)

tout aller de travers, et par-là tu ruineras ton mari. Mais en le réduisant à la misère, ne partageras-tu pas son sort? Menaceras-tu la courtisane de ta vengeance? elle saura se garder de toi. Songerais-tu à l'attaquer toi-même en personne? une femme qui a renoncé à la pudeur est un dangereux combattant. Si tu penses qu'il soit beau d'être tous les jours en querelle avec un mari, songe aussi que les gronderies et les injures, loin de mettre un terme à ses désordres, ne serviront qu'à rendre votre mésintelligence incurable. Mais quoi! serais-tu venue jusqu'à méditer un attentat contre sa personne? Non, mon amie! il faudrait que la tragédie qui nous développe tous les crimes de Médée, eût bien manqué son but auprès de toi (1); car elle nous apprend à dompter la jalousie, et non à lui ôter le frein. La maladie dont tu souffres ressemble en cela aux maux d'yeux; il faut absolument se défendre d'y porter la main. La patience et la fermeté sont le seul remède qui la guérisse.

---

(1) Cette allusion à une tragédie de Médée, me rendrait suspecte l'authenticité de cette lettre, d'ailleurs si belle et si digne de Théano, si je ne m'étais rappelé qu'Eschyle, contemporain de Pythagore, passe pour avoir écrit une Médée. Rien d'ailleurs n'empêche de croire que Thespis et Phrynichus avaient traité ce sujet dans leurs monodrames, eux qui longtems avant Eschyle en choisissaient la matière dans les tems héroïques. (Wieland.)

THÉANO A CALLISTO.

Les lois ont donné, il est vrai, aux jeunes femmes le droit de gouverner leurs gens aussitôt qu'elles se marient; mais quant à la manière de les gouverner, c'est ce qu'elles vous laissent le soin d'apprendre des plus âgées, qui d'ailleurs aiment tant à parler ménage et à donner de bonnes leçons. C'est une belle chose que d'apprendre ce qu'on ne sait pas, et de croire que la vieillesse est plus propre, par son expérience, à donner de bons conseils. Celle qui est sortie si nouvellement de l'état de vierge pour entrer dans celui de femme, ne saurait commencer de trop bonne heure à nourrir sa jeune ame de ces sages avis.

Ce qu'une femme, ma chère amie, doit d'abord gouverner dans sa maison, ce sont les esclaves de son sexe, et dans ce point, tout dépend de les amener à te servir de bonne volonté. On n'achète point les cœurs de ses esclaves avec leurs personnes; c'est par une conduite sage qu'il faut les gagner. On y parvient en n'exigeant d'elles que ce qui est juste; en les traitant de manière qu'elles ne soient ni accablées sous le poids du travail, ni épuisées par le manque de nourriture; car elles sont nos semblables. Il y a des femmes qui croient

gagner beaucoup, et qui se ruinent en traitant fort mal leurs esclaves ; elles surchargent de travail ces malheureuses, et leur retranchent tout ce qu'elles peuvent de leurs alimens. Quelles en sont les suites? La mauvaise volonté, l'infidélité, des conspirations secrettes contre l'intérêt du maître. Pour épargner quelques deniers, on s'attire des pertes qui nous ruinent en s'accumulant. Pour ne point tomber dans cette faute, tu feras bien, ma chère, d'établir pour tes esclaves une portion de vivres fixe et determinée, qui leur sera distribuée chaque jour, à proportion de la quantité de laine qu'elles auront filée; de sorte qu'elles vivront d'autant mieux, qu'elles auront été plus laborieuses. Quant à leurs délits, considère principalement ta propre dignité. Punis les esclaves selon la gravité de leurs fautes, sans colère et sans cruauté ; car, ce que la première t'aura ôté de ta dignité, ne te serait pas rendu par la seconde. En restant toujours maîtresse de toi-même, tu ne leur prouveras que mieux que tu es résolue à ne souffrir ni négligences, ni méchancetés. Si leurs vices sont incorrigibles, tu feras mieux de t'en débarrasser tout-à-fait en les vendant ; car à quoi sert de commander à ce qui t'est inutile? Mais en tout ceci, que la raison te guide toujours : elle t'apprendra non-seulement si la faute a été commise, afin que tu ne fasses point d'injus-

tice à l'innocent, mais aussi quelle est la grandeur de la faute, pour que tu puisses proportionner la peine au délit. Souvent l'indulgence et le pardon sont le parti le plus raisonnable qu'une femme puisse prendre pour éviter un plus grand mal, et pour se conserver une considération si importante dans les rapports domestiques. Bien des femmes sont assez cruelles pour fouetter leurs esclaves, pour assouvir sur elles leur rage inhumaine dans un accès de colère ou de jalousie; elles veulent, disent-elles, faire un exemple de ces malheureuses. Mais quel avantage leur revient-il de ce régime si rigoureux? Les unes meurent de chagrin avant le tems; d'autres échappent par la fuite à cette vie misérable; d'autres encore se sont tuées de désespoir. Lorsqu'enfin la maîtresse de la maison s'y voit seule, et qu'elle commence à déplorer et ses pertes et son erreur, le repentir arrive trop tard. Souviens-toi, ma jeune amie, que les cordes d'un instrument ne rendent aucun son si elles ne sont pas assez tendues, et qu'elles se cassent si elles le sont trop. Il en est ainsi d'une femme avec ses esclaves. Par trop d'indulgence, elle perd sa considération, et les esclaves oublient leur devoir; mais une trop grande rigueur est insupportable à la nature. Ici comme par-tout, il faut en revenir à cette maxime: La mesure est ce qu'il y a de meilleur en tout.

SUR LA

VÉRITABLE DIFFICULTÉ

DE RÉUNIR

LES COMMUNIONS CATHOLIQUES ET PROTESTANTES.

Les Archives littéraires (tom. V, p. 348) offrent un résumé historique de toutes les tentatives qui ont été faites pour concilier la doctrine des protestans avec celle de l'église catholique. Le tableau que l'auteur trace de tant de négociations infructueuses, mérite les plus grands éloges pour sa clarté, sa précision et son exactitude. Il n'aurait rien laissé à desirer, si, au lieu de simples indications, il eût développé, avec la même sagacité qu'il a portée dans la partie historique, diverses causes qui ont rendu vains les soins de tant de souverains et de savans pour opérer une révolution si favorable à la tranquillité générale et particulière. Je me hasarde de suppléer à sa réserve, en exposant quelques conjectures sur une matière aussi délicate.

Il est constant, d'un côté, que la réforma-

tion du seizième siècle a eu pour principale cause, non l'intérêt de la religion, mais, d'une part, le fanatisme, et surtout la jalousie, l'esprit d'insubordination, le desir de l'indépendance; de l'autre, l'abus trop manifeste que la cour de Rome faisait depuis plusieurs siècles, d'une autorité qu'elle avait étendue au-delà des bornes que lui assignait l'esprit de l'évangile.

Les réformateurs allemands fortifièrent habilement leur cause par l'appui de plusieurs princes séculiers, plus avides de domaines que de vérités théologiques. La cour de Rome eut pour soutiens la longue habitude des peuples, sa puissance spirituelle, et celle de la plupart des princes, nommément celle de l'empereur Charles-Quint.

Ainsi, la réformation cessa bientôt d'être du seul ressort de la juridiction ecclésiastique: elle passa dans celui de la politique; et dès-lors les foudres du Vatican perdirent une grande partie de leur efficacité : il ne put plus être question ni de simples argumens, ni de bulles, ni de conciles; les armes temporelles seules durent trancher la difficulté. Mais les succès étant variés, ils amenèrent successivément des transactions, qui, au lieu d'accorder les opinions, maintinrent les deux partis chacun dans les siennes, et les novateurs dans leurs empiétemens. Cet état de choses, qui consacra la force de ces derniers, les rendit inflexibles; leur sys-

tême fut consolidé sans retour, en Allemagne, par les fameux traités de Westphalie, et il fut successivement affermi dans plusieurs autres états de l'Europe.

Quiconque est versé dans l'histoire, connaît les faits qui ont introduit l'esprit de réforme religieuse en France, en Angleterre et dans les Provinces-Unies, et les maux qu'il causa dans ces contrées. La marche des évènemens et les succès n'en furent pas les mêmes. La réformation fut consolidée par-tout, tandis qu'en France elle ne produisit que la guerre civile qui manqua de bouleverser l'état. Mais les controverses religieuses, quoiqu'ayant aiguisé l'esprit de la nation et préparé le progrès des lumières dans toutes les sciences, ne purent obtenir les mêmes résultats que dans les autres contrées où la réforme avait pénétré.

C'est postérieurement aux mémorables traités de Westphalie qu'on multiplia les tentatives pour opérer une conciliation, une amalgame, par des négociations et des colloques. Pouvait-on raisonnablement se flatter de quelque succès ?

En Allemagne et dans les états du Nord, les protestans, débarrassés de l'autorité étrangère du siège de Rome, devinrent indépendans à l'égard du dogme, de la discipline et du culte : les princes protestans établirent des ministres dépendans d'eux seuls, et ne recon-

naissant pas d'autre autorité spirituelle que la leur ; car ils avaient acquis la suprématie dont Rome avait été dépouillée.

Etait-il naturel de supposer qu'ils feraient le sacrifice de ce qui fortifiait si éminemment leur autorité temporelle par la réunion du glaive et de l'encensoir ? Pouvait-on s'attendre que les ministres du culte protestant, énorgueillis par leurs succès, abjureraient leur triomphe et abandonneraient leur nouvelle existence qui les mettait en rapport immédiat avec leur souverain, pour se soumettre derechef à la hiérarchie catholique ? Et cependant c'était-là le véritable nœud gordien qu'il fallait délier par la persuasion ou par l'intérêt personnel, la force des armes n'ayant pu le trancher. Je regarde comme choses très-secondaires les trois opinions sur la transsubstantiation, celles sur la communion sous les deux espèces, sur le mariage des prêtres, sur la confession auriculaire, et sur l'usage de la langue latine.

A tout ce que je viens de dire, ajoutons une considération qu'appuie l'expérience de tous les siècles. Il n'est aucune matière sur laquelle les hommes aient jamais été plus opiniâtres, que les idées plus ou moins confuses qui composent ce qu'on nomme théologie et métaphysique. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'y porter le flambeau de la conviction ; et lors même que de part et d'autre, on adopte un

principe primitif, on s'égare dans les raisonnemens et dans la région des subtilités : les principes ressemblent à un fil d'archal ; chacun les plie à son gré : de là les conséquences divergentes, et l'obstination avec laquelle on les soutient : elle est, cette obstination, le produit ordinaire de l'amour-propre ; et l'amour-propre, quelle force n'a-t-il pas lorsqu'il est étayé par l'intérêt personnel, et surtout par les succès ? Il dégénère en orgueil, et de tous les vices qui infectent le cœur humain, l'orgueil est le plus incurable.

Quant aux catholiques, ils étaient nécessairement sous l'influence des évêques et de la cour de Rome. Or la conciliation n'aurait pu s'effectuer sans plus ou moins de sacrifices de la part de celle-ci ; et pouvait-on croire qu'elle les ferait volontairement ? Elle ne pouvait se relâcher ni sur l'article de sa juridiction suprême et de l'empire invisible des clefs de St. Pierre, ni sur la plus grande partie des choses qui constituent le culte catholique. Je passe sous silence la prétention à l'infaillibilité. Et supposons même qu'on fût tombé d'accord, que cette infaillibilité réside essentiellement dans les conciles universels, pouvait-on espérer que les protestans s'y soumettraient ? quel aurait été leur crédit, leur influence dans de pareilles assemblées ? n'y auraient-ils pas toujours été en minorité, et par conséquent obligés de

recevoir la loi des prélats catholiques? ou bien, croit-on de bonne foi qu'on aurait réussi à étouffer tout esprit de parti?

Et cette intolérance qu'on reproche à l'église catholique, était-elle propre à concilier des esprits qui la regardaient comme contraire à l'essence de la charité évangélique, comme une véritable tyrannie sur les consciences, comme subversive de l'esprit de bienveillance et d'indulgence qui est le premier précepte du christianisme? Le principal, le plus effrayant des effets de cette intolérance, est l'excommunication. Pouvait-on se flatter, d'un côté, que les souverains protestans s'y exposeraient de nouveau, ou que la cour de Rome renoncerait à une prérogative qu'elle a toujours considérée comme inhérente à son autorité?

Et en France, en particulier, que pouvait-on attendre de ces conférences tenues avec tant d'apparat? Les réformés troublaient l'état depuis le règne de François I. Ils prirent les armes, soutenus au dedans par des hommes puissans et dangereux, et au dehors par des conseils et des secours : ils eurent le dessous; cependant ils ne purent être vaincus dans leur croyance. Louis XIV les persécuta, mais ne put point les convertir; et c'est au milieu de cette lutte sanglante qu'on prétendait réussir par la persuasion!

Je ne crains pas de dire qu'une confiance

présomptueuse aveuglait les prélats français sur leurs moyens. Je ne parle point de la doctrine en elle-même ; elle est étrangère à mon sujet : j'entends seulement que des hommes, qui ont bravé la force et même la mort, se rendent difficilement aux simples raisonnemens faits par des orateurs considérés comme suspects, et plaidant leur propre cause.

Je pourrais entrer dans beaucoup d'autres détails sur le sujet que je traite ; mais je pense que j'en dis assez aux hommes qui connaissent la marche de l'esprit humain, pour les convaincre qu'il était à-peu-près impossible que les tentatives faites depuis la réforme pussent amener les choses au but proposé.

Les princes catholiques qui avaient des sujets protestans, avaient sans contredit un motif politique très-plausible pour desirer la conciliation. On a toujours soupçonné les protestans d'être imbus d'idées républicaines ; et il importait aux princes de les rapprocher d'une croyance qu'on regarde comme plus favorable à l'autorité, quoiqu'elle le soit beaucoup plus à celle de l'église qu'à celle du monarque qu'elle veut maintenir dans la subordination. Mais il n'est pas moins démontré, par des faits innombrables, que l'uniformité de croyance et de culte serait un grand avantage pour l'ordre social : la France a éprouvé les funestes effets du contraire.

Quant aux princes protestans, ils ne pouvaient écouter qu'avec indifférence toutes les ouvertures sur ce sujet; car ils savaient par eux-mêmes, que le protestantisme n'avait nullement altéré leur autorité; qu'il n'avait nulle part opéré le moindre changement dans la forme de leur gouvernement; que les protestans se pliaient au pouvoir absolu aussi bien que les catholiques (1). Ainsi, ils étaient convaincus qu'ils n'avaient rien à appréhender de la doctrine des réformateurs, tandis qu'ils jouissaient des avantages réels que la réformation leur avait procurés, savoir; les biens ecclésiastiques, la suprématie spirituelle, et une entière indépendance de l'autorité et de l'influence du saint-siège.

Ainsi les princes catholiques devaient rechercher la conciliation, n'importe les modifications qui en auraient été la base, parce qu'il leur importait d'assurer leur tranquillité en rétablissant un centre commun de croyance entre leurs sujets; et les réformés, comme la cour de Rome, par des motifs contraires, devaient la faire échouer : Rome, parce que le moindre sacrifice aurait, selon elle, porté atteinte à l'ensemble de son dogme, regardé comme divin, à son antiquité, à son régime, à ses habitudes, à son influence, à sa considération, surtout parce

(1) Voyez la Prusse, le Danemarck, la Hesse, etc.

qu'une première brêche à son autorité en aurait insensiblement causé d'autres; les réformés enfin, quoique faciles sur des choses de peu d'importance, parce qu'ils ne pouvaient pas se soumettre à des points qui auraient renversé le fondement de leur croyance; il leur eût été impossible de reconnaître de nouveau une juridiction étrangère, qu'ils avaient abjurée et qu'ils s'étaient appropriée.

Si l'on pouvait faire abstraction des passions et des faiblesses humaines; si les préjugés et l'amour-propre n'avaient pas un empire presque irrésistible; si enfin les hommes pouvaient considérer avec impartialité la source, le but et les effets de la religion, c'est-à-dire, de nos rapports avec l'être créateur, certes il n'y aurait jamais eu d'hérésies; les vérités de la religion n'auraient jamais été ni altérées, ni méconnues, et elles auraient incessamment guidé l'homme comme l'astre qui l'éclaire. Mais nous n'en sommes pas à ce point de perfection, et probablement nous ne l'atteindrons jamais. Nous sommes libres et faibles; ainsi il existera toujours plus ou moins d'erreurs parmi les hommes, et il n'en est point de plus difficiles à déraciner que celles qui tiennent à la seule pensée et à l'amour-propre. La force peut les comprimer; mais il lui est impossible de les détruire : elles ne sont point de son ressort. — Les empereurs romains regardaient comme une erreur dangereuse la nou-

velle doctrine des chrétiens; ils voulurent la proscrire en faisant périr ses sectateurs, et ils ne firent que l'étendre. Il en est de même de Rome moderne : elle ne pourra jamais, malgré sa sévérité, extirper les hérésies. Et la dernière qui divisa l'Europe, pour ainsi dire, en deux sectes principales, que ne tenta-t-on pas pour l'étouffer dès sa naissance? Sans parler de l'Allemagne, quels efforts ne fit-on pas en France pour arrêter les progrès de la religion, dite réformée, aussi bien que du jansénisme? Les bulles, les persécutions, les proscriptions n'ont-elles pas compromis l'autorité royale, comme celle du saint-siège?

Ainsi, tout bien considéré, il paraît qu'on peut soutenir l'opinion, que la concordance dont il est question, était impossible au dix-septième siècle, et qu'on peut, d'après la nature même des choses, la regarder comme telle pour l'avenir, à moins d'un miracle, c'est-à-dire, à moins que la providence, changeant l'ordre de la création, ne forme des hommes dégagés de toute passion terrestre, et ne contemplant que les récompenses célestes, promises à leurs vertus.

En attendant cette régénération, la philosophie y a, en partie, suppléé en répandant l'indifférence, je ne veux point dire sur l'essence de la religion (car elle ne saurait détruire l'existence de Dieu), mais sur un grand nombre de

points qui divisent les différentes sectes chrétiennes. Aussi peut-on prévoir, sans trop s'aventurer, que l'Europe ne sera plus ensanglantée par des guerres de religion, et que la tranquillité intérieure des états ne sera plus troublée par des commotions intestines, excitées par l'intolérance et le fanatisme. Je fais abstraction des causes politiques qui peuvent altérer cet état passif des choses; car il n'est que trop vrai que la politique prend toutes les formes, et se sert de toutes les armes qu'elle juge propres à la conduire au but qu'elle s'est proposé.

On pourrait ici faire la question : si c'est uniquement ou au moins en grande partie dans la vue du salut du genre humain, que les innovations religieuses ont été inspirées et soutenues, et qu'elles ont, pour opérer sa conversion, couvert une grande partie de l'Europe de haines, de persécutions, de sang et de carnage? Mais l'histoire ne résout que trop clairement ce problême. — *Regnum meum non est de hoc mundo.* Voilà les paroles du sauveur; qu'on les applique à tous les évènemens qu'ont produit les dissentions religieuses, comme aux résultats qu'elles ont eus, et l'on sera facilement convaincu que les maux causés au nom de Dieu et pour le soutien de sa gloire, étaient contraires à sa doctrine, et qu'ils n'ont eu que des motifs mondains cachés sous le masque de la charité, du zèle le plus pur pour le bonheur

présent et à venir des hommes. Je laisse au lecteur le soin d'étendre ses réflexions sur cette importante matière.

R.

DES SCIENCES
ET DES BEAUX-ARTS
EN SICILE,

Depuis 1790 *jusqu'en* 1803.

Dans les beaux jours de la Grèce et de Rome, la Sicile occupait une place distinguée dans la république des lettres ; en songeant à ce qu'elle a été, nos regards se portent sur elle avec le même sentiment de tristesse et de regret, qui nous affecte si douloureusement en contemplant les ruines de l'antique Palmyre. Mais n'invoquons pas les ombres de ceux qui ne sont plus, et tâchons d'oublier ce que cette isle célèbre avait été autrefois, pour ne nous occuper que de ce qu'elle est encore maintenant.

L'aurore du plus beau jour avait commencé

à luire sur la Sicile, à l'époque où Francesco de Aquino, prince de Caramanico, y prit, en qualité de vice-roi, les rênes du gouvernement. Le Sicilien n'est point habitué à peser les moyens que les représentans du souverain apportent dans l'exercice de leurs fonctions, la volonté de faire le bien lui suffit; mais Caramanico avait non-seulement cette heureuse *volonté*, mais encore tous les *moyens* de la faire valoir avec succès. Un jeune avocat, nommé Cazelli, accompagna ce prince à Palerme en 1786, où il occupa la place de secrétaire-d'état. Quels que soient les reproches qui lui furent adressés sur sa conduite dans ce poste, reproches que l'on doit croire au moins très-exagérés, personne ne pourra disconvenir qu'on ne lui ait dû, en grande partie, la régénération des sciences et des arts en Sicile, et leurs progrès sous la gestion de son protecteur. Le prince Caramanico, à l'exemple de son prédécesseur le marquis de Caraciolo, se fit un devoir de distinguer les savans, et de rendre un hommage public aux sciences, en honorant de sa faveur ceux d'entr'eux qui les cultivaient avec le plus de succès. Son zèle ne se borna pas à de vaines démonstrations : plusieurs chaires se trouvaient vacantes à l'université de Palerme; il s'empressa non-seulement d'y nommer, mais il en créa encore de nouvelles; entr'autres celle de l'économie rurale, dignement occupée par

Paolo Palsamo, qu'il fit voyager en France et en Angleterre. Cette université lui doit un jardin botanique qui a coûté cinquante mille ducats, et qu'il établit sur un terrain où l'inquisition dressait autrefois ses bûchers. Ce fut à son invitation que le professeur Eliséo vint de Naples ouvrir un cours de physique expérimentale. Enfin, après avoir inutilement essayé d'attirer en Sicile, d'abord M. de Lagrange, puis Toaldo, il eut le bonheur de faire le choix le plus heureux dans la personne de l'astronome Piazzi, qui traça lui-même le plan de ce superbe observatoire, dont il nous a donné une description si satisfaisante dans son ouvrage, intitulé : *Giuseppe Piazzi della specula astronomica dei regii studii : di Palermo, tom. 2, in-fol. Palermo* 1792. — 1794. Je ne parlerai pas du théâtre d'anatomie, ni de plusieurs autres établissemens intéressans, à peine ébauchés, par ce zélé protecteur, de tout ce que les sciences et les arts offrent de grand et d'utile, et qui certainement eussent acquis, en peu de tems, un haut degré de perfection, si la mort ne l'eût enlevé au milieu de ses précieux travaux.

La propagation des lumières, parmi la classe inférieure du peuple, avait fait également l'objet de ses soins ; secondé par le respectable Giovani Agostino de Cosmi dans l'établissement des écoles normales, il eut encore, avant

de mourir, la douce consolation de se convaincre que ses soins n'avaient point été infructueux. La perte du prince Caramanico doit être à jamais un objet de regrets pour la Sicile. L'esprit qui l'animait s'éteignit avec lui; et ce superbe édifice, à peine commencé, s'écroula après sa mort.

La tourmente qui, à cette époque, agitait l'Europe entière, accéléra encore cette fâcheuse catastrophe.

Mais, sans s'arrêter à ces causes qui tenaient aux malheurs des tems, on demandera peut-être pourquoi la classe des savans en Sicile est si peu nombreuse, et pourquoi l'intérêt que lui porte la nation est, en général, si faible?

Cette question peut se faire à Naples aussi bien qu'à Palerme; le mal y vient de la même source, de la défectuosité du code pénal, et de la mauvaise organisation de l'ordre judiciaire, qui, ouvrant un vaste champ à la chicane, engendrent cette foule de gens de loi qui, abusant d'une des plus nobles fonctions de l'état, s'attachent aux fortunes particulières, et minent en détail la force publique. Le Sicilien naît avec l'esprit de chicane; un avocat est pour lui l'homme le plus important; aussi en compte-t-on, dans la seule ville de Palerme, y compris leur cortège de procureurs, notaires, clercs, scribes, etc. jusqu'à quatre mille. Leur profession ouvrant presque seule le chemin des

honneurs et de la fortune, il est assez naturel qu'on s'empresse d'y entrer, et la foule est d'autant plus grande, que le gouvernement n'ayant pas pour principe de donner la préférence à la noblesse dans la distribution des emplois, tout avocat a l'espoir de parvenir un jour aux places les plus importantes. Mais l'homme de loi, me dira-t-on, est par état homme de lettres? oui, par-tout ailleurs qu'en Sicile. L'avocat, dans ce pays, attache, par esprit de corps, un certain mépris à la culture des lettres; et si par hasard il cultive les muses, ce commerce est clandestin; il nuirait à sa réputation d'homme d'affaires si l'on venait à le savoir; l'opinion publique serait contre lui.

Mais quelles que soient les causes, tant générales que particulières, qui s'opposent en Sicile aux progrès des lumières, causes que nous n'avons pu qu'indiquer, on est néanmoins forcé de convenir que depuis 1790 jusqu'en 1803, cette isle nous offre une récolte littéraire assez abondante. Parmi ces productions, il en est sans doute que le bon goût doit vouer à l'oubli; mais une fleur cueillie sur un sol aride, ou au milieu des frimas, quoique pâle et débile, nous donne cependant un plaisir..... celui de la surprise; on est porté tout naturellement à en parler avec un certain intérêt.

Dans un pays où la censure est extrêmement sévère, on ne doit pas s'attendre à nous voir

nommer beaucoup d'ouvrages de théologie ; si nous en exceptons une traduction des *Preuves de la vérité du christianisme de Littleton*, une *Vie de J. C., tirée des quatre évangélistes*, et un ou deux autres ouvrages du même genre, le reste n'est qu'un amas d'écrits polémiques, arriérés d'un siècle. Par exemple : *Discorso contra gli Ebrei e gl' increduli sulla verità della resurrezione di Gesu Cristo.* — *L'Empietà della dottrina Ariana, conculcata e convinta nel glorioso martirio di S. Ermenegildo Re d'Andalusia.* Observez que ceci est une tragédie en cinq actes. Mais un ouvrage plus remarquable est celui d'un certain moine, nommé Gaetano Verga ; il a pour titre : *La gran dignità del santissimo Rosario ;* cette production monstrueuse, malgré les dévots blasphêmes dont elle fourmille, avait échappé à la sévérité de la censure ; ce furent les feuilles publiques qui, les premières, prononcèrent l'anathême contre son auteur. On nous permettra d'en donner une idée. Le diable se présente devant le tribunal du Sauveur, et se plaint amèrement que la Ste.-Vierge, par l'institution dù Rosaire, lui enlève journellement tant de bonnes ames qui lui arriveraient sans cela ; J. C. fait de suite, par l'entremise de l'ange Gabriel, sommer sa mère de comparaître, parce que, dit-il, il veut rigoureusement observer toutes les formalités. *Da una mano*, est-il

dit, *accetto l'accuse col* SCRIBANTUR PARTÉ CITATA ; *e dall' altra parte ordino, che fosse chiamata la Vergine da un portiere di sua divina ente ad* COMPARENDUM, etc. Les deux parties défendent leur cause; mais la plus lourde bêtise du moine, c'est qu'il fait plaider son diable avec tant d'adresse et de chaleur, qu'en donnant gain de cause à sa mère, J. C. peut être soupçonné de partialité. L'auteur ne connaît pas de mérite au-dessus de celui du Rosaire; sa vertu est universelle. L'ange Gabriel finit par mettre dans une balance toutes les bonnes actions des hommes, et dans l'autre le Saint-Rosaire : il les emporte toutes.

Il semblerait, d'après ce que nous avons dit, que la *Sicile* devrait abonder en bons ouvrages sur la jurisprudence ; il n'en est rien. Ce ne sont, la plupart, que des compilations : cet esprit de philosophie qui en généralise l'utilité, leur est absolument étranger ; il n'y a rien dans tout ce qui a paru, qui mérite d'être cité ; exceptons-en cependant l'introduction au droit public de la Sicile du docteur Rosario Gregorio, jurisconsulte aussi distingué par ses lumières que par sa saine philosophie.

L'établissement du premier théâtre d'anatomie, en Sicile, par Caramanico, prouve combien l'art de la médecine y avait encore fait peu de progrès ; il commence à y être cultivé avec plus de soin. La chimie surtout est de-

venue une étude favorite des Siciliens, et les écrits de M. Fourcroy y sont fort estimés. Quelques-uns des savans les plus distingués se sont adonnés à l'histoire naturelle du pays ; la famille Gioëni, à Catane, possède un cabinet intéressant, tant à cause de sa richesse, que par l'ordre et le goût qui y règnent. On en trouve encore, de plus ou moins considérables, dans les autres villes de la Sicile ; mais il faut aller à la recherche des propriétaires, parce qu'ils n'ont pas, comme ailleurs, l'usage de publier leurs observations. Tout le monde connaît le triste sort qu'ont eu les manuscrits du chanoine Recupero, ce précieux résultat d'observations faites, pendant une longue suite d'années, sur l'Etna ; mais cette perte est, en partie, réparée par les travaux de Francesco Ferrara, professeur à l'université de Catane, qui nous a donné dans son histoire générale de l'Etna (*Storia generale dell' Etna*) une description détaillée de cette montagne, l'histoire de ses explosions et un catalogue raisonné de ses productions. Cet ouvrage, surtout par l'importance et le grand nombre des observations géologiques, peut être regardé comme faisant une des parties les plus intéressantes des recherches sur l'histoire naturelle des volcans en général. On peut encore citer avec éloge l'ouvrage du docteur Vincenzo Rijolo, sur les sources minérales de la Sicile. (*Discorso storico analitico delle acque mi-*

nerali e termali di Sicilia. Palermo, 1794.)

Les mathématiques nous offrent une récolte plus abondante ; sans parler de plusieurs ouvrages élémentaires qui ont du mérite, il est hors de doute que les écrits du célèbre Piazzi feront époque dans l'histoire littéraire de la Sicile : nous n'en citerons pas les titres ; ils sont connus de toute l'Europe ; mais les pièces détachées qu'il a fait successivement insérer dans les Transactions philosophiques et autres feuilles périodiques qui s'impriment à Milan et à Modène, le sont moins. On sera bien aise de les connaître, les voici : *Corrispondenza italiana; Lettere sull' astronomia*. Son dernier ouvrage a pour titre : *Stellarum inerrantium positiones ;* incessamment il en fera paraître un autre : *Su i movimenti delle Fisse*. La physique a été également cultivée avec succès, depuis Caramancio : les Elémens de physique expérimentale d'Eliseo (*P. Eliseo physicæ experimentalis Elementa*) ; le Cours de physique expérimentale, par Cantarella (*J. Z. Cantarella physicæ experimentalis Cursus*) ; enfin, l'Introduction à la physique (*Introduzione alla fisica*) du célèbre abbé Seina, qui vient de paraître, en sont des preuves.

Mais les Siciliens sont bien loin d'avoir fait des progrès dans l'érudition. Il vient de paraître, il est vrai, une nouvelle édition des auteurs classiques anciens à l'usage de l'université de

Palerme ; mais ce n'est qu'une réimpression, souvent fautive, du texte. Nous ne parlerons pas de quelques traductions médiocres. L'Anacréon de Valguarnera est aussi peu traduit d'après l'original, que le Théocrite du comte de Gaetani. On doit regretter que le marquis de Natali, qui, dans sa traduction d'Homère, a su réunir toutes les beautés qui rendent celle de Cesarroti recommandable, et éviter ses défauts, se soit arrêté au quatrième chant de l'Iliade. Le charlatanisme de Vella n'a pas été tout-à-fait inutile à la Sicile; car il y a fait naître le goût de l'étude de la langue arabe. Morso, professeur des langues orientales à Palerme, a donné une édition des Fables de Lockmann, à laquelle il a joint une grammaire et un dictionnaire arabes. L'abbé Pasqualino a acquis des droits à la reconnaissance de la république des lettres par son vocabulaire (*Vocabolario siciliano etimologico italiano e latino*, 5 vol.) Les dictionnaires d'Escobar et de Borco rendaient cet ouvrage nécessaire, et s'il n'a pas toute la perfection que l'on desirerait, en songeant à cette multiplicité de dialectes différens, en observant que chaque ville de la Sicile en a un qui lui est particulier, on sera forcé de convenir que Pasqualino s'est cependant glorieusement acquitté de la tâche pénible qu'il s'était imposée. Son vocabulaire est non-seulement précieux pour la Sicile, mais la philologie en général doit même

y attacher une certaine importance; car, vu les rapports et les points de rapprochemens de ces divers dialectes avec les langues anciennes, il serait à desirer qu'un homme de lettres, qui ne se laisserait pas entraîner trop souvent, comme Pasqualino, à des recherches oiseuses sur l'étymologie des mots, se donnât la peine de l'épurer et de le perfectionner.

La Sicile n'a point encore produit d'ouvrages considérables sur la numismatique, si l'on en excepte les écrits du prince Torremuzza qui, le premier, a donné, à ses compatriotes, le goût des recherches de ce genre. Chaque ville possède, il est vrai, son médailler, lequel, malgré la grande exportation qui se fait, s'enrichit encore *journellement*; mais cette science n'est jusqu'ici, chez le Sicilien, que la passion d'entasser. Nous citerons, parmi les collections particulières, celle du baron d'Astuto, à Notó, et celle de la famille Biscari, à Catane. On attend toujours encore l'ouvrage que nous promet Calcagni, à Naples, sur la numismatographie de sa patrie. Les écrits du chevalier Saverio Landolina, qui auront principalement pour objet les fouilles qu'il a fait faire dans les environs de Syracuse, doivent paraître incessamment. De tous les savans siciliens, Landolina est peut-être *le* seul qui ait bien saisi l'esprit de l'antiquité: il l'a prouvé par ses commentaires sur Homère, Hésiode, Théocrite, et plusieurs autres anciens.

Le soin tout particulier que mettent les Italiens à recueillir l'histoire de leur pays, tient au caractère national; et si rarement on retrouve chez leurs historiens des traces de cet esprit philosophique qui guidait Machiavel et Guichardin, on se voit pourtant forcé de leur accorder, à cet égard, un rang distingué parmi les nations de l'Europe. Cependant leurs recherches présentent des détails trop minutieux; et tout en fournissant à l'historien futur de l'Italie de riches matériaux, ils rendront, par cette surabondance même, sa tâche infiniment pénible. On peut se faire une idée de cette richesse, en lisant le catalogue que nous en a donné le marquis de Villabianca : *Catalogo di tutti i parti litterati editi ed inediti intorno alla storia sicula Palermitana,* 1794. On reproche, peut-être avec raison, au célèbre historiographe Paolo di Blasi, dans son ouvrage, intitulé: *Storia cronologica de vice-rè, luogotenenti e presidenti del regno di Sicilia*, d'avoir plutôt écrit l'histoire des vice-rois que celle de la nation; mais il n'en est pas moins vrai qu'il a traité, avec succès, l'époque la plus difficile des annales de son pays. Rosario Gregorio jouit d'une réputation justement acquise. Sa *Bibliotheca scriptorum, qui res in Sicilia gestas sub Aragonum imperio retulere*, fait attendre avec impatience son histoire du gouvernement de la Sicile, qui doit paraître incessamment. Un

autre ouvrage précieux du même auteur : *Rerum Arabicaram quæ ad historiam siculam spectant ampla Collectio, arabice et latine*, 1790, *in-folio*, lui suscita dans Vela un antagoniste, qui n'eut cependant sur lui qu'un succès éphémère. Nous citerons encore ici, avec éloge, l'histoire de la poésie en Sicile, par Paolo d'Avolio : *Paolo d'Avolio, Saggio sovra lo stato presente della poesia in Sicilia, per servire alla Storia della litteratura nationale del secolo XVIII*, quoique l'on puisse lui reprocher de n'être pas toujours tout-à-fait impartial.

La statistique, si cultivée dans tout le reste de l'Europe, y est presqu'entièrement négligée. Emmanuel Sergio s'occupe d'un ouvrage sur le commerce de la Sicile ; mais il a donné à son plan une trop grande extension. Il est à craindre qu'il ne puisse l'achever.

Pour s'être moins livrés aux recherches abstraites de la métaphysique, les Siciliens n'en sont pas moins philosophes que leurs voisins du reste de l'Italie. Les littératures française et anglaise sont plus connues en Sicile que dans toute l'Italie méridionale ; il suffit de jeter un coup-d'œil dans les magasins de librairie de la rue de Cassero à Palerme, pour être convaincu que la littérature étrangère a un avantage décidé sur l'indigène. On y lit, dans l'original, les écrits des philosophes les plus estimés ; mais l'on n'a encore traduit qu'un ouvrage de Bonnet : *Con-*

templazione della natura con nuove note ed osservazioni dell. abb. Fr. Ferrara, et la logique de Locke.

Une chose remarquable, c'est que les journaux et autres ouvrages périodiques, qui ont paru jusqu'à présent en Sicile, et dont plusieurs sont, à juste titre, regrettés, n'aient jamais eu qu'une existence éphémère; tels sont les *Effemeridi enciclopediche; Saggio di Storia sicula; Giornale ecclesiastico di Sicilia; Notizie litterarie; Nuova raccolta degli autori Siciliani*, etc. etc. Par-tout on y reconnaît avec plaisir les traces d'une connaissance intime de la littérature étrangère; mérite précieux, et que l'on ne saurait accorder au reste de l'Italie. Les meilleurs ouvrages allemands, ceux de Campe entre autres, sont traduits dans le dialecte du pays.

Tout Sicilien, qui se pique d'un peu d'éducation, est poète; la poésie pastorale est leur genre favori. Mais la plupart de ces nourrissons du parnasse ont heureusement le bon esprit de ne vouloir briller que dans les cercles qu'ils fréquentent. Ils écrivent dans l'idiôme qui leur est particulier, de là il arrive très-souvent, que ce que l'on trouve charmant à Palerme, ne se comprend pas à Syracuse. Meli est leur modèle; ce poëte jouit de la plus grande réputation; la nouvelle édition de ses œuvres est attendue avec une impatience, dont on ne saurait se faire une idée. On sait déja par cœur

tout ce qu'elle contiendra. N'importe! C'est l'auteur à la mode; toute la nation, ses rivaux même lui ont décerné la couronne. Le comte César Gaetani, auteur d'un poëme, intitulé: *Piscagioni*, aurait peut-être pu aspirer à une réputation non moins brillante. La pêche du thon est un amusement pour lequel tous les habitans des côtes de Sicile sont passionnés; cette pêche est une espèce de fête nationale, qui dure plusieurs jours de suite; mais Gaetani s'est servi du dialecte toscan, qui n'est pas généralement connu en Sicile. Ses vers d'ailleurs n'ont point la naïve simplicité de ceux de Meli. Zanotti, Poli, Bondi ont également fait imprimer des recueils de poésies. Procapio a traduit la Mort d'Abel, de Gessner; mais tous ces ouvrages n'ont pas fait une grande sensation. La poésie dramatique est négligée en Sicile à un point qui ne se conçoit que lorsque l'on sait que l'art dramatique lui-même n'y a encore trouvé qu'un très-petit nombre de partisans. Les salles de spectacles sont communément vides, et ceux que le désœuvrement y conduit, ne savent très-souvent pas, en sortant, ce qu'ils viennent de voir jouer. La raison de cette tiédeur, de cette insouciance, sans exemple, chez un peuple civilisé, est que les Siciliens n'ont point encore, à proprement dit, de théâtre, ni de pièces nationales. On leur joue des pièces vénitiennes, en dialecte vénitien; tout s'oppose, en conséquence,

et la langue, et le caractère national, si différens de celui du vénitien, aux progrès de cet art en Sicile. On peut même dire, en général, que le goût des beaux-arts ne s'est point encore développé chez eux. Quoiqu'ils aient un Pietro Novelli, un Antonio Gaggino; quoique leurs églises soient riches en tableaux précieux dans plus d'un genre, le Sicilien n'est point artiste; il n'a encore ni peintre, ni statuaire, dont les noms méritent d'aller à la postérité. Ceux d'entr'eux que la nature gratifie d'un talent plus particulier, sont forcés de s'expatrier pour le faire valoir, s'il ne préfèrent de profaner leur art, et de végéter toute leur vie. Le peintre Velasquez de Palerme, est une preuve frappante de cette triste vérité; n'ayant pas voulu quitter son isle, son talent et sa fortune ne se sont point élevés au-dessus de la médiocrité. Mariano Rossi a été plus sage ou plus heureux. Il avait de bonne heure acquis une certaine réputation par quelques ouvrages dans la Villa-Borghèse. Il ne revint dans sa patrie que momentanément pour y peindre le dôme de la cathédrale de Palerme. C'est son plus grand ouvrage. Quoique ses figures manquent souvent de proportions, que son coloris trop jaune fatigue l'œil, l'ensemble et la composition n'en dénotent pas moins un homme de génie. Parmi les statuaires, nous n'en nommerons qu'un seul, et qui mérite à peine de l'être, Marabitti.

Un des plus beaux monumens de l'architecture moderne, l'église de St.-Laurent le Martyr, à Trapani, vient d'être achevé. C'est un ecclésiastique, Don Diego de Luca, qui en a conduit et dirigé la construction. L'Italie n'a peut-être pas, en ce genre, un monument d'un style plus simple et plus majestueux. B.

DE LA CONFORMITÉ

DES ANCIENNES LOIS

FRANÇAISES ET ANGLAISES.

L'ANGLOMANIE n'est pas un des symptômes les moins frappans de cette espèce de délire, qui semblait s'être emparé de la nation française, dans la dernière moitié du dix-huitième siècle. Lois, gouvernemens, modes, romans, histoires, il n'y avait de bon que ce qui existait au-delà de la Manche. Là était surtout l'asyle de la liberté ; le reste du monde gémissait dans l'esclavage. On allait en Angleterre, comme autrefois les philosophes grecs en Egypte ou dans l'Inde, pour trouver les sources de la sagesse, et apprendre à penser (1).

(1) On sait la réponse de Louis XV à un de ses courtisans, qui

Les esprits étaient tellement fascinés, qu'on en vint jusqu'à méconnaître la supériorité de la France dans les choses où elle était le plus incontestable ; et l'on vit la nation, qui possédait les chef-d'œuvres de Corneille, de Racine et de Voltaire, c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus parfait dans ce genre, accueillir avec enthousiasme les farces les plus dégoûtantes du théâtre anglais. A l'époque même où cet étrange engouement s'empara de nous, nous avions des écrivains en grand nombre, dont le mérite était avoué de toute l'Europe, et auxquels l'Angleterre n'avait rien à opposer.

Il est vrai que ce sont quelques-uns de ces écrivains qui ont beaucoup contribué à égarer en cela l'opinion. Que n'a pas dit Voltaire, pour exalter l'Angleterre aux dépens de sa propre patrie ! Montesquieu tourna toutes les têtes par ce chapitre de l'Esprit des lois, où il peignit d'imagination la constitution de l'Angleterre. Il étonna les Anglais eux-mêmes, qui ne s'étaient jamais doutés qu'il y eût dans cette constitution d'aussi belles choses que celles qu'il avait crû y apercevoir ; et c'est, sans doute, à raison de cela, qu'un de leurs auteurs l'appelle un écrivain des plus bisarres et des plus visionnaires (1).

---

prétendait avoir été à Londres pour apprendre à penser.... des chevaux, lui dit le monarque.

(1) *Most fantastical and whimsical*, Barrington. Observations sur les statuts postérieurs à la grande charte, p. 386.

Il faut convenir du moins qu'il a étrangement abusé de l'hyperbole, lorsque, dans la supposition que la constitution d'Angleterre était la même que celle que les Anglo-Saxons avaient apportée des forêts de la Germanie, il a dit que ce *beau système avait été trouvé dans les bois*. Je doute qu'on ait jamais trouvé dans les bois d'autre constitution que celle des voleurs de grand chemin. Mais plus on vante la constitution de l'Angleterre, moins elle peut être l'ouvrage d'un peuple sauvage, et dont la civilisation est encore dans l'enfance. Aussi, cette constitution ne remonte-t-elle pas aussi haut que Montesquieu a voulu nous le faire croire; elle est prise en entier des lois françaises, que les Normands, devenus Français, portèrent en Angleterre, quand les princes de leur nation en occupèrent le trône. Le parlement, la grande charte, les jugemens par pairs et par jurés, la loi *habeas corpus*, qu'on regarde comme les principaux boulevarts de la liberté anglaise, sont des institutions purement françaises. Je me propose de le démontrer; mais comme cela pourra paraître un paradoxe à bien des gens, il faut que je me hâte de l'appuyer d'une autorité grave.

Le chancelier d'Aguesseau, qui connaissait si bien notre ancien droit public, science déja fort décréditée de son tems, et qui paraît éteinte pour jamais, remarque en plusieurs en-

droits, « que les lois et les anciens usages de l'Angleterre ont tant de rapport avec les nôtres, que l'on peut citer sans crainte une loi d'Angleterre, pour prouver une ancienne coutume de la France (1). »

On objectera peut-être qu'en admettant cette conformité, il reste toujours à décider si ce sont les Français qui ont copié les lois anglaises, ou si les Anglais ont reçu les leurs des Français. Mais nous connaissons la cause qui a fait établir les lois françaises en Angleterre ; tandis qu'on n'en trouve aucune qui ait dû engager les Français à quitter leur lois, pour adopter celles des Anglais.

Ce n'est pas même seulement à l'époque de la conquête des Normands que les Anglais ont reçu de nous des leçons de savoir vivre ; la civilisation de leur pays a dû toujours être subordonnée à celle du nôtre.

La position géographique des deux contrées le veut ainsi. Les peuples, comme les individus, s'humanisent par les communications et les rapports qui s'établissent entr'eux. La contrée qu'occupe la France, tenant aux pays les plus peuplés et même les plus civilisés, chez les anciens comme chez les modernes, a dû avoir constamment des relations avec eux. Il n'en est pas de même de l'Angleterre isolée, en

(1) Tome III, pag. 677, et tome VI, pag. 27.

quelque sorte, dans son isle. Aussi la Grande-Bretagne était-elle regardée, chez les anciens, comme séparée du reste du monde (1); et chez les modernes, elle n'a commencé à figurer, dans le système politique de l'Europe, que lorsqu'après la conquête des Normands, ses souverains possédèrent des domaines sur le continent.

L'histoire justifie ces observations. Les Bretons furent toujours moins civilisés que les Gaulois, qui, à l'époque de la conquête de César, se trouvaient les maîtres de tous les ports méridionaux de la Grande-Bretagne; et autant qu'on peut parler avec quelqu'assurance sur les origines si obscures de ces deux peuples, il paraît que la Grande-Bretagne avait reçu des Gaules ses premiers habitans, et les institutions sous lesquelles ils vivaient; c'étaient celles des Druides. César semble dire, à la vérité, que de son tems, leur principale école se trouvait dans la Grande-Bretagne, et que c'était là qu'allaient étudier ceux qui voulaient avoir, de leur doctrine, une connaissance approfondie.

Je m'en repose sur l'érudition des membres de l'académie celtique, pour réparer le tort que cette assertion de César, qui n'est d'ailleurs qu'une simple opinion démentie par Pline et

---

(1) *Divisos toto orbe Britannos.*

par Tacite, peut faire à la prééminence des Gaules sur la Grande-Bretagne. Ils ont entrepris quelque chose de plus difficile, lorsque, malgré le témoignage presqu'unanime de l'antiquité, ils ont voulu laver les Druides du reproche qu'on leur fait, d'avoir immolé des victimes humaines. Il serait d'autant plus glorieux pour eux que cette accusation fût injuste, que seuls parmi les anciens, ils auraient su se garantir de cette coutume barbare. Les Romains eux-mêmes, qui en firent un prétexte de persécution contre les Druides, ne l'abandonnèrent que très-tard. Les combats des gladiateurs qui durèrent presqu'autant que leur empire, valaient bien les sacrifices humains : ils en étaient les restes.

Pour revenir aux Gaulois et aux Bretons, ils furent également soumis par les Romains, et le joug qu'on leur imposa devint, en quelque sorte, salutaire pour eux, puisqu'il mit un terme aux dissentions intestines qui les désolaient. Ils vécurent en paix sous une domination étrangère; et en conservant en partie leurs lois civiles, ils prirent les mœurs, les usages, les arts, et, jusqu'à un certain point, la langue de leurs vainqueurs. Mais la civilisation que les Romains avaient introduite dans les Gaules et dans la Grande-Bretagne, s'évanouit presqu'en entier, lorsqu'à la chûte de leur empire, ces contrées devinrent la proie des barbares qui

les envahirent. Les Anglo-Saxons qui s'emparèrent de la Grande-Bretagne, et les Francs qui restèrent maîtres des Gaules, avaient une origine commune. Les uns et les autres faisaient partie de la nation des Suèves la plus illustre de la Germanie, et que les Romains n'avaient jamais pu dompter.

L'on a soupçonné depuis longtems que Tacite, en traçant le tableau que nous avons encore des mœurs des Germains, n'avaient eu l'intention, en les peignant de couleurs si favorables, que de faire une censure indirecte de celles de son pays. Il n'est pas à présumer, en effet, que les vainqueurs des Gaules et de la Bretagne eussent dégénéré de ce qu'ils étaient au tems de Tacite. Ce ne sont plus ces peuples qui nous sont représentés avec des mœurs si douces, si simples et si austères.

Leur civilisation n'était guère plus avancée que celles des sauvages de l'Amérique. Leur férocité était extrême; leurs usages barbares et sanguinaires : ils ne connaissaient d'autre droit que celui du plus fort; et l'esprit d'indépendance et d'insubordination dont ils étaient possédés, les rendait incapables de tout gouvernement régulier. Il fallut bien du tems et des efforts pour les assujettir à quelques lois raisonnables. Cette heureuse révolution s'opéra plutôt chez les Francs que chez les Anglo-Saxons; et c'est alors qu'on vit s'établir une différence

dans les mœurs des deux nations, dont il est important de reconnaître la cause.

Les Francs étaient extrêmement inférieurs en nombre aux Gaulois ou Romains. Il paraît même que ce fut autant par la voie de la négociation et de la politique, que par la force des armes, que Clovis, le premier de leurs rois, réussit à se rendre maître des Gaules. Ils traitèrent le peuple vaincu ou soumis avec beaucoup de ménagement; ils lui laissèrent ses lois et ses usages; ils n'attentèrent que faiblement à ses propriétés, et ils ne se partagèrent guère entr'eux que les terres dépendant du domaine public.

Il arrive presque toujours, quand deux nations viennent à se mêler ensemble, que celle qui est la plus avancée en civilisation, quoique la plus faible, subjugue insensiblement par l'ascendant des lumières, celle qui l'a vaincue par la force. Les Francs embrassèrent la religion des Gaulois ou Romains, dès les premiers momens de leurs conquêtes. La forme extérieure de leur gouvernement fut celle que les Romains avaient établie. Tous les noms des dignités furent romains. Quoique les Francs eussent conservé leur langage tudesque, le changement, qui s'était opéré dans leurs mœurs et dans leurs habitudes, était si considérable que, quand ils voulurent rédiger par écrit leurs lois et leurs coutumes barbares, ils furent obligés de se servir de la langue latine.

Les choses se passèrent bien différemment dans la Grande-Bretagne. Ses habitans abandonnés par les Romains, dont l'empire, tombant de tous côtés, ne pouvait plus suffire à sa propre défense, livrés aux dévastations des Pictes, peuples sauvages d'Ecosse, n'eurent plus d'autre ressource que d'appeler les Saxons à leur secours; mais ils payèrent chèrement la protection qu'ils en reçurent. Ces libérateurs se changent bientôt en oppresseurs cruels. Les Bretons, révoltés de l'excès de leurs prétentions, s'arment en vain contr'eux; de nouvelles tribus de barbares viennent se joindre aux premières. On distingue parmi elles celle des Angles, qui donnent à la Grande-Bretagne le nom qu'elle porte encore. Les Bretons sont massacrés en grande partie; la plupart de ceux qui échappent au fer des vainqueurs, vont se réfugier dans les montagnes du pays de Galles, ou chercher un asyle dans cette partie des Gaules qu'on appelait Armoriques, et qui prit le nom de Bretagne de ses nouveaux habitans. Le petit nombre de Bretons, qui consent à subir le joug des Anglo-Saxons, est réduit en un état pareil à l'esclavage.

Les Anglo-Saxons, maîtres absolus de la Grande-Bretagne, se la divisent entr'eux. Chaque horde forme un royaume séparé. On en compte jusqu'à sept dans cette étroite enceinte (1).

(1) C'est ce qu'on appelle l'heptarchie, qui subsista jusqu'en 827, que le roi Egbert réunit les sept royaumes en un seul.

Les Saxons ne prirent point, comme les Francs dans les Gaules, quelque chose de la politesse du peuple vaincu. La férocité germanique se maintint parmi eux dans toute sa nudité. Ils conservèrent en entier leurs usages et leur religion sanguinaires. Leur langue barbare, comme eux, devint la dominante; ils changèrent jusqu'au nom des villes. Les traces de la civilisation romaine disparurent entièrement.

La plupart des auteurs anglais, qui ont écrit après la conquête des Normands, conviennent de ce que nous venons de dire sur les mœurs des Anglo-Saxons; mais il leur répugne tellement de reconnaître qu'ils doivent, à un peuple devenu Français, les institutions dont leur pays se glorifie le plus, que quelques-uns s'efforcent d'en trouver la source dans ce qu'ils appellent la constitution saxonne. L'essentiel serait d'expliquer en quoi consistait cette constitution. Hume convient de bonne foi qu'il n'en sait rien.

Une constitution, qui règle et balance les pouvoirs dans un état, de telle manière qu'elle empêche les abus de l'autorité et qu'elle réprime les efforts de la licence, est, sans contredit, le chef-d'œuvre de la civilisation humaine. Mais elle ne saurait exister dans l'enfance de la société, où tout est encore en confusion, et où rien n'a une assiette fixe. La constitution d'un état n'est jamais que le produit du tems,

qui met insensiblement chaque chose à sa place, et l'y maintient par l'effet de l'habitude.

Des hordes de conquérans féroces, tels que les Anglo-Saxons, dont la force faisait toute la gloire, ne pouvaient avoir de constitution. L'esprit d'indépendance et d'insubordination qui les caractérisait, est précisément l'opposé de la vraie liberté, avec laquelle on l'a confondu si souvent, et qui ne saurait exister que sous la garantie des lois.

Hume lui-même, tout judicieux qu'il est, ne s'est point préservé de cette erreur. Entraîné par l'opinion si longtems accréditée, que les Anglais sont le peuple le plus libre de la terre, il prétend qu'ils n'ont eu cet avantage que pour avoir conservé sans altération le dépôt précieux et le trésor inestimable de cette liberté, que leurs ancêtres avaient apportés de la Germanie. Il est pourtant obligé de convenir ensuite, que le corps du peuple était moins libre sous les Anglo-Saxons, que sous les gouvernemens où l'exécution des lois est plus sévère, et où les sujets sont plus strictement dans la dépendance du magistrat. L'on voit par-là le cas que l'on doit faire de cette liberté si vantée des Anglo-Saxons.

Relégués dans leur isle, et inconnus au reste du monde comme les anciens Bretons, ils croupissaient dans la barbarie et l'ignorance la plus grossière. Le premier trait de lumière qui

les éclaira dans cette nuit profonde, vint du côté de la France. Ethelbert, roi de Kent, avait épousé Berthe, fille unique de Caribert, roi de Paris. Cette princesse inspira à son mari le desir d'embrasser le christianisme. C'était toujours par-là que ces barbares commençaient quand ils voulaient faire quelques pas vers la civilisation. Ce mariage et cette conversion, suivant un ancien auteur anglais (1), établirent entre les sujets d'Ethelbert, les Français et les Italiens une correspondance, qui tira les Saxons de la barbarie où ils avaient été ensevelis jusqu'alors (2).

Mais en devenant un peu plus polis, les Anglo-Saxons n'en devinrent guère plus heureux. Les roitelets qui se divisaient leur pays, se touchaient de trop près pour n'avoir pas de fréquens démêlés entr'eux. Leur histoire n'offre qu'une scène continuelle de carnage et de dévastations. Les princes qui éprouvaient des revers étaient souvent dépouillés de leur couronne, et obligés d'aller chercher un asyle sur le continent. Ils se retiraient à Rome ou en France ; et quand, par des vicissitudes nouvelles, ils recouvraient ce qu'ils avaient perdu, ils faisaient

(1) Guillaume de Malmesbury.

(2) Quand le pape St. Grégoire envoya des missionnaires aux Anglo-Saxons, il leur recommanda de prendre des interprètes parmi les Francs, dont la langue était à-peu-près la même que la leur. *Beda, lib. I, c.* 23.

tourner à l'avantage de leurs sujets les lumières qu'ils avaient récueillies pendant leur exil.

Egbert, sous lequel se termina l'heptarchie, et qui réunit, vers l'an 827, en un seul royaume les sept, entre lesquels l'Angleterre était partagée, avait beaucoup profité pendant le séjour qu'il fit à la cour de Charlemagne. En servant dans les armées de ce prince, il acquit ce mérite supérieur qui, dans la suite, le fit régner avec quelqu'éclat. Familiarisé avec les mœurs françaises, dit l'ancien auteur anglais que j'ai indiqué plus haut, il porta dans son pays les vrais trésors de cette nation, la plus célèbre de l'Occident par sa valeur et par son urbanité, et il apprit d'elle à polir la rudesse du génie saxon.

L'influence de la civilité française se fit encore reconnaître en Angleterre dans la personne du roi Alfréd, le plus célèbre, sans contredit, de la ligne saxonne. Ce prince avait reçu sa première éducation à Rome ; mais elle fut perfectionnée par des maîtres français, qui l'instruisirent dans toutes les parties des belles-lettres. Les Anglais ont voulu le comparer à Charlemagne ; mais il y a entr'eux la même différence qu'entre l'étendue de leurs états. Charlemagne, maître alors des nations les plus civilisées de l'Europe, et digne sous tous les rapports de leur commander, ne ressemble guère au roi d'un petit pays, qui fut forcé de passer une partie de sa vie en aventurier, et

d'employer l'autre à se défendre du joug, que les Danois lui avaient imposé.

Alfred eut cependant quelque chose de la valeur de Charlemagne ; il partagea son amour pour les lettres et pour les sciences ; et il eut la gloire de les protéger dans un tems et dans un pays, où tout semblait se réunir pour les proscrire.

Il est aussi compté parmi les législateurs de l'Angleterre ; mais le code qu'on lui attribue, et qui n'existe plus, est peut-être aussi chimérique que celui que des écrivains français ont voulu donner à Charlemagne. Comme ce prince, Alfred fit plusieurs règlemens particuliers, pour redonner à la justice la vigueur que les malheurs passés lui avaient fait perdre, et pour établir une police exacte dans ses états. La conformité qu'on a remarquée entre quelques-uns de ses règlemens et ceux qu'on trouve dans les capitulaires, prouve assez qu'il les avait pris pour modèle.

La plupart des auteurs anglais ont cru qu'Alfred avait établi la division, si connue de l'Angleterre, en comtés, centaines et dixaines. Un chef, placé à la tête de chacune de ces divisions, y maintenait le bon ordre, et répondait des délits qui s'y commettaient ; mais cette institution est plus ancienne qu'Alfred ; il ne fit que la rétablir. Elle est tellement d'origine germanique, qu'on la retrouve chez les Francs ;

et il en est souvent parlé dans les capitulaires; mais il n'y est question que des comtés et des centaines. La sous-division par dixaines n'était pas reçue chez les Francs; et c'est encore une nouvelle preuve qu'ils étaient plus avancés en civilisation que les Anglo-Saxons, puisque, pour les tenir en paix, on n'avait pas besoin d'une surveillance si rigoureuse; car, comme le remarque très-bien Hume, ces règlemens de police, très-gênans pour la liberté, ne sont nécessaires que pour contenir des peuples effrénés et indociles, sous l'autorité des lois.

Après Alfred, le seul roi Saxon qui mérite qu'on fasse quelque mention de lui, est Edgard. Il se défendit assez bien contre les Danois, au moyen d'une escadre qu'il avait fait construire pour la défense de son isle; et c'est depuis ce tems-là, dit le chevalier Temple, avec une naïveté fort plaisante, que la couronne d'Angleterre prétend à l'empire de la mer (1). Il faut convenir que c'est là une grande prétention établie sur un fondement bien léger : car pour avoir construit quelques barques à l'effet de se garantir des invasions dont il était sans cesse menacé par les Danois, Edgard ne pouvait être devenu le dominateur du vaste empire des mers. Si c'était là un titre pour aspirer à cet empire, il aurait bien plutôt appartenu aux

(1) Introduct. à l'Histoire d'Angleterre.

successeurs de Charlemagne, qui avait eu des flottes si considérables sur l'Océan comme sur la Méditerranée.

La réflexion du chevalier Temple est d'autant plus ridicule, que les flottes d'Edgard n'empêchèrent pas qu'après lui, les Danois ne continuassent en Angleterre leurs incursions accoutumées. Ils en devinrent même, pour un tems, les maîtres absolus. Edouard, qu'on appelle le Confesseur, fut longtems exclu par eux du trône auquel sa naissance l'appelait. Réfugié à la cour des ducs de Normandie, il y prit, comme avaient déja fait quelques-uns de ses prédécesseurs, l'habitude des mœurs françaises, qu'il porta ensuite en Angleterre. Il commença dans les lois et les usages de ce pays une révolution, que la conquête des Normands ne fit que développer et qu'affermir.

On voit par ce précis quelle fut l'influence de la civilisation française sur celle de l'Angleterre, sous les deux premières races de nos rois. Elle fut bien plus grande encore sous la troisième. Mais avant de montrer jusqu'à quel point elle s'étendit, il faut dire auparavant quel était alors l'état de la législation des Français; quelles étaient leurs mœurs et leurs usages; comment leur langue s'était formée; comment surtout ces hommes du Nord, qui avaient porté le ravage et la désolation dans tant de parties de la France, en prirent si rapidement les

mœurs, lorsqu'ils se furent établis dans son sein; et en devinrent, en quelque sorte, un des plus beaux ornemens, après en avoir été si longtems la terreur et le fléau.

Mais la matière est si abondante, et cet article déja si long, qu'il faut nécessairement la réserver pour un autre.

BERNARDI.

SUR LA

TRAGÉDIE DES TEMPLIERS

DE M. RAYNOUARD.

On peut distinguer deux intentions dans la composition d'un ouvrage dramatique. On peut le destiner à être joué ou à être lu. La plupart des tragiques allemands semblent n'écrire que dans ce dernier but, qui fut aussi le seul que Voltaire se proposa dans ses dernières tragédies, si nous en exceptons Irène. Au contraire, les auteurs allemands qui écrivent le drame en prose, n'aspirent qu'à être joués, et nous en dirons autant de ceux qui travaillent en France pour les théâtres des boulevarts, et même pour quelques autres. Mais quoique ces

fussent coupables. Laissons donc les amis des Jésuites, en France, persécuter la mémoire d'un ordre dont le sort ressembla si fort au leur, tandis que les ennemis des Jésuites, en Allemagne, les font descendre de ce même ordre : laissons les uns prouver que les Francmaçons ont succédé aux Templiers, tandis que les autres affilient ces mêmes Franc-maçons aux Jésuites. Ces déclamations, ces hypothèses enfantées de part et d'autre, par l'esprit de parti, ne méritent pas l'attention des hommes raisonnables. Nous n'en aurions même pas fait mention, si M. Raynouard ne s'était cru lui-même obligé d'établir, dans un *Précis historique*, imprimé avec sa tragédie, l'innocence des Templiers. Ce n'est point ici le lieu d'apprécier la valeur et la solidité de ce plaidoyer. Nous nous bornerons à transcrire le passage du célèbre Arnauld, que M. Raynouard a cité dans sa dernière note. « Il n'y a presque personne (écrivait ce savant docteur) qui ne croie maintenant que les Templiers avaient été faussement accusés de faire faire des impiétés, des idolâtries et des impuretés à tous les chevaliers qu'ils recevaient dans leur ordre, quoique ceux qui les ont condamnés l'aient pu faire de bonne foi, parce qu'il y en eut plus de deux cents qui l'avouaient, et à qui on donnait grace à cause de cet aveu; mais parce qu'il y en eut aussi, quoique moins en nombre, qui

aimèrent mieux être brûlés que d'avoir leur pardon, en reconnaissant ce qu'ils disaient être faux, le BON SENS a fait juger que dix hommes qui meurent, pouvant ne pas mourir en avouant les crimes dont on les accuse, sont plus croyables que cent qui les avouent, et qui, par cet aveu, rachètent leur vie. » (*Apologie pour les Catholiques* 1681, t. 1 p. 360.)

A moins d'être de bien mauvaise foi, ou d'ignorer quels sont les devoirs et les droits d'un poète tragique, on ne peut lui disputer celui d'avoir admis, dans une tragédie, une opinion qu'un théologien aussi recommandable regardait comme démontrée par le BON SENS.

Quant au reproche qu'on a fait à M. Raynouard d'avoir voulu rendre Philippe-le-Bel odieux, il est inutile de nous y arrêter. Lorsque nous examinerons les défauts de sa tragédie, nous verrons, au contraire, qu'ils viennent en grande partie de ce qu'il a voulu ménager la mémoire de ce roi.

Mais avant de commencer cet examen, exposons d'abord la marche de cet ouvrage sur lequel on a tant disputé et qu'on a si vivement applaudi. La scène se passe dans une des salles du palais du Temple. Au lever de la toile, Enguerrand de Marigni, premier ministre, et Guillaume de Nogaret, chancelier, s'entretiennent du grand évènement qui doit se passer dans cette journée; on apprend que le pape a promis

au roi la destruction de l'ordre des Templiers, que s'ils résistent, ils seront jugés par l'inquisiteur. Le grand-maître paraît, accompagné d'un seul chevalier. Nogaret lui annonce l'abolition de son ordre; le grand-maître veut s'en expliquer avec le roi: Nogaret le lui défend; mais Jacques de Molay le brave, et sort pour aller trouver Philippe. Les deux ministres reprennent leur entretien, et rappellent les torts des Templiers envers l'état ou envers eux-mêmes. Marigni surtout se plaint que les Templiers aient empêché le roi d'accorder à son fils la main d'Adélaïde, princesse de Béarn. Ils sont interrompus par Philippe, qui entre avec une suite assez nombreuse, dont fait partie le jeune Marigni nouvellement arrivé de la Terre-Sainte, où son désespoir amoureux l'avait entraîné. C'est à lui que Philippe s'adresse pour savoir quelle était la conduite des chevaliers en Palestine. Le jeune homme rend le témoignagne le plus éclatant à leur valeur et à leur vertu. Philippe n'en croit pas moins les Templiers coupables. Il recommande cependant à ses ministres de prendre soin, en le vengeant, qu'on ne puisse accuser sa mémoire; et pour prouver que sa gloire mérite en effet de n'être pas ternie, il expose, dans un assez long discours, les principaux évènemens de son règne. C'est par-là que le premier acte finit.

Dans l'entr'acte, Marigni fils a revu cette Adé-

laide, dont le roi lui avait refusé la main avant son voyage en Palestine, et qu'il lui permet à présent d'épouser. Il arrive au commencement du second acte mandé par la reine, qui veut sans doute lui annoncer son bonheur ; mais hélas ! *son hymen désormais est un crime*, et il n'a point osé révéler à Adélaïde ce fatal secret. La reine vient en effet assurer à Marigni la main d'Adélaïde, et lui remettre le gouvernement de son royaume de Navarre qu'elle a maintenu indépendant de la France, en épousant Philippe-le-Bel. Marigni refuse ces deux faveurs : la reine insiste pour en savoir la raison..... Marigni est obligé alors d'avouer à la reine que, pendant son séjour en Palestine, son désespoir et son admiration pour les Templiers l'ont engagé à entrer dans cet ordre, et qu'il s'y est lié par des vœux irrévocables. Il raconte cependant que, dans un combat contre les infidèles, tous les chevaliers témoins de ses engagemens ayant péri, et les registres où ils étaient inscrits ayant été brûlés, il eut la faiblesse de se croire libre, et d'aspirer encore à l'hymen d'Adélaïde, qui lui conservait son amour. C'est dans cet espoir qu'il est revenu en France; mais y trouvant les Templiers proscrits :

Un généreux remords à ranimé son zèle ;

il veut être fidèle à ses frères dans le malheur, et il ne demande plus qu'à partager leur sort. La

reine alors se désiste ; mais c'est pour exiger une autre preuve du dévouement de Marigni. Elle protège les Templiers ; ils doivent être arrêtés le jour même. Marigni père a demandé cette commission pour son fils, et la reine veut qu'il s'en charge, afin de veiller sur leur sort, et d'empêcher qu'ils ne tombent en des mains ennemies. Il refuse d'abord ; mais il se rend enfin, et la reine le quitte. Bientôt son père vient lui porter l'ordre du roi. Ce prince paraît lui-même avec le chancelier. La scène suivante n'est employée qu'à des déclamations des ministres contre les Templiers, déclamations que Philippe appuie. On annonce que le connétable demande à parler au monarque. Marigni emmène son fils ; le connétable s'avance, et plaide la cause de Jacques de Molay. Marigni revient annoncer que son fils arrêtera les coupables, et qu'on peut les livrer à l'inquisiteur. Le connétable récuse son tribunal ; le roi en soutient la compétence, et sort. L'acte finit par une scène où le connétable brave le ministre et le chancelier.

Le troisième acte, bien plus intéressant et plus dramatique que les deux premiers, ne demandera point une analyse aussi longue. Dans la première scène, le grand-maître apprend à ses chevaliers quel est le sort qu'ils doivent craindre : une mort honteuse sur un échafaud ; il les exhorte à s'y résigner, à renoncer à tout

projet de révolte, et il obtient d'eux ce sacrifice. Dans la seconde scène, le jeune Marigni vient les arrêter, et tous, à l'exemple du grand-maître, lui remettent leurs épées. Il s'attendrit sur leur sort, et leur promet son secours. Le grand-maître lui demande son nom; Marigni le prononce. Jacques de Molay témoigne de la surprise; mais il se remet. Cependant il déploie ensuite un si grand courage; il prononce si énergiquement l'anathême du déshonneur contre tout Templier qui ne périra pas avec ses frères, que Marigni ne balance plus à se découvrir; il avoue qu'il est Templier... Là se trouve ce mot du grand-maître, *je le savais*, qu'on a si fort applaudi, et sur lequel nous reviendrons. Le grand-maître rend alors à Marigni son secret, en son nom et au nom de tous les chevaliers, et l'exhorte à vivre pour défendre la gloire de l'ordre. Il se dévoue lui-même pour l'ordre entier, et prie Dieu de l'accepter pour seule victime. C'est dans ce moment que le ministre arrive, impatient des retards de son fils. Il ordonne aux soldats d'emmener les Templiers: le jeune Marigni veut les suivre; le grand-maître lui commande de rester auprès de son père, et il obéit. L'acte a encore deux scènes: dans l'une, Marigni fils découvre son secret à son père, qui le conjure en vain de fuir et de se dérober à la mort qui menace tous les

Templiers ; dans l'autre, le chancelier annonce au ministre que la reine prend hautement la défense des Templiers, et que l'inquisiteur les mande l'un et l'autre. Ils sortent ensemble : Marigni fils, demeuré seul, déclare de nouveau qu'il sera fidèle à la vertu.

La reine et le connétable ouvrent le quatrième acte. Nous apprenons que l'inquisiteur instruit le procès des Templiers, et que le connétable a obtenu du roi qu'il entendrait le grand-maître. La reine promet de parler elle-même à l'inquisiteur ; le connétable, de solliciter les autres juges ; il se retire en voyant paraître le roi. La scène suivante, entre Philippe et la reine, est plus importante. La reine se plaint à son époux du secret qu'il a gardé envers elle sur le sort qu'il préparait aux Templiers, de la procédure qu'on leur fait subir, de la torture à laquelle ils sont soumis ; elle demande un tribunal moins prévenu et plus équitable. Philippe répond, qu'il importait à la sûreté de l'état d'arrêter les Templiers, et surtout le grand-maître ; qu'ils l'ont trahi en lui désobéissant ; que les accusations portées contr'eux ne pouvaient être jugées que par l'inquisiteur. Mais le roi est loin de desirer leur mort ou leur déshonneur. En les accusant, il s'est réservé le droit de faire grace ; ils l'obtiendront par leurs regrets ; il attend le grand-maître pour accueillir sa justification avec joie, ou son re-

pentir avec clémence. On amène Jacques de Molay, et la reine se retire.

Le grand-maître se justifie d'abord d'avoir formé des desseins contre le trône, en citant le dévouement que lui-même et ses chevaliers ont montré pour le roi dans les combats. Philippe répond que les Templiers n'ont pas fait plus que les autres guerriers français; il leur reproche une ambition cachée, et rappelle les accusations d'impiété intentées contr'eux. Le grand-maître indigné interrompt le monarque, et oppose aux traits de la calomnie, la conduite de ses chevaliers qui sont morts en si grand nombre, martyrs de la foi qu'on les accuse d'outrager. Philippe annonce à Jacques de Molay l'aveu de ses complices. Le grand-maître s'étonne; le roi donne un ordre à un officier, et bientôt on amène Laigneville; mais ce chevalier, en convenant qu'il a fait des aveux, s'en accuse comme d'une lâcheté, et les rétracte; la torture seule les lui avait arrachés; son exemple en avait entraîné d'autres; mais au seul nom du grand-maître, prononcé par un chevalier, tous ont repris leur courage, tous ont demandé la mort pour expier leur faute. Le grand-maître pardonne à Laigneville, et annonce au roi qu'il est prêt à mourir. Philippe lui ordonne de sortir de sa présence.

Dans le monologue qui suit, le roi réfléchit aux dangers dont l'entoure l'existence d'un

ordre dont les membres courent à la mort à la voix du grand-maître; il croit qu'ils seraient prêts à commettre tous les crimes qu'il plairait à ce chef de leur ordonner, et qu'ils n'épargneraient pas les rois sur le trône. Dans ce moment le chancelier lui annonce qu'on vient d'arrêter le jeune Marigni, Templier caché, qui peut-être était placé auprès du roi pour seconder les desseins du grand-maître. Le chancelier, en accusant le fils, rend pourtant justice au zèle du père. Celui-ci arrive à son tour, et recommande son fils à la clémence du monarque. Le roi sort pour interroger encore l'inquisiteur.

Au commencement du cinquième acte, le jeune Marigni paraît avec les autres Templiers, à l'exception du grand-maître. Il cherche à leur donner de l'espérance dans la protection de la reine, dans la défense du grand-maître qui a protesté devant les juges de l'innocence de son ordre. Jacques de Molay s'avance; mais c'est la mort qu'il vient annoncer. Il exhorte ses frères à la souffrir avec courage, et se met en marche avec eux. Le connétable les arrête; il leur apprend que le roi s'approche, qu'il veut faire grace, et qu'il exige seulement que le grand-maître la demande au nom de tous. Philippe entre en effet sur les pas du connétable; mais ses offres ne peuvent émouvoir Jacques de Molay; ce n'est pas la vie qu'il demande, c'est l'honneur; et il croit le

perdre s'il demande grace pour des crimes qu'il n'a pas commis. Pendant ce débat, le connétable sort pour aller chercher la reine. Le roi s'adresse au jeune Marigni, qui demeure inflexible comme le grand-maître. Philippe ordonne aux Templiers de se retirer ; mais voyant paraître la reine, il fait rester le grand-maître pour tenter sur lui un dernier effort. Il lui parle avec bonté de leur ancienne amitié ; touché de cette condescendance, Jacques de Molay avoue qu'il a encore quelque chose à dire : Philippe lui ordonne de parler ; et le grand-maître lui dit qu'il lui pardonne..... mais qu'il prévoit que le ciel le vengera. Le roi est révolté de cette hauteur, et le laisse marcher au supplice.

La reine, seule avec son époux, se montre troublée de la prédiction du grand-maître ; elle invoque de nouveau la clémence et la justice du roi ; elle demande un sursis et l'obtient. Un officier est dépêché pour en porter la nouvelle ; mais à peine est-il sorti que le connétable arrive. Témoin de la mort glorieuse des Templiers, il en fait un récit vraiment sublime. La reine en est accablée ; le roi commence à soupçonner que les Templiers pouvaient être innocens ; mais s'il a commis une erreur funeste, il prie Dieu d'épargner son peuple et son trône, et de ne punir que lui.

Telle est la marche de cette tragédie, où

l'on remarque déja sans doute une chose assez neuve, c'est que les passions n'y sont pour rien. On peut croire, il est vrai, que le ministre Marigni fait entrer ses petites vengeances pour quelque chose dans son acharnement contre les Templiers; mais ce rôle est très-subalterne. Nogaret semble n'agir que pour le bien de l'état. Philippe, qui tient entre ses mains le sort des Templiers, n'est animé contre eux ni par la haine, ni par la vengeance; il veut mettre sa couronne en sûreté; il veut maintenir la pureté de la foi; mais il est toujours prêt à faire grace.

D'un autre côté, le grand-maître ne montre aucune ambition, aucune animosité; il ne demande que la justification de son ordre, qu'il consent même à voir aboli; il repousse toute idée de résistance, et ne déploie qu'un courage passif. Il marche au martyre, et y fait marcher ses chevaliers, bien plus résignés, bien plus soumis que Polyeucte.

Quant au jeune Marigni, il a été amoureux sans doute, mais il ne donne à sa passion qu'un monologue de huit à dix vers, et nous n'en voyons plus de trace dans tout le reste de la pièce. Certes, c'est déja une assez grande singularité qu'une tragédie qui se soutient pendant cinq actes sans le secours des passions, et par le seul ressort de l'admiration réputé si froid et si stérile.

En effet, quelque opinion qu'on ait pu prendre de cette tragédie, quelques défauts qu'on ait pu y remarquer, on ne pourra du moins nier l'impression qu'elle a faite sur le public, impression qui se renouvelle à la lecture. On ne cesse pas un moment de prendre part aux intérêts qui s'y agitent. Les femmes n'y versent pas des torrens de pleurs, comme à Zaïre et à Tancrède; mais il n'est point d'homme qui ne sente rouler dans ses yeux quelques-unes de ces larmes généreuses que produisent l'héroïsme et la magnanimité. Enfin, l'ame s'élève à ce spectacle, et il semble qu'on en sorte plus affermi contre les caprices du destin.

Au reste, nous ne sommes pas les premiers à faire cette observation, qu'il n'y a point de passions dans la tragédie de M. Raynouard. Cette singularité qui fait notre étonnement, a fourni au contraire, le sujet d'un reproche à la plupart des critiques. A ce reproche, on en a ajouté beaucoup d'autres. On s'est plaint qu'il n'y avait point d'action, point de mouvement dans sa pièce; que le sujet même était exposé si vaguement, qu'à peine au premier acte savait-on de quoi il s'agissait, et dans quelle situation les Templiers se trouvaient. On a dit encore qu'il n'y a que deux rôles dans la pièce, le grand-maître et le jeune Marigni; et surtout, on a répété que cet ouvrage n'était point une véritable tragédie; qu'on n'y découvrait aucune connaissance du

théâtre; et que les seuls ressorts tragiques qu'avait inventés l'auteur, il les avait brisés lui-même sans avoir su s'en servir.

Presque tous ces défauts sont réels, et il n'était pas mal-aisé de les apercevoir : l'important selon nous, serait de distinguer ceux qui pourraient fort bien être inséparables du sujet, et ceux qu'on doit mettre sur le compte du poète; d'examiner si, dans la manière dont il a conçu son ouvrage, quelques-uns de ces défauts n'étaient pas nécessaires pour produire le genre de beautés qu'on ne peut lui refuser; de faire ressortir ces beautés assez nouvelles, et d'expliquer enfin comment l'ouvrage a pu remplir son but, malgré tant de torts si graves et si réels aux yeux de tous ceux qui ne considèrent la tragédie que sous un seul point de vue. Nous nous occuperons de cet examen dans un autre morceau.

CH. VC.

SUR LA

LITTÉRATURE MODERNE DES ESPAGNOLS.

PREMIER ESSAI.

On n'a hors d'Espagne, que des idées très-imparfaites sur l'état actuel de la littérature dans ce pays. On n'a pas tout-à-fait oublié qu'elle a eu son époque de splendeur, qu'elle a été la source où quelques autres nations ont été puiser; et les noms de *Cervantes*, de *Mariana*, de *Solis*, de *Mendoza*, de *Calderon*, de *Lope-de-Vega*, de *Quevedo*, de *Garcilasso*, et quelques autres, peut-être, sont prononcés avec une sorte de vénération en deçà des Pyrénées. Mais combien d'autres noms d'espagnols, qui ont honoré les sciences ou les belles-lettres, sont ignorés du reste de l'Europe! Nous n'en présenterons pas ici la stérile nomenclature; nous nous bornerons à nommer plusieurs de ses écrivains modernes, et à prouver, par quelques citations, qu'ils ne devraient pas être condamnés à n'avoir que leurs compatriotes pour appréciateurs.

Ce n'est pas qu'aveuglés par notre affection pour cette nation estimable sous tant de rapports, nous voulions prétendre que sa littérature moderne puisse rivaliser avec celles de France et d'Angleterre, ni même avec celles de l'Allemagne et de l'Italie. Les Espagnols eux-mêmes n'ont pas cette prétention. Ils conviendront qu'ils n'ont encore personne à opposer ni à Pope, ni à Voltaire, ni à Wieland, ni à Alfieri. Trop d'obstacles contrarient encore le développement complet de leurs facultés. Mais on serait injuste à leur égard, si on soutenait que le feu du génie, qui anima leurs ancêtres dans plus d'un genre, est entièrement éteint chez eux ; on le serait même si l'on niait que, dans ces derniers tems, ils aient fait des progrès marqués vers ce goût, sans lequel il est convenu qu'il n'y a pas de bons écrivains ; ce goût qui manque presque toujours à celles même de leurs anciennes productions qu'ils admirent le plus ; ce goût qui suppose une civilisation très-raffinée, non-seulement dans les auteurs, mais encore dans les lecteurs, aux caprices desquels ceux-ci par-tout sacrifient trop souvent. Déja le siècle qui vient de finir a été témoin de quelques-uns de leurs essais assez heureux dans cette carrière presque nouvelle pour eux. Ils ont commencé à traduire quelques-unes des bonnes pièces de théâtre de France et d'Italie, et quoiqu'elles s'éloignent beaucoup du ton qui domine dans les leurs

depuis plus de deux siècles, elles ont été accueillies.

Un des membres de leur académie de la langue, *Don Augustin Montiano*, avait précédemment basardé deux tragédies régulières : l'une *Virginia*, l'autre *Ataulfo*; mais il avait plus de sens que de génie, plus de correction que de verve. Ses ouvrages ne lui ont pas survécu. Plus récemment, Moratin le père (nous parlerons plus bas du fils) donna une tragédie du même genre, intitulée *Hormesinda*. On y admira, avec raison, des morceaux pleins de force, de brillantes tirades; mais il faut plus que cela pour faire une bonne pièce, même en Espagne. Celle-ci ne manque pas d'action; mais elle a peu d'intérêt. Or, sans un grand intérêt, point de succès durable. Le premier théâtre de l'Europe nous offrira peut-être bientôt une nouvelle preuve de cette vérité. *Hormesinda* ne se joue plus. Le même Moratin a donné encore un *Guzman el Bueno*, sujet héroïque tiré de l'histoire d'Espagne : même mérite, même défauts, même résultats. *Guzman el Bueno* a eu le sort de sa sœur. A peu près vers ce tems, un professeur de rhétorique, M. Ayala, eut une idée plus heureuse. Il porta sur la scène la *Destruction de Numance*, sujet bien propre à électriser des têtes espagnoles. Ayala ne fut pas trompé dans ses calculs; il avait prodigué les mouvemens de dévouement patriotique, qui ne

sont peut-être nulle part plus vivement, plus universellement sentis qu'en Espagne. Sa *Numancia Destruida* continue à être accueillie avec enthousiasme par le public de Madrid. Une autre tragédie moderne, encore plus régulière, aurait obtenu tout le succès qu'elle méritait, si des motifs politiques ne l'eussent pas exclue de la scène espagnole. Faisons l'effort de l'avouer, quoique l'auteur (La Huerta, mort il y a peu d'années) ait jugé notre théâtre avec une insolente sévérité (1); sa tragédie de *Raquel*, pour la conception, pour l'exécution et pour le style, honorerait un de nos auteurs au moins du second ordre. Elle est pleine de chaleur, de force et de mouvement; plusieurs des caractères qu'elle présente, sont fortement conçus; et suivant les connaisseurs espagnols, elle est du style le plus pur et le plus correct. Un meilleur dénouement en eût fait un chef-d'œuvre. Telle qu'elle est, elle fait encore les délices des lecteurs. Un auteur plus moderne, qui est en ce moment un des chefs de bureau des affaires étrangères, M. *Cienfuegos*, a aussi publié trois tragédies, *Idomeneo*, *la Condesa de Castilla et Zoraïda* Il n'y a que les deux dernières qui aient été représentées. Le style de M. Cienfuegos est fort de pensées. On lui

---

(1) Voyez le *Tableau de l'Espagne moderne*, etc. tome II, p. 361 de la troisième édition, qui se trouve chez Levrault, Schoell et Compagnie, rue de Seine.

desirerait peut-être un peu plus de naturel et de clarté. Ce que les juges les plus sévères ne lui refusent pas, c'est de l'aptitude pour le genre lyrique. Nous essaierons de le prouver plus bas.

Enfin, un autre jeune poète, M. *Quintana*, dont nous citerons aussi quelques morceaux, et qui a eu surtout un grand succès dans la poésie lyrique, M. Quintana a donné très-récemment deux tragédies : *El Duque de Viseo* et *Pelayo ;* mais il paraît que l'opinion du public sur leur valeur n'est pas encore bien fixée. Voilà à-peu-près à quoi se réduisent, chez les Espagnols, celles des productions modernes de Melpomène, qui méritent au moins une mention honorable.

Thalie a été chez eux, dans ces derniers tems, sinon plus heureuse, du moins plus féconde en inspirations. Il y a environ trente ans que *Ramon de la Cruz* était comme en possession exclusive du théâtre comique de Madrid. Mais ses laborieuses veilles n'enfantaient guère que des croquis où étaient esquissés, quelquefois assez plaisamment, les mœurs et les manières de la populace, les ridicules des cercles nationaux, ou quelques faibles imitations des pièces françaises et anglaises; mais ces petits ouvrages sont peu dignes de franchir les Pyrénées et moins encore de passer à la postérité. Un autre auteur, à-peu-près du même genre, M. Valladarez, qui semblait avoir sa survivance, paraît avoir recueilli

toute sa succession, et en a profité de son mieux; mais non pas tout-à-fait à l'avantage du bon goût. C'est l'auteur à la mode pour tous ces grands enfans qui ne veulent trouver au théâtre que du bruit, des scènes, des émotions à tout prix. C'est, graces à lui, que le public espagnol va se délecter à la représentation du *Marido de su hija* (le Mari de sa fille); du *à Suegro irritado nuera prudente* (à Beau-père irrité bru prudente); du *Vinatero de Madrid* (le Vinaigrier de Madrid); *las Vivanderas ilustres* (les Vivandières illustres), et autres drames à grands spectacles, qui seraient assez bien accueillis sur certains théâtres et dans certains quartiers de notre capitale.

Quelques poètes comiques modernes se sont élevés au-dessus de ces prétentions subalternes. Don Tomas Iriarte, auteur d'un poëme estimé sur la musique, et de fables dites *littéraires*, qui, traduites en français, n'ont pas eu, au grand étonnement des Espagnols, le même succès à Paris qu'à Madrid. Iriarte, mort depuis peu, et que les muses du Manzanarez pleurent encore, a été un des premiers qui aient essayé d'anoblir la scène comique de sa patrie, en peignant, avec plus de délicatesse que de gaîté peut-être, les ridicules de la société; et il y a assez bien réussi dans deux comédies, intitulees: l'une, *el Senorito mimado* (l'enfant gâté); l'autre, la *Senorita mal criada* (la demoiselle mal élevée). Elles

sont agréablement écrites, semées de traits heureux; mais elles ne paraissent pas avoir cette force comique qui éternise les ouvrages.

Moratin le jeune, fils de l'auteur tragique cité plus haut, littérateur plein d'esprit et de connaissances, après plusieurs essais dans divers genres, s'est depuis quelques années consacré au théâtre. Il a débuté par une comédie satyrique très-ingénieuse, intitulée : *le Café*, dans laquelle il versait à pleines mains le ridicule sur les pièces à la mode, et surtout sur leurs auteurs. Un de ceux-ci, M. Comella, crut reconnaître son portrait; et en cela, le public était de son avis. Comella promit de se venger. L'occasion s'en offrit bientôt. Moratin donna *El Viejo y la Nina* (le Vieillard et sa fille); c'était plutôt ce que nous nommons un drame, qu'une véritable comédie. Le style en est très-agréable. On y aurait seulement desiré un peu plus de vigueur. Ses succès cependant ne furent pas disputés; mais ils doivent avoir été un peu empoisonnés par ceux d'une pièce, intitulée : *El Abuelo y la Nieta* (le Grand-père et la petite-fille); elle était de M. Comella lui-même, qui, à son tour, avait cherché à ridiculiser M. Moratin; et le public malin trouva qu'il n'y avait pas trop mal réussi. A Madrid, comme ailleurs, on se plaît à ces petites querelles d'auteurs, qui sont quelquefois plus amusantes que leurs pièces. M. Comella, au reste,

ne se borne pas aux parodies. Les censeurs sévères le trouvent même plus fécond et plus heureux qu'ils ne le voudraient pour les progrès du bon goût. Ils feraient encore mieux, disent-ils (nous ne sommes que leurs échos,) d'imiter la diction pure, élégante, spirituelle du jeune Moratin, que de le mettre en scène. En dépit de leur austérité, quelques-unes de ses productions dramatiques surnagent cependant. On cite de lui, et même on représente son *Hombre agradecido* (l'Homme reconnaissant); et une de ses comédies nouvelles dont le titre ne nous est pas connu, a reçu, en 1804, un brillant accueil. De son côté, M. Moratin, qui lui restera toujours bien supérieur, a eu des succès et de petits revers. *La scène a ses faveurs, ainsi que ses disgraces.* Il y a peu d'années que sa jolie pièce, *la Mogicata* (le Tartuffe femelle) fut couverte d'applaudissemens mérités. L'an passé, soit que son talent se soit oublié, soit que le public de Madrid ait eu un fâcheux caprice, sa petite comédie du *Baron* a été traitée avec beaucoup de rigueur.

Quoique nous nous efforcions d'en dire, on voit bien que la régéneration du théâtre espagnol n'en est encore qu'à son aurore. Pour l'accélérer, pour la consommer, il lui faudrait deux choses que quelques années ne suffisent pas pour créer... un autre public... et d'autres acteurs.

Mais il est d'autres genres de littérature

agréable dans lesquelles les progrès et, nous osons ajouter, les succès des Espagnols modernes ne peuvent être contestés. En ouvrages qui ne sont pas de longue haleine, poésies lyriques, érotiques, contes, idylles, madrigaux, épigrammes, ils paraissent avoir peu de chose à envier aux nations les plus cultivées. Les preuves d'une pareille assertion sont, nous l'avouons, très-difficiles à administrer à ceux qui ne connaissent pas leur langue. La traduction la plus fidelle peut-elle rendre exactement la finesse, la grâce, l'élégante naïveté, la piquante originalité, qui font le principal mérite de cette espèce de composition, et ces autres agrémens qui tiennent aux choix des mots, aux formes du style, et qui, comme ces liqueurs délicates, semblent s'évaporer dès qu'on les transvase? Dans quelle langue a-t-on traduit, sans les affaiblir, les heureuses expressions de notre inimitable Lafontaine, et les touches finement amères des satyres de Boileau, et même ces traits saillans des comédies de Molière et de Regnard qui tiennent plus à la tournure qu'à la pensée? et puis combien de charmes de détails sont perdus, quand il faut traduire d'une langue essentiellement sonore et harmonieuse, comme l'espagnol, dans une autre qui a aussi ses avantages, mais qui n'a pas celui-là au même degré! On sent que tout ce qui tient à la rondeur des périodes, à l'heureux choix des

mots, à leur heureux accouplement, doit faire le désespoir du traducteur. L'italien, qui est plus connu en France que l'espagnol, et qui a beaucoup de rapports avec lui, en offre de fréquentes preuves. Avec de l'art et des efforts, on triomphe de ces difficultés dans les morceaux de force, dans les expressions passionnées, dans les tableaux qui exigent un certain développement; alors le traducteur habile, devenant, pour ainsi dire, créateur, cherche et trouve des équivalens. Mais lorsque la grâce de l'auteur qu'on veut faire connaître, tient à une expression courte et isolée, à un joli mot qu'on ne peut rendre que par une périphrase, on court grand risque de substituer une subtilité à une finesse de langage, une niaiserie à une naïveté, une fadeur à une délicatesse, ou tout au moins la longueur insipide à l'énergique concision. Comment pourrions-nous, pour citer un seul exemple, nous approprier ces diminutifs, si fréquens dans la langue italienne, et qui ont tant d'agrémens, nous qui avons si peu de diminutifs, qui en avons proscrit plusieurs, et qui sommes si sobres du peu qui nous en reste?

Après ce préambule, qui n'a pour objet que d'invoquer l'indulgence en faveur du traducteur, nous allons essayer de justifier notre opinion sur les poètes; les uns aimables et gracieux, les autres doués d'une verve plus mâle,

que l'Espagne se plaît à citer en ce moment. Nous omettrons un poète moderne, un certain *Don Joseph Iglesias*, mort en 1791, et dont on a imprimé les œuvres posthumes en deux petits volumes. Les Espagnols en parlent avec complaisance. Sans doute, elles ont de la verve et une certaine originalité ! C'est une collection d'épigrammes, de chansons, d'épîtres, dialogues, etc. qui nous ont paru toutes ou impossibles à traduire ou indignes d'être traduites. Iglesias sera, si l'on veut, le *Vadé* ou le *Grécourt* de l'Espagne moderne ; mais ses productions ne prouveraient pas ce que nous cherchons à prouver, le retour des Espagnols au bon goût et surtout au bon ton. D'ailleurs nous ne voulons citer que des auteurs vivans (1). Nous commencerons par celui dont quelques-uns des vers ont eu déja en France les honneurs de la traduction, de *Don Juan Melendez*. Nous croyons que les petites pièces qu'on va lire, n'y sont pas encore connues. L'auteur donne le titre d'Ode à la première ; le lecteur lui donnera celui qu'il voudra.

---

(1) Si ce premier essai ne déplaît pas, nous ferons peut-être une exception en faveur de deux fabulistes, morts depuis peu, *Iriarte* et *Sanmaniego*. Les Espagols prétendent appeler du jugement porté en France sur le premier, d'après une traduction qui aurait pu être beaucoup plus soignée ; et le second, qui n'est mort qu'en 1805, semble devoir conserver encore quelque tems le droit de figurer dans leur littérature moderne.

Les Jours de mon enfance.

« Dans un âge encore tendre, j'allais, avec la petite Dorila, cueillir des fleurs à travers le bocage ; et avec une grâce naïve, sa main en tressait des guirlandes dont nos deux jeunes fronts se couronnaient. Ainsi, nos heures et nos jours s'écoulaient dans ces jeux enfantins, source de bonheur et de délices. Avec eux cependant l'âge avançait à grands pas. Bientôt un peu de malice vint succéder à l'innocence. Je ne sais; mais Dorila riait en me voyant. Moi, de mon côté, je ne pouvais lui parler sans rire aussi. Ensuite, quand je lui présentais des fleurs, je sentais mon cœur battre ; elle, de son côté, lorsqu'elle m'en couronnait, éprouvait certain embarras. Un soir, enfin, nous aperçûmes deux tourterelles qui palpitaient en se béquetant. Leur exemple nous encourage ; et voilà qu'au milieu de nos caresses, innocentes encore, nous nous contons nos doux tourmens ; et tout-à-coup, hélas! notre enfance s'échappe à nos yeux comme un songe ;.... mais l'amour en revanche nous révéla ses charmes. »

Si l'on ne trouve pas de la délicatesse dans cette pièce, on ne doit pas en accuser M. Melendez. Qu'on nous permette d'en citer encore une du même ton, mais d'un genre un peu plus élevé.

L'Arbre abattu.

Orme majestueux qu'est devenue ta pompe? où est le doux ombrage de tes rameaux et le murmure de tes feuilles argentées? Tu pris naissance au bord de ce ruisseau. Modestement il arrosait tes racines et t'offrait en tribut l'émail de ses rives. Accru par ses bienfaits, tu avais porté jusqu'au ciel ton front superbe. Roi de la vallée, les oiseaux venaient déposer leurs nids moëlleux dans ton sein. Ils t'avaient choisi pour l'asyle de leurs amours; et lorsque l'aurore ouvrait les portes du jour, ils la saluaient de leurs chants joyeux, et invitaient les innocentes bergères à venir te confier leurs flammes. Tu fus le rendez-vous heureux des amans du voisinage, le confident de leurs entretiens les plus tendres. Tu fus témoin de leurs chagrins, témoin de leurs transports. La pudeur osait soupirer avec sécurité sous ton ombre propice. Le moissonneur haletant de fatigue, dévoré de chaleur, y venait chercher le sommeil, y trouvait l'oubli passager de ses maux. Son sein rafraîchi sentait renaître ses forces; il revolait aux épis dorés qui attendaient sa faulx; et sa tâche cessait de lui sembler pénible. Au retour du sombre janvier, tes feuilles sèches avivaient les rustiques foyers.... Mais la foudre t'a frappé. Te voilà renversé, victime

de son courroux. Comme si la hache eût brisé ton tronc robuste, tout est fini pour toi : le luxe pompeux de tes branches qui se déployaient en pyramide dans les airs, le doux frémissement de ton feuillage, auquel les caresses du zéphyr semblaient donner la vie, ce frémissement qui portait dans tous les sens un trouble délicieux, ta noble fierté, la tendre verdure de ton écorce, où la simplicité champêtre avait gravé mille symboles innocens comme elle, en un instant, tout a cessé. Tu es tombé. Etendu dans la large vallée, tes feuilles sont flétries, tes rameaux immobiles et sans vie ; on recule à ton aspect. Les troupeaux évitent ta rencontre ; les oiseaux volent effrayés au-dessus de tes dépouilles. Le berger, d'un pied timide, te fuit. Seule, la tourterelle solitaire, gémissant de son veuvage, te cherche encore. On croirait qu'elle trouve dans ton sort un adoucissement au sien. Tu es le théâtre d'où elle exhale sa douleur en roucoulemens, et l'écho des coteaux voisins répète ses accens plaintifs. Pour moi, mon sein palpite ; et de ce tronc, il me semble qu'une voix s'échappe pour me dire : Mortel, si les arbres succombent, qu'est-ce donc que la vie?

Un autre auteur, beaucoup plus jeune que M. Melendez, *Don Juan Baptista de Arriaza*, qui a été récemment attaché à la mission d'Es-

pagne en Angleterre, s'est aussi essayé, avec succès, dans le même genre; mais ne s'y est pas borné. Il y a de lui des morceaux de poésie assez longs, de véritables poëmes, qui tous annoncent de la verve et de la facilité. On remarque surtout une grande variété dans les diverses productions qu'il a données au public. M. de Arriaza ne paraît étranger à aucun ton, depuis la douce élégie jusqu'à la mordante épigramme; il s'est même élevé jusqu'au ton pompeux de l'ode, auquel la langue espagnole est si favorable, lorsqu'on sait la manier comme lui.

Les trois morceaux suivans que nous choisissons parmi les plus courts, ébaucheront peut-être la preuve de ce que nous avançons ici, d'après le témoignage de quelques-uns de ses pairs. Les deux premiers seront modestement traduits en prose; le troisième est une ode récemment adressée au prince de la Paix, et qu'un autre jeune poète espagnol (1) a osé traduire *en vers français;* tour de force dont nous croyons peu d'étrangers capables, et qui, en flattant ceux qui ont le bonheur d'avoir pour langue maternelle la langue universelle, doit au moins désarmer leur sévérité.

---

(1) Don Juan-Mauri. L'auteur et le traducteur de cette ode sont à Paris en ce moment.

Adieux à une fontaine.

Sonnet traduit de l'espagnol.

Adieu fontaine limpide; assez longtems tu vis mes pleurs se mêler à ton onde; assez longtems tu entendis mes vains gémissemens se plaindre d'une ingrate.

Adieu. Je ne veux pas qu'on m'accuse de troubler ton repos par des accens qui se perdent dans son oreille, comme ton cours va se perdre dans la mer.

Puissent tes flots légers, avant que l'Océan les reçoive, n'être pas empoisonnés par le venin des vipères, ni agités par le souffle des aquilons. Eh! plût au ciel, que le cœur de la beauté qui m'enchaîne, au lieu d'imiter ton inconstance fugitive, n'imitât que la pureté du cristal de tes eaux!

Apostrophe à Don Quichotte.

Sonnet dans le style du roman de Cervantes, sur les Fanfarons ignorans.

Eh! que fait donc votre seigneurie, qu'elle laisse dormir sa valeur, et qu'elle ne brise pas cette vieille sépulture, où l'a étendue Cid Hamet? Allons, qu'elle saisisse son bouclier, endosse son armure, et, brandissant sa lance,

qu'elle tombe sur cette canaille de sots qui font les érudits..... Mais je l'entends, la face tournée vers moi, me dire : — Ami, cesse de troubler, par tes clameurs, le repos de ma tombe ; à quoi bon invoquer mon assistance ? Apprends et retiens bien que si le monde aujourd'hui roule tout de travers, c'est qu'il ne contient que trop de Don Quichottes.

Ode traduite de l'espagnol en vers français,

Par un Espagnol (1).

Les cieux réfléchissaient les clartés de la lune ;
Le silence régnait sur la terre et les flots ;
Et ces mortels obscurs que poursuit la fortune,
Dans les bras du sommeil retrouvaient le repos.

Seul, l'Atlas espagnol en ses veilles profondes,
Repousse les faveurs de ce dieu caressant.
Il croit que l'œil, ouvert sur le sort de deux mondes,
Compromet leur bonheur s'il se ferme un instant.

Cependant, et sa voix a frappé mon oreille,
La paix, qu'il sait encor près de nous arrêter,
Lui dit : « Noble mortel, repose enfin, sommeille,
Goûte le calme heureux que tu m'as fait goûter. »

« Deux fois, lorsque j'errais de l'univers bannie,
Tu me rendis à l'Èbre, et je dus mon bonheur,
Sur les monts de Pyrène (2), aux efforts du génie ;
Dans les champs Lusitains (3), au glaive du vainqueur. »

(1) Elle fut adressée au Prince de la Paix, lorsqu'il fut nommé généralissime des armées de terre et de mer du roi d'Espagne.

(2) La paix de Basle avec la France.

(3) La paix de Badajoz avec le Portugal.

« Ah ! conserve à l'état l'appui qui le console,
Ecueil où des méchans se brisent les projets.
Tels, en leur double empire, on voit les fils d'Eole,
Terribles sur les flots, chéris dans les bosquets. »

« Déja ton souverain confie à ton courage
Ses nobles pavillons, ses nombreux étendarts.
Seul, il t'appartenait de régir sans partage
Le trident de Neptune, et les coursiers de Mars. »

« Déja les bataillons, soutiens de cet empire,
Eprouvent les bienfaits de tes savantes lois (1).
Ah ! j'entrevois le jour où le dieu qui t'inspire
Doit en être payé par d'illustres exploits. »

« Faut-il donc que toujours la discorde homicide
S'agite pour troubler le repos des humains !
Te faudra-t-il punir un attentat perfide,
Et du foudre vengeur armer encor tes mains ? »

« Si la patrie en deuil voit les filles de l'Ebre,
Redemandant leurs fils confiés à la mer,
Près des bords paternels (2) ; ô crime ! ô jour funèbre !
Dévorés par la flamme, immolés par le fer, »

« Quel essaim de guerriers peuplera vos rivages !
Que de châteaux ailés à ta voix s'élançant !
Accablés en tous lieux, ces pirates sauvages
Laveront leur forfait dans des larmes de sang. »

« Larmes qu'arrache encore à l'Espagne outragée,
Un affront sans vengeance ; honorant nos douleurs,
Tes mains présenteront à l'Espagne vengée,
Les drapeaux ennemis pour essuyer ses pleurs. »

« Alors, abandonnant son antique arrogance,
L'insulaire, saisi de remords et d'effroi,

---

(1) Nouvelle organisation donnée à l'armée espagnole.

(2) Attaque imprévue de trois frégates espagnoles par les Anglais, à la vue des côtes d'Espagne.

Croira la mer sans bords, et ses ports sans défense,
En découvrant au loin les armes de ton roi. »

« Mais toi, dors sans regrets : veillant quand tu reposes,
Et redisant ta vie au céleste conseil,
Les Muses tresseront tes lauriers de leurs roses,
Et de leurs doux accords charmeront ton sommeil. »

Nous présenterons successivement quelques autres fragmens traduits des meilleurs morceaux de poésie espagnole moderne. Nous avons encore à faire connaître quelques autres jeunes poètes qui donnent plus que des espérances. Si nos choix sont heureux, si nos traductions conservent à leurs productions une sorte d'élégance compatible avec la fidélité, peut-être conviendra-t-on que ce n'est pas en vain que, dans ces derniers tems, les Espagnols ont étudié les bons modèles ; peut-être dira-t-on ce que leur modestie ne désavouera pas : « Jadis nous formâmes notre génie à l'école des Espagnols ; plus tard, ils sont venus former leur goût à la nôtre. »

B.

DE LA GRÈCE
SOUS LES ROMAINS,
OU
FRAGMENS D'UN VOYAGE DE POLLION.

Extrait d'un ouvrage allemand intitulé Pollion, *ou* Le siècle d'Auguste.

Les Romains connaissent si bien leur infériorité dans les sciences et dans les beaux-arts, que depuis longtems, c'est dans la Grèce, comme dans leur sol natal, qu'ils vont en puiser le goût et en étudier les règles. Tout ce que nous avons d'hommes distingués est venu prendre des leçons dans ces écoles célèbres, et mon père s'intéressait trop à mes progrès dans les lettres et dans la philosophie, pour que je n'y allasse pas finir mon éducation. Tous les jeunes Romains n'entreprenaient pas ce voyage avec les mêmes vues, j'entendais ceux qui m'accompagnaient, parler avec ravissement de ces courtisanes si vantées par la variété de leurs talens, si dangereuses par leurs charmes ; et la Grèce voluptueuse les attirait bien plus que la Grèce savante. Pour

moi tout entier au desir de m'instruire, je n'y voyais que la patrie des grands orateurs, des philosophes illustres et des premiers poètes du monde. Il me semblait que l'air qu'ils avaient respiré devait m'inspirer comme eux.

Lorsque j'entrai dans Athènes, la beauté et la multiplicité des monumens publics surpassèrent tout ce que mon esprit avait imaginé. Dans notre cité, tout est vaste et majestueux. A Athènes, tout semble avoir été créé pour la jouissance; on est plus frappé du choix des proportions, que de leur grandeur; l'œil admire moins qu'il n'est satisfait.

Mon père m'avait adressé au célèbre Pomponius, que son penchant pour la Grèce fit surnommer Atticus. J'allai le trouver dans la magnifique maison qu'il avait fait bâtir aux portes d'Athènes avec le luxe d'un Romain et le goût qui distingue les Grecs.

Ne crois plus trouver ici, me dit-il, les Grecs dont tu as admiré les écrits et les exploits; mais s'ils n'ont plus le génie qui fait naître les ouvrages sublimes et la vertu qui produit les grandes actions, ils ont encore au plus haut degré le goût délicat qui sait les apprécier. La chûte des talens a suivi rapidement la ruine des mœurs et de la liberté. Mais, répondis-je, ne sont-ils pas libres encore? Le sénat n'a-t-il pas décrété qu'ils vivraient sous leurs propres lois et sous les magistrats qu'ils ont élus?...

Qu'est-cé que la liberté, me dit-il, quand elle n'est pas établie sur les mœurs des citoyens et la puissance de la république? L'usage que les Grecs en ont fait à différentes reprises, prouve qu'elle serait un malheur pour eux.

Quelques jours après, passant avec lui sur la place, c'est ici, me dit Atticus, qu'étaient les trois cents statues élevées par la reconnaissance publique à Démétrius de Phalère ; jamais Athènes n'avait été aussi heureuse que pendant les dix ans qu'il la gouverna. En vain avait-il respecté, en vain avait-il augmenté les privilèges du peuple. A peine son protecteur Cassandre, roi de Macédoine, était-il mort, que ses statues furent renversées; et pour se soustraire à la fureur des citoyens, il fut lui-même obligé de chercher un asyle en Egypte.

Ce n'est pas que le peuple d'Athènes ne fût encore susceptible de vertu patriotique. Cette statue qui domine sur les autres est celle d'Olympiodore, qui vivait à-peu-près dans le même tems. Ce fut lui qui se mit à la tête de ses concitoyens pour chasser la garnison macédonienne qui occupait la ville et le Pirée, et qui battit ensuite ces Macédoniens, qui pour se venger ravageaient l'Attique. Il rendit ainsi pour quelque tems les Athéniens à la liberté, et ils s'en montrèrent dignes par leur courage unanime, et par leur reconnaissance pour ce grand homme.

C'est là leur seul beau moment depuis leur

défaite à Chéronée. Les suites désastreuses de leur résistance contre Sylla ont achevé de les courber sous le joug des Romains.

Atticus devait parcourir différentes parties de l'Achaïe, pour se faire payer de sommes assez considérables qu'il avait prêtées à quelques villes de la Grèce. Il me permit de l'accompagner; nous passâmes en Elide, et nous y vîmes les jeux olympiques qui étaient encore très-florissans. Nous arrivâmes peu de jours après à Sparte, qui conservait toujours, avec orgueil, la plus grande partie des institutions de Lycurgue. Ces grands souvenirs la font honorer des Romains, qui la traitent en ville libre et alliée. Ils n'ont plus de rois, mais deux sénats; l'un est le tribunal souverain des Lacédémoniens, et règle les affaires de l'état; l'autre est composé des conservateurs des lois. Ces magistrats surveillent la conduite et les exercices de la jeunesse. L'administration suprême est confiée à cinq éphores, changés tous les ans, et dont le président donne son nom à l'année. Un message que reçut Atticus, le fit partir assez brusquement pour la Béotie, où je vis Thèbes, se relevant avec peine de ses ruines. Arrivés au port de Chalcis, nous trouvâmes un vaisseau qui nous conduisit à Rhodes, aujourd'hui la ville la plus riche et la plus puissante de la Grèce; nous admirâmes l'industrie de ses habitans, l'étendue et la variété de leur

commerce. Atticus me dit qu'il espérait qu'un jour les Romains adopteraient leurs lois excellentes sur le commerce et la navigation. Le peuple n'y gouverne pas, mais les riches y gouvernent pour son bonheur. Trop sages pour se contenter de faire des distributions de froment, comme à Rome, les magistrats chargés de subvenir aux besoins des indigens, ont soin qu'ils soient tous occupés, surtout aux travaux de la marine (1). Tandis qu'Atticus s'occupait des affaires publiques, et surtout de ses intérêts particuliers, je fréquentais la célèbre école où Molon avait professé avec tant d'éclat, et où Cicéron a puisé une partie de son éloquence. Les difficultés que firent éprouver à Atticus plusieurs sociétés des fermes publiques auxquelles il était associé en secret, nous retinrent longtems à Rhodes; et je ne retournai à Athènes qu'après m'être pénétré des leçons d'Archelaüs, dont la réputation égalait presque celle de son prédécesseur.

---

(1) Je ne sais pourquoi le savant auteur du Jeune Anacharsis n'a pris que la moitié de la phrase de Strabon : *Les riches*, dit-il, *ordonnent de tems en tems quelques distributions de bled, et des officiers particuliers sont chargés de pourvoir aux besoins des plus pauvres*. Omettre que ces secours étaient la récompense du travail et d'une bonne conduite, c'est, selon moi, ôter à l'humanité des Rhodiens ce qu'elle avait de plus louable.

SUR LA LIBERTÉ MORALE,

Lu à la classe des sciences morales et politiques de l'Institut national, dans la séance du 30 nivôse an XI.

Se déterminer *sans motifs*, serait agir sans intelligence; se déterminer contre les motifs, serait *folie*.

Les erreurs sur la liberté des êtres intelligens sont d'autant plus générales et plus difficiles à détruire, qu'elles tiennent à un principe sous-entendu, que ceux dont il influence l'opinion, n'osent pas s'expliquer nettement à eux-mêmes.

Quoique tous les hommes aiment à jouir de la *liberté*, il est triste d'apercevoir, mais il est malheureusement trop vrai, qu'il n'y en a presque point qui n'aimât encore mieux déployer une autorité arbitraire; et, sinon exercer la tyrannie, du moins être le maître de le faire, n'être retenu, à cet égard, que par sa propre modération.

On ne trouve pas suffisant d'être libre; on voudrait n'avoir point de règle, ou n'être pas

obligé de la suivre. Ce mauvais penchant égare les idées. Il a dans l'immense majorité des têtes, étendu celle de la *liberté* au droit et au pouvoir de faire même les choses injustes et insensées. *Jus utendi et abutendi.*

Mais, graces à la sagesse et à la bonté divine, le *droit d'abuser* n'existe pas dans la nature. Ces deux mots offriraient un trop fort contre-sens.

On le conçoit, et l'on craint d'en convenir. On voudrait ne se pas avouer formellement que c'est ce prétendu droit d'être déraisonnable et méchant qu'on desire : on préfère d'embrouiller la question. On dit qu'*on n'est pas libre*; que c'est par illusion qu'on croit l'être ; que Dieu ou *la Nature* n'ont accordé la *liberté* à aucune intelligence ; que tout est nécessité. On met d'avance ses fautes, et les malheurs d'autrui, sur le compte du destin. Cependant, on unit cette théorie écrite ou parlée, pensée peut-être, avec un tel *sentiment* intérieur de la liberté, que dans la guerre, supposée aveugle, de tous contre tous qu'on prévoit et qu'on entretient, chacun se réserve secrettement le butin qu'il pourra faire, et se flatte d'une assez grande habileté pour améliorer sa part.

Il y a, sous cette confusion d'idées, une perversité cachée, même à la plupart de ceux qu'elle séduit ; mais elle n'est pas incurable. Une suite d'observations bien faites, une lo-

gique sévère, peuvent, en ne lui laissant point d'asyle dans l'esprit, la bannir un jour du cœur humain.

C'est déja quelque chose, qu'au milieu de l'obscurité répandue sur cette matière, trois vérités se fassent reconnaître.

L'une, que ce serait une étrange et grande folie que de réclamer, comme un avantage, la liberté de se conduire sans raison.

L'autre, que le vœu d'agir avec méchanceté serait si atroce, qu'il n'y a point d'ame, même de celles qui ne les repoussent pas vigoureusement, qui ne soit forcée de se le dissimuler, au moins en partie.

La troisième, que la faculté d'observer, celle de réfléchir, celle de porter des jugemens, toutes ces branches de notre intelligence, par lesquelles nous avons notion de nous-mêmes et goûtons le plaisir d'*Être*, nous ont été données précisément pour nous éloigner de ce qui serait contraire à l'équité ou au bon sens, et pour décider notre volonté aux actions qui peuvent nous faire du bien sans faire mal à autrui: car le mal d'autrui empêcherait notre félicité d'être pure et complette. Nous ne sommes pas tellement durs qu'il puisse nous laisser sans pitié, lorsque nous n'y avons pas contribué; sans remords, s'il est notre ouvrage.

Puisque nous sommes susceptibles de *volonté*; puisque notre volonté guide nos actions vers

ce qui nous paraît notre bonheur ; puisque la raison nous est nécessaire, afin de ne pas nous tromper dans la recherche des moyens de nous rendre heureux ; puisque dans les cas dangereux, ou seulement difficiles, nous examinons la nature de la chose et ses circonstances, avant de prendre un parti, et employons à cet examen ce que nous avons de sagesse ; puisque toute erreur nous y deviendrait fâcheuse ; puisque d'ailleurs nous ne nions pas qu'il faille respecter la justice ; puisque, l'invoquant pour nous à chaque occasion, nous montrons que nous n'ignorons point que nous la devons pareillement aux autres ; puisque nous trouvons du plaisir à la recevoir et à la rendre ; comment le pouvoir de choisir, que nous exerçons sans cesse, et celui d'agir d'après notre choix que nous étendons autant que nos forces le permettent, nous paraîtraient-ils douteux, et ne nous inspireraient-ils pas de la reconnaissance pour le *Créateur* qui nous les conféra ?

Et sur quoi fonderions-nous le repentir ou les regrets, lorsque l'évènement a différé de notre attente ou décelé notre méprise, si nous n'avions pas la conscience que nous aurions pu faire autrement, le souvenir de notre hésitation, de notre délibération, du balancement de nos motifs ?

On nous dira qu'il ne s'agit point de savoir si nous avons des regrets et du repentir ; mais

si les actions qui nous les causent ont été *libres* : et pour établir qu'elles ne le sont pas, on cite les effets entraînans des passions.

Cette doctrine qui tendrait à regarder toutes les actions comme indifférentes ou forcées, à étouffer les remords du crime, à glacer les jouissances de la vertu, serait bien affligeante si elle était fondée. Heureusement elle ne tient à la vérité que par un petit nombre de faits, qu'on présente insidieusement comme s'ils étaient les seuls ; tandis que c'est une infinité d'autres faits totalement contraires qui constituent l'ordre général.

D'abord, il y a beaucoup de passions que la raison approuve ; elle ne réprouve aucune de celles qu'une liberté vigilante sait contenir dans les bornes de la justice. Les plaisirs qu'elles procurent sont conformes à la morale ; ce sont les bienfaits du ciel.

Et parmi les passions qui nous sont funestes, la paresse dont les attraits sont mous ; la gourmandise qui, dès qu'elle passe à l'intempérance, a perdu la faim, son principal aiguillon ; l'avarice dont tous les mouvemens sont resserrés et petits ; l'ambition même qui ne peut calculer qu'à froid des objets trop multipliés, dont la plupart ne sont point en présence, n'ont pas le fatal honneur de l'emporter, *malgré nous*, sur notre liberté. Quand on cède à leurs instigations, c'est *en complice* ; on y cède *librement*.

Loin de nous l'indulgence pour des faiblesses si lâches et si volontaires.

Restent deux passions, pas plus : l'amour et la colère, dont j'avoue, en rougissant, qu'elles peuvent nous faire dire avec amertume :

« Je vois le bien, je l'aime, et je commets le mal (1). »

Hélas! elles peuvent suspendre entièrement l'exercice de la raison; partant, celui de la liberté.

Chez quelques individus, elles sont irrésistibles dans leur paroxisme. Il n'en faut pas conclure qu'elles le soient toutes les fois qu'elles font ressentir leurs atteintes; elles ne le sont jamais à leur première approche, ni même à leurs premiers progrès; elles nous permettent presque toujours de nous avertir nous-mêmes du danger. On pourrait fuir à tems; mais on caresse *Circé*, et l'on finit par lui obéir. Alors on est, comme pour les passions moins véhémentes, entré dans la complicité. Notre liberté est responsable du fait auquel elle a connivé; elle n'a point été violée par l'épreuve à laquelle elle a consenti, et dans laquelle elle a succombé ensuite. « Dieu *t'a fait trop faible pour résister à la tentation*, dit Jean-Jacques, *parce qu'il t'avait fait assez fort pour ne t'y pas exposer.*

---

(1) . . . . . *Video meliora, proboque, ... deteriora sequor.*

Sénèque le tragique.

Enfin, lorsqu'elle est devenue prédominante, soit par notre coupable collusion, soit par la rapidité de l'attaque, qu'arrive-t-il? Que nous tombons dans un enivrement qui obscurcit notre raison, et qui nous aliène de nous-mêmes.

Que sommes-nous alors? Des insensés.

Personne ne prétendra qu'un homme devenu *ivre* par l'effet du vin ou de toute autre manière, *soit libre*, tant que son ivresse dure. Il l'était encore au premier verre; il ne l'est plus quand la liqueur embrasée fermente et bouillonne en son sein. Je n'ai point dit que les fous fussent *libres*. Vous avez reconnu, avec moi, que *la liberté cesse dès que la folie vient.*

De ce qu'un homme peut perdre sa raison et sa liberté pendant quelques momens de sa vie, s'ensuit-il qu'il n'en ait pas joui dans les autres momens, dans le cours habituel de son existence? On ne perd que ce qu'on avait.

Les passions contre lesquelles on ne peut plus lutter lorsqu'elles sont à leur excès, prouvent donc elles-mêmes qu'on a pu leur résister quand elles étaient plus paisibles, et qu'on peut dompter celles qui ne comportent pas un excès pareil.

L'homme n'est pas *toujours* libre, il en faut convenir; de même qu'il n'est pas *toujours* éveillé. Mais il est plus longtems éveillé qu'endormi; beaucoup plus souvent raisonnable que hors de sens; infiniment plus souvent maître de sa conduite qu'esclave *involontaire* de ses passions.

Et si quelques-unes de celles-ci sont assez fortes pour lui faire quelquefois perdre son équilibre, il ne faut pas en blâmer la *providence du suprême Ordonnateur*. C'est qu'au prix de quelques accidens, moins communs qu'on ne l'imagine, elles ont à prévenir des maux journaliers, contre lesquels la raison toute froide serait impuissante, et à produire des biens auxquels elle ne suffirait pas.

Sans la pointe de délire qui se mêle à l'amour le plus honnête, et que l'amour honnête rend plus vive que tout autre amour, quelle femme, déja mère, voudrait risquer les fatigues de la grossesse et les douleurs de l'enfantement? Mais la perspective même d'une maternité nouvelle émeut une ame généreuse; mais le bonheur extrême dont on voit jouir un ami touche un cœur tendre, mais le plaisir moral qu'on y trouve et quelque autre volupté, non moins séductrice, l'emportent sur le danger des plus cruelles souffrances et sur le péril de la vie. Le vœu de la nature est rempli; les deux époux s'attachent de plus en plus l'un à l'autre; l'espèce est perpétuée.

Comment aurait-on réprimé l'injustice? Quel homme, pour la repousser, aurait versé le sang d'un autre homme, si une passion violente et même furieuse n'avait pu surmonter en lui, durant quelques instans, le doux instinct de la pitié? Tant qu'il y aura des oppresseurs du faible,

il lui faudra des protecteurs. Il a donc fallu armer la colère pour la sûreté personnelle et pour la défense de la famille; il a fallu y joindre l'intérêt et le point d'honneur pour celle de la patrie.

La colère n'est qu'une réaction : son besoin n'est que momentané. Aussi son explosion n'est-elle pas durable. La victoire ramène toujours l'amour de la paix.

Ainsi, la liberté est l'état naturel et ordinaire de l'ame humaine. L'homme est libre quand son intelligence le gouverne, quand il juge ses desirs et ses goûts, surtout quand il les soumet à sa raison et à sa moralité. Il l'est, quand il cède volontairement à ses penchans.

Peu de passions ébranlent sa liberté, et elles ne l'ébranlent pas fréquemment.

L'énergie quelquefois redoutable, souvent utile, des deux seules qui aient ce pouvoir, rend habituellement à son espèce des services plus importans que les maux qu'elles occasionnent ne sont nuisibles. Et quand ces deux passions l'ont entraîné dans des fautes, la raison et la liberté reviennent promptement, peinées et pleurantes du dommage qui a été causé, anxieuses de le réparer, s'il est possible encore.

Voilà le résumé de ce qui nous concerne relativement à la liberté.

Mais ce serait une philosophie trop étroite que celle qui se bornerait à nous. Voyons l'univers.

Sachons nous y mettre, et nous tenir à notre très-petite place.

La matière inanimée n'a aucune liberté, parce qu'elle n'a aucune intelligence. Elle obéit rigoureusement, et sans le savoir, aux lois de la pesanteur, aux affinités chimiques, aux forces magnétiques, électriques, galvaniques, si le galvanisme est autre chose que l'électricité; aux impulsions mécaniques, et à la distribution, aux combinaisons géométriques de toutes ces puissances qui paraissent être des actes de la *Grande Intelligence* qui régit l'univers.

Les *plantes* ont des mouvemens spontanés, des desirs plus ou moins développés, des répugnances; elles tendent les bras et les attachent. Celles dont la tige est flexible et vrillante, les faséolées, la vigne, les viornes, les lianes, sen-tr'aident et se soutiennent l'une l'autre par ce moyen. Leur faiblesse les invite à des alliances; on dirait qu'elles ont une idée confuse de la belle maxime : *vis unita fortior.* Le voisinage amène des intimités, des greffes, des participations d'existence entre les ligneuses qui ont de certaines analogies. Toutes avancent leurs racines vers la terre nourricière, et les détournent soit du rocher, soit de la terre imprégnée de sucs propres à leur nuire. Toutes ont dans leurs fleurs des plaisirs qui leur sont très-sensibles, et qui ne se dérobent pas toujours à notre vue. Leur génération a beaucoup de ressemblance

avec celle des animaux. Veulent-elles? ou ne font-elles qu'*appéter?* Cela nous est inconnu. Nous savons seulement que leurs *appétences*, si leur vie n'a point d'attribut plus relevé, contribuent aux phénomènes de leur accroissement et de leur reproduction.

Les *animaux* observent, comparent et combinent. Quand nous savons les étudier, il nous est aisé de les surprendre dans le cours de leur réflexion et de leur pensée, dans le travail non encore achevé de leur esprit. Ils se déterminent, veulent, et agissent. Leur liberté est donc manifeste; car *la liberté consiste dans le pouvoir de conformer ses actions à sa volonté, dirigée elle-même par l'intelligence et le raisonnement, non par une autorité étrangère.* Il n'y a pas un animal qui, par les actions qui émanent de sa volonté, ne joue un rôle dans la scène du monde et n'influe en quelque chose sur la masse des évènemens contingens. Les animaux : les moindres d'entr'eux, sont des *Puissances.*

Leurs passions et leur logique sont de la même nature que les nôtres. Le nombre de leurs motifs est proportionné à celui de leurs intérêts et de leurs idées; et il en est de même parmi nous. La conscience s'éclaire selon qu'elle peut envisager avec exactitude un plus grand nombre d'objets. Celle des castors est plus délicate que celle des cloportes; et celle des hommes d'élite que celle des sots, ou celle de ces demi-

sots que des intérêts mal calculés rendent méchans : car tout méchant est plus ou moins bête; et s'il n'était pas bête, il serait bon, ou le deviendrait en contractant l'habitude de se conduire avec bonté.

C'est en perfectionnant l'usage de la liberté que les lumières font naître les vertus.

Il est évident que connaître mieux le bon usage que l'on peut faire de sa liberté, ce n'est pas en avoir moins; c'est être à portée de la rendre plus utile à soi et aux autres.

Mieux organisés, plus sociables que la plupart des animaux qui nous sont connus, plus secondés par les secours réciproques, ayant communiqué plus constamment, pendant une enfance et une vie plus longue avec nos semblables, ayant pu augmenter le magasin de nos idées par des signes qui nous conservent et nous rappellent celles que nous avons eues, celles qu'ont eues nos ancêtres, et les joignant à celles que nous recueillons journellement, nous observons plus de faits, nous combinons plus de rapports, nous raisonnons sur plus de données. De là notre liberté plus éclairée est devenue plus morale et moins égoïste que celle de nos compagnons les animaux, et que celle des sauvages nos frères. De là celle des hommes savans et laborieux, celle des génies élevés et sagaces devient nécessairement et perpétuellement plus morale encore. Une multitude d'intérêts

ignorés du vulgaire entre dans leurs délibérations, donnent chez eux à *l'autrui* une plus forte influence, et diminuent en proportion celle de l'intérêt grossièrement personnel. Les grands hommes se sentent citoyens d'une plus grande république; ils étendent leurs relations et leurs devoirs : c'est une des raisons qui doivent les rendre non-seulement admirables, mais aimables et chers au genre humain. Plus ils sont grands, et plus le bonheur des autres les occupe; il fait partie du leur, il leur est indispensable, il est un des besoins de leur ame. Le commun des hommes travaille pour vivre : les héros pour mériter la gloire et l'amour; les sages pour faire du bien, quand même on ne devrait leur en savoir aucun gré. Ils ont une ambition plus sainte. Ils voudraient co-ordonner leur morale à la moralité universelle; leur faible raison à la *raison suprême*; leur bonté limitée à la *bonté infinie*. Ils y consacrent, avec amour, tous les efforts de leur liberté.

Point de liberté : point de morale.

Liberté qui manque d'instruction ou de réflexion : peu de moralité, moralité imparfaite.

Augmentation de lumières, liberté qui embrasse plus de motifs, et qui s'applique à plus d'actions : accroissement et amélioration de la moralité, vertu, dilection, bienfaisance.

C'est dans cette perfection de la liberté et de la moralité qu'est la véritable distinction entre

l'homme et la brute, entre l'homme brute et homme éminent.

Mais combien nos lumières sont encore bornées ! Combien, par conséquent, est encore imparfait le meilleur emploi de notre liberté ! Songeons que nos plus grands hommes ne sont qu'au dernier rang des intelligences qui peuvent connaître quelques lois générales de l'univers, et se former quelques idées qui ne soient pas absurdes sur l'Etre auguste, dont la sagesse se montre dans l'arrangement des diverses parties de ce tout immense et si prodigieusement varié.

D'autres *êtres* bien plus habiles que nous doivent peupler les mondes et notre monde. Il doit y en avoir au-dessus de nous beaucoup plus qu'il ne s'en trouve au-dessous : nous ne sommes certainement pas à la moitié de la chaîne entre la dernière des plantes et DIEU.

L'analogie nous dit que les moins distingués de ces êtres supérieurs nous surpassent autant que nous surpassons les mollusques ; puisque nous manquons des sens auxquels ils sont perceptibles, de même que la mollusque, quoiqu'elle ait des sens que nous avons aussi, est néanmoins privée de ceux qui pourraient lui donner idée de nous. Leurs différentes classes doivent être séparées par des distances aussi marquées : un seul sens de plus en établit une très-grande.

Cela peut nous faire concevoir que chaque

ordre de cette hiérarchie céleste, a beaucoup plus de manières de sentir et d'apprendre que ceux qui lui sont inférieurs. Auprès du moindre d'entr'eux le savoir de notre Newton, de notre Leibnitz, de notre Linné, de notre Locke, n'offre que des points lumineux dans une mer d'ignorance.

Les séries des êtres intelligens, en raison de ce qu'elles sont plus élevées, ont donc plus de connaissances pour diriger l'usage de leur liberté. Cette liberté plus instruite n'est pas sujette à autant de fautes; elle est *mieux-faisante;* elle a une carrière plus belle et moins étroite. La volonté qu'elle détermine est à-la-fois plus efficace et plus sensée.

Et DIEU, le plus libre des êtres, puisqu'il est le seul dont la volonté ne puisse rencontrer aucun obstacle, est le seul aussi qui ne tombe jamais dans l'erreur; le seul dont chaque action soit toujours un bienfait.

DU PONT (*de Nemours*).

FIN DE L'ARTICLE

DE WIELAND

SUR LES PYTHAGORICIENNES.

(*Voyez page 37 de ce volume.*)

THÉANO avait sans doute écrit un bien plus grand nombre de lettres (1); mais les trois qu'on vient de lire sont les seules qu'un heureux hasard nous ait conservées. Je suis persuadé de leur authenticité (2). Plusieurs auteurs anciens parlent d'une seconde Théano et la confondent souvent avec la première; inexactitude qui est en général assez commune parmi les Grecs. Selon moi, Iamblique est celui qui a le mieux deviné. Il fait la première Théano femme de Pythagore, et la seconde de Bron-

(1) Pollux cite, à l'occasion d'un mot, une lettre de Théano à Timarète que nous n'avons plus. (*Wieland.*)

(2) Le savant Lucas Holstenius a publié, d'après un manuscrit du Vatican, quatre petites lettres ou fragmens de lettres qui portent le nom de la *très-sage Théano;* mais qu'il est aussi facile de distinguer au premier coup-d'œil des véritables, qu'il l'est de discerner le cuivre de l'or. (*Wieland.*)

tinus, l'un des partisans les plus distingués qu'il eût à Crotone. Un biographe anonyme de Pythagore (1), qui paraît n'avoir point connu la première Théano, suppose que l'autre était la fille de ce philosophe. Suidas attribue à celle-ci des *exhortations aux femmes* et des *paroles mémorables* de différentes personnes de l'ordre pythagorique; selon moi, ces ouvrages ne devaient être que des collections où la seconde Théano avait rassemblé des lettres de sa mère et d'autres pythagoriciennes, et des apophtegmes ou sentences de ces mêmes femmes qui lui paraissaient dignes d'être conservées. C'est sans doute de ces collections qu'ont été tirés dans la suite, et les lettres que l'on a lues, et les apophtegmes suivans:

On demanda un jour à Théano, comment elle voulait se rendre célèbre? La question pouvait être un piège; elle y répondit par un vers d'Homère, dont voici le sens: « en faisant courir la navette et en prenant soin du lit conjugal (2). »

On lui demanda une autre fois à quoi se

(1) Nous ne connaissons cette Biographie que par les extraits qu'en a donnés Photius dans sa Bibliothèque, n°. 260. (*Wieland.*)

(2) Iliad. I, v. 31. Agamemnon dit au vieux prêtre Chrysès, que tel sera dans Argos le sort de sa fille. Théano s'appliqua ce vers par la simple omission de deux *n*. (*Wieland.*)

réduisaient tous les devoirs d'une femme? « A vivre entièrement pour son mari. »

Je puis me tromper; mais il me semble que ces deux réponses si courtes valent tous les vers dorés de Pythagore; et quoique l'esprit qui les dicta soit aujourd'hui bien passé de mòde, je crois y voir le texte d'une morale complette pour la moitié du genre humain. Oui, s'il était possible qu'on inventât un moyen d'infuser en quelque sorte à nos femmes et à nos filles les sentimens qui respirent dans ces deux mots si simples de la belle Théano, je crois que nous verrions bientôt un meilleur tems, et qu'il ne faudrait pas un demi-siècle pour opérer une régénération merveilleuse dans nos états européens, qui courent si visiblement à leur ruine.

Les lois des mystères de Cérès obligeaient les femmes grecques qui y étaient initiées à vivre séparées de leurs maris pendant les neuf jours qui précédaient la célébration des thesmophories, ou qui étaient employés à leur célébration. Si l'opinion que M. de Paw veut nous donner du tempérament des femmes grecques, était fondée, ce tems pouvait leur paraître assez long, et les mauvais plaisans pourraient en conclure qu'il y avait un peu d'indulgence dans la réponse de Théano que nous allons citer. Une jeune femme lui demanda après combien de tems une femme, qui s'était approchée d'un

homme, était assez pure pour assister aux thesmophories? « Aussitôt après, répondit Théano, si cet homme était son mari; et jamais si c'était un autre. » Je ne vois dans cette réponse qu'une leçon importante, donnée en peu de mots à une femme qui, à en juger par sa question, avait des idées fort inexactes sur les liens du mariage, et sur les thesmophories. Théano, qui était aussi éclairée que vertueuse, voulait lui faire entendre que les mystères de l'hymen étaient trop saints pour qu'une femme mariée se crût jamais souillée, parce qu'elle en avait rempli les devoirs, et que les mystères de Cérès étaient trop sacrés, pour qu'une femme, qui avait profané les autres, pût jamais assister à ceux-ci sans profanation.

Le hasard fit qu'un jour un homme de la connaissance de Théano, l'aperçut ayant le bras nu jusqu'au-dessus du coude. Voilà un beau bras! s'écria-t-il. — Mais non pour tout le monde (*all' ou demosios*) répondit-elle. On ne voit pas d'abord ce qu'il y a de si spirituel et de si particulier dans ce mot, qui a cependant été cité par un philosophe, par deux pères de l'église, et par une princesse (1). Pour faire sentir toute l'énergie du mot *demosios*, j'aurais dû traduire, mais il n'appartient pas au public.

---

(1) Plutarque, St.-Clément d'Alexandrie, Théodoret et Anne Comnène.

On voit que cette réponse, par sa tournure, renfermait une réprimande assez sévère, quoique indirecte. Voici ce que voulait dire Théano : Si j'étais une statue offrant son bras aux yeux du public, chacun aurait droit de le regarder et de se récrier sur sa beauté tout à son aise ; car ce bras appartiendrait au public. Il en serait de même du bras d'une danseuse ou d'une courtisane. Mais il était contraire à la décence et au respect de se permettre une pareille exclamation, en apercevant par hasard le bras nu de l'épouse de Pythagore. Si, dans ce cas, la modestie permet aux yeux de profiter d'un heureux hasard, elle devrait au moins fermer la bouche. Il est vrai que nos idées modernes de galanterie commanderaient absolument le contraire, et que d'après ces idées, Théano, qui n'essuya que l'exclamation de l'indiscret, en fut quitte à bon marché. Mais on voit qu'elle était un peu plus sévère sur ce que la décence exige d'une honnête femme. Peut-être aussi lut-elle dans les yeux du profane quelque chose qui l'obligea à le faire rentrer sur-le-champ dans les bornes, par une réponse qui ne fut point accompagnée d'un sourire très-gracieux. Ce ne serait pas ainsi que s'y prendrait aujourd'hui une petite maîtresse.

Les anciens attribuent à Théano un livre sur la piété religieuse (*Eusebia*), dans lequel se

trouvait sans doute le passage suivant, cité par St.-Clément d'Alexandrie. « Cette vie serait une véritable partie de plaisir pour les méchans, si les ames n'étaient point immortelles, et la mort dans ce cas, serait un gain pour eux. » Cette pensée ne soutiendrait pas une analyse rigoureuse; mais elle a quelque chose de si frappant pour le grand nombre, que Platon même ne s'est pas fait scrupule de s'en servir.

Si l'on en croit Didyme, Théano a aussi fait des vers, et Théodoret rapporte, je ne sais sur quel témoignage, qu'après la mort de Pythagore elle dirigea son école, ou pour parler plus exactement, sa société secrette, de concert avec ses deux fils Télauges et Mnésarque.

On nomme parmi les Pythagoriciennes trois filles de Pythagore et de Théano; Arignote, Damo et Myia. On sait peu de choses des deux premières; mais on cite de la dernière un trait qui peut servir seul à la caractériser; c'était elle qui, avant son mariage, conduisait le chœur des vierges dans les fêtes solemnelles; ce fut elle qui conduisit le chœur des femmes, après qu'elle eut subi le joug de l'hymen. Elle épousa le fameux athlète Milon de Crotone, que sa force extraordinaire et les exercices de la gymnastique n'empêchèrent point d'être l'ami et le disciple de Pythagore.

Il nous reste de Myia une lettre à une jeune

mère sur le choix d'une nourrice ; lettre qui est remplie de maximes si sensées, que Socrate et Hyppocrate réunis n'auraient rien écrit de mieux sur ce sujet. Ce qui est très-remarquable, selon moi, dans cette lettre, dont l'authenticité m'est démontrée, c'est que la fille de Pythagore et de Théano, qui avait puisé à la source les principes de la morale la plus pure, n'y témoigne en aucune manière qu'elle regardât comme un devoir naturel des mères, d'allaiter elles-mêmes leurs enfans. Et certes, les raisons qui doivent en détourner, à quelques exceptions près, les femmes des classes supérieures, et même toutes celles qui habitent les villes, doivent l'emporter, à mon avis, sur les raisons contraires que nos moralistes populaires, et jusqu'aux plus plats romanciers, n'ont cessé de rebattre depuis plusieurs années, d'après quelques déclamateurs étrangers. Au reste, une nourrice douée de toutes les qualités morales et physiques que la sage Myia exige d'elle avec très-juste raison, pourrait être aussi difficile à trouver de nos jours, qu'une mère digne de remplacer une nourrice aussi parfaite.

Parmi un assez grand nombre de Pythagoriciennes, dont le nom seul nous est parvenu, nous trouvons encore trois femmes qui figurent ordinairement auprès des filles de Pythagore, quoique les fragmens qui nous restent de leurs écrits, ne nous apprennent ni l'époque où elles

ont vécu, ni aucune circonstance de leur vie. Elles se nomment Phintys, Périctione et Mélisse. Quelques fragmens des deux premières nous ont été conservés par Stobée, qui vivait dans la dernière moitié du quatrième siècle de notre ere, et qui nous a laissé une anthologie précieuse, dans laquelle il a compilé environ cinq cents auteurs de l'antiquité, tant prosateurs que poètes.

Le premier de ces fragmens est tiré d'un ouvrage de Phintys, qui y traite de la vertu particulièrement appropriée à son sexe; vertu qu'elle désigne par un mot (*Sophrosyne*) dont nous n'avons point d'équivalent dans notre langue. Ce mot embrasse toutes les vertus qui ont leur source dans un esprit bien réglé, dans une ame entièrement maîtresse des sens, des desirs et des passions, et qui aime à se renfermer dans le cercle étroit des devoirs domestiques et dans le bonheur qui naît de leur accomplissement. Cette vertu propre aux femmes, et qui fait leur véritable beauté morale, consiste surtout, selon Phintys, dans la chasteté et la fidélité conjugale; dans l'extrême simplicité, et la propreté de la parure et des habits; dans l'éloignement de tout ce qui peut attirer le moindre soupçon de coquetterie et du desir de plaire à d'autres qu'à son mari; dans l'attention à se renfermer dans son ménage; dans une tendresse et des soins assidus pour son mari, ses

enfans et ses domestiques; enfin, dans une piété éclairée, et dégagée de tout penchant superstitieux vers le merveilleux et le mystique.

Les fragmens de Périctione ne font en grande partie que répéter et confirmer ces mêmes principes, ces idées et ces maximes de morale, auxquels l'école de Pythagore avait borné *la philosophie des femmes.*

Périctione parle avec zèle contre le luxe, l'orgueil et la volupté; sur tous ces points, elle va presque aussi loin que le cynique ou l'anachorète le plus sévère, sans qu'on puisse l'accuser avec justice d'aller trop loin. Malgré le peu d'indulgence de sa morale pour les faiblesses les plus ordinaires à son sexe, on ne peut s'empêcher de lui donner pleinement raison dans tout ce qu'elle exige d'une femme accomplie. Elle veut qu'une telle femme se mette au-dessus de toutes ces faiblesses, de la vanité, de la sensualité, du penchant à la volupté et à la paresse; qu'elle soit toute à la raison; qu'elle se suffise à elle-même; qu'elle suive ses devoirs sans se détourner; que dans sa tête et dans son cœur, au dehors et au dedans, tout soit d'accord et en harmonie. Une telle femme, dit-elle, sera seule capable de faire le bonheur de son mari, de ses enfans, de sa maison; et si le sort l'appelle à régner, de rendre heureux des états et des nations entières.

Dans un second fragment, elle traite d'un

autre point, sur lequel repose le bien des *familles*, et par conséquent, quoique d'une manière indirecte, le bien de l'état ; je veux parler des devoirs des enfans envers leurs parens. Elle les établit comme ceux de la femme envers son mari, avec la dernière rigueur ; mais il est encore impossible de lui demander qu'elle se relâche en rien de ses préceptes.

Nous n'avons de Mélisse qu'une lettre fort courte à une jeune dame qui lui avait demandé des leçons sur l'article de la parure. On voit par son contenu que les Pythagoriciennes n'auraient fourni que peu de matériaux au *Journal des modes* de leur tems, à supposer qu'il en parût un à Crotone, à Tarente ou à Sybaris. Mais je n'en espère pas moins que celles qui me liront, trouveront ici avec plaisir une traduction de cette lettre.

MÉLISSE A CLÉARÈTE.

Tu me témoignes décidément le desir d'apprendre de moi quelque chose sur la parure des femmes : il me semble que tu es déja si pleine de beaux et bons sentimens, graces à ton heureux naturel, que ce desir me donne d'autant plus d'espérance qu'à tous les âges de la vie tu resteras fidèle à la vertu. Une femme sensée, et qui a l'ame noble, ne doit se présenter à l'homme auquel elle est légitimement unie,

qu'avec une parure modeste; de la simplicité, de la propreté, des vêtemens blancs, elle sera toujours assez parée.

Les étoffes transparentes (1), les habits de pourpre tissus d'or, ne doivent point être à son usage. Les courtisanes dont le but est d'attirer dans leurs filets autant d'hommes qu'il est possible, peuvent avoir besoin de pareilles amorces; mais la parure d'une femme qui ne veut et ne doit plaire qu'à un seul, est dans ses mœurs et non dans ses habits. Rien n'est plus beau dans une femme honnête, que de chercher à se rendre agréable à son époux, sans s'inquiéter si elle plaît ou déplaît aux autres hommes.

Que cette rougeur aimable, qui est le signe naturel de la pudeur, te tienne lieu de fard; que la probité, la décence et la modestie te tiennent lieu de chaînes d'or et de pierres précieuses.

Une femme à qui l'accomplissement de ses devoirs est cher, ne montre pas son amour du beau dans la richesse de ses vêtemens, mais dans l'ordre de sa maison. Elle est sûre qu'elle ne plaira jamais mieux à son mari qu'en ordonnant et exécutant tout selon ses desirs; car

(1) Les étoffes de cette espèce se fabriquaient à Tarente; il n'y eut d'abord que les courtisanes qui en portèrent, mais peu-à-peu les femmes honnêtes y prirent goût, et l'on finit (comme aujourd'hui dans nos grandes villes) par ne pouvoir plus distinguer les unes des autres à l'extérieur,... ni souvent même à l'intérieur. (*Wieland.*)

les volontés de l'époux doivent être la loi non écrite, d'après laquelle une femme bien élevée règle sa vie. Elle doit regarder sa bonne conduite comme la dot la plus précieuse qu'elle ait apportée à son mari; elle doit compter beaucoup plus sur la beauté et la richesse de son ame que sur ses avantages extérieurs et sur sa fortune. Ces derniers biens peuvent nous être enlevés par une maladie, par la haine des hommes ou les caprices du destin; les premiers, au contraire, nous appartiennent jusqu'à la mort (1).

Que pensent à présent les dames qui m'ont lu de celles qui suivaient la doctrine pythagorique? Celles-ci sont sans doute trop vieilles pour être à la mode du jour. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'elles vivaient dans des républiques, dont la constitution n'admettait point cette grande différence de rangs et de conditions, qui, chez la plupart des nations de l'Europe moderne, a si fort reculé les bornes des convenances et de la décence.

Quoiqu'il en soit, il serait peut-être difficile de nier qu'en marchant dans une direction

---

(1) Cette lettre de Mélisse est en dialecte dorien, et celles de Théano ne sont qu'en dialecte commun; on pourrait en induire l'authenticité de la lettre de Mélisse et la fausseté de celles de Théano; mais d'un côté le dorien de cette lettre n'est pas l'ancien dorien tel qu'on le parlait dans la Grande-Grèce; de l'autre on pourrait avoir mis en dialecte commun les lettres de Théano. Malheureusement elles portent d'autres caractères de supposition. (*Remarque communiquée.*)

opposée à celle de la sagesse pythagorique, nous sommes arrivés à une autre extrémité, au bout de laquelle est un précipice, et qu'un pas ou deux de plus nous y feraient tomber pour n'en plus sortir.

Nous ferons donc fort bien de revenir sur nos pas le plutôt possible; et malheureusement nous pourrons aller longtems sans avoir besoin de nous arrêter, et sans craindre d'être trop près de l'extrémité opposée, si toutefois on peut appeler une extrémité la façon de penser de Théano, de Mélisse et de Périctione.

Je me trouve heureux cependant de pouvoir ajouter, que je connais plus d'une femme, et même dans les rangs supérieurs, qui n'eût pas été moins digne que la fille de Pythagore, de conduire le chœur des vierges et celui des femmes. Et puisque mon heureuse étoile m'a donné, depuis trente et un ans, une compagne qui, en qualité d'épouse et de mère, et sous tous les rapports honorables à l'humanité, eût été adoptée par ces pythagoriciennes dont nous venons de faire l'éloge, qu'il me soit permis de lui dédier ce petit ouvrage, en témoignage public de la reconnaissance que je dois à son amour et à ses vertus qui ont fait le bonheur de ma vie; qu'il me soit permis de le présenter à nos filles, comme un nouveau motif de se rendre de plus en plus semblables à une telle mère.

NOTICE

SUR

GEORGES LE SYNCELLE (1).

GEORGES le chronographe vivait à Constantinople sous l'empereur Constantin Porphyrogenète, contemporain de Charlemagne. Il occupait, auprès du patriarche Tarasius, la charge de *syncelle*, c'est-à-dire, de conseiller intime et de successeur désigné. Pour le distinguer du grand nombre d'auteurs grecs du moyen âge, qui ont porté le nom de Georges, et dont plusieurs ont aussi composé des ouvrages chro-

(1) Cette Notice a été composée à l'occasion du prix proposé par l'Institut national, et dont le sujet était l'*examen critique des sources où Georges le Syncelle a puisé, et de l'usage qu'il en a fait pour composer sa Chronographie*. L'intention de l'auteur n'était cependant pas d'y concourir, mais seulement de rassembler ses propres idées sur l'auteur en question, pour une lecture qui eut lieu, en effet, à la Société des sciences et des arts de Strasbourg. Nous avons pensé que cette Notice, moins longue et moins chargée d'érudition que ne l'aurait été un Mémoire destiné à disputer le prix, pourra faire plaisir à ceux de nos lecteurs qui aiment à recueillir des notions saines sur des auteurs peu connus. Nous avons retranché de ce morceau tout ce qui n'avait rapport qu'à la circonstance pour laquelle l'auteur l'avait rédigé. (*N. d. Réd.*)

nologiques, on ajoute toujours à son nom celui de sa charge ; souvent même on l'appelle simplement *le Syncelle.* Ce mot dérive, d'après l'étymologie la plus probable, du mot latin *cella*, et signifierait littéralement camarade de cellule.

La chronographie de ce savant ecclésiastique, imprimée dans la Collection des historiens Byzantins d'abord à Paris en 1652, et ensuite à Venise en 1729, n'est pas une narration suivie, mais une ample collection de matériaux pour l'histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'au règne de l'empereur Dioclétien. La mort interrompit ses travaux à cette époque, et le força d'en léguer la continuation à son ami Théophane. Son ouvrage est composé des extraits d'un grand nombre d'auteurs, disposés selon la suite des évènemens et entremêlés de discussions chronologiques et de calculs. On y trouve beaucoup de faits, dont les sources originales sont perdues et des séries de dynasties grecques, égyptiennes et asiatiques, que les autres historiens ne nous ont pas transmises avec la même exactitude.

L'art d'écrire l'histoire en philosophe, de rassembler les faits isolés en de vastes tableaux dignes de l'admiration de tous les âges, avait dégénéré longtems avant le Syncelle. Son ouvrage, ainsi que ceux des modèles qu'il a suivis, a, pour celui qui étudie l'histoire dans l'in-

tention de l'écrire un jour, l'utilité que les squelettes ou l'écorché offrent au peintre. Il apprend d'eux à donner à ses figures des proportions plus justes et des poses plus assurées; mais leur aspect est loin de présenter le moindre attrait à ceux qui ne sont point initiés dans les mystères de l'art.

Les historiographes, dont le Syncelle a fait le plus d'usage, et qui paraissent lui avoir fourni l'idée et le plan de son travail, sont Jules l'Africain et Eusèbe. Les fragmens considérables qu'il nous a conservés de ces savans et célèbres écrivains, sont d'autant plus précieux, que les ouvrages du premier sont perdus, et que l'histoire universelle du second n'est connue qu'imparfaitement par une traduction de St.-Jérôme, qui même ne nous est parvenue que fort mutilée. C'est surtout d'après le Syncelle que Joseph Scaliger chercha à restituer ce dernier ouvrage, en usant, dans ce travail, de beaucoup de liberté, et en attribuant à Eusèbe beaucoup de morceaux qui paraissent appartenir à notre auteur.

Jules l'Africain et Eusèbe qui vivaient, le premier au commencement du troisième siècle, le second au commencement du quatrième, sentirent combien il importait à la propagation de la religion chrétienne parmi les hommes éclairés, de vaincre les païens en érudition historique, comme on les avait déja

vaincus en raisonnemens solides sur la nature de leurs dieux ; et d'introduire, parmi les sources de la connaissance du passé, les livres de Moïse et les autres ouvrages historiques de la Bible, avec tout l'éclat qu'exigeait leur ancienneté et le respect mérité qu'ils inspiraient aux chrétiens.

Jules l'Africain rassembla, à cet effet, à Césarée, en Palestine, une bibliothèque nombreuse, et parcourut les ouvrages historiques de toutes les nations, dont la littérature était connue de son tems. Il assujétit tous les évènemens à ses calculs chronologiques, et chercha surtout à co-ordonner l'histoire profane à l'histoire sacrée. C'est à lui que remonte la forme actuelle de l'histoire universelle, dans laquelle le récit de Moïse ouvre la scène pour tout l'univers ; tandis qu'auparavant les traditions de chaque nation se perdaient à des époques différentes, dans des fables diverses et dans différens systêmes sur l'origine des choses, qui, sous le nom de *Théogonies*, composent la partie la plus inintelligible et la plus bisarre de la mythologie des nations anciennes.

Eusèbe, évêque de Césarée au commencement du quatrième siècle, augmenta jusqu'à trente-deux mille volumes la bibliothèque rassemblée par Jules. Il fit de nouvelles recherches dans toutes les sources où il put trouver des faits dignes d'être conservés, ainsi que de nouveaux calculs chronologiques, pour vérifier ou

pour rectifier ceux de son prédécesseur. Son savant travail, conservé comme je viens de le dire, en partie, par une traduction de St.-Jérôme, et en partie par les fragmens qu'en donne le Syncelle, a été de la plus grande utilité aux chronologistes modernes. Fontenelle a dit, avec autant d'esprit que de raison, qu'il faut aujourd'hui construire l'histoire ancienne de pièces rapportées, comme on reconstruirait un édifice dont on n'aurait trouvé que les pièces éparses, et même dont il manquerait une partie. Cette opération eût été beaucoup plus difficile, et laisserait bien plus de choses à desirer, si elle n'avait pas été préparée par des auteurs qui possédaient un grand nombre de matériaux, que les tems postérieurs nous ont enlevés.

Outre les fragmens de ces deux auteurs qui forment, avec les extraits des livres sacrés, la base, et, pour ainsi dire, la charpente de l'ouvrage du Syncelle, il nous a conservé des morceaux assez considérables de plusieurs livres apocryphes perdus aujourd'hui ; tels qu'une vie d'Adam, le livre d'Hénoch, la petite Génèse ou l'Apocalypse de Moïse, etc. des fragmens curieux de Bérose, historien chaldéen du siècle d'Alexandre, de Manethon, grand-prêtre de Sebennythe du tems de Ptolomée Philadelphe, et d'un grand nombre d'historiens grecs qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. Entre ces fragmens et quelques morceaux de sa compo-

sition, dans lesquels il expose ou ses systèmes ou ses calculs, il insère de tems en tems, sous le nom de *mélanges*, quelques faits simplement indiqués sans le nom de l'auteur d'où ils sont tirés.

Mon intention n'est pas de dresser ici un catalogue exact de tous les auteurs cités par le Syncelle, et de discuter le degré de confiance que mérite chacun d'eux. Je ne prétends pas non plus juger l'auteur lui-même, examiner ses calculs chronologiques, ni les principes qu'il a suivis, soit dans le choix de ses sources, soit dans celui des faits qu'il en a tirés; le suivre dans ses discussions avec Jules l'Africain et avec Eusèbe, qu'il se plaît à critiquer, ni apprécier enfin et le mérite de l'auteur et l'utilité du livre. Ces discussions nécessaires sans doute aux Mémoires destinés à l'examen de l'Institut, n'entrent point dans le plan de cette notice. Je me bornerai à citer quelques fragmens assez remarquables que notre auteur a placés à la tête de son ouvrage. De ce nombre est un long passage du livre d'Hénoch, que je viens de nommer en passant. Ce livre est sans doute loin d'appartenir au patriarche auquel il est attribué; mais il est fort ancien; plusieurs pères de l'église le citent, et il en est même fait mention dans l'Epître de St.-Jude. Outre ce qu'on en trouve dans le Syncelle, on ne connaît de ce livre qu'une traduction éthiopienne, que M. Bruce a rapportée d'Afrique, et dont il a

fait présent à la bibliothèque nationale, à Paris. M. Silvestre de Sacy en a donné une notice dans le Magasin encyclopédique ; mais n'en a traduit en latin qu'à-peu-près ce qui se trouve dans notre auteur. La copie que s'est procurée M. Bruce est très-bien peinte, mais pleine de fautes qui défigurent le texte, et en rendent la traduction extrêmement difficile.

Ce fragment s'étend beaucoup sur cet ancien mélange des enfans de Dieu avec les enfans des hommes, dont la Genèse ne dit qu'un mot. Selon plusieurs interprètes, les enfans de Dieu sont les descendans de Seth qui vivaient sur les hauteurs, semblables aux anges pour les mœurs, et d'une taille plus élevée que les enfans de Caïn qui habitaient les plaines. Le livre d'Hénoch les appelle les Egrégores, c'est-à-dire, les éveillés, et dit qu'ils se rassemblèrent l'an du monde 1170, au nombre de deux cents, sur le mont Ermon, que les interprètes placent dans la Palestine, et dont le nom signifie *serment* ou *imprécation* à cause du serment accompagné d'imprécations que les Egrégores y firent à leur chef Semiasa de ne point l'abandonner dans l'entreprise qu'il allait tenter. Du mélange de ces ravisseurs avec les enfans des hommes, naissent des géans, et de ces géans des races impies qui se livrent à toute sorte d'excès. Les Egrégores enseignent aux hommes plusieurs sciences utiles et beaucoup de connaissances

pernicieuses ; ils leur apprennent l'astronomie et l'astrologie, l'art de travailler les métaux et celui de forger des armes, l'usage des herbes salutaires et les moyens de faire servir à leur colère des empoisonnemens, la magie et les enchantemens. Ils apprennent à leurs femmes et à leurs filles à se parer, leur fournissent de l'or et des pierres précieuses, et les instruisent dans tous les arts de la coquetterie, avec lesquels elles séduisent ceux même qui avaient persisté dans la sainteté. En même tems, les géans se conduisent fort mal, et remplissent la terre de meurtres et de calamités. Enfin, ces désordres fatiguent la patience de l'Eternel ; quatre archanges sont chargés de lier les chefs, et de les précipiter dans un lieu souterrein : le déluge est annoncé au genre humain ; la longévité des hommes est réduite à cent vingt ans ; les ames des géans deviennent de mauvais esprits qui tourmentent les vivans, et répandent le mal sur la terre.

On voit que l'imagination orientale n'a pas épargné la simplicité des récits de Moïse, et que chez toutes les nations, on a cherché à suppléer au silence des monumens par des fictions plus ou moins bisarres. D'anciennes invasions, des inondations et des guerres sanglantes jouent ordinairement un grand rôle dans ces fables. C'est en effet dans des évènemens de ce genre que se perd toujours l'histoire

véritable des pays et des nations. Ce sont ordinairement des étrangers et des êtres supérieurs aux autres hommes, qui enseignent à ceux-ci les sciences et les arts dont la véritable origine se perd presque toujours dans la nuit des tems et dans la distance des lieux.

Au milieu de ces fragmens, notre auteur nous donne quelques détails sur les calculs astronomiques des Babyloniens, qui, procédant par cycles de 60, de 120, de 600 et de 3,600 ans, arrivent à une grande période de 432,000 ans.

Le Syncelle combat ceux qui veulent réduire ce grand nombre d'années, en supposant que les périodes dont il s'agit, sont des jours ou des mois. Il est loin de croire à cette antiquité du monde; mais il pense que les Chaldéens y croyaient, et parlaient d'années semblables aux nôtres. « On sait, dit-il, que selon l'opinion des Grecs, des myriades d'années se sont écoulées depuis la naissances du monde; on connaît leur doctrine fabuleuse sur le mouvement du Zodiaque, qui s'éloigne du commencement du signe du Bélier, et y revient par la suite. » Il est facile de reconnaître ici la précession des équinoxes: ce mouvement en vertu duquel l'équinoxe du printems s'éloigne peu-à-peu du commencement du Bélier, pour y revenir au bout de 25,000 ans. Selon l'opinion des payens, car c'est là ce que les auteurs chrétiens du moyen âge entendent par les Grecs, cette grande

révolution avait été observée plus d'une fois depuis la naissance des sciences astronomiques.

Un autre passage du même Syncelle nous apprend que Bérose, dans ses antiquités chaldaïques, assure avoir trouvé à Babylone beaucoup de monumens écrits et conservés avec soin, qui rendent compte des choses mémorables arrivées dans le ciel et sur la terre depuis plus de 150,000 ans. Ces histoires instruisaient, selon lui, de l'âge des rois et de leurs hauts faits depuis la fondation de Babylone, ainsi que de la fértilité du pays, et parlaient de quelques animaux singuliers trouvés dans la mer Rouge. Selon notre auteur, Manethon commence son histoire d'Egypte à la même année où Bérose place le commencement de celle des Babyloniens. Ici le Syncelle observe qu'en réduisant cette chronologie en années lunaires, on arriverait aux 18,000 ans, que, selon Platon, les prêtres égyptiens comptaient depuis leur premier roi jusqu'à Solon; mais il rejet e tous ces calculs, ainsi que les 30,000 années de la chronologie phénicienne.

On sait que les Indiens et les Chinois ne sont pas moins prodigues d'années que les Egyptiens et les Chaldéens. Il faut à la vérité distinguer, dans ces calculs, les périodes astronomiques, des tems où ces peuples font commencer l'histoire véritable; mais ces dernières époques remontent encore fort haut.

Doit-on ajouter quelque foi à cette antiquité prodigieuse, ou faut-il, à l'exemple des chronographes que je viens de citer, continuer à s'en tenir scrupuleusement à la lettre de Moïse? Il serait beau, sans doute, de pouvoir agrandir l'histoire à mesure que les autres sciences se perfectionnent. L'esprit humain aime à remonter dans le passé comme à s'élancer dans l'espace; et après avoir plané dans le ciel avec Newton et Herschel, on voit à regret que toute notre histoire ne doit comprendre que l'âge d'un vieillard de la planète d'Uranus. On sait en effet que les années de cette planète en comprennent 81 des nôtres. Il s'ensuit que celui qui y aurait vu 80 printems, serait né longtems avant Adam, notre premier homme. Mais convenons de notre faiblesse : les hommes n'ont que peu de moyens de transmettre leurs traditions. Quand même les monumens qu'ils élèvent braveraient le tems, la connaissance des signes par lesquels ils doivent nous instruire s'efface de notre mémoire. Aussi voyons nous chez tous les historiens anciens, les siècles reculés vides de faits et pleins de fables.

Le même Bérose, qui prétend avoir vu si loin dans le passé, attribue, dans un fragment conservé aussi par le Syncelle, la civilisation du royaume de Babylone à un poisson merveilleux, qui passait les jours parmi les hommes et qui rentrait tous les soirs dans la mer. Sa Géogonie est

toute aussi singulière. Il y avait un tems, dit-il; où tout était ténèbres et eau. Ce chaos était peuplé d'animaux monstrueux, sur lesquels régnait une femme nommée Omoroca, nom qui signifie à-la-fois et la mer et la lune. Bélus paraît, fend cet être gigantesque par le milieu, et d'une moitié fait le ciel, de l'autre la terre. Les monstres ont disparu : Bélus se fait trancher la tête par un autre Dieu, et fait pétrir le sang qui en découle avec la terre. Il en naît des animaux capables de supporter la lumière, et l'homme qui, en vertu de cette origine, participe de l'intelligence divine. Il est vrai qu'au moment où ces fables commencent à nous rebuter, on nous avertit que ce sont des allégories, et que Bélus, qui fend Omoroca, n'est autre chose que Dieu qui sépare la lumière des ténèbres.

On pourrait de même ne voir dans le poisson merveilleux qu'un navigateur, qui, abordant dans un pays encore sauvage, remonte tous les soirs dans son vaisseau; et les animaux dont la forme diffère de celle des races vivantes et qui sont détruits par un grand bouleversement de la terre, se trouvent aujourd'hui dans nos carrières.

Mais je ne pousserai pas plus loin la téméraire entreprise de vouloir porter la lumière dans cet antique chaos, et je terminerai ici cette notice en réclamant l'indulgence de mes lecteurs.

G. Schweighaeuser.

DU RÉCIT DRAMATIQUE

DES PREMIERS

HISTORIENS FRANÇAIS.

PLUS on remonte aux tems anciens, chez toutes les nations, plus on trouve des écrivains dont le récit est vraiment dramatique. Sans parler de l'Ecriture qui offre des modèles de ce récit, avec quels charmes Homère ne narra-t-il pas ? tout est en action dans ses poésies. C'est en l'imitant, qu'Hérodote mérite d'être regardé comme le premier des narrateurs parmi les historiens. Il a très-bien senti que l'histoire devait emprunter de l'épopée l'art de mettre en scène ses différens personnages, et celui de raconter tout ce qui peut instruire et intéresser ses lecteurs, en les transportant sur les lieux, et en les rendant, pour ainsi dire, témoins des évènemens. Mais cet art n'en est devenu un que lorsque les hommes ont moins consulté leur cœur que leur esprit. Ecoutez un sauvage : tout à-la-fois, il peint, narre et agit. Approchez-vous de l'Arabe, qui, après avoir erré

toute la journée dans le désert, fait, le soir, un conte aux gens de sa tribu; que de naturel et d'agrément ne met-il pas, en racontant les choses les plus merveilleuses! Aussi, en lisant les Mille et une Nuits, on croit lire quelques épisodes de l'Odyssée. Homère et les conteurs arabes ont cette simplicité de récit, qui tient aux mœurs du tems et des pays où ils vivaient. Leur talent est dans la nature, et celui de nos premiers historiens n'avait pas d'autre source. L'abbé de Fleury dit: « Ceux qui ont écrit sans art, ont marqué tous les mouvemens de leur cœur, comme Ville-Hardouin et Joinville; et Philippe de Commines qui avait beaucoup d'esprit et de bon sens, mais point d'étude, est plein de raisonnement. Il faut donc savoir écrire pour ne pas suivre les écarts que fait faire naturellement l'esprit ou la passion (1); » c'est-à-dire, qu'il faut que le cœur soit dirigé par un esprit éclairé. Voilà ce qu'avaient les premiers historiens grecs. Malheureusement les nôtres ne connaissaient pas ces excellens modèles, et vivaient dans des siècles de barbarie. Néanmoins plusieurs d'entr'eux, doués de talens naturels, et inspirés par le sentiment, ont quelquefois mieux réussi à animer leur récit, que des écrivains nourris de la lecture des anciens et exercés dans l'art d'écrire, même aux

(1) *Fleury*, mœurs des Israélites, p. 78.

époques les plus brillantes de la littérature. A l'appui de ce que j'avance, je vais citer quelques morceaux des historiens qui ont écrit les premiers en français.

A leur tête est Geoffroi de Ville-Hardouin, maréchal de Champagne; il assista à la prise de Constantinople par les croisés Français et Vénitiens, en 1203. Il raconte assez bien cet évènement mémorable et les suites qu'il eut; mais son style est peu animé, et tient de la sécheresse d'un journal. D'ailleurs, on ne le lit qu'avec beaucoup de peine; et pour le rendre intelligible, le savant Ducange, son éditeur, a été obligé de le traduire. Cependant les détails de l'horrible incendie qui consuma une partie de Constantinople, après la conquête de cette ville, ceux sur la mort de Mursuphle et l'élection de Baudoin, sont racontés avec une simplicité qui ne manque ni d'intérêt, ni de charme. Mais ces qualités sont plus sensibles et plus dignes de remarque dans Joinville, dont la naïveté a un grand attrait pour ses lecteurs. « Son histoire n'est pas, comme la plupart des chroniques de ce tems-là, un simple récit de ce qui s'est passé en France et ailleurs, pendant la vie de St. Louis; elle nous fait connaître particulièrement ce grand monarque; elle nous donne une juste idée de son cœur et de son esprit: le grand homme, le grand saint et le grand roi y sont également peints au naturel.

L'amitié et la confiance dont St. Louis honorait le sire de Joinville, l'intime familiarité (s'il m'est permis de le dire) dans laquelle il l'avait admis, ont fourni à ce seigneur les moyens de nous apprendre plusieurs de ces détails curieux qui ne sauraient trouver place dans une histoire; mais qui n'en sont ni moins agréables, ni moins instructifs, puisqu'ils nous dévoilent plus sûrement le caractère des principaux personnages que l'historien fait passer successivement devant nos yeux (1). » On doit donc s'attendre à trouver Joinville très-dramatique en plusieurs endroits de son ouvrage. En effet, on en peut citer un assez grand nombre de ce genre; mais je n'en rapporterai que deux, qui concernent l'un et l'autre Marguerite, fille de Raimond Bérenger, comte de Provence, que St. Louis avait épousée en 1234. Cette union, suivant la remarque des historiens, fut celle de toutes les vertus. La jeune reine, ayant accompagné son mari dans l'expédition d'Egypte, se trouva renfermée dans la ville de Damiette, après la malheureuse bataille de la Massoure, et lorsque les restes de l'armée française éprouvaient les plus affreuses calamités; cette princesse courait elle-même de grands dangers, et était dans les plus

(1) Le *baron de la Bastie*, Dissertation sur la vie de St.-Louis, écrite par le sire de Joinville. Acad. des Inscript. tom. XV, p. 692.

vives angoisses. « Car trois jours devant ce-que *elle* acouchast, dit le sire de Joinville, li vindrent les nouvelles que le roy estait pris; desquiex nouvelles elle fu si effrée, que toutes les foiz que elle se dormoit en son lit, il li sembloit que toute sa chambre feust pleinne de Sarrazins, et s'escrioit: *a aidies aidies* (à l'aide, à l'aide); et pour ce que l'enfant ne feust périz, dont elle estait grosse, elle fesoit gesir (coucher) devant son lit un chevalier ancien de l'aage de quatre-vingts ans, qui la tenoit par la main; toutes les foiz que la royne s'escrioit, il disait: *dame, n'aies garde* (peur), *car je sui ci*. Avant qu'elle feust acouchéée, elle fist wuider hors toute sa chambre, (sortir tous ses gens), fors que le chevalier, et s'agenoilla devant li et li requist un don; et le chevalier li otroia par serement; et elle li dit: *je vous demande, par la foy que vous m'avés baillée, que se les Sarrazins prennent ceste ville* (Damiette), *que vous me copez la teste avant qu'il me preignent*. Et le chevalier respondit: *soiés certeinne que je le ferai volontiers, car je l'avoie, jà bien en pensé* (résolu) *que vous occirraie avant qu'il nous eussent pris* (1). » Quelle franchise! quelle loyauté! rien de plus naïf, et en même tems de plus animé. Aussi quel-

(1) *Jehan sire de Joinville*, Histoire de St.-Louis, *édition du Louvre*, pag. 84.

ques-uns de nos écrivains se sont-ils empressés d'orner leur récit de cette conversation; mais en ne la transcrivant pas avec une scrupuleuse exactitude, ils en ont affaibli le charme. Joinville raconte ensuite, comment le jour même que la reine acoucha, elle eut la force de persuader aux Génois et aux Pisans, de ne point abandonner le reste des troupes françaises qui gardait Damiette; et il fallait être bien éloquente pour faire quelque impression sur des hommes que l'intérêt seul de leur commerce avait engagé à prendre part à cette expédition malheureuse. Ils n'eurent jamais, ainsi que les Vénitiens, d'autres motifs dans les croisades, où les princes chrétiens furent ordinairement l'instrument de leur cupidité (1). Mais revenons au style dramatique de Joinville, et citons-en un second exemple. L'auteur parle de la nouvelle qu'on apporta à Seïde, de la mort de la reine-mère Blanche de Castille. La femme de St. Louis partagea la douleur de son mari, quoiqu'elle eût beaucoup à se plaindre de sa belle-mère. Cette douleur fut même telle, que Joinville ne la crut point sincère; et il

(1) L'année précédente, 1249, ils s'étaient battus les uns contre les autres, pendant dix-huit jours, à Acre, n'ayant d'autre motif que la jalousie commerciale, la plus subversive et la plus effrénée de toutes les passions qui troublent le monde. Voyez un très-bon mémoire de M. de Guignes, concernant *l'influence du commerce sur les Croisades*. Acad. des Inscript. tom. XXXVII, pag. 467, etc.

lui en témoigna sa surprise, lui rappelant la haine qu'elle avait manifestée contre Blanche. « Et elle me dit, continue cet écrivain, que ce n'étoit pour li que elle ploroit, més pour la mésaise que le roy avoit du deul que il menoit; et pour sa fille qui puis fu la royne de Navarre, qui étoit demourée à la garde des homes. » Joinville remonte ensuite à la source de cette haine, et s'exprime en ces termes : « les durtez que la royne Blanche fist à la royne Marguerite furent tiex (telles), que la royne Blanche ne vouloit soufrir a son pooir que son fils feust en la compaingnie de sa femme, ne mèz que le soir (sinon le soir) quant il alloit coucher avec li. Les hostiex là où il plésoit a demourer, c'estoit à Pontoise, entre le roy et la royne, pour ce que la chambre du roy estoit desus et la chambre la royne estoit desous (1); et avoient ainsi acordé leur besoigne, que ils tenoient leur parlement en une viz (2) qui descendoit de l'une chambre en l'autre; et avoient leurs besoignes si attirées (3), que quant les huissiers véoient venir la royne en la chambre le roy son filz, ils batoient les huis de leurs verges,

(1) Dans un manuscrit on lit la variante qui suit · « Les logis où il plaisoit myeux a demourer au roy et à la royne, c'estoit à Pontoise, pour ce que la chambre du roy estoit dessoubs, et la chambre de la royne estait dessus.

(2) Espèce d'escalier fort connu.

(3) Autre variante : « Et avaient leur cas si bien ordenné.

et le roy s'en venoit courant en la chambre, pour que sa mère li trouvast; et ainsi refesoient de la chambre la royne Marguerite quant la royne Blanche y venoit, pource qu'elle y trouvast la royne Marguerite. Une foiz estoit le roy de coste (auprès de) la royne sa femme, et estoit en trop grand péril de mort, pource qu'elle estoit bléciée d'un enfant qu'elle avoit eu. Là vint la royne Blanche, et prist son filz par la main et li dist : *Venez vous en, vous ne fetes rien ci.* Quant la royne Marguerite vist que la mère emmenoit le roy, elle s'escria : *hélas! vous ne me lairés véoir mon seigneur ne morte ne vive;* et lors elle se pasma, et cuida l'en qu'elle feust morte; et le roy, qui cuida qu'elle se mourut, retourna, et a grande peine la remist l'en a point (1). » Quelle sim-

(1) *Joinville*, Hist. de St.-Louis, pag. 126, 127. Tout cet article se trouvait dans l'édition de Poitiers; et je ne sais pourquoi Ducange l'a supprimé. Les derniers éditeurs l'ont avec raison adapté à la place qu'il doit avoir, d'après l'excellent manuscrit qui leur a servi à publier ou plutôt à restaurer le texte de Joinville. M. de la Bastie avait déja démontré que l'édition de cet auteur, donnée par Ducange, était fautive, altérée, défigurée, incomplète, en un mot, ne représentant pas du tout l'original, *Acad. des Inscript.* tom. XV, pag. 692, etc. La découverte d'un ancien manuscrit a mis à portée MM. Melot, Sallier et Capperonnier, d'en faire une meilleure, qui est sortie des presses du Louvre, en 1761. Malheureusement ils se sont succédés à ce travail, qui n'étant pas d'une seule main, offre encore beaucoup de fautes. D'ailleurs ces éditeurs ont eu tort de ne pas accompagner le texte de Joinville des notes et des dissertations de Ducange, qui sont très-instructives et fort judicieuses, comme tout ce qui est sorti de la plume de ce savant homme. On leur sait néanmoins gré

plicité de mœurs? Quelle piété filiale? Peut-être St. Louis la portait-il trop loin; sa mère n'en abusa cependant jamais, au point de le faire agir contre sa conscience. Au surplus, les femmes craignent toujours de voir échapper de leurs mains, une autorité que la tendresse et la reconnaissance semblent leur assurer; et après avoir desiré vivement le mariage de leurs enfans, et être parvenues à leur but, le premier sentiment qu'elles éprouvent, est celui de la jalousie; effet naturel de la faiblesse de leur sexe. D'ailleurs, la vertueuse Blanche n'était pas exempte d'ambition; et vraisemblablement l'envie de gouverner le royaume, pendant l'absence de son fils, l'empêcha de s'opposer, d'une manière efficace, au voyage d'outre-mer qu'il entreprit avec plus de gloire que de succès.

A la vérité, les détails qu'on vient de lire sur la cause secrette de la mésintelligence qui régnait entre la mère et la femme de St. Louis, seraient déplacés dans une histoire générale;

---

d'avoir publié à la suite de la Vie de Saint Louis, par Joinville, celle de ce prince, par le confesseur de la reine Marguerite, et les Annales de son règne par Guillaume de Nangis; ainsi que des extraits d'auteurs arabes qui répandent quelques lumières sur l'expédition d'Egypte. On aurait encore desiré que le glossaire français qui termine leur édition fût plus étendu. C'était M. Melot qui s'en était chargé, et il l'avait laissé imparfait à sa mort. Voyez au surplus sur les manuscrits et les éditions de Joinville, la préface de l'édition du Louvre.

mais ils ne sont point étrangers dans une vie ou dans des mémoires particuliers; et c'est dans ce genre que les Français ont toujours excellé, parce que leur amour-propre, s'y mettant plus à l'aise, vivifie tout, et sait répandre de l'intérêt sur des choses qui en sont souvent le moins susceptibles. On peut même considérer presque tous leurs anciens ouvrages historiques, comme de simples mémoires; car leurs auteurs ne tarissent jamais sur les détails. De là naît le dramatique de leur récit, que les grands écrivains de la Grèce n'employaient qu'à-propos, et en s'arrêtant où il fallait, et sans affaiblir ce récit par une redondance inévitable, quand on consulte plus le sentiment que la raison. Ce défaut essentiel vient non-seulement du peu de culture que nos ancêtres donnaient à leur esprit, mais encore de l'envie qu'ils avaient de plaire aux femmes, les établissant pour juges de leurs écrits, comme de leurs actions. Aussi la vanité fut-elle le vice (car c'en est un sous plusieurs rapports) qui mit, chez eux, le plus grand obstacle aux progrès du goût, surtout dans l'art sévère d'écrire l'histoire.

Ces réflexions, auxquelles on pourrait donner plus de développement, m'ont été inspirées par la lecture de Froissart. Cet historien du quatorzième siècle, celui de nos anciens écrivains qui méritait le plus de passer à la postérité, n'a été que trop entraîné dans des détails mi-

nutieux et superflus par sa passion pour les romans ; cependant elle ne le porte pas à répandre du merveilleux dans son ouvrage, et à y blesser la vérité. Malgré tous ses défauts, son ouvrage n'en doit pas moins être regardé comme un monument précieux de notre histoire ; et la lecture en sera toujours aussi agréable qu'instructive pour ceux qui, ne se bornant pas à la connaissance des faits généraux, cherchent dans les détails, soit des évènemens particuliers, soit des coutumes, à démêler le caractère des hommes et les mœurs des siècles passés. « Froissart, dit le savant M. de la Curne Ste.-Palaye, qui en avait fait une étude particulière, était né pour conserver, à la postérité, une image vivante d'un siècle ennemi du repos, et qui, parmi les intervalles des troubles dont il fut agité, ne trouvait de délassement que dans les plaisirs les plus tumultueux (1). » Cette image est si vraie et si animée, que le récit de cet historien devient souvent très-dramatique, sans qu'il y ait lui-même pensé ; tant le naturel l'emporte souvent sur l'esprit cultivé, et arrive mieux que lui au but. Froissart nous instruit d'un si grand nombre de choses curieuses, que son histoire est pour nous un corps complet des antiquités du quatorzième siècle, suivant la remarque de M. de la Curne,

(1) *La Curne*, mémoire concernant les ouvrages de Froissart, *Acad. des Inscript.* tom. XIII, pag. 564.

qui ajoute : « Il faut avouer que ces détails n'attirent l'attention que par leur propre singularité : ils sont rapportés sans étude et sans art : c'est proprement la conversation familière d'un homme d'esprit, qui a beaucoup vu et qui raconte avec grâce. Cependant ce conteur agréable sait quelquefois, surtout dans les grands évènemens, allier la majesté de l'histoire avec la simplicité de la narration. Qu'on lise entr'autres choses, parmi tant de batailles qu'il a *si bien peintes*, qu'on lise le récit de la fameuse journée de Poitiers, on y verra, dans la personne du prince de Galles, un héros plus grand par la générosité avec laquelle il use de la victoire, par ses égards pour le prince vaincu et par les respects qu'il lui rendit toujours, que par les efforts de courage qui l'avaient fait triompher. Je ne crois pas qu'il y ait rien d'égal à la sublimité de ce morceau d'histoire, et qui soit plus capable d'élever le cœur et l'esprit (1). » Certes, les historiens modernes n'ont pas ce talent ; la plupart raisonnent sans fin et sans mesure, et par-là, ils détruisent tout l'intérêt de leur récit. Ils cherchent plus à fixer les regards sur eux-mêmes qu'à mettre en scène leurs héros. Froissart n'en agit pas de même ; quelle estime ne nous inspire-t-il pas pour ce prince de Galles, dans sa conversation avec du Guesclin, son prison-

(1) Acad. des Inscript. tom. XIII, pag. 566.

nier (1), au sort duquel il sait nous intéresser vivement. M. Gaillard a si bien senti tout le prix de ce dialogue, qu'il l'a inséré littéralement et en entier dans son histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre. On n'estime pas moins la description du combat du passage de Planchetague, près le Crotoy (2), celles de la bataille de Crécy (3), de la prise de Bruges et de la détresse où se trouva alors le comte de Flandre; la relation de la bataille de Cocherel, de la cour de Gaston, comte de Foix, et de la mort de son fils, et une foule d'autres endroits qu'il serait trop long de citer : mais choisissons-en deux ou trois. Un des plus frappans, est celui relatif au comte de Flandre. Nous commencerons seulement, après la prise de Bruges, par les Gantois, au moment où le comte, ayant abandonné ses gens, profite des ténèbres de la nuit, pour se soustraire à la fureur de ses ennemis. « Tous les falots, dit Froissart, furent desteins, et gettés parmy les rues; et tantost se departirent ceux de la compaignie du comte, qui la estoyent. Le comte se trouva en une vieille ruelle; et la il se fist desarmer par un sien varlet, et getter ses armeures aval; et vestit la houpelande de son varlet; et puis luy dit : Va-t'en ton chemin;

(1) Histoire et Chronique de messire Jehan Froissart, liv. I, chap. 127.

(2) *Ibidem*. chap. 222.

(3) *Ibidem*. chap. 130.

sauve toi, se tu peux, et ayes bonne bouche, se tu écheu es mains de mes ennemis ; et si on te demande nouvelle de moy, garde bien que tu n'en dies riens. Celuy respondit, monseigneur, pour mourir non feray-je. Ainsi demoura le comte de Flandres tout seul ; et alors pouvoit bien dire qu'il se trouvoit en grand danger et aventure. Car c'étoit fait de luy, si en cette heure, par aucune infortune, il fust écheu es mains des routiers, qui aval Bruges alloyent et cherchoyent les maisons et les amis du comte, et amenoyent, ceux qu'ils pouroyent trouver, au marché ; et là tantost, devant Philippe et les capitaines, ils estoyent occis, sans nul moyen de remède. Si fut Dieu proprement garde de luy ; quand a ce péril, il le delivra et sauva. Car oncques par avant en si grand n'avoit esté, n'y ne fut depuis, se comme je vous le recorderoy présentement. Tant se dementa à celle heure, environ minuict, ou un peu outre, le comte de Flandres, par rues et par ruelles, qu'il lui convint entrer dans aucun hostel; ou autrement il eust esté trouvé et pris des routiers de Gand et de Bruges. Ainsi que parmy la ville alloyent, il entra en l'hostel d'une poure femme : qui n'estoit pas hostel pour un tel seigneur, car il n'y avoit ne salles, ne chambres, ne palais ; mais estoit une poure maison, salle et enfumée, aussi noire qu'atrament (l'encre) et n'y avoit en celle mai-

son fors le bouge devant, et une poure couvette de toille enfumée, pour étoufer le feu, et par-dessus un poure plancher, auquel on montoit par une eschelle de sept eschellons; et en celuy plancher avoit un poure licteron, ou enfans de la poure femme gisoyent. Quand le comte fut tout tremblant et ébahy, entré en cette maison, il dit à la femme, qui estoit toute effrayée : Femme sauve moy, je suis ton seigneur le comte de Flandres; mais maintenant il me convient musser; car mes ennemis me chacent : et du bien, que tu me feras, je t'en rendroy le guerdon. La poure femme le congnut assez; car par plusieurs fois elle avoit esté à l'aumosne à sa porte, et si l'avoit veu aller et venir, ainsi qu'un seigneur va à ses déduits. Si fut tantost avisée de respondre (dont Dieu aida le comte, car elle n'eust peu si petit délayer, qu'on n'eust trouvé le comte devant le feu, parlant à elle.) Sire, monté en ce plancher, et vous boutez dessous un lict où mes enfans dorment. Ce qu'il fist; et cependant s'amusa entour le feu, environ un autre petit enfant, qui gisait en un repos. Le comte de Flandres monta en ce plancher, le plus bellement qu'il peut; et se mit entre la paille et la couette de ce poure licteron; et là se mussa (cacha), et fit le petit, car faire le lui convenoit; et voicy les routiers de Gand qui entrerent dans la maison de cette poure femme : et avoyent (ce disoyent

les aucuns de leur route) veu entrer un homme dedans, et trouvérent celle femme séante a son feu, qui tenoit son enfant, et tantost ils luy demandérent : Femme, où est un homme, qu'avons veu entrer ceans, puis reclorre l'huis? Par ma foy, dit-elle, je ne vy de ceste nuict homme entrer ceans; mais j'en issi naguères, et gettay un peu d'eaue, et puis renfermer mon huis; n'aussi je ne sauroye ou le musser. Vous voyez tous les aisemens de ceans; velà mon lict : et là sus gisent mes enfans. A doncques prit l'un d'eux une chandelle, monta à mont sur l'eschelle, et bouta sa teste au plancher; et ne vist autre chose que ce poure licteron, ou les enfans dormoyent. Si regarda par-tout, haut et bas; et puis dit à ses compagnons, allon, allon; nous perdrons le plus pour le moins. La poure femme dit vray; il n'y a ame, fors elle et les enfans. A ces paroles issirent ils fors de l'hostel de la poure femme, et s'en allérent autre part; et oncques puis n'y entra, quy voullist mal faire. Or, toutes ces paroles avoit bien ouïes le comte de Flandres, qui estoit couché et mussé en ce poure licteron. Si pouvés imaginer qu'il fust adoncques en grand effroy de sa vie, et quelle chose il pouvoit le dire, penser, n'imaginer. Au matin, il pouvoit bien dire, je suis un des plus puissans, pour prince chretien, du monde, et en la nuict ensuyvant il se trouva en telle petitesse. Ainsi pouvait bien dire que

les fortunes de ce monde ne sont pas estables; encores ce fust grand heur a luy de pouvoir issir sauver sa vie. Toutefois ceste dure et perilleuse aventure luy devoit bien estre un grand mirouer toute sa vie (1). » Ces réflexions sont, à la vérité, triviales; mais il est du devoir d'un historien de les faire dans certaines occasions; et ces grands contrastes dans la fortune des hommes puissans et enviés ne manquent jamais de nous faire une impression qui souvent peut devenir salutaire. Au reste, cette aventure du comte de Flandre nous en retrace quelques autres de ce genre, qui sont arrivées pendant le cours de la révolution française, lesquelles nous font assez sentir combien Froissart est vrai dans son récit. Il ne manque que de précision, affaiblissant et gâtant même ses tableaux par une superfluité insupportable, effet de la confusion naturelle de son génie et de la précipitation qu'il apportait dans son travail. Il aurait été beaucoup moins verbeux, s'il n'eut pas affecté de répéter souvent des phrases qui se lisent presque à chaque page, dans les romans des chevaliers de la Table ronde, comme l'observe très-bien M. de la Curne. Les meilleurs esprits sont entraînés par le goût de leur siècle; et Froissart, plein des idées chevaleresques qui

(1) *Id.* liv. II, chap. 98, pag. 182.

régnaient au sien, n'avait d'autre but que de les entretenir, sans prétention à la gloire littéraire.

La manière dont cet écrivain décrit le combat de Cocherel, produit le plus vif intérêt. Il commence par rendre compte des débats nobles et généreux qu'il y eut entre les chevaliers Français pour le commandement de l'armée. On avait d'abord jeté les yeux sur le comte d'Auxerre, comme le *plus grand de mise, de terre et de lignage;* mais il refusa cet honneur, protestant ne vouloir être que leur compagnon d'armes. On choisit Bertrand du Guesclin, qui fut regardé et *advisé pour le meillieur chevalier de la place.* Aussi, est-ce à lui qu'on dut le succès de cette journée, dans laquelle le célèbre Captal de Buz fut fait prisonnier. Trente braves avaient été élus pour attaquer cet intrépide capitaine. « Iceux, dit Froissart, estant trop bien montés sur la fleur des coursiers, et n'entendans à autre chose, sinon à leur entreprise, s'en vindrent tous serrés, là où le Captal se combattoit monté vaillament d'une hache, et donnoit les coups si grans, que nul n'osoit approcher de luy. Si rompirent la presse par force de chevaux, et aussi par l'aide des Gascons, qui lui firent voyage. Ces trente ne voulûrent ressongner la peine ni le péril, mais vindrent jusques au Captal, et l'environnérent, et s'arreterent du tour sur luy, et le prindrent et embracérent de fait entre

eux par force; et puis vuidérent la place et l'emportérent en celuy estat; et y eut adoncques grand abbattis, et commencerent toutes les batailles à se renger celle part. Car les gens du Captal, qui sembloyent bien forsenés, crioyent, *récousse au Captal, récousse.* Néanmoins ce ne leur pouvoit aider, ne valoir, pour ce qu'en effet le Captal fut emporté et ravi, en la maniére que je vous le dy et mis a seureté. Toutefois a cette heure que cette prise advint, on ne savoit encores de vérité lesquels avoient le mellieur du combat? En ce grand hutin et froissis, et pendant que Navarrois et Anglois entendoyent a suyvre la trace du Captal, qu'ils voyent mener et porter devant eux, (dont ils sembloyent forsénés) messire Aymemon de Pommiers, messire Petiton de Courton, messire le Souldich de l'Estrade et les gens du seigneur d'Albreth, d'une force entendirent, par grand voulonté, a eux adrécer au pennon du Captal, qui estoit en un buisson, et dont les Navarrois faisoyent leur étendard; la eut grand hutin et dure et aspre bataille, etc. (1). » Enfin la victoire resta à du Guesclin qui s'acquit beaucoup de gloire dans cette action mémorable. Froissart qui excelle dans la description de ces combats, nous transporte ici sur les lieux et dans la mêlée pour être,

(1) *Id.* liv. I, chap. 222, pag. 276.

en quelque sorte, témoins de la prise du Captal de Buz.

Nous voudrions pouvoir transcrire en entier le chapitre de Froissart, où après être entré dans des détails, peut-être trop minutieux, sur la cour de Gaston, comte de Foix, et sur la manière dont ce prince y vivait, il raconte le complot infernal du roi de Navarre contre sa vie. Ce roi, Charles, surnommé avec tant de raison le *Mauvais*, un des hommes les plus exécrables dont le nom ait souillé les pages de l'histoire, voulant se défaire de Gaston, son beau-frère, qu'il avait déja brouillé avec sa femme, remit à son neveu, âgé de quatorze ans, fils du même Gaston, un petit sac rempli d'une poudre, qu'il lui assura avoir la vertu de réconcilier son père avec sa mère, et de ranimer leur ancienne tendresse. Le malheureux enfant se chargea de cette poudre, et promit de s'en servir de la manière que son oncle lui indiqua. Mais son dessein ayant été découvert, il périt par les mains mêmes de Gaston, comme nous allons le voir en copiant les expressions de Froissart. Dans aucun endroit de son histoire, il ne narre avec autant de grâce, d'intérêt et de vivacité. Ce morceau est véritablement dramatique : quoiqu'il ne paraisse pas trop long à la lecture, cependant nous sommes forcés de n'en rapporter que ce qui concerne la fin tragique du fils de Gaston. Enfermé dans le château d'Ortais, il

résolut de se laisser mourir de faim, ne voulant toucher aux mêts qu'on lui apportait, « et fust, dit Froissart, toujours l'enfant en sès draps, ainsi comme il entra (dans le château); et ce le melancolia et argua grandement, car il n'avoit pas cela apris. Si maudissoit l'heure, qu'il fut oncques né, n'engendré pour estre venu en telle fin. Le jour de son trépas, ceux qui le servoyent de manger, luy apportèrent de la viande, et luy dirent : Gaston, veez cy de la viande pour vous. Gaston n'en fit compte, et dit : mettes la là. Celuy qui servoit de ce que je vous dy, regarde et voit en la prison toutes les viandes, que les jours passés il avoit apportées. Adonc referma il la chambre et vint au comte de Foix, luy dit : monseigneur, pour dieu mercy, prenez-garde dessus votre fils, car il s'affame là en la prison, où il gist; et croy qu'il ne mangea, oncques puis il y entra, car j'ai veu tout, tant que je luy ai porté, tourné d'un costé. De cette parolle le comte s'enfelonna, et sans mot dire il se départit de sa chambre, et s'en vint vers la prison, où son fils estoit, et tenoit, à la malle heure, un petit coutelet, dont il appareilloit ses ongles et nettoyoit. Il fit ouvrir l'huis de la prison et vint a son dit fils : et tenoit l'alumelle de son coutel par la pointe, et si près de la pointe, qu'il n'en avoit pas, hors de ses doits l'espesseur d'un gros tournois. Par mal-talent, en boutant la

tant de pointe en la gorge de son fils, il l'assena en ne say quelle veine, et luy dit: Ha traistre, pourquoy ne manges tu? Et tantost s'en partit le comte, sans plus riens dire, ne faire, et rentra en sa chambre. L'enfant fut sang mué (tourné) et effrayé de la venue de son père, avec ce-qu'il estoit foible de jeuner, et qu'il vut ou sentit la pointe du coutel, qui l'atoucha à la gorge, (car tant petit que ce fust) ce fut en une veine. Si se tourna d'autre part, et la mourut; et à peine estoit entré le comte en sa chambre, quand nouvelles luy vindrent de celuy qui administroit l'enfant, qui luy dit: monseigneur, Gaston est mort. Mort! dit le comte. Maist Dieu voir, monseigneur. Le comte ne le voulut croire et y envoya un sien chevalier, qui estoit du costé luy; le chevalier y alla et rapporta que vraymant il estoit mort. A donc fut le comte de Foix courroucé grandement et regretta son fils moult fort, en disant: Ha, Ha, Gaston comme poure aventure, il y a cy, pour toy et pour moy? En maleheure allas en Navarre, veoir ta mère; jamais si parfaite joye n'auray, comme j'avoye auparavant. Lors fit-il venir son barbier et se fit raire (raser) tout jus; et se vestit de noir et tous ceux de son hostel. Et fust le corps de l'enfant porté, en pleurs et en cris, aux Frères Mineurs, à Ortais, et là fut ensepulturé. Ainsi que je vous compte de la mort Gaston de Foix; son père si l'occit;

mais le roy de Navarre luy donna le coup de la mort (1). » Ces dernières circonstances ne sont pas tout-à-fait indifférentes ; car elles peignent les mœurs du tems.

Froissart, malgré son style diffus et en général peu noble, sait néanmoins faire parler quelquefois ses personnages avec beaucoup de dignité et suivant leur caractère. Dans le récit très-animé et pittoresque de la bataille de Poitiers, il nous donne, comme nous l'avons déja dit, une haute idée du prince de Galles; ensuite il rapporte deux discours de ce prince, dignes d'un héros généreux et magnanime. Le premier, adressé avant l'action aux principaux officiers de son armée, est conçu en ces termes : « Or, beaux seigneurs, si nous sommes un petit nombre contre la puissance de nos ennemis, ne nous ébahissons pour ce mie; car la victoire ne gist pas en grand peuple : maist où Dieu la veut envoyer. S'il advient d'avantage que la journée soit pour nous, nous serons les plus honorés du monde. Si nous sommes morts, j'ai encore mon père et des beaux-frères, et aussi vous avez de bons amis, qui nous contrevengeront. Si vous prie que vous veuillez huy à bien combattre, car s'il

(1) *Id.* liv. III, chap. 8, tom. II, pag. 32, 33. Pour bien connaître la vie de Charles II, roi de Navarre, il faut lire les Mémoires qu'en a publiés M. Secousse, en 1758, rédigés d'après des pièces originales, jusqu'alors inconnues ; ces Mémoires répandent un grand jour sur cette vie pleine d'horribles perfidies.

plaist à Dieu et Sainct George, vous me verrez huy bon chevalier (1). » Voilà, sans doute, la seule manière d'haranguer une armée. Rien n'est ici de trop; et ce peu de paroles peut être facilement retenu par les chefs et transmis aux soldats. Ceux du prince furent, ajoute Froissart, *tous reconfortés*. Et quelle différence n'y a-t-il pas entre ce discours laconique et plein de sens avec ceux que les historiens grecs et latins font prononcer aux généraux en pareilles circonstances? On sait que le talent de la parole était, pour ainsi dire, inné chez les peuples de la Grèce et de ses colonies; certes, avant que Corax imaginât à Syracuse les règles ou préceptes de la rhétorique, cet art était dans toutes les têtes; il devint ensuite, et jusques sous le joug des empereurs, un des principaux objets de l'éducation. Les rhéteurs habiles, lorsqu'il n'y eut plus de véritables orateurs, ne cessèrent même en aucun tems de jouir d'une grande considération. Ne soyons donc pas étonnés de toutes les harangues plus ou moins longues que les historiens prêtent aux généraux de cette nation de parleurs et de déclamateurs, plus enthousiaste de beaux discours, qu'admiratrice de belles actions. Mais Rome uniquement guerrière, et d'où Caton voulait faire chasser les rhéteurs, ne devait pas surtout dans les premiers siècles, être séduite

(1) *Id.* liv. I. chap. 162, tom. I, pag. 190.

par les prestiges de l'éloquence ; et ses soldats n'avaient pas besoin, pour combattre, d'exhortations éloquentes et de discussions politiques. Les Carthaginois, et particulièrement les troupes d'Annibal, composées de différens peuples, étaient encore moins susceptibles d'être mus par de longues harangues. Cependant Tite-Live ne manque pas d'en faire prononcer deux de ce genre, à Cornélius Scipion et à Annibal, avant la bataille du Tésin (1). Je cite cet exemple, parmi beaucoup d'autres, et dans l'intention seulement de montrer la réserve et le bon sens de Froissart. Que n'aurait pas fait dire un écrivain grec, au prince de Galles et au roi Jean, au moment d'une action aussi importante que celle de Poitiers ? Le traitement que ce dernier éprouva de la part de son vainqueur, est digne des plus grands éloges ; il l'invita à un repas, et ne voulut jamais se mettre à la table, *haute et bien couverte*, dit Froissart, qu'on lui avait dressée, quelques instances que lui en fît son auguste prisonnier, *servi aussi humblement comme il le pouvait*. Le prince lui disait : « Cher sire, ne veuillez mie faire simple chère ; pourtant si Dieu n'a voulu huy consentir votre vouloir ; car certainement monseigneur mon père vous fera tout honneur et amitié le plus qu'il

(1) *Tit. Liv* l. XXI, c. 41 et 43.

pourra ; et s'accordera a vous si raisonnablement que vous demourrez tous amis ensemble a tousjours; et m'est advis que vous aurez grand' raison de vous éliesser (réjouir), combien que la journée ne soit tournée a vostre gré; car vous avez aujourd'huy conquis le haut nom de prouesse, et avez passé tous les mieux-faisans de vostre costé. Je ne die mie, cher sire, pour vous louer, car tous ceux de nostre partie, qui ont veu les uns et les autres, se sont, par pleine conscience, a ce accordés, et vous en donnent le pris et chappelet (1). » Cet éloge, qu'un amour-propre bien entendu ne doit jamais refuser, était vrai et sincère dans la bouche du prince de Galles, qui se garda bien de louer son ennemi sur son habileté et sur sa prudence. Si Jean manqua totalement de ces qualités, plus nécessaires à un général que la bra-

(1) *Idem*. c. 167, tom. I, pag. 198. Je me suis servi de l'édition de Froissart, imprimée à Lyon chez de Tournes, en 1559. On peut voir le jugement que M. de la Curne porte de cette édition et des autres, dans son excellent Mémoire sur Froissart, *Acad. des Inscr.* tom. XIII, pag. 567. Toutes ces éditions sont fautives, et ne nous offrent point le texte de cet historien tel qu'il devait être. M. Dacier a prouvé, à l'occasion de la conduite de Maillart, prévôt de Paris, pendant la prison du roi Jean, que Froissart, dans le texte manuscrit, est d'accord avec les autres historiens et avec les monumens du tems; au lieu que dans le texte imprimé, il se trouve en contradiction avec ces mêmes monumens, *Acad. des Inscr.* tom. XLIII, pag. 374. Cet exemple suffit pour démontrer la nécessité de la nouvelle édition que M. Dacier avait commencée; malheureusement cet important ouvrage, digne des veilles et des soins du savant académicien, a été interrompu et ensuite abandonné, à cause de la révolution.

voure, du moins a-t-il honoré sa mémoire, comme roi, par sa scrupuleuse et magnanime fidélité à tenir sa parole : il crut devoir tout sacrifier à la religion du serment, sur laquelle reposent le salut et le repos des empires, qui est encore un des plus puissans ressorts de la morale publique, et dont le mépris annonce ordinairement la dissolution prochaine des sociétés, ou leur entière servitude.

C.

SUR LA

TRAGÉDIE DES TEMPLIERS

DE M. RAYNOUARD.

SECOND ARTICLE.

Le premier et le plus juste reproche que l'on puisse faire à l'auteur des *Templiers*, c'est sans doute d'avoir jeté, sur son exposition, un vague qui s'étend plus ou moins sur tout le reste de la tragédie. Je dis le premier et le plus juste reproche, parce que ce défaut est celui qui frappe d'abord le spectateur, et parce qu'il est impossible aux plus zélés partisans de l'auteur de le rejeter entièrement sur la nature de son sujet. On conviendra bien, en effet, que les accusa-

tions portées contre les Templiers, n'étaient pas susceptibles d'être détaillées sur le théâtre; on accordera peut-être aussi que la nécessité de renfermer son action dans vingt-quatre heures, excuse M. Raynouard de nous montrer les Templiers libres au premier acte, pour les arrêter au troisième, et les faire mourir juridiquement au dernier; précipitation qui n'a pu lui laisser le tems de présenter tous ces évènemens avec la clarté nécessaire. Mais ce qu'on ne lui pardonnera pas, ce qu'on ne peut imputer qu'à lui, c'est le désordre et l'obscurité qui règnent dans ce qu'il a dit, indépendamment de ce qu'il n'a pas pu dire.

En effet, la première scène entre le ministre et le chancelier, est fort mal dialoguée. On croit d'abord que c'est Marigni qui va instruire Nogaret des desseins du roi. C'est lui qui annonce qu'*avant la fin du jour*,

Un grand évènement étonnera la cour.

Et plus loin, c'est Nogaret, au contraire, qui instruit Marigni du traité de Clément V avec Philippe-le-Bel : *Apprenez nos desseins*, dit-il au premier ministre, qui par conséquent les ignorait.

C'est ensuite Nogaret qui annonce au grand-maître que ses titres ont disparu des portiques du temple, et que son ordre est aboli; comme s'il était possible que ces deux choses se fussent faites sans que le grand-maître en sût rien. Le

chancelier lui dit encore que tous ses chevaliers sont prisonniers au Temple, et cependant il n'a pas été question de les arrêter, et on ne les arrête qu'au troisième acte. La scène suivante entre le ministre et le chancelier, est aussi mal dialoguée et aussi vague que la première. Enfin, quoique le roi vienne s'établir au Temple à la fin de l'acte, on ne sait point encore si les Templiers ont été accusés, puisque Nogaret a dit dans la première scène :

S'il faut les accuser, je l'oserai moi-même ;

on ne sait point comment l'ordre a été aboli, et même on peut douter qu'il le soit. Les Templiers sont prisonniers au Temple, et cependant ils vont et viennent comme il leur plaît. Ce qui augmente encore l'incertitude, c'est que le roi déclare en sortant qu'il va assembler le conseil une dernière fois, et que si les Templiers sont innocens, il veut les absoudre. Mais l'ordre sera-t-il rétabli ? et s'il a été injustement accusé, son abolition est-elle juste ? Où en est-on, et de quoi s'agit-il ?

L'état des choses ne devient pas plus clair dans le second acte, quant à l'intérêt principal. La reine apprend au jeune Marigni que l'on doit arrêter les Templiers, et qu'on craint leur désespoir. Mais ils étaient déjà consignés au Temple : le roi y avait établi sa cour et ses gardes. Si les Templiers avaient souffert tout cela sans résis-

tance, que pouvait-on encore craindre d'eux? Lorsque le roi paraît, il ne dit rien de ce conseil qui avait dû décider du sort de l'ordre; il demande seulement à Nogaret si les chevaliers obéiront, et celui-ci s'en tire par une réticence oratoire :

> Je ne vous parle point, sire, de leur réponse,
> Ni des discours hautains qu'ils ont osé tenir;
> Il ne faut désormais songer qu'à les punir.

Quelle était donc cette réponse qui détermine Philippe à les livrer à l'inquisiteur? Ne devait-on pas nous l'apprendre? Si le grand-maître et ses chevaliers n'avaient demandé qu'à être jugés par un concile, c'était le privilège que les lois et les usages du tems leur accordaient : et lorsqu'on voit ensuite le grand-maître consentir à l'abolition de son ordre, même par la seule autorité du roi; lorsqu'on le voit calme, résigné, repoussant toute idée de résistance, on ne peut croire qu'il ait porté plus loin ses prétentions en répondant à Nogaret.

Ce n'est qu'au troisième acte que cesse cette obscurité dont on peut accuser M. Raynouard. Les Templiers sont réellement arrêtés; on sait que c'est l'inquisiteur qui les jugera. On ne songe plus à l'abolition ou au maintien de l'ordre; il n'est plus question que de la vie ou de la mort des individus : l'intérêt s'accroît. On apprend bientôt que le dessein de Philippe est de faire grace à ceux qui avoueront leurs crimes, et il

ne reste plus dans la suite de l'ouvrage que le vague inséparable du sujet, c'est-à-dire, l'incertitude de ces crimes que l'on impute aux Templiers, et celle des motifs qui portent le roi à les croire coupables, malgré le témoignage de la reine, du connétable, d'une partie de sa cour; malgré la constance du grand-maître et de ses chevaliers à se déclarer innocens. Mais nous le répétons, c'est ici le sujet et non l'auteur qu'il faut accuser; et pour ce qui regarde l'opiniâtreté du roi, nous verrons plus bas que l'espèce d'inconséquence qu'on y aperçoit, ainsi que dans toute sa conduite, tient aux ménagemens dont M. Raynouard s'est fait une loi à son égard.

La plupart des critiques ont été moins frappés des défauts d'une exposition si obscure et souvent contradictoire, que du vide d'action qu'ils reprochent à cette tragédie. Cela n'est pas très-étonnant. Nous sommes accoutumés, depuis une certaine époque, à des pièces pleines d'évènemens, de révolutions, de pantomimes, que bien des gens ont la simplicité d'appeler des coups de théâtre. Ce n'est pas que cette manie se soit emparée tout-à-fait du théâtre Français, mais elle règne sur tous les autres; et c'est en cela que l'on peut dire que la multiplicité des théâtres est nuisible au véritable goût. Tous ces spectacles n'ont dans leur répertoire que des ouvrages tout-à-fait modernes, où l'on passe facilement et l'affectation du style, et l'obscurité de l'exposi-

tion et l'invraisemblance des premières données ; pourvu qu'il y ait dans le style ce qu'on est convenu d'appeler du *trait*, et dans le plan de l'ouvrage, du *mouvement*. On porte, sans doute, d'autres dispositions et moins d'indulgence au parterre du théâtre Français ; mais on y penche, sans le savoir, à juger moins sévèrement des défauts que l'on ne remarque même pas ailleurs, et l'on y desire de même un peu de ce *mouvement*, qui fait le principal mérite des autres théâtres. La fréquentation de ces théâtres produit le même effet sur les juges de la tragédie, que la lecture assidue des romans sur ceux qui voudraient décider du mérite d'une épopée. Il n'est pas douteux qu'après avoir lu les romans de madame Radcliff, on sera tenté de penser qu'il n'y a point assez de mouvement dans l'Iliade et dans l'Enéide.

Cette accusation, portée en général contre la tragédie des Templiers, me paraît donc de peu de valeur. On sera mieux fondé à dire que, sans surcharger cette pièce d'incidens, l'auteur aurait pu animer l'intérêt davantage, en faisant quelquefois changer la situation, qui est toujours la même pendant les cinq actes ; qu'il aurait pu nous mener de la crainte à l'espérance ; ne pas laisser toujours les mêmes personnages dans le même danger : supposer en leur faveur quelques efforts plus efficaces que les sollicitations du connétable auprès des juges,

et de la reine auprès du roi; tirer enfin plus de parti qu'il n'a fait de l'épisode du jeune Marigni et de la situation de son père. Ce sont là les deux ressorts tragiques qu'on accuse M. Raynouard d'avoir brisés gratuitement; on aurait voulu qu'il nous montrât les combats du fils entre l'amour et la vertu, et qu'il exposât mieux le désespoir du père, lorsqu'après avoir dit au second acte :

> Quand les coups tomberaient même sur nos enfans,
> L'intérêt de l'état commande qu'on punisse :

il est réduit au quatrième à solliciter, pour son propre fils, cette grace qu'il ne voulait pas qu'on accordât à personne. Nous pensons que le rôle de Marigni père étant donné, il eût été difficile à M. Raynouard de nous intéresser à lui. Mais nous pensons aussi que, dans la manière ordinaire d'envisager la tragédie, les autres critiques sont justes. L'inaction du jeune Marigni, après avoir arrêté les Templiers au troisième acte, paraît surtout inexcusable; et l'on ne conçoit pas comment il ne cherche pas à revoir la reine et à concerter quelque chose avec elle pour le salut des prisonniers. On ignore même ce qu'il est devenu jusqu'à la fin du quatrième acte que son père vient demander grace pour lui en disant qu'il est arrêté, mais sans nous apprendre s'il a été dénoncé ou s'il s'est livré lui-même. Ce ne sera qu'en cherchant à nous mettre au point de vue d'où M. Ray-

nouard paraît avoir envisagé son sujet et son art, que nous pourrons réfuter ou du moins affaiblir ces reproches.

Mais il en est un autre non moins grave qu'il nous convient d'apprécier. Il n'y a, dit-on, dans cette tragédie que deux caractères: celui du grand-maître, et celui du jeune Marigni. Cela est vrai. On serait tenté d'abord de faire une exception en faveur de la reine; mais quelle que soit la dignité et la noblesse d'ame qu'elle déploie, principalement dans sa belle scène avec le roi, son rôle est tellement passif, elle influe pour si peu de chose sur la marche des évènemens, qu'elle ne peut passer que pour un beau personnage secondaire. Il en est de même du connétable; et quant aux deux ministres qui font assez froidement quoiqu'impitoyablement leur devoir, ce sont deux personnages sans couleur qui, n'ont même pas le mérite de ces tyrans subalternes ou de ces corrupteurs de princes, tels que Narcisse, qui ont du moins la couleur de la méchanceté.

Le rôle de Philippe-le-Bel est plein d'incertitudes, d'inconséquences et de contradictions. Indécis sur ce qu'il doit penser des Templiers, il rassemble de toutes parts des témoignages. Les plus imposans, les plus désintéressés sont en leur faveur, et il se décide à les croire criminels. On les lui peint comme des rebelles; ils se laissent arrêter sans résistance, et il les

livre comme rebelles à l'inquisiteur. Il est plus convaincu que jamais de leurs crimes par les aveux que la torture a arrachés à quelques-uns d'eux, et cependant il ne croit pas impossible que le grand-maître se justifie. Celui-ci répond, en effet, aux principales accusations; Philippe lui oppose l'aveu de ses complices pour dernière preuve; et lorsque ces complices se rétractent avec la certitude que cette rétractation les conduit à la mort, il n'en est nullement touché. Enfin, le tribunal prononce son arrêt; les parens, les amis des Templiers demandent leur grace; et ce roi qui les regarde comme des ennemis de l'autel et du trône, comme traîtres à la religion et à la patrie, non-seulement est prêt à accorder cette grace, pourvu qu'ils consentent à la demander, mais il veut leur rendre sa faveur.

J'attends leur repentir : ma cour et mes bienfaits
Honoreront en eux des chevaliers français.

Quels chevaliers français que des religieux militaires qui auraient renié leur monarque et leur Dieu! Une autre inconséquence renfermée dans celle-ci, c'est que Philippe s'apprête à les combler de bienfaits, si leurs aveux prouvent qu'ils sont réellement coupables; et qu'il les envoie à l'échafaud, si leur persévérance, à nier des crimes imaginaires, donne au moins quelque raison d'en douter. Mais cette inconséquence

tient à la jurisprudence de l'inquisition, et n'est point particulière à Philippe.

Que dire pour justifier tant de contradictions dans un caractère principal? Ce que nous avons déja dit. M. Raynouard a voulu ménager la mémoire du roi. S'il l'eût peint, comme la plupart des historiens, avare, ambitieux, vindicatif, la persécution dont les Templiers sont les victimes, n'eût offert rien de vague dans ses motifs; la conduite de Philippe eût été plus conséquente; il n'aurait point hésité ni dans son opinion, ni dans ses résolutions; mais il eût été très-odieux. M. Raynouard ayant pris l'innocence des Templiers pour base de sa tragédie, il ne pouvait faire de Philippe qu'un tyran, ou un homme aussi incertain, aussi inconséquent qu'il nous l'a montré. S'il a perdu en prenant ce dernier parti, du côté des beautés dramatiques (ce qui n'est pas encore prouvé), il a dû gagner auprès de certains juges aujourd'hui très-nombreux et très-zélés pour la mémoire des morts. Supposons, en effet, que l'innocence des Templiers soit douteuse, et que M. Raynouard leur ait été trop favorable en les peignant comme des martys; ne faudrait-il pas convenir aussi qu'il a été trop favorable à Philippe, en le peignant comme juste, généreux même, malgré ses inconséquences: en supprimant tous ses défauts connus, en lui épargnant surtout l'odieux d'avoir envoyé arbitrai-

rement les Templiers au supplice, tandis que le légat voulait un sursis? S'il a trop honoré ses victimes, il a, pour ainsi dire, également justifié l'oppresseur.

Mais cette apologie du caractère de Philippe-le-Bel dans sa tragédie, valable auprès des juges dont nous venons de parler, lorsqu'ils sont de bonne foi, ne l'est pas également auprès de ceux qui ne voient dans une tragédie qu'un ouvrage de l'art, surtout quand la scène est éloignée de nous de cinq siècles. Elle ne peut d'ailleurs justifier M. Raynouard de la faiblesse de ses autres caractères, de l'inaction où il laisse tous les amis des Templiers, ni des autres défauts que nous venons de résumer. Nous avions besoin cependant de cette justification et pour notre propre satisfaction, et pour nous expliquer le succès de l'ouvrage et l'enthousiasme du public. Nous la donnerons à nos lecteurs telle que nous l'avons trouvée.

Notre première idée a été fort naturellement de chercher quelque tragédie dont le mérite ne fût point contesté, et qui produisît une impression pareille à celle des Templiers, avec des défauts du même genre. La grande simplicité de cet ouvrage, son caractère vraiment religieux, l'espèce de fatalité qui semble y régler les évènemens, nous firent bientôt sentir que les tragiques anciens, et surtout Sophocle, nous offriraient le plus sûrement l'exemple que

nous desirions; et ce prince de la scène grecque nous l'a en effet fourni dans son *Antigone*.

Les gens à qui l'on apprend à rire de tout, riront sans doute d'une tragédie dont le sujet se réduit à rendre à un mort les honneurs funèbres. Après le fratricide mutuel d'Eléocle et de Polynice, Créon, qui leur succède au trône de Thèbes, a défendu de rendre les derniers devoirs à celui-ci, parce qu'il a péri en combattant contre les Thébains. Antigone, malgré cette défense, et la peine de mort prononcée contre les infracteurs, ne peut laisser le corps de son frère sans sépulture. Elle lui creuse un tombeau de ses mains, et l'y place sans être aperçue; mais elle est suprise et arrêtée lorsqu'elle revient pour y faire des libations. Créon l'interroge; elle avoue tout et le brave. Le nouveau roi, sans égard pour l'alliance que son fils Hémon était à la veille de contracter avec Antigone, ordonne la mort de cette fille courageuse : on doit l'enfermer vivante dans un rocher; et l'on exécute ses ordres. Hémon seul veut s'y opposer, mais uniquement en sollicitant son père; loin de rien entreprendre pour sauver Antigone, il va se tuer auprès d'elle. Tirésias, il est vrai, vient à son tour menacer Créon de la colère des dieux, s'il persiste dans son injustice, et il parvient à l'effrayer; mais Créon se repent trop tard. Antigone et Hémon ne sont plus; et Eurydice, femme de Créon, se tue de

désespoir, en apprenant les malheurs de sa famille.

Trouve-t-on beaucoup de mouvement, beaucoup d'action dans cette tragédie ? Y passe-t-on un seul moment de la crainte à l'espoir ? La situation des personnages change-t-elle? A quoi se réduisent les efforts pour sauver Antigone? A l'intervention purement verbale de son amant, aux menaces tardives d'un prophète. Dans le court exposé qu'on vient de lire, on ne trouve qu'un seul caractère, celui d'Antigone. De plus grands détails auraient fait valoir celui d'Ismène sa sœur, qui, après avoir refusé de partager sa périlleuse entreprise, veut ensuite mourir avec elle. Mais qu'est-ce dans nos idées que cet Hémon qui ne paraît que dans une seule scène, et qui ne tente rien pour sauver l'objet de son amour ; et ce Créon sourd au cri de la nature, à la voix de son peuple, à celle de la vertu? Je ne prétends pas mettre un ouvrage moderne, qui n'a encore pour lui que trois mois d'applaudissemens et d'examen, à côté d'un chef-d'œuvre, consacré par l'approbation de vingt siècles. Mais convenons que les défauts reprochés aux Templiers, se retrouvent aussi grands au moins dans l'Antigone ; que si M. Raynouard, comme l'ont voulu certains critiques, ne sait pas ce que c'est que la tragédie, et n'a point de connaissance du théâtre, Sophocle n'était pas beaucoup plus savant que lui.

Le devoir de l'art serait-il donc uniquement de mettre sur la scène une suite d'évènemens plus ou moins tragiques, plus ou moins romanesques, dans le seul but d'émouvoir plus ou moins les spectateurs? On peut répondre hardiment qu'il n'était pas tel dans l'antiquité. Que s'est proposé Sophocle dans son Antigone? De nous montrer la vertu luttant contre l'injustice, périssant plutôt que de se trahir, et digne d'envie même dans les supplices; tandis que ses oppresseurs n'inspirent que l'horreur ou la pitié. Voilà ce que nous offre le caractère d'Antigone : et qu'importe qu'il soit le seul de la pièce, s'il conduit à ce résultat? Que seraient tous les coups de théâtre modernes auprès de la réponse d'Antigone à Créon, lorsqu'il lui demande comment elle a osé enfreindre l'ordre qu'il avait donné? « Il ne m'avait point été annoncé par Jupiter, ni par la justice qui habite auprès des dieux mânes. Ce sont eux, au contraire, qui nous ont donné la loi primitive; et les ordres d'un simple mortel, comme toi, ne m'ont pas semblés assez puissans pour anéantir les lois non-écrites et immuables des dieux. Celles-là ne sont pas faites d'hier ou d'aujourd'hui; elles sont éternelles, et personne n'en connaît le commencement. Je ne devais point, par la crainte des hommes, les enfreindre, et m'exposer à la justice des dieux. Mais je savais que la mort m'attendait... Sans doute, et même

avant que tu prononçasses mon arrêt. Si je meurs avant le tems, c'est un gain que je crois faire. La mort en est un pour qui vit aussi malheureuse que moi. Je ne m'afflige point de mon sort; je m'affligerais si j'avais laissé, sans sépulture, le corps de mon frère..... Mon action te paraît insensée; mais elle ne peut être jugée telle que par un insensé. »

Cet esprit vraiment religieux, ce courage magnanime, ce mépris de la mort, qui respirent dans tout le rôle d'Antigone, ont rangé parmi les chef-d'œuvres de l'antiquité cette tragédie de Sophocle; et ce sont des beautés du même genre qui ont fait le succès de celle de M. Raynouard. Les situations, sans être pareilles dans les deux ouvrages, ont cependant assez de ressemblance, pour qu'on pût, par exemple, avec quelques changemens, prêter la réponse d'Antigone au jeune Marigni, lorsqu'on l'accuse de folie, parce qu'il sacrifie, comme elle, son amour et sa vie à l'accomplissement d'un devoir religieux. Mais quelques rapports qui existent entre ces deux tragédies, elles ont dans leur conception même une différence essentielle, qui prouvera que si M. Raynouard a emprunté de Sophocle son idée première (ce que nous ignorons), il a su la modifier selon le tems où son action se passe, selon les idées de ses personnages et de ses spectateurs.

Nous ne trouvons point dans *les Templiers*,

comme dans l'Antigone, la lutte de la vertu contre la tyrannie. Philippe-le-Bel n'est point un tyran; ses ministres même semblent agir principalement pour le bien de l'état et par amour de la justice. Les juges qui les condamnent ne prononcent que sur la déposition de nombreux témoins, et d'après les règles d'une jurisprudence, très-barbare sans doute, mais généralement reçue de leur tems. Les Templiers innocens ne sont point victimes des passions de leurs ennemis, mais d'une inconcevable fatalité qui ne leur permet pas de démontrer leur innocence; ils ne sont point aux prises avec les hommes, mais avec le sort. C'est justement qu'un critique a vu dans cet ouvrage : le spectacle que Sénèque jugeait digne des regards de l'Eternel, *la lutte de l'homme de bien contre la fortune ;* mais il aurait dit avec plus de justesse encore, la lutte du chrétien véritablement religieux.

Nous pensons, en effet, qu'il sera difficile à un poète d'imaginer quelque chose de plus noble et de plus grand que le personnage de ce grand-maître, si ferme et si soumis, si courageux et si calme, qui, à la tête d'un ordre puissant et armé, ne sait commander que l'obéissance, ne sait que proclamer son innocence et mourir. S'il montre un instant la fierté guerrière, en écoutant les ordres d'un magistrat qui n'était pas son supérieur, il rentre bientôt dans

l'esprit d'un chef d'ordre religieux. Il annonce, avec le plus grand calme à ses chevaliers, leur funeste sort. *Nous mourrons*, leur dit-il ; Laigneville chancèle un instant, et s'écrie : *quel destin ! — J'ai dû vous l'annoncer*, répond le grand-maître :

> Quel est ce sombre effroi qui semble vous glacer?
> Oui, *nous mourrons*.

Ce mot répété si simplement, nous paraît du plus haut sublime. Suivez le grand-maître dans le reste de la tragédie, ce sera toujours : même grandeur, le même héroïsme vraiment chrétien. Lorsque le jeune Marigni vient l'arrêter, il offre ses mains aux fers ; en reconnaissant ce jeune homme pour un de ses chevaliers, il ne témoigne aucune amertume de l'indigne emploi dont il s'est chargé ; il lui arrache peut-être son secret, en prononçant l'anathême contre tout Templier qui se cache ; mais il le lui rend aussitôt, et lui ordonne de vivre. Il ne se dément point au quatrième acte dans sa scène avec Philippe, ni dans celle où Laigneville rétracte ses aveux ; il en sent une joie bien naturelle, mais il est loin d'en triompher. Au cinquième acte, il peut encore sauver sa vie, recouvrer même la faveur du roi ; il lui suffit de demander grace ; mais la demander, c'est s'avouer coupable, et il sacrifie tout au devoir et à l'honneur. Il pardonne au roi, en véritable chrétien, et il meurt avec la palme du mar-

tyre. Remarquons encore qu'il faut que ce personnage soit bien grand, puisqu'il éclipse même le jeune Marigni, malgré son dévouement volontaire, malgré le double sacrifice de sa vie et de son amour.

Ce qui le prouve peut-être encore mieux, c'est la nature de l'impression que cette tragédie produit sur les spectateurs. Elle est une, et la même pendant les cinq actes, et elle ne fatigue pas. C'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, une admiration pure et entière pour la vertu, une joie généreuse et attendrissante de la voir triompher par sa seule force, des tortures et de la mort : sentimens que rien ne trouble et ne contrarie. Voilà ce qui, selon nous, donne à l'ouvrage de M. Raynouard, un caractère nouveau, et qui lui est propre. C'est à ceux qui apprécieront, comme nous, le mérite d'avoir excité ce genre d'admiration qui élève l'ame et la porte à la vertu, à juger si elle ne doit pas faire pardonner à M. Raynouard les défauts aparens aux prix desquels il nous l'a donnée.

Supposons, en effet, qu'il eût consulté sur le plan de sa pièce les critiques qui, depuis sa réussite, lui ont prodigué les conseils; qu'aurait-il gagné à les suivre ? Pour plaire aux uns, il aurait fallu mettre quelque émeute, celle, par exemple, qui eut lieu pour l'altération des monnaies sur le compte des Templiers ; la persécution qu'ils éprouvent eût été alors mieux

motivée. Sans doute ; mais ils n'auraient point eu l'innocence sans tache qui convient à des martyrs. Selon d'autres, il aurait fallu faire sinon du roi, du moins de ses ministres, de francs scélérats, des demi-tyrans. L'odieux de ces personnages n'aurait servi qu'à révolter le spectateur, à le troubler dans la jouissance que lui donne son admiration pour les Templiers ; l'impression de cette tragédie n'eût plus été pure, et nous croyons qu'elle doit l'être lorsqu'elle est d'un genre si élevé. Mais pourquoi les amis des Templiers n'ont-ils rien entrepris pour leur salut? — Devaient-ils donc tenter une révolte ? Auriez-vous appelé le crime au secours de la vertu ; de la vertu chrétienne et religieuse ? Ces moyens, bons dans les sujets ordinaires, ne valaient rien dans celui-ci. On a été jusqu'à desirer pour l'amour du *spectacle et du mouvement*, que le procès des Templiers s'instruisît sur la scène. Nous n'avons rien à répondre à un semblable desir. Osons le dire ; en considérant le sujet des Templiers comme la lutte de la vertu contre la fortune, nous croyons qu'on peut en excuser tous les défauts. De ce vague répandu sur leur situation ; de cette absence de passions, et presque de caractères dans ceux qui les persécutent ; de cette impuissance à secourir dans ceux qui les défendent ; de cette marche forcée des évènemens vers la catastrophe, qui ne pourrait être évitée que par une

faiblesse impossible à supposer dans les caractères principaux ; de tout cela, dis-je, il résulte que les Templiers semblent n'être point aux prises avec les hommes, mais avec le sort : de là vient que l'auteur a pu leur donner cette résignation, cette soumission religieuse qui n'eût pas également convenu à des guerriers, s'ils eussent eu à combattre des hommes injustes; de là cette teinte de fatalisme répandue sur tout l'ouvrage, qui rappelle la tragédie grecque, l'Antigone, les OEdipes et l'Ajax. On pourrait croire que M. Raynouard nous a dévoilé son but dans ces vers que prononce le grand-maître au cinquième acte :

Grand Dieu ! je te bénis; tu répands dans nos cœurs
Un courage plus grand encor que nos malheurs.
Tu veux que l'univers reçoive un saint exemple;
Ces soldats de la foi, ces défenseurs du Temple
Justement préférés, sont dignes de l'offrir
A ceux qui pour ton nom doivent un jour mourir.

Il semble que M. Raynouard ait voulu montrer que la vertu réduite à la situation la plus terrible, au milieu des tourmens et des supplices, privée même de l'espèce de consolation que trouvent les opprimés à pouvoir maudire leurs oppresseurs, peut encore se suffire à elle-même, trouver dans ses humiliations la matière d'un triomphe ; se réjouir même d'être appelée à rendre à l'Etre suprême un hommage pur, un témoignage désintéressé et vraiment digne de

lui. On s'est beaucoup tourmenté sur le sens des paroles d'Aristote, qui veut que *la tragédie, par un spectacle de terreur et de pitié, purge en nous ces deux passions* (1); mais, si purger les passions, c'est, comme on peut le croire, leur donner la direction et les objets convenables, on peut dire que M. Raynouard a rempli ce but dans les *Templiers;* car la terreur et la pitié qui y règnent, nous apprennent qu'il faut craindre l'infamie plus que la mort, et plaindre l'homme puissant et trompé plus que sa victime.

Au reste, si ce noble but, atteint avec tant de gloire, excuse les défauts de cette tragédie, comme nécessaires, en quelque sorte, pour y arriver, ces défauts n'en sont pas moins sensibles. De quelque cause qu'ils viennent, soit de la nature du sujet, soit de la manière dont l'auteur l'a conçu, ils empêcheront toujours qu'on ne regarde *les Templiers* comme un ouvrage parfait. Mais combien en citerions-nous d'autres, auxquels on reprochera de ces défauts inévitables, et qui n'en méritent pas moins le suffrage des hommes éclairés! La question se réduit à ceci : aimeriez-vous mieux, pour n'être pas quelquefois blessés de ces défauts, qu'on ne vous eût pas donné l'ouvrage ? et cette question, dans le cas présent, ne sera pas difficile à décider.

(1) Traduction de l'abbé Batteux dans ses Remarques sur le chapitre VI de la Poétique.

Après avoir considéré cette pièce dans sa conception, dans son ensemble et dans son effet général, il nous resterait à en examiner la marche, l'exécution et le style. C'est à regret que nous nous y refusons, mais nous y sommes forcés par l'étendue déja trop considérable de cet article. Nous aurions fait valoir avec plaisir les situations vraiment dramatiques des trois derniers actes, et les sentimens héroïques, exprimés en beaux vers, que l'auteur a mis dans la bouche de la reine, du connétable, du grand-maître et du jeune Marigni. Nous aurions cité le récit de celui-ci au premier acte, et celui du connétable au dernier. Nous aurions pu relever des négligences, la répétition trop fréquente de quelques mots, et le retour fatiguant de certaines rimes; mais nous aurions dit que le style est, en général, noble sans affectation, naturel sans familiarité, exempt de mauvais goût et de l'abus de l'antithèse; nous aurions prouvé qu'il devient sublime et pittoresque lorsqu'il le faut. Le conseil le plus important que nous aurions donné à l'auteur, eût été de mettre plus de soins à la logique du dialogue, surtout dans les scènes entre les ministres, et dans celle des ministres et du roi. Au reste, ces parties de l'ouvrage, les détails de l'exécution et le style, ont été suffisamment examinés par d'autres critiques. Nous croyons avoir rempli notre tâche en montrant l'ouvrage entier sous un nouveau jour, en faisant

voir qu'il semble appartenir à un nouveau genre de tragédie.

Nous avons promis cependant de nous expliquer sur le mot fameux, *je le savais*, que prononce le grand-maître au troisième acte, et nous allons tenir parole. Ce mot a produit le plus grand effet, et cela devait être. Jacques de Molay, arrêté par le jeune Marigni qu'il ne connaît pas, apprend tout-à-coup que ce jeune homme est un de ses chevaliers, un de ses religieux. Il pourrait se livrer à quelque colère, à quelque desir de vengeance; il se modère : il ne lui fait aucun reproche; il le laisse maître d'un secret d'où dépend sa vie : et ce n'est que lorsque le jeune homme se découvre lui-même, que le grand-maître par ce seul mot, *je le savais*, lui révèle, ainsi qu'au spectateur, la magnanimité qu'il vient de mettre dans sa conduite. Il est tout naturel qu'elle nous frappe d'admiration; mais il faut convenir en même tems que cette magnanimité est un peu ternie par l'espèce de question morale que le grand-maître a fait éprouver à Marigni, en traitant de lâche et de perfide tout Templier qui desire échapper à la mort. Cela nous rappelle la critique du grand Condé, lorsqu'à une représentation de Cinna, il entendit Auguste lui reprocher ses bienfaits, lui représenter son néant, l'écraser du poids de sa puissance. *Ah!* s'écria le prince : *Tu me gâtes le Soyons amis, Cinna!* Jacques de Molay gâte

aussi le, *je le savais*, par les anathèmes qui le précèdent. Nous croyons que M. Raynouard pourrait aisément faire disparaître cette tache d'un de ses plus brillans morceaux.

CH. VG.

SUR LA

LITTÉRATURE MODERNE DES ESPAGNOLS.

SECOND ESSAI.

DANS notre premier essai, nous avons passé en revue les noms des poètes espagnols vivans ou morts depuis peu, qui honorent leur pays par leurs succès ; mais il n'en est que deux dont nous ayons cité quelques courtes productions ; et peut-être qu'en donnant plus d'étendue à ce petit travail, nous serions parvenus à mieux remplir notre objet, qui est de faire voir que les Espagnols modernes ont de la verve, de la facilité, de l'abondance, et qu'ils savent asservir ces brillans avantages aux règles du goût, trop méconnues par leurs devanciers. D'autres

que MM. Melendez et Arriaza méritent aussi ce léger hommage que nous avons essayé de rendre aux muses espagnoles. C'est aujourd'hui le tour de *Don Manuel Quintana*. Le ton de sa poésie est plus élevé que celui des morceaux que nous avons cités. M. Quintana, selon ses compatriotes, est éminemment remarquable par la vigueur de ses conceptions et par l'harmonie de son style. Deux de ses petits poëmes, dont nous allons présenter ici la traduction, le prouveront peut-être, au moins en partie. La *vigueur des conceptions* peut, quand on y met un peu de soin, n'être pas sensiblement altérée dans une traduction; mais il faut un talent plus qu'ordinaire pour lutter d'harmonie avec la langue espagnole, quand on écrit en français, même avec le secours des vers.

Parmi les productions qui ont fait la réputation de M. Quintana, en Espagne, nous choisirons, comme une des plus agréables, son poëme *sur la beauté;* sujet fécond sans doute, mais sujet sur lequel il est peut-être difficile de dire quelque chose de neuf. Voyons si M. Quintana a réussi à le rajeunir; c'est encore le jeune espagnol que nous avons fait connaître dans notre premier essai; c'est Don Juan Maury qui va faire parler son compatriote en vers français.

A la Beauté.

Alors que dans la fleur de mes jeunes années
Tu fixas mes regards, beauté, présent des dieux.
Ah! combien me ravit ton éclat radieux!
J'aimai, je t'adorai, je vis mes destinées
A ton pouvoir magique obéir enchaînées.
Idole du poète ainsi que des amans,
Par toi je déployai l'essor de mon génie,
Pour toi j'interrogeai le dieu de l'harmonie,
Et je chantai ta gloire, ou plutôt mes tourmens.
Aujourd'hui nul desir, nul espoir ne m'abuse,
Nul amour ne règne sur moi;
Mon hommage plus libre est plus digne de toi:
Puisses-tu l'accueillir et sourire à ma muse!

Puissé-je en mes tableaux, reine de l'univers,
Offrir de tes attraits l'image éblouissante!
Tels éclatent les feux qui de l'aube naissante
Enflammeront le voile étendu sur les airs.
Ainsi brillent des champs les trésors tributaires;
Ainsi rougit l'œillet, au sein de nos parterres;
Et tel énorgueilli de son noble destin,
Le palmier superbe s'élance,
Quand des vagues zéphyrs le souffle le balance,
Et qu'il pare son front des larmes du matin.

Tu nais, et la nature en tressaille de joie;
Des roses du plaisir ton berceau parsemé
Donne un nouveau printems au monde ranimé.
Ainsi l'on voit les cieux quand la nuit se déploie,
Rallumant leurs rayons de nouveau s'embellir,
Et des sombres forêts les nymphes tressaillir,
Aux premières clartés que Phébé leur envoie.

L'Amour sourit, s'agite, et quel est son dessein?
« Bientôt de mon pouvoir l'univers va dépendre: »
Il dit, et s'apprête à répandre
Son éclat sur ton front, et ses feux dans ton sein.

Poursuis, et que la neige et la pourpre et l'aurore
Nuancent à l'envi l'émail qui te colore;
Que le flambeau du jour étincelle en tes yeux;
Que la pudeur timide en modère les feux;
Que l'essence des fleurs compose ton haleine;
Que l'œil ne découvre qu'à peine
L'albâtre de ton sein sous l'or de tes cheveux.
Par les Grâces instruite aux lois de Therpsichore,
Livre ton pied folâtre à ses jeux innocens;
Etreintes de l'Amour, que tes bras caressans
Dans les jeux de l'Amour t'embellissent encore (1).

Reine de la beauté lève un front glorieux,
Jouis de tes succès; près de toi vois le sage
Trahir sa gravité, vain jouet de tes yeux.
Tes flammes embrâsant les cœurs glacés par l'âge,
Font exhaler ces cris : « O jours trop fortunés,
Douces illusions, jours d'amour, revenez. »
Cependant que bouillante, exaltée, en délire,
Sur tes pas la jeunesse à grands flots accourant
Dans le culte qu'elle te rend,
Ainsi que ses desirs proclame ton empire.

Mais ton cœur, nul encens ne flatte son orgueil;
Nul soin, nul amour ne la touche.
Fière de tes attraits, et superbe et farouche,
Sans daigner à tes pieds abaisser un coup-d'œil,
Tu t'avances; partout maîtrisant les alarmes,
Tu marches sur des fleurs, écloses sous nos larmes.

(1) L'auteur espagnol avertit dans ses notes qu'il a tiré cette strophe d'un ouvrage de M. Du Pont de Nemours.

Arrête un seul moment ton char triomphateur;
Vois ces dépouilles que tu traînes;
Vois d'amans rejetés ce groupe adorateur.
Hélas! en gémissant, ils bénissent leurs peines,
Et captifs sans regrets chantent au bruit des chaînes.

Heureux qui tendrement soupire à tes côtés,
Qui de ta douce voix enivrant son oreille,
Voit le sourire errer sur ta bouche vermeille,
Et tes yeux attendris, et ses vœux écoutés (1).
Amour, viens d'une aile rapide
De ce mortel ravi couronner les transports :
Tu triomphes; il a dévoré les trésors
Dont son cœur enflammé si longtems fut avide.
Du bonheur dont il a joui
Il s'étonne, il frémit, et le sein qui le presse
Ne peut plus renfermer ce cœur épanoui,
Enflé de volupté, d'amour-propre et d'ivresse.

Eh quoi! tant de bonheur peut se perdre en un jour!
Quoi! la beauté volage, infidelle à l'Amour,
Dans son timide sein nourrissait l'imposture!
L'Amour que tu trahis embellit tes apas,
Ingrate! et de plaisirs environnant tes pas,
Unit ses dons aux dons que t'a faits la nature.
Que dis-je? à ce Dieu seul, bienfaiteur des mortels,
Le monde en t'adorant crut offrir des autels.
Etouffe ton flambeau, développe tes ailes,
Fuis dans les airs, fils de Vénus,
Fuis; mais du sentiment les sources éternelles
Se tarissant soudain dans les cœurs infidelles,
Vengeront tes droits méconnus.

---

(1) Il serait inutile d'indiquer de quelle ode ancienne l'auteur espagnol a imité le début dans celui de cette strophe, ni les autres imitations qui en ont déja été faites en vers français.

Mais quelle est cependant cette beauté soumise,
Qui, fidelle, a toujours chéri les mêmes fers,
Et des rares ardeurs dont son ame est éprise,
Offre l'exemple à l'univers?
Ah! je te reconnais, malheureuse Héloïse.
Tu pleures! tu gémis! quel pouvoir inhumain
Dans ces noires prisons a plongé tant de charmes?
Hélas! elle répond : « C'est l'Amour. » Quelle main
Rouvre et nourrit toujours la source de tes larmes?
« C'est l'Amour. » Quoi! faut-il entendre tes sanglots
Sans fin retentissans dans ces voûtes funèbres,
Et dès l'aube du jour, et du sein des ténèbres,
Que le nom d'Abélard tourmente les échos?

« J'obéis à l'Amour; tu vois les destinées
» Sur ma tête amasser de si longues années,
» Leurs traces ont flétri les roses de mon teint;
» Mais ce feu dévorant ne s'est jamais éteint.
« Mon amant ne vit plus, mon amour vit encore.
» Que ne puis-je, échauffant les cendres que j'adore,
» Au fond du froid tombeau, par mes pleurs arrosé,
» Répandre la chaleur de mon souffle embrâsé!
» Laisse-moi le seul bien permis à mes misères;
» Laisse-moi me noyer dans mes larmes amères;
» Laisse-moi ma douleur. Quand les filles du sort
» Sonneront mon heure fatale,
» Fidelle à mon amour, que ma bouche n'exhale
» Que le nom d'Abélard et le cri de la mort. »

C'est ainsi que sa voix, d'âge en âge transmise,
Aujourd'ui presse encor du poids de ses malheurs,
Nos ames qu'attendrit le seul nom d'Héloïse.
Portons à son tombeau des myrtes et des fleurs;
Des pleurs surtout, versez des pleurs :
Ceux qui baignent ces traits de ma main fugitive,
Sont ma plus douce offrande à son ombre plaintive.

Droits éternels d'un cœur aimant!
Attrait impérieux plus que la beauté même;
Oui, ces yeux enchanteurs n'ont un charme suprême
Qu'empruntant leurs éclairs aux feux du sentiment.
Oui, ce charme divin d'un sexe qu'on adore,
C'est par le sentiment que sans cesse il renaît;
La beauté sans amour est la fleur inodore,
Vaine idole de l'œil, le cœur la méconnaît.

L'AUTRE pièce de vers de M. Quintana, que nous allons faire connaître en prose, a pour objet de célébrer un des faits héroïques des Annales d'Espagne, celui qui, dans le seizième siècle, avait été chanté par Lope de Vega, et que de nos jours un poète espagnol, Moratin le père, a essayé de présenter sur la scène. Très-connu en Espagne, il l'est moins au-delà des Pyrénées; nous allons le rappeler ici en peu de mots. Vers la fin du treizième siècle, Alphonse Perez de Guzman, surnommé *El Bueno*, c'est-à-dire, le *Brave*, illustre gnerrier, duquel descendent les ducs de Medina Sidonia, défendait contre les Maures la forteresse de Tariffa. Son jeune fils, dans une sortie, était tombé entre les mains des assiégeans. Le général ennemi, indigné de sa longue résistance, lui fait dire que s'il ne capitule sur l'heure, il va égorger son fils à ses yeux. Guzman, loin de se laisser intimider par cette menace, lui fait répondre, que plutôt que de commettre une trahison, il est prêt à lui fournir une arme pour exécuter son crime; et en même

tems il lui jette un poignard par-dessus les murs de la place. Ce trait inattendu de fermeté, irrite encore la férocité du Maure. Il fait couper la tête au jeune Guzman; mais il renonce à l'espoir de triompher d'un courage aussi inébranlable, et le siège est levé. Au défaut des poètes, les armoiries de la maison de Medina Sidonia auraient immortalisé cette action héroïque. Le cimier de son écusson représente une tour, au haut de laquelle paraît un cavalier armé, dans l'action de jeter un poignard, avec cette devise: *Mas pesa el Rey que la sangre* (Mon roi m'est plus cher que mon sang.)

Epître à GUZMAN EL BUENO.

DÉJA ma lyre harmonieuse a consacré ses accens à la beauté, fille du ciel, et à l'amour qui, sans cesse, brûle de l'encens sur ses autels. Mais comment mon génie, dans l'essor de son délire, pourra-t-il s'élever jusqu'au temple immortel de la renommée? Elle m'appelle; et cependant l'ardeur qui doit m'inspirer des chants héroïques fermente dans mes veines, sans que, dans ces plaines désertes et sans gloire, mon œil puisse apercevoir l'objet sublime qu'ils voudraient célébrer......

Il fut un tems où les valeureux Alphonse, et le fils de Chimène et le grand Rodrigue, nés

pour être l'effroi de la nation Maure, le fléau d'un ennemi barbare, cueillaient chaque jour des lauriers dans les champs du courage. Que ne puis-je, au gré de mes desirs, en présenter ici la liste innombrable ! Alors chaque plaine était le théâtre d'un combat glorieux. Pas un coteau qui ne fût décoré d'un trophée. Les lieux même, témoins de nos revers passagers, l'étaient bientôt après de notre vengeance ; et les moindres affronts étaient lavés dans des torrens de sang.

Venez, venez, disait le Maure, enfans d'Agar, accourez. Quoi ! déja ces esclaves voudraient secouer le joug que votre valeur indomptée a fait subir à leur front ! et vous le souffririez ! Allons, préparons nos vaisseaux. Franchissons ce vaste canal qu'en vain les destins ont creusé entre l'Europe et la Lybie. Venez ; que l'Espagne épouvantée ressente encore une fois les terribles effets de notre audace. Attaquez ; les portes de Calpe et de Tariffa vont s'ouvrir devant vous.

Mais les portes de Tariffa n'obéissaient plus au perfide Julien (1). La valeur et l'honneur étaient chargés de les défendre. L'honneur et la valeur qui furent toujours les remparts les

---

(1) Le comte Julien, seigneur espagnol, qui pour se venger de l'outrage que le roi Rodrigue avait fait à sa fille, appela les Maures en Espagne, et leur livra la place de Tariffa.

plus insurmontables. Sans leur appui, que purent jamais et les robustes tours et les hautes murailles. L'homme seul doit servir de boulevart à l'homme.

O peuple de Numance! ô cité sacrée dont le nom ne périra jamais. Ta constance seule te protégeait lorsque les flots du pouvoir des Romains venaient se briser à tes pieds, et que leurs aigles féroces frémissaient d'épouvante à l'aspect de tes murs.

C'est ainsi que Guzman, l'intrépide Guzman, défend la forteresse qui condamne à l'impuissance tous les efforts de la valeur du Maure. Vainement il attaque; vainement son tonnerre gronde et fait répéter son horrible fracas aux échos des montagnes. « Eh quoi! s'écrie sa rage, un seul homme osera tromper mon espoir! Ecoute Guzman..... les lois du destin ont livré à ma vengeance ce gage infortuné de ta tendresse. C'est ton fils; tu le vois: eh bien! si, à l'instant même, ces fiers remparts ne s'abaissent pas devant moi, tremble, toi qui lui donnas la vie, tu lui donnes la mort. »

Tel est le langage de l'homme inique, lorsque sa superbe audace, enivrée de son pouvoir, lance sur les humains le fléau de la guerre. Mais soyez sans effroi. La vertu va savoir lui opposer sa magnanimité. Les accens de l'orgueil vont être réprimés. Guzman se recueille un instant, consulte sa grande ame, et voici sa ré-

ponse... Tyran, apprends à me connaître; et si ton bras timide en sa férocité a besoin d'une épée, prends la mienne. Sur l'autel sacré de la patrie, j'immole mon fils innocent. Il dit, et d'un front serein, lance dans le camp ennemi sa redoutable épée.

Et tout le camp frémit et pleure à l'aspect de la victime. Elle chancèle et tombe sous le coup inhumain qui déchire son flanc. Calpé répond avec un cri douloureux aux cris universels. Les yeux même du guerrier généreux sont baignés de larmes involontaires.... Ah! consoles-toi : tu fus, avant tout, le père de ta patrie. Contemple la; vois son œil rassuré s'élever vers les cieux. Entends sa voix te proclamer son dieu tutélaire. La renommée s'éveille au bruit de ta gloire; elle déploie ses ailes dorées; et sa trompette éclatante va répéter ton nom célèbre du Nord au Midi, du temple de l'Aurore aux portes de l'Occident.

A ces acclamations d'une noble fierté, le barbare, frappé et d'horreur et d'effroi, se replonge dans les mers, témoins de sa confusion, et dit d'une voix entrecoupée de sanglots: « Fuyons, rentrons dans nos sables brûlans. Comment la timide colombe pourra-t-elle arracher sa proie à l'aigle courageux qui plane avec sécurité dans les vastes plaines de l'air? C'en est fait. Le sceptre du peuple Africain est brisé. Son trône s'écroule, et la terrible vengeance du Goth victorieux,

va lancer au sein de l'Afrique la désolation et la mort. »

C'est ainsi qu'en tremblant, le Musulman fuyait devant les guerriers de l'Espagne qui fondaient sur lui, armés de leur foudre vengeur..... Quoi! parce que le lion surpris sent un moment sa valeur chanceler et semble s'adoucir, croira-t-on qu'il est voué sans retour à l'opprobre de l'esclavage ? Son front généreux subira-t-il longtems la honte d'un tel joug ? Qu'est devenue cette terreur dont naguère il frappait les forêts étonnées ? Serait-il né pour la servitude ? Non. Que le jour de la revanche arrive, et son courroux brise ses chaînes. Son œil, enflammé de colère, annonce qu'il aspire à venger son outrage. Le sang va ruisseller sous sa dent meurtrière. Il rugit ; ses tyrans en ont pâli d'effroi.

B.

LETTRE
SUR
LE ROMAN DE MATHILDE.

Vous voulez donc, mon ami, que, selon mon usage de vous entretenir des nouveautés, je vous rende compte du roman de Mathilde; mais expliquons-nous : qu'entendez-vous par rendre compte d'un roman? Faut-il que je vous parle de l'impression qu'il m'a faite ou des instructions que j'en ai pu tirer? Dois-je fixer votre opinion sur son mérite littéraire, ou sur son utilité morale? Voulez-vous que je porte votre attention sur le talent de l'auteur ou sur ses principes; car on s'occupe actuellement beaucoup de tout cela en lisant les romans; et M. de Pourceaugnac y apprendrait bien d'autres choses que les termes de chicane. Quant à moi, cela m'embarrasse beaucoup. Je ne sais plus juger les romans depuis qu'on leur demande tant de choses. Autrefois je les priais simplement de m'amuser, et je savais bien là-dessus à quoi m'en tenir. Il m'est plus difficile de savoir s'ils m'ont amusé dans les règles; j'avoue que c'est un genre d'ouvrage

dont la poétique m'est fort peu connue : d'ailleurs, nos principes littéraires ont beaucoup changé depuis que vous avez quitté Paris. Il y a quelques jours qu'un des habiles de la très-bonne compagnie me disait, que Mérope était une pièce irréligieuse, à cause de ces deux vers si contraires en effet à la résignation chrétienne :

> Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
> La vie est un opprobre et la mort un devoir.

Vous voyez bien que si pour établir dorénavant le mérite d'une tragédie, il faut commencer par justifier de la catholicité de Mérope ou d'Agamemnon, cela devient extrêmement difficile.

Mais la délicatesse est bien plus grande encore sur les romans, et l'importance qu'on y attache est toute autre chose : comme c'est une lecture à la portée de tout le monde, il y a grand danger de scandaliser les faibles, et les faibles ne demandent pas mieux que de se scandaliser pour montrer qu'ils en ont la force. On n'est pas fâché de découvrir dans un roman quelque immoralité, qui vous donne occasion de mettre enseigne de morale; et comme tout le monde croit pouvoir en juger par soi-même et sans le secours de son journal, ce qu'on ne se permet guère dans les autres cas, chacun a sûr ce point sa morale particulière et très-particulière. Tout un certain quartier de Paris a décidé que le dernier roman de madame Cottin, *Amélie Mansfield*, était révolutionnaire, parce qu'il s'y

trouve une grande dame représentée avec un assez mauvais caractère; et un jeune homme m'a insinué qu'on pouvait l'accuser d'immoralité, parce que le beau rôle y est donné à un bâtard.

Tout le monde étant à la campagne en cet instant, je ne puis vous dire quel sera le sort du roman de Mathilde parmi les gens *qui pensent bien.* Il est possible qu'on reproche très-gravement à madame Cottin d'avoir choisi un Sarrazin pour son héros (c'est bien pis qu'un bâtard) et d'avoir mis *trop de vertus dans une ame infidelle;* et ce qui est bien plus mal encore, d'avoir ajouté à ces vertus tant de grâce, tant de noblesse; d'avoir peint avec tant de séduction et de charme, l'amour du frère de Saladin pour sa prisonnière, la sœur de *Richard-Cœur-de-Lion;* la pieuse et touchante Mathilde, que la tête tourne à toutes les femmes du sarrazin Malek-Adhel (c'est le nom du héros), et que beaucoup d'hommes refusent de croire à la vertu de Mathilde; mais la vertu dans le cœur d'une fille de seize ans, qui entend parler d'amour pour la première fois, a bien des moyens de défense.

L'amour avait tout à lui apprendre. Elevée à l'ombre du cloître où elle devait se consacrer à Dieu par des vœux éternels, Mathilde avant seize ans, n'avait pas pu savoir qu'il y eût une manière d'aimer si différente de celle que permet le cloître. Jusqu'au moment où un pieux enthou-

siasme l'avait engagée à se croiser pour la terre-sainte sous les auspices de son frère, Mathilde ne s'était pas douté qu'il y eût au monde d'autres plaisirs que les innocentes distractions du cloître; et dans l'instant où, tombée entre les mains de l'invincible Malek-Adhel, elle entendit les paroles que lui adressait un vainqueur accoutumé à de plus faciles conquêtes, elle sut pour la première fois qu'on pouvait avoir autre chose à obtenir d'elle que les vœux et les prières que le malheur ou la piété venaient quelquefois solliciter des vierges de son cloître. A de pareilles découvertes, que devait sentir Mathilde ? Les transports de l'amour effraient l'innocence avant que de la troubler. Il en faut connaître le charme pour en voir autre chose que le danger. Mais quoi de plus terrible pour une jeune chrétienne du tems des croisades, que l'amour d'un Sarrazin, d'un ennemi de Dieu; et si l'innocence de Mathilde ne lui eût caché ce qu'elle en avait le plus à craindre, quel autre sentiment que l'effroi aurait pu lui inspirer jamais la présence de Malek-Adhel. Mais cette innocence qui lui cache le péril, lui épargne aussi bien des dangers, lui laisse ignorer bien des sacrifices. Mathilde, en se dérobant par le seul instinct de la pudeur à des transports qu'elle ne comprend pas, se doute à peine qu'elle résiste, car elle n'imagine pas qu'il lui fût possible de céder; et Malek-Adhel retenant des transports qui feraient fuir Ma-

thilde, n'obtient pas même près d'elle tout le prix de son respect, car elle ne devine pas tout son amour.

Cependant, sans le deviner, Mathilde l'a senti. Ce feu, qui brûle sans cesse autour d'elle, ne pouvait manquer de l'atteindre. Peut-être même la flamme qu'il allume participe-t-elle un peu plus de sa nature que ne le devraient faire présumer et l'âge de Mathilde et l'éducation qu'elle a reçue. Sans doute, exposée à des vœux moins ardens, Mathilde, aussi sensible au charme de l'amour, serait plus long-tems étrangère à ses ardeurs. Peut-être, lorsque son amour se fait connaître par la violence des remords qui la déchirent, laisse-t-elle voir à-la-fois beaucoup d'amour et beaucoup de remords. Si la religion seule était offensée par l'amour de Mathilde, si Mathilde auprès de Malek-Adhel n'était entraînée que par son cœur, est-ce au moment où un amant égaré cherche à lui faire partager son délire, que Mathilde, dans son ignorance, pourrait se sentir si coupable? L'amour l'a sans doute éclairée; il n'éclaire pas ordinairement si vite à son âge; ce n'est pas ainsi qu'en Europe du moins, aimerait une fille de seize ans; mais ce n'est pas ainsi qu'elle serait aimée.

Quel que soit cependant l'amour de Mathilde, elle a toujours, pour se défendre, sa pudeur, son devoir, l'honneur, la religion, et le plaisir d'être respectée de ce qu'on aime. Mais en sa-

crifiant à Mathilde ses transports, ses desirs, le plaisir même qu'il goûte en sa présence, en consentant à s'en séparer pour lui obéir, à la fuir pour calmer ses craintes, à la perdre enfin plutôt que de faire couler ses larmes, que reste-t-il à Malek-Adhel pour se consoler? Le sacrifice de sa vie serait bien plus facile : on concevrait le sacrifice de son devoir, peut-être même irait-on jusqu'à comprendre le sacrifice de sa gloire. Quand, pour éloigner de Mathilde un rival qu'il redoute, Malek-Adhel, oubliant les intérêts de son pays, renvoie aux chrétiens Montmorency, leur plus puissant guerrier; quand, pour obtenir un mot de Mathilde, il consent à renvoyer à Richard son épouse Berengère, le plus important ôtage que pussent conserver les Infidèles; quand, pour voler au secours de Mathilde, exposée aux plus affreux dangers dans les déserts où elle a voulu fuir son amour, il méprise et les ordres de son frère Saladin, et les murmures de tout un peuple, et les cris séditieux de toute une armée; lorsque, pour l'arracher des mains de Lusignan son rival, il oublie la défense de Césarée, son armée, sa gloire; lorsqu'enfin, ayant perdu l'espoir de la posséder, il se résout à mourir, et meurt chrétien pour conserver l'espoir de la revoir encore; dans toutes ces occasions Malek-Adhel obéit à son amour, à cet amour impétueux, irrésistible, tel que le doit ressentir le

frère d'un despote d'Asie, un guerrier jeune, ardent, accoutumé à ne pas concevoir plus d'oppositions à ses desirs, que d'obstacles à sa volonté, ou de résistance à sa valeur. Un tel amour ne connaît rien qui l'arrête; c'est par l'impétuosité des sens qu'il domine, et la raison qui n'agit que sur les sentimens auxquels elle peut s'associer, n'a pas de quoi se faire entendre dans le délire des sens. Rien ne peut le dédommager; car emporté par un but unique, animé d'un seul sentiment, il ne trouve point en soi la compensation de ses pertes. Enfin, un tel amour doit vouloir se satisfaire à tout prix, compter pour rien tous les sacrifices; car pour lui l'unique sacrifice impossible est celui du moment présent. *Laisse-moi posséder une année celle que j'aime*, écrivait un Arabe au calife Moavias, qui voulait le forcer à rendre une femme qu'il avait enlevée à son mari, *cette année expirée, je te livre ma tête.* A la vérité, en recevant de Malek-Adhel un peu de l'ardeur qui le consume, Mathilde a donné à son amant quelque chose de la délicatesse qui la retient. La pudeur de Mathilde arrête les transports de Malek-Adhel; mais c'est au prodigieux amour de Malek-Adhel que cette pudeur doit toute sa puissance, et c'est la beauté de Mathilde qui a fait naître cet amour : c'est elle qui l'enflamme sans cesse jusqu'au délire, qui, dans l'espoir de la toucher, ne lui fait jamais concevoir que

le bonheur de la posséder; et c'est ce bonheur qu'il sacrifie à chaque instant, sans dédommagement, sans espérance. Une pareille générosité triomphant d'un pareil amour, est sans doute ce qu'il y a de plus touchant, de plus séduisant; mais est-elle possible?

On a prétendu que Malek-Adhel était la copie d'Orosmane; je n'y vois pas la moindre ressemblance. Admettons qu'Orosmane soit bien aimable pour un Turc, un chrétien serait bien heureux d'être aussi aimable que Malek-Adhel. Orosmane, toujours *tartare à travers ses bontés*, passe de la fureur à l'attendrissement, et ne songe guère assurément à être respectueux; Malek-Adhel ne passe jamais que de la passion au respect. Orosmane, sur un caprice, parle de renvoyer sa maîtresse; sur un soupçon, il la menace, et quand il se croit sûr de son fait, il la poignarde; Malek-Adhel n'a point à craindre l'infidélité de Mathilde; mais elle trahit sa confiance, abuse pour le fuir de la liberté qu'il lui a laissée; il vole sur ses pas, la rejoint à travers mille périls, et, trop heureux de la retrouver, ne songe pas à lui faire un reproche sur le danger qu'il a couru de la perdre. Orosmane, sans être sûr que Zaïre soit coupable, lui parle sans cesse de grace, de pardon. Malek-Adhel, prêt à périr par la faute de Mathilde, ose à peine lui faire valoir ses souffrances, et semble ne pas imaginer qu'elle ait pu avoir des

torts. Enfin, Orosmane qui peut aimer beaucoup les femmes, mais qui se laisse très-peu subjuguer par elles, déclare que

> Ce sexe dangereux qui croit tout asservir,
> S'il commande en Europe, ici doit obéir;

Mais Malek-Adhel et Mathilde semblent se croire en Europe. Si Mathilde n'use pas despotiquement de son empire, elle se sert peut-être trop de son ascendant pour une personne qui ne veut pas s'engager; peut-être ne lui trouve-t-on pas toujours assez cette timidité d'une femme sensible autant que vertueuse, qui, en se sacrifiant à son devoir, s'accuse du malheur de ce qu'elle aime. Mathilde aime sans doute comme on doit aimer, sans rien dérober aux devoirs qui combattent son amour; mais Malek-Adhel aime autant qu'on puisse aimer; aussi est-ce surtout à l'amour de Malek-Adhel qu'on s'intéresse; c'est lui qu'on ne peut quitter, qu'on voudrait surtout voir heureux; et cette inégalité d'intérêt est peut-être le seul défaut qui se fasse sentir dans la peinture d'une passion, dont le charme se communique si vivement à l'ame, que sans le secours d'aucun souvenir, on se sent entraîné à en partager toutes les émotions. Ce ne sont point ses propres sentimens qu'on se rappelle, ce sont les sentimens des personnages qu'on adopte. On eût peut-être aimé autrement qu'eux; on a peut-être pleuré de ce qui fait leur

joie, et joui de ce qui fait leur tristesse. Mais on s'oublie, on ne voit plus qu'eux, et l'on se réjouit, on pleure, on aime avec Malek-Adhel et Mathilde.

Si je vous avouais ensuite que cette passion si vive, si touchante, jette un peu de langueur sur tout ce qui n'est pas elle, me diriez-vous que c'est la passion qui a tort? Je ne le crois pas. La faute est-elle aux développemens qui font languir l'intérêt? Cependant ils sont nécessaires. Mais c'est un défaut dans un sujet, que la nécessité d'entrer dans des développemens qui ne tiennent pas assez immédiatement aux principaux personnages, pour participer de l'intérêt que ces personnages inspirent, et soutenir la curiosité qu'ils ont fait naître. Ce défaut du sujet tient au genre qu'a adopté l'auteur de Mathilde. Le grand inconvénient du roman héroïque est dans l'importance des machines qu'il emploie, comparées aux effets qui en résultent. Un héros, tout héros qu'il est, n'occupe guère dans un roman que des sentimens de son cœur; et sur certains points, le cœur d'un héros est fait, à peu de chose près, comme celui des autres hommes; mais les sentimens de son cœur ne se développent que par les évènemens de sa vie, et les évènemens de la vie des héros ne sont pas aussi faciles à remuer que ceux qui modifient l'existence d'un simple particulier. Leur sort ne peut changer que par de grands

évènemens, leur volonté ne peut être arrêtée que par de grands obstacles; avant de se laisser contrarier, ils troubleront des empires, et pour les agiter il faut ébranler le monde. Un procès, un testament, quelques milles livres de rentes de plus, quelques années de noblesse de moins, voilà plus qu'il n'en faut pour séparer, pendant six volumes, des amans vulgaires. Le fanatisme de deux religions opposées, une croisade, le choc des intérêts de l'Europe et de l'Asie, voilà les incidens sur lesquels reposent le bonheur ou le malheur de Malek-Adhel et de Mathilde. Il ne faut qu'une caverne de voleurs en Espagne pour mettre Gilblas dans le plus affreux péril, et qu'une maison de débauche à Londres pour faire tomber Clarisse dans le plus affreux malheur, et en Espagne comme à Londres, ces choses-là ne sont pas impossibles à rencontrer; mais, dans les pays policés du moins, on n'arrive pas aussi facilement à la vie des princes ou à l'honneur des princesses. Pour mettre en danger celui de Mathilde, il faut les Bedouins et le désert, et pour surmonter le courage et la puissance de Malek-Adhel, ce n'est pas trop des montagnes de sable de la Thébaïde. Il faut une guerre civile pour forcer les deux amans à se séparer; une trève entre deux grandes puissances pour leur procurer une entrevue; la perte d'une ville est le résultat d'une inquiétude amoureuse; et c'est par l'évènement d'une bataille, que Mathilde apprend

la rupture de son mariage. Et comme de raison, ce n'est pas à la bataille, à la trève, à la prise de Césarée ou de Ptolemaïs qu'on s'intéresse le plus. Une passion peinte avec charme, avec vérité, avec force, des sentimens qui nous rapprochent de nous, qui nous rappellent à nous-mêmes, occupent bien plus l'imagination, touchent bien plus le cœur que ces grands évènemens qui nous en éloignent. L'auteur qui le sent bien, passe rapidement par-dessus ces grands évènemens dont il n'a fait que des moyens d'action; et en retranchant les détails et les développemens dont ils seraient susceptibles, achève de leur ôter l'effet qu'ils pourraient avoir. Ainsi, quand Malek-Adhel, pour écarter de Mathilde un surveillant qu'il redoute, se détermine à renvoyer l'archevêque de Tyr au camp des chrétiens; les motifs qui déterminent le prince, les mouvemens qui l'agitent, exposés avec art, avec intérêt, font naître l'attente et la curiosité. L'archevêque part, se rend au camp des chrétiens; il parle; les princes divisés se réunissent à sa voix; Ptolemaïs est prise, et le chapitre destiné à ce grand évènement, trop long, parce qu'il est trop court, trop vide de détails, parce qu'il est trop plein d'action, apprend beaucoup de choses sans faire rien sentir.

Cependant, on ne trouve pas toujours de grands évènemens sous sa main; ainsi l'auteur d'un roman héroïque, à qui les petits évènemens

ne sont d'aucun usage, est obligé, pour conduire ses personnages à des situations extraordinaires, de leur inspirer des résolutions bisarres. Ainsi Mathilde, sans qu'on nous explique comment, parvient à s'échapper du palais de son amant, pour aller s'enfoncer dans le désert ; fantaisie assurément très-extraordinaire pour une jeune personne qui répète bien que sa religion l'élève au-dessus des terreurs de la mort, mais qui, auprès de Malek-Adhel, doit avoir entrevu qu'une jeune fille qui court les champs en tems de guerre, court d'autres dangers que celui de mourir. Mais dans ce désert où Malek-Adhel la retrouve, où tout les abandonne, excepté leur amour, leurs situations sont si belles, leurs sentimens si touchans, qu'on oublie le reste, jusqu'au moment où l'extraordinaire de la situation nécessite encore une invraisemblance pour en sortir. Malek-Adhel, épuisé, mourant, un vaisseau cassé dans la poitrine, guérit sur-le-champ ; un verre de lait de jument en fait l'affaire, c'est un grand miracle. Je ne parle pas de ceux que fait l'amour dans l'intéressante scène du désert. Jamais ses flammes n'ont été plus vives, et jamais sans doute son pouvoir ne s'est montré plus grand. Les rochers, les sables, le soleil dévorant de la Thébaïde, pourront, ainsi que les forêts, les orages et les tigres du Canada, s'étonner des transports d'amour, dont on les a rendus les

témoins; et quelques personnes peut-être s'étonneront avec eux de ce qu'après avoir consenti à demeurer au pouvoir de Malek-Adhel, alors bien à l'aise dans son palais, Mathilde songe à s'effrayer d'être seule avec lui, au milieu des désérts de la Thébaïde. Il est vrai qu'ils étaient bien seuls.

Au reste, comme je crois les invraisemblances aussi inévitables dans un roman, que les inconséquences dans la vie ; de toutes celles dont il faut s'aider pour amener à bien un roman en six volumes, celle que je préférerais assurément, c'est l'invraisemblance dans les évènemens et les calculs. Rien ne s'aperçoit moins ou ne se pardonne si aisément. Lorsque Mithridate dit à ses fils ces deux vers :

Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours
Aux lieux où le Danube y vient finir son cours ?

Oui, assurément j'en doute, s'écria, dit-on, un officier de marine à qui la chose paraissait impossible. Cet officier était un pédant, car ce qu'il remarquait là, ne faisait rien à personne, et Mithridate, au lieu de deux jours, n'en aurait mis qu'un, que personne encore ne s'en serait aperçu. On calcule fort peu quand on est ému. Si Malek-Adhel ne pense pas qu'il a fait depuis trois jours près de cent lieues à cheval, excepté le chemin qu'il a fait à pied ; si Mathilde qui, depuis deux jours, n'a point

dormi, presque point mangé, et s'est évanouie deux fois, avoue *que ce n'est point pour supporter la fatigue qu'elle craint de manquer de forces.* Si les sentimens qu'ils montrent eussent été vrais deux jours plutôt, ils ne se trompent que sur quelques dates; on les oublie avec eux,

Et ce n'est là manquer qu'à la chronologie,

la science du monde qui a le moins de rapport avec les émotions du cœur.

Elle n'est peut-être pas tout-à-fait aussi indifférente à la justesse des idées de l'esprit. Quand il s'agit de juger ou de peindre des mœurs, une époque ne ressemble pas à une autre, et celle où madame Cottin a placé l'action de son roman, lui offrait peut-être de bien grandes difficultés. Elle en a évité une partie par la manière dont elle a traité le sujet, et cette manière, il le faut avouer, était celle qui appartenait au sujet et au genre qu'a adopté l'auteur.

Les détails ne conviennent pas plus au genre héroïque qu'aux tableaux d'histoire. Certainement si, dans le tableau où le vieil Horace reçoit le serment de ses trois fils prêts à s'aller battre contre les Curiaces, le peintre avait voulu rendre tous les objets qui pouvaient, sans invraisemblance, entrer dans sa composition, il aurait pu montrer un chien aboyant contre un chat, un siège renversé, une table couverte d'ustensiles appartenans à la vie domestique; et ces détails

qui font la vérité d'un tableau de genre, auraient produit un singulier effet dans un tableau d'histoire. Qnand un roman anglais ou allemand du dix-huitième siècle nous présente le déjeûner de famille, nous décrit la disposition d'un appartement et jusqu'aux meubles d'une chambre, ces détails où nous retrouvons nos habitudes, produisent pour nous une illusion qui, à elle seule, est un plaisir. Mais dans le genre héroïque où l'illusion doit être produite par de plus grands moyens, prendre sa source dans de plus nobles facultés, de pareils détails ne serviraient qu'à la dissiper en nous ramenant à la vie vulgaire, d'où la contemplation des héros doit nous faire sortir. La reine Thomiris faisant chercher *partout ses tablettes perdues*, où elle a écrit un madrigal pour Cyrus; Lucrèce, ou Clélie, se délassant à des conversations spirituelles, galantes, ou enjouées avec Brutus et Horatius Coclès, font tout le ridicule des tragédies de Quinault et des romans de mademoiselle de Scudery. L'auteur de Mathilde l'a bien senti, et elle est si sobre de pareils détails, que ce n'est pas la peine de lui reprocher le *grand fauteuil de velours rouge à crépines d'or*, sur lequel Berengère est assise *en face de son petit prie-dieu*, et qu'il faut remarquer le moment où Mathilde indignée des premières expressions de l'amour de Malek-Adhel, qui a osé lui baiser la main, *arrache sa main d'entre les siennes*,

l'enveloppe dans les grandes manches de son habit, baisse son bandeau de lin sur son front, et aussi confuse qu'effrayée des discours du prince, lui répond du ton le plus sévère, etc. Aucun détail n'est ici superflu. Ce *bandeau*, ces *grandes manches*, cette action modeste qui précède la réponse, tout peint la sévérité d'une jeune fille, l'austérité d'une religieuse, tout prépare au ton dont elle va répondre. C'est un tableau; il est charmant sans sortir des convenances, et c'est là sans doute que le goût doit s'arrêter.

Cette réserve est d'ailleurs prudente lorsqu'il s'agit de tems si éloignés du nôtre. C'est dans les détails de la vie habituelle que se fait sentir continuellement la différence des mœurs: quelques modifications qu'elles apportent dans les caractères, certains sentimens peuvent du moins échapper à leur influence; il ne s'agit que de choisir: l'idée générale qu'on peut se former des mœurs d'un siècle, n'est pas une règle rigoureuse d'après laquelle on soit obligé de juger la conduite de ceux qui y ont vécu. Par exemple, il est permis de croire que les Sarrasins ne passaient pas dans ce tems-là pour traiter leurs captives avec autant d'égards et de respect que Malek-Adhel. On connaît assez la prière qu'environ soixante ans plus tard, la reine, femme de St. Louis, craignant d'être prise par les Sarrasins, adressa au vieux chevalier qu'elle avait

près d'elle, et l'on sait ce que le chevalier lui répondit. On peut juger par-là que l'un et l'autre supposaient que la femme du roi de France pourrait être exposée au moins à de bien mauvais traitemens. L'histoire de Renaud de Châtillon, à qui Saladin coupa la tête de sa propre main dans sa propre tente, contraste un peu avec la courtoisie du Saladin de Mathilde; et la générosité avec laquelle Malek-Adhel traite les prisonniers chrétiens, est peu conforme à la manière dont, selon Joinville, furent traités St. Louis et ses compagnons d'infortune. Cet historien raconte que la rançon convenue et touchée, les Sarrasins étaient bien tentés de mettre leurs prisonniers à mort; cette mesure fut discutée tout le jour: enfin le parti de la loyauté l'emporta; mais durant tout le tems de la discussion, les prisonniers n'avaient ni bu ni mangé. Lorsqu'ils reçurent enfin la nouvelle de leur liberté, ils en voulaient profiter sur-le-champ de peur du repentir. « A donc requismes, dit Joinville, que l'on nous mist à terre (ils étaient prisonniers sur des bâtimens), mais on ne le voulust pas faire jusques à ce que nous eussions mengé, et disoient les Sarrasins que ce serait onte aux admiraulx de nous laisser sortir de leurs prinsons tous jugns; et tantoust nous firent venir de l'ost de la viande à mengier, c'est assavoir des bignets de fromage qui estoient roustis au souleil, afin que les vers n'y cuillissent: et

des œufs durz cuitz de quatre ou cinq jours. Et pour l'onneur de nos personnes, ilz les nous avaient fait paindre par deors de diverses couleurs. » Il y a loin de là assurément aux salons de porphyre où était reçue Berengère, aux collations qu'on lui servait, et aux cassolettes qui brûlaient autour d'elle. Mais des traits pareils et mille autres, n'empêchent pas que l'histoire des Arabes ne soit remplie d'exemples de générosité, de grandeur, et même de galanterie. En voilà donc assez pour justifier les suppositions de l'auteur. Il n'est pas nécessaire pour la vraisemblance, que le caractère de Malek-Adhel soit dans les mœurs générales des Arabes, mais qu'un Arabe puisse être grand, généreux, brillant, comme Malek-Adhel; de même qu'il suffit qu'un chevalier puisse être *noble comme Montmorency*; que malgré les préjugés et l'ignorance on puisse trouver parmi les ecclésiastiques de ce tems, un caractère religieux aussi beau, aussi touchant que celui de Guillaume de Tyr, et Pierre le Vénérable, qui vivait encore cent cinquante ans plutôt, semble en avoir donné le modèle.

A la vérité, le zèle religieux, même dans les plus beaux caractères, pouvait bien ne pas avoir alors tant d'urbanité; la générosité pouvait avoir moins d'élégance; la noblesse, moins de grâce que ne leur en donne l'auteur de Mathilde ; mais cette différence tient à des formes qu'il doit être

permis d'adoucir. Madame Cottin traduit les sentimens de ses héros comme elle est censée traduire leur langage ; cependant il faut prendre garde qu'à force d'être élégante, la version ne devienne infidelle. Ce n'est pas au douzième siècle que Malek-Adhel aurait dit à Montmorency : « Laissons des protestations inutiles entre gens qui savent bien que ce qu'il y a de plus beau dans la vie, c'est de la perdre avec honneur. » Cette phrase qui, pour être de ce tems-ci, n'en est peut-être pas meilleure, est bien certainement de facture moderne ; ainsi que cette autre, toujours de Malek-Adhel : « L'homme qui est faible devant la mort, doit l'être bien plus devant les passions. » Et cette autre de Montmorency, en arrachant le fer de sa blessure : « Quand on le reçoit pour la défense de l'innocence et de la religion, cela ne fait pas de mal. » Comme je ne soupçonne pas Montmorency d'avoir lu l'histoire romaine, je ne dirai pas que sa phrase soit pillée ; mais j'aurai toujours de la peine à croire qu'un mourant aille imaginer de ces choses-là.

Je ne crois pas non plus que Malek-Adhel ait jamais dit à Guillaume de Tyr : « Je vois les effets de cette religion fanatique que vous nommez *la très-sainte*, tandis que vous taxez la nôtre d'être impie et barbare ; cependant toute barbare qu'elle est, elle n'a jamais commandé à nos guerriers d'aller ravager votre patrie, ni

à de jeunes et célestes beautés, de quitter le monde et ses plaisirs pour s'ensevelir toutes vivantes dans un tombeau. » Voilà, sans doute, des idées bien philosophiques pour Malek-Adhel, dont les ancêtres s'étaient crus très-fort envoyés de Dieu pour *ravager la patrie* de leurs voisins, et de ceux même qui ne l'étaient pas. Les Turcs, en se battant contre les chrétiens, peuvent bien les appeler *chiens*, les chrétiens appellent les Turcs *canailles*; mais des fanatiques ne s'accusent point entr'eux de fanatisme, ce mot appartient à la tolérance. Ces inadvertances répandent quelquefois sur l'ouvrage une couleur européenne et moderne que n'effacent pas toujours les tournures orientales qui, s'il faut le dire, paraissent plus conformes au goût qu'au talent de l'auteur. Pourquoi, par exemple, Saladin, en colère contre ses troupes qui se sont révoltées, veut-il *que les lions des combats s'en rassasient avec les dents de la victoire*, et que *les épées étincelantes* de ses soldats *consument* Malek-Adhel *du feu de la colère avec la rapidité de l'éclair*? Et pourquoi madame Cottin ne s'en tient-elle pas à la nature qu'elle a le talent de peindre si belle, si énergique, si noble, si touchante? Quand ce talent l'entraîne, quand ses personnages émus par des passions la forcent à parler le véritable langage de l'âme, nulle ame ne sait mieux trouver l'expression qui peint, qui touche, qui déchire;

mais rendue à elle-même, il semble qu'elle s'égare quand les sentimens qui lui marquaient sa route cessent de l'éclairer. Elle n'est éloquente que dans la bouche des autres; et de tous les personnages du livre, l'auteur est à-peu-près le seul qui soit quelquefois inintelligible. Ainsi, par exemple, c'est Guillaume « qui marche au sein des ténèbres (des ténèbres extérieures, car il fait nuit), éclairé de la lumière de sa bienfaisance; il jette autour de lui de paisibles regards, et autour de lui tout semble lui sourire et ne lui renvoyer que de doux souvenirs ou de touchantes espérances; *car* (suivez la conséquence) semblable au signe de l'alliance, dont l'arc lumineux traverse les airs et repose en même tems aux deux bouts de l'espace, d'un trait aussi rapide l'homme de bien s'élève vers Dieu, y puise la lumière, redescend la porter au monde; embrasse d'une seule pensée, l'un de son amour, l'autre de sa charité, et paraît dans l'univers moral comme ce lien brillant, mystérieux et sublime, qui unit le ciel et la terre, les faiblesses aux miséricordes, et rappelle aux hommes comment Dieu se venge et comment il pardonne. » Tirez-vous-en, si vous pouvez. Ailleurs, c'est une flamme *qui règne seule sur les déchiremens de la conscience et sur la religion en pleurs.* Ensuite, c'est *un pain de douleur, couvert de la cendre de la pénitence et de la mortalité.* Savez-vous

ce que c'est que la *mortalité de la pénitence* et de la *mortalité* qui *couvre un pain?* Puis, Mathilde verse des *larmes de douceur*, et son cœur *se repose dans sa peine*. Voilà, sans doute, des choses bien extraordinaires, mais qui, malheureusement, sont aujourd'hui trop communes. Voilà encore une personne distinguée par son talent et son imagination, qui épuise les facultés de son esprit pour assembler à grand' peine des mots dont la réunion n'offre aucune signification possible. Mathilde pourrait paraître aux yeux de Malek-Adhel semblable à un ange; mais point du tout; il faut qu'elle lui apparaisse *comme l'ange du désert*. Qu'est-ce que c'est que l'ange du désert? A quelles marques particulières le reconnaît-on pour être précisément du désert? Y en a-t-il un? Est-il plus beau qu'un autre? Agnès, accablée du souvenir de ses crimes, gémit de cette fatalité *qui la liait à sa pensée*. Comment est-on lié à sa pensée, ou comment fait-on pour n'y être pas lié? « Le soleil, dit encore madame Cottin, monte vers la voûte céleste avec l'éclat et la majesté du roi de l'univers, du père de la vie, du triomphateur des ténèbres et du tems. » Des ténèbres, à la bonne heure; mais pourquoi du tems? parce que le soleil présente une idée imposante; le tems, une autre. La phrase ne veut rien dire; mais les mots font du bruit à l'imagination, et produisent l'effet qu'éprouvait cet Indien qui, trans-

porté à Londres, trouvait que *les maisons empêchaient de voir la ville.* Dès-lors, plus aucun besoin d'ensemble, de suite, de raison. Les gens qui prétendent à la réputation, à l'effet, n'auront qu'à rassembler des mots; ils parleront du *torrent*, de la *montagne*, de la *vallée*, de la *mort*, ou de l'*éternité*; ils descendront dans les *abîmes*, grimperont sur les *nuages;* et

Pour être en l'air se croiront dans les cieux.

L'auteur de Mathilde daigne en descendre quelquefois, et elle est si supérieure quand elle veut bien se mettre à la portée de tout le monde! C'est d'une manière bien noble et bien vraie qu'elle peint l'abattement des braves de tous les partis, après la mort de Montmorency et de Malek-Adhel. « Il leur semblait, dit-elle, que le monde vide de héros ne méritait plus qu'on cherchât à s'y distinguer par des exploits, que l'estime de ces deux grands hommes ne pouvait plus payer. » C'est encore un beau passage que celui-ci : « O sagesse suprême ! quel serait donc notre sort, si, cessant de veiller sur nous et de décider nos destinées, vous nous permettiez de les régler à notre gré, et de contenter tous nos desirs! Impatiens de réaliser les rêves variés et rians de notre imagination, au lieu d'espérer longtems, nous jouirions sans délai; et comme il n'y a de vraies et durables jouissances que celles

que les longues espérances ont achetées, passant en un instant du desir au bonheur, nous passerions en un instant du bonheur au dégoût, et du dégoût à la mort peut-être ; car elle est moins cruelle que lui. Ainsi un jour aurait suffi pour dévorer notre rapide existence, et souvent encore l'aurions-nous trouvé trop long. »

Quel que soit le charme avec lequel madame Cottin rend ordinairement les idées mélancoliques, peut-être trouvera-t-on qu'elle vante un peu trop les agrémens de la tristesse et les plaisirs de la douleur. Peut-être aura-t-on un peu de peine à comprendre son éloge de la peine, qui *met la vie entière devant nous*, qui est l'*élément de l'homme*, un *privilège dont il est fier*. Je ne sais pas pourquoi il le serait plus que du privilège de rire ; car selon Démocrite,

L'homme est de sa nature un animal qui rit;

Selon Swift ou Johnson, je ne sais lequel, c'est un animal *qui fait la cuisine, an animal cooking*. Est-ce que le privilège exclusif de faire la cuisine serait encore une des marques distinctives de notre dignité?

Il y a aussi quelque danger à ramener toujours la religion, à prendre si souvent, comme dit le catéchisme, le *nom de Dieu en vain*. La théologie est épineuse : qui sait ce que de bonnes ames pourraient découvrir d'erreurs dans les plus pieux argumens de madame Cottin? D'ailleurs,

la sévérité des pratiques se prête peu aux grâces d'une scène de roman; les formules consacrées dans le tribunal de la pénitence, les aveux, les détails qu'il exige, ne doivent pas sortir de son enceinte. Il serait difficile qu'une jeune fille s'exprimât dans le monde comme elle parle à son confesseur; et si chaste qu'elle soit, l'une des choses que lui prescrit le plus sa délicatesse, c'est assurément le secret de sa confession.

On peut remarquer en tout que, dans les ouvrages de madame Cottin, les tableaux sont plus fortement conçus que délicatement tracés, et que son talent se distingue plus par la vivacité des couleurs, que par l'observation des nuances. Si elle a épié le cœur humain, c'est dans ses momens de trouble; elle peint des passions plutôt que des caractères. L'amour et la gloire, voilà tout Malek-Adhel; l'amour et la religion, tout Mathilde; l'amour seul, tout Berengère; Lusignan, c'est l'amour et l'orgueil; et le pieux Guillaume, plein de tendresse, de charité, de miséricorde, n'est qu'un composé de l'amour de Dieu et de l'amour des hommes. Une femme disait, qu'elle ne savait pas trop qui elle *aimerait le mieux pour amant, de Malek-Adhel ou de Guillaume de Tyr.*

D'après ce que je vous ai dit, vous devez conclure qu'un goût sévère pourrait trouver des retranchemens à faire dans le roman de

Mathilde; mais que le talent le plus distingué trouverait difficilement à y ajouter : on y voit la preuve des dons naturels les plus précieux, et de quelques défauts à corriger. Parmi les qualités qui restent à acquérir à madame Cottin, il faut compter la correction du style. On lui passera difficilement des phrases telles que celle-ci. « On aperçoit des grottes d'hermites abandonnées, que la ferveur des premiers siècles du christianisme avait conduits dans cette affreuse solitude. » Et cette autre : Il se peut bien qu'au fond de l'ame ces deux fiers rivaux étaient loin d'être satisfaits. » Ce sont là des fautes que ne peut faire pardonner le plus grand talent; et

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoiqu'il fasse, un méchant écrivain.

Cet arrêt serait bien affligeant s'il fallait l'appliquer à l'auteur de Mathilde; le plaisir que donnent ses ouvrages rend sévère sur les défauts qui troublent ce plaisir; et en les lisant, il est impossible de ne pas desirer qu'ils puissent servir de modèle.

E. H.

SUR LES VRAIS SUCCESSEURS DES TEMPLIERS, ET LEUR ÉTAT ACTUEL.

L'ATTENTION publique a été si puissamment rappelée par M. Raynouard, sur ce qui concerne cet ordre célèbre, que l'on est sûr d'intéresser un grand nombre de lecteurs, en leur présentant des détails qui, quoique peut-être les moins connus, ne sont pas les moins curieux de son histoire.

On croit généralement les Templiers tout-à-fait anéantis. Des savans leur ont cherché des successeurs dans des sociétés secrettes, qui ne sont ni avouées par l'église, ni reconnues par l'état. Rien ne prouverait mieux aujourd'hui la justice de leur catastrophe, que de montrer qu'ils ont continué leur association sous des formes qui, quelqu'indifférent que le but puisse en être, ont toujours l'aparence factieuse. Heureusement pour leur mémoire, les gens sensés savent à quoi s'en tenir sur ces filiations chimériques.

Ce n'est pas de ces prétendus successeurs que je veux parler ici. Ceux que je viens présenter ne forment pas une association clandestine ; ils sont le seul rejeton de la souche des Templiers, et, pour ainsi dire, la chair de leur chair, et les os de leurs os ; mais leur existence est légitime, honorable, avouée par l'église, reconnue par les états. Tout en eux est Templier : l'habit, la croix, la règle et le nom même. Ce n'est pas une société obscure, car ses richesses sont considérables. Elle a eu à sa tête un prince qui, de son cabinet, changea la face du globe, et ses marques viennent d'être adoptées récemment par un autre prince, dont le règne n'influera pas moins sur les siècles à venir.

Je vais esquisser, en peu de mots, l'histoire de ces Templiers modernes.

Les Templiers s'introduisirent en Portugal dès le commencement de leur ordre. Suivant les idées du tems, ils furent accueillis avec honneur, et dotés avec libéralité, mais non sans discernement. Cette monarchie qui venait d'être fondée par un grand homme, et dans des circonstances toutes particulières, était peut-être le seul gouvernement régulier qui existât alors en Europe. Elle n'avait de féodal que quelques formes inévitables dans ces siècles, mais le fond ne l'était point ; car elle ne se composait pas de peuple serf et de peuple conquérant. Le pouvoir des vassaux de la couronne

était très-borné, et l'autorité du prince était par-tout en contact avec chacun de ses sujets qu'elle protégeait, et qui lui obéissaient avec une loyauté extrême. Cette unité du pouvoir et de l'autorité y avait produit des vues d'administration et de gouvernement remarquables dans ces siècles d'anarchie. En admettant les Templiers, les rois de Portugal leur imposèrent les conditions suivantes :

1°. Que leur premier objet serait de faire la guerre aux Sarrasins des frontières de Portugal ;

2°. Qu'ils ne pourraient rien envoyer au grand-maître en Palestine, sans une permission expresse du roi ;

3°. Qu'ils ne pourraient aliéner aucune de leurs possessions ou bénéfices militaires ; mais que si le roi trouvait à propos d'en investir d'autres chevaliers qui lui rendissent plus de service, il en serait le maître ;

4°. Qu'ils accompagneraient le roi à la guerre, à leurs propres frais ;

5°. Que le maître national du Temple ne pourrait être choisi que de l'approbation du roi ; que ce maître ne pourrait sortir du royaume pour aller en Palestine ou ailleurs, sans la permission du roi ; et que, dans ce cas, le lieutenant qui remplirait ses fonctions, serait du choix du souverain ;

6°. Qu'ils ne pourraient tenir de chapitre que dans le lieu que le roi désignerait, et en présence d'un commissaire séculier qu'il y enverrait;

7°. Que si jamais il venait de la Palestine quelque maître élu pour le Portugal, il ne pourrait exercer sa charge sans la confirmation royale;

8°. Que les maîtres élus rendraient hommage pour ce qu'ils possédaient, non-seulement au roi, mais encore au prince-royal, en jurant de le reconnaître pour leur souverain à la mort de son père;

9°. Que les maîtres nationaux du Temple n'admettraient dans l'ordre que des Portugais.

On ne peut assez admirer la sagacité et la prévoyance de ces princes. Au lieu de partager la manie générale du siècle pour Jérusalem et les lieux saints, ils se firent de cet enthousiasme un appui pour leurs propres états. Ils prévirent ce qu'une pareille institution pouvait avoir de dangereux, et calculèrent d'avance les moyens les plus propres pour en éviter les inconvéniens. Durant deux siècles, ils dûrent surveiller avec fermeté l'exécution de ces articles, puisque dans les enquêtes finales, sur la conduite des Templiers de ce royaume, on ne fait mention d'aucune autre infraction, que de la réception d'un chevalier étranger qui était neveu de l'avant

dernier maître. Il est probable qu'outre ces articles, les rois de Portugal exerçaient d'autres prérogatives, qui n'en étaient que le développement. On trouve, par exemple, que plus d'une fois ils avaient ôté des forteresses de l'ordre à des Templiers dont ils n'étaient pas contens, pour les donner à d'autres Templiers en qui ils avaient plus de confiance.

L'effet naturel de cette surveillance sur les Templiers portugais, fut de les rendre fidèles et soumis, au lieu de réfractaires et turbulens qu'ils étaient par-tout ailleurs. Jamais en Portugal ils ne se départirent de leur fidélité; et en Castille ils osaient se révolter et faire guerre ouverte à leur souverain. La différence d'éducation entre les membres du même ordre, dans des pays si voisins, se fait surtout remarquer vers la fin du treizième siècle, sous le règne d'Alphonse X, de Castille. Les Templiers des royaumes de Castille et de Léon se révoltèrent contre ce prince, et lui firent la guerre à outrance, unis avec d'autres rebelles. Le roi fut vainqueur, et leurs biens étaient confisqués de droit; cependant il les leur rendit, en considération des Templiers portugais qui avaient montré autant de zèle et de loyauté à le servir, que les siens avaient montré de perfidie. Il exigea pourtant qu'un de ces Templiers portugais, qui était visiteur-général de l'ordre en Espagne, se naturalisât son vassal, qu'il fût le maître des

Templiers Castillans et Léonnais, et que ce fût lui qui lui répondit des châteaux et places qu'il voulut bien, à cette condition, laisser à l'ordre.

Tels étaient les Templiers en Portugal, lorsqu'en 1306, Clément V y envoya des ordres aux évêques de s'assembler et d'examiner la conduite de ces chevaliers. Ils se réunirent à d'autres évêques, tinrent un concile à Salamanque, et acquittèrent les chevaliers des accusations qu'on leur faisait.

L'année d'après, le pape expédia de Poitiers, une bulle au roi Denis, pour lui notifier la convocation d'un concile général à Vienne, afin de décider la cause des Templiers. Il l'invitait instamment de s'y trouver en personne, lui détaillait les crimes des chevaliers français, ordonnait aux évêques de s'y trouver, et d'y faire connaître les crimes des chevaliers de leur nation.

Le roi se garda bien d'abandonner le pays qu'il gouvernait en père, pour aller assister à un procès sur lequel on verra bientôt qu'il avait formé son opinion. Il y envoya quelques évêques; et quant aux crimes des Templiers de ses états, jamais on ne leur en trouva aucun.

C'était un prince extraordinaire que ce roi Denis. Peu de souverains ont été autant que lui indépendans des idées de leur siècle et des objets qui l'environnaient, pensant toujours d'après lui-même, et doué d'une pénétration, d'une

fermeté admirables. Il fut agriculteur, et honora les laboureurs dans un âge où cette profession et ces hommes étaient méprisés et vexés par-tout. Financier à la manière de Sully, il fut toujours riche, sans jamais vexer son peuple qui lui donna le titre de père. Guerrier heureux quand on le forçait à l'être; négociateur habile avec droiture, il devint, par ce double talent, l'arbitre des différentes monarchies qui alors existaient en Espagne. Si l'on joint à cela qu'il cultiva les lettres; qu'il fonda des écoles qui manquaient dans ses états; qu'il fit traduire des livres, même de l'arabe, pour l'instruction de ses sujets; qu'il fut un des premiers poètes de sa nation; on aura de la peine à concevoir que ce prince ait vécu à la fin du treizième siècle.

Qu'on se donne la peine d'étudier les actions des quarante-cinq ans de son règne, dans les auteurs originaux, et l'on ne m'accusera pas de l'avoir flatté.

Voilà le souverain que l'on invitait au concile, et que l'on pressait de sévir contre les Templiers de son royaume. Il jugea, comme toujours, d'après lui-même, sans se laisser séduire par des sollicitations et des exemples étrangers, ni par des vues intéressées. Il trouva l'ordre, tel qu'il existait dans son royaume, non-seulement innocent, mais utile; il reconnut de la passion, et démêla des projets d'avarice dans

la persécution qu'on lui faisait; il se propose de le conserver, et il y parvint.

La difficulté était extrême. Comment conserver, au commencement du quatorzième siècle, un ordre religieux que le pouvoir ecclésiastique anéantissait? Le clergé suivait aveuglément l'impulsion des papes; et les peuples, plus aveuglément encore l'impulsion du clergé. Cette puissance était indépendante de celle des souverains, et très-jalouse de son indépendance. Le malheur frappait tout prince qui osait résister à cette autorité qui, dans ce tems-là, ébranlait toutes les autres. Le roi Denis n'eut garde de résister ouvertement à la tempête; mais en se donnant l'aparence de lui céder, il la fit servir à ses desseins.

Les procureurs du roi intentèrent des procès civils contre les Templiers sur la plupart de leurs biens, comme induement aliénés de la couronne: ces procès furent jugés contre les chevaliers, avec une précipitation inusitée dans ce règne de justice et de raison. Le roi se mit en possession de tous ces biens.

Le peuple était ameuté contre les Templiers; on les insultait par-tout, et on les emprisonnait dans beaucoup d'états. En Portugal, ils disparurent tous; aucun ne fut emprisonné. Après leur émigration, des prélats et des ordres religieux très-puissans, parurent en justice, réclamant, sous différens prétextes, le reste des biens

des Templiers. L'opinion populaire était portée à mépriser les droits de ceux-ci, comme il arrive à tous les malheureux, et on allait adjuger ces biens à leurs adversaires. Le roi donna alors un ordre général par lequel ces biens furent mis sous le séquestre et en administration, parce que, disait-il, les chevaliers s'étaient retirés pardevers le pape pour défendre leur cause; et l'on ne devait rien juger contre eux avant la sentence finale du pontife.

Tous les biens quelconques des Templiers une fois dans sa main, il négocia et conclut un traité avec le roi Ferdinand de Castille, auquel le roi d'Arragon fut aussi invité. Par ce traité, ces souverains s'engagèrent (dans le cas d'une abolition finale) à ne pas permettre que le pape disposât des biens des Templiers dans leurs états, que de leur commun consentement. Celui qui, le premier, agirait contre ce traité, devait payer à l'autre une très-forte somme, dont celui-ci était autorisé à s'emparer sur les biens de l'autre, par-tout où il les trouverait. Cette clause était bien propre à contenir le roi de Castille, que le mauvais état de ses finances, contraignit vers ce tems-là à engager des villes importantes au roi Denis, qui y mit des garnisons portugaises.

En 1312, Clément V procéda en effet à l'abolition des Templiers, et donna tous leurs biens aux hospitaliers de St.-Jean-de-Jérusalem.

C'est alors que se fit sentir la sagesse du traité dont nous venons de parler. L'opposition réunie des rois de Portugal, de Castille et d'Arragon en imposa à Clément V : il fit une exception à la loi générale en faveur de ces trois souverains ; mais il leur assigna un terme péremptoire pour convenir avec le saint-siège de l'application de ces biens, et nomma l'évêque de Lisbonne administrateur de ceux qui existaient en Portugal. Le roi Denis se débarrassa de l'intervention de ce prélat comme d'un homme suspect, et selon les historiens, il était loin de le calomnier. Des ambassadeurs partirent pour Avignon, où ils arrivèrent peu avant la mort de Clément V.

C'est à cette époque que les vraies intentions du roi commencèrent à se manifester. Lors de la publication de la bulle d'abolition, il n'y avait point de matière à exécution en Portugal. Les chevaliers avaient disparu, les biens *étaient tous* dans les mains du roi, qui, ayant écarté l'évêque-administrateur, s'opposait à ce que les hospitaliers s'en emparassent. Les Templiers portugais reparurent alors ; on leur assigna des pensions sur leurs biens séquestrés ; on les traita avec honneur, et on leur laissa prendre, dans les actes publics, le titre de ci-devant chevaliers du Temple (*quondam milites Templi*).

Jean XXII succéda à Clément V, et les ambassadeurs portugais entamèrent avec lui des négociations qui durèrent six ans, ce qui

montre les difficultés et la répugnance extrême du pape et de sa cour, à accéder aux termes proposés par le roi. Les détails de ces négociations nous manquent ; mais d'après les conditions que le roi obtint, il est permis de croire qu'il ne demandait pas moins que la restauration pure et simple des Templiers dans ses états. En effet, au bout d'une si longue négociation, la cour d'Avignon lui accorda tout, hormis le mot *Templier*, mot qui n'était pas bien essentiel, puisque c'était le nom que l'on avait donné à ces chevaliers, d'après leur résidence, comme celui de Rhodes et de Malte a servi, dans des tems postérieurs, à désigner les hospitaliers. La dénomination religieuse des Templiers était autre, comme nous allons le voir.

Une bulle fut expédiée en 1319, à la suite de cette longue négociation, pour que les biens des Templiers en Portugal fussent la dotation d'un ordre militaire, et que

1°. *Cet ordre s'appellerait les chevaliers du Christ;*

C'était le nom religieux des Templiers, qu'on leur donnait dans leurs statuts, et qu'ils prenaient indifféremment avec l'autre dans les actes.

2°. *Que ces chevaliers suivraient la règle de Cîteaux;*

C'était la règle que les Templiers suivaient.

3°. *Que l'abbé d'Alcobaca serait le visiteur et correcteur spirituel de l'ordre.*

C'était le visiteur et correcteur spirituel des Templiers.

4°. *Que leur habit serait un manteau blanc avec une croix rouge.*

C'était l'habit et la croix des Templiers.

Il est vrai que le pape exigea que l'on mît une petite croix blanche au milieu de la croix rouge du Temple; mais cette addition, qui ne l'altère en rien, fait voir combien le roi tenait à la restauration de l'ancien ordre; car autrement, au lieu de la même croix du Temple, on en aurait pu prendre une de toute autre forme et couleur. Dans ces tems héraldiques où tous ces signes parlaient, la petite croix blanche, au milieu de celle des Templiers, voulait peut-être dire que cette marque de l'ancien ordre était ici purifiée. Dans tous les tems elle dénote que le roi tenait à tout conserver, et que le pape avait de la répugnance à le lui accorder.

Il fallait former cet ordre, et pour cet effet, on choisit un chevalier d'*Avis* nommé Gil Martins, qui en fut déclaré maître. Ces chevaliers d'Avis étaient de la règle de Cîteaux, tout comme les Templiers; ils étaient, en langage religieux, leurs frères-germains. On fit dans cette occasion, ce qui était très-commun dans ces siècles, de faire venir un religieux d'une

autre abbaye de la même règle, pour la remettre en activité dans une abbaye que l'on voulait rétablir dans sa splendeur.

On ne peut pas douter que tel ne fût le sens de cette démarche, quand on sait par les registres de l'ordre qui se conservent dans les Archives de Thomar, son chef-lieu, que les premiers chevaliers que le nouveau maître reçut, furent les anciens Templiers; et ce qui est plus remarquable, c'est que ceux d'entr'eux qui se croyant libres, ne se présentèrent pas pour être reçus, y furent contraints par les censures ecclésiastiques.

Le décret par lequel le roi accepte cette bulle, déclare le véritable esprit dans lequel il l'entendait; il y répète plus d'une fois que ce nouvel ordre n'était que la réformation de celui du Temple. Tous les biens qui avaient appartenu à celui-ci lui furent rendus. Tous les revenus, du tems qu'ils avaient été en séquestre, furent payés au nouveau maître; et ce qui décèle encore plus les vues qui avaient dirigé le roi, c'est qu'il déclara par une chartre, que toutes les sentences contre les Templiers obtenues par la couronne, et dont nous avons parlé ci-devant, étaient nulles de droit, et qu'il rendait à l'ordre réformé tout ce qui lui avait été enlevé par ce moyen, en reconnaissant expressément la justice des anciennes donations par lesquelles ils l'avaient possédé.

On ne peut pas soupçonner le roi d'avoir eu

jamais une autre intention; car Jean XXII n'était pas un modèle d'incorruptibilité. Tout fait croire qu'il aurait partagé les dépouilles avec le roi, si celui-ci y eût consenti. Dans le tems des négociations pour le nouvel ordre réformé, le pape hasarda de faire donation de biens importans, qui avaient appartenu au Temple en Portugal, au cardinal Bertrand, son favori. Le roi se tint tranquille, mais il fit faire une opposition formelle à cette donation par le prince-royal, assisté de plusieurs grands du royaume. Le pape retira sa donation. Cette politique du roi Denis est du même genre que ses autres actions. Dans les disputes entre les papes et les rois, c'était dans les grands et les ecclésiastiques que la cour de Rome trouvait un parti pour appuyer ses prétentions. Ici le roi, sans agir et sans se compromettre, lui fit comprendre par cette démarche, qu'il ne pouvait compter sur aucun appui. Il ne fut plus question de la donation. Bien loin de rien convoiter des biens des Templiers, ce souverain, lors de la réforme de l'ordre comme il l'appele, leur fit donation de la ville de Castro Marim, que les anciens Templiers n'avaient jamais possédée.

On rencontre quelquefois des coïncidences très-singulières dans les évènemens. Ce même souverain, qui s'occupa avec tant de soin à reconstituer cet ordre, fit semer de vastes forêts d'arbres, propres à la construction des vais-

seaux, dans des terrains incultes, voisins de la mer (1). Ces chevaliers et ces forêts devinrent, un siècle après sa mort, les instrumens immédiats de la grandeur de sa nation, et d'une des révolutions les plus extraordinaires dont l'histoire fasse mention. Il faut en dire quelques mots.

Vers 1420, l'Infant D. Henri, duc de Viséo, fils du roi Jean I, fut mis à la tête de l'ordre du Christ. Tout le monde reconnaît à ce nom le premier auteur des découvertes et des colonies européennes; mais ce qui est moins connu hors du Portugal, c'est que ces découvertes étaient faites aux frais de cet ordre et pour son profit. Les rois de Portugal pour encourager ces chevaliers, leur accordèrent d'abord la propriété des pays qu'ils pourraient acquérir, et s'en réservèrent la seule suzeraineté. Leur progrès furent si rapides, leurs acquisitions si considérables, que, du vivant même de l'Infant, la prudence exigea d'autres arrangemens. Au lieu de la propriété des pays acquis, qui revint à la couronne, on leur donna la juridiction civile, une certaine supériorité militaire et toutes les dîmes, ainsi que la juridiction ecclésiastique, d'après le consentement des papes. Quelques années après, la sagesse demanda que la suprématie d'un ordre, devenu si riche et si puissant, fut pour toujours annexée à la personne du souverain, et elle le fut.

(1) La forêt de Leiria, etc.

Depuis le cap Bojador, où les découvertes commencèrent, il n'était permis à aucun vaisseau portugais de naviguer sous un autre pavillon que celui de cet ordre; les Portugais n'avaient au-delà de ce cap d'autres drapeaux que ceux de cette chevalerie. C'est sous le pavillon de ces Templiers réformés que Gama découvrit l'Inde; c'est sous leurs drapeaux qu'Albuquerque et D. Jean de Castro la subjuguèrent; et lorsque les entreprises des chevaliers du roi Denis exigèrent une grande marine, les forêts qu'il avait semées en fournirent les matériaux.

Il serait aisé de s'étendre ici, et de faire des tableaux; mais tout le monde connaît les suites de ces grandes entreprises, et c'est seulement des successeurs des Templiers que je m'occupe à présent. Il faut avouer que leur sort a été beau et leurs destinées brillantes.

Le Moniteur du 21 prairial an 13, nous apprend que l'empereur des Français venait d'accepter les décorations de cet ordre, et le souverain de Portugal celles de la légion d'honneur (1).

---

(1) Il faut quand on expose des faits, donner ses garans. Pour ne pas charger le bas des pages de citations, je renvoie les curieux à l'Histoire du roi Denis, par Brandao, 2 vol. in-fol. Lisbonne, 1650—1672. Cet annaliste laborieux et exact, n'avance aucun fait sans en apporter les preuves, et aucune preuve sans en peser la valeur. On trouvera disséminés, dans cet ouvrage estimable, tous les faits dont j'ai fait usage.

J. Corréa de Serra.

FIN DE L'ARTICLE

SUR L'IDÉAL

DANS LES ARTS

DU DESSIN.

QUAND une manière de sentir, de voir et de faire, et ce qu'on appelle un *caractère d'imitation*, sont devenus, chez un peuple, universels, classiques, et, si l'on peut dire, usuels, il est presqu'impossible que cela ne tienne pas à de véritables racines; c'est-à-dire, à des causes originaires, aussi antiques que ce peuple; causes qui se sont développées avec lui, et dans lesquelles il s'est formé lui-même.

Rien de plus difficile, rien de plus incertain que la recherche de ces causes premières, à l'égard des institutions morales et politiques. Il n'y a point d'archives où s'enregistrent les titres de toutes les acquisitions successives dont se composent les opinions et les constitutions des peuples; c'est uniquement, en ce genre, par les effets qu'il peut être donné de remonter aux causes. Route toujours obscure et pleine d'am-

biguités, où tout est conjecture, où la moindre méprise peut devenir une erreur du premier ordre.

Il n'en est pas tout-à-fait ainsi des recherches qui se dirigent vers les causes de la formation des arts du dessin. En cette matière, chaque monument porte avec soi ses titres. Ici, les causes et les effets se correspondent sensiblement, et s'expliquent réciproquement. Les ouvrages de l'art sont ses annales. Il est vrai de dire que les notions de ce genre les plus antiques, celles même qui sont antérieures aux connaissances historiques, dès qu'elles reposent sur des monumens parvenus jusqu'à nous, ont une certitude que ni les écrits, ni la tradition ne peuvent égaler. C'est ainsi que connaissant par quelques médailles, par quelques dessins de vases, et par un assez grand nombre d'autres ouvrages, le type du goût et des productions des Grecs, dans ces tems reculés que n'a pu éclairer le flambeau de l'histoire, nous pouvons dire ce qu'était l'art de ce peuple, à une époque où nous ne savons qu'imparfaitement ce qu'il était lui-même; et lorsqu'on peut à peine deviner comment s'est formée la Grèce, nous pouvons affirmer comment se sont formés ses arts.

J'espère faire voir que cela est surtout vrai du goût et du style caractéristique de l'imitation dans les arts du dessin. Déja nous avons

reconnu que le genre idéal ne fut pas chez les Grecs le produit local, accidentel et instantané de quelques contrées, de quelques artistes et de quelques époques; mais qu'il fut le signe généralement distinctif, à quelques degrés près, de toutes les productions des arts de ce peuple, prises dans tous ses âges; j'ajoute, et considérées sous tous les rapports qui constituent les parties différentes de l'imitation, parties dont il n'a pas encore été fait mention.

En effet, nous n'avons envisagé jusqu'ici le style idéal de l'imitation, que dans son rapport avec la conformation du corps humain, ou ce qu'on appelle, techniquement parlant, le *dessin* en peinture et en sculpture. Mais il s'applique également aux autres parties de ces arts: les peintres reconnaissent l'idéal de la *couleur* aussi bien que du *dessin*; il y a l'*idéal de l'expression*; il y a l'*idéal de la composition*.

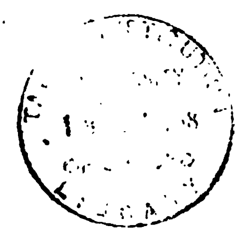
A l'égard de ces deux dernières dont je n'ai pas encore parlé, il ne serait pas difficile de faire remarquer à l'observateur même le plus superficiel, quelle conformité de système et de principe règne entr'elles, et la partie du dessin qui nous a plus spécialement occupés jusqu'à présent. Si je parlais devant les monumens eux-mêmes, on verrait encore ici se démontrer avec une évidence irrécusable, la constante opposition du système et du principe de l'*expression* et de la *composition* antique, avec le

système et le principe des modernes en ce genre.

On sait à quel point ceux-ci ont toujours été petits et minutieux dans l'*expression ;* comment leur méthode, cherchant à rendre les passions par les détails accidentels des traits, par les petits mouvemens de la figure, et par les grimaces du visage, contraste formellement avec la méthode antique. On sait combien les Grecs, sobres d'expression, économes de mouvemens, subordonnant toujours la manifestation des passions à la constitution essentielle des grandes formes, craignirent d'en rapetisser l'ensemble, et d'en atténuer l'effet, par ces détails incidens qui résultent de l'altération des traits, et des mouvemens violens de la figure.

Evidemment leur système d'expression fut dans le plus parfait accord avec celui de leur dessin et de leur nu. Si la conformation de leurs statues, a-t-on dit plus haut, semble annoncer une race d'hommes d'une nature supérieure à la nôtre, il y a aussi dans l'expression des mouvemens de l'ame, qu'on y remarque, quelque chose qui paraîtrait caractériser non des hommes impassibles, mais des hommes doués d'une force morale, capable de supporter avec plus de courage les maux et les peines de la vie. Voilà l'idée que fait naître l'aspect de celles des figures antiques où la douleur est exprimée.


Généralement aussi dans l'antique, ce qu'on



peut appeler l'*expression simple*, c'est-à-dire, la pantomime des personnes représentées en action ou en *colloque* les unes avec les autres, est infiniment plus modérée que l'expression pantomime des modernes, et de beaucoup de degrés au-dessous. On peut dire même que, relativement à notre habitude d'expression et à notre échelle actuelle en ce genre, le plus grand nombre des attitudes et des physionomies antiques en est privé. Les figures, chez les Grecs, sont des acteurs qui gesticulent, on ne peut pas moins. Souvent leur action dramatique, en cela très-contraire à la nôtre, qui affecte de dire même ce qu'elle ne peut faire entendre, semble n'avoir pour but que d'indiquer ce qu'elle pourrait montrer; et lorsqu'il lui serait facile de faire voir le sujet, elle se contente de le laisser deviner. Il faut l'avouer, comme les grands mouvemens sont incompatibles avec la dignité et la noblesse des personnages, dans la vie civile, on remarque aussi que cette sorte de caractère d'immobilité, si l'on peut dire, correspond parfaitement à ce style de dessin et de nudité qu'on a appelé abstrait ou idéal : visiblement plus d'expression et plus d'action ne conviendrait pas à la noblesse de ce style.

Même accord pour ce qui regarde la *composition*, dont le système et le génie nous sont surabondamment démontrés par cette multitude de bas-reliefs antiques parvenus jusqu'à

nous. Si quelque chose, de l'aveu de tout le monde, les distingue des compositions modernes, c'est bien, sans doute, et cette grande simplicité, et cette privation presqu'absolue de ce que nous appelons aujourd'hui *effet, chaleur, mouvement.* A peine même, selon les erremens modernes, se permettrait-on de donner le nom de *composition* à cette méthode symétrique monotone et uniforme, de placer l'une à côté de l'autre les figures, sur un ou deux plans, presque toutes sur le même niveau, presque toutes en ligne droite, sans presqu'aucun contraste d'attitude, ce que les modernes ont longtems appelé *style de procession.*

Ce qui frappe encore dans les compositions antiques, c'est une négligence qui semble affectée, une prétérition véritablement systématique d'un grand nombre de petites vérités de détail dans les accessoires, dans les plans, dans la perspective des objets principaux, et de ceux qui leur sont associés. J'appelle cette négligence systématique, parce que les Grecs ayant porté jusqu'à la perfection ce qu'il y a de plus difficile dans l'imitation, il n'est pas vraisemblable que l'imperfection de ce qu'il y a de plus aisé, c'est-à-dire, des accessoires, puisse s'attribuer à l'incapacité, ni que cette incapacité présumée provienne d'ignorance chez eux; ou si cette ignorance eut lieu, il faut se dire qu'elle dut être volontaire. J'entends par-là

qu'elle se liait à ce même système d'abstraction et de manière de voir généralisée, qui, étendue aux diverses parties de l'imitation, y fait négliger précisément tout ce qui attire l'attention de cette autre manière de voir, que j'ai appelée individuelle, minutieuse, particularisée, et qui est celle des modernes.

Je n'ai point le dessein d'établir ici de parallèle entre ces deux manières de voir, entre leurs défauts et leurs avantages respectifs. Mon objet n'est ni de vanter, ni d'inculper, soit les anciens, soit les modernes; mais simplement de désigner leurs styles, avec leurs dissemblances, pour mieux faire reconnaître celui des Grecs dans la composition, par ses traits les plus caractéristiques, et pour prouver que ce style procède du même système, et est aussi idéal que celui des autres parties de l'imitation.

Or, comme il a paru sensible que le style de leur dessin et de leur nu est l'opposé du style individuel, ou du style de portrait qui prétend faire croire, par la vérité des détails, à l'existence réelle de l'être représenté, il me semble qu'on peut avancer, comme une vérité encore plus manifeste, que le style de composition des bas-reliefs antiques tend le moins possible à ce genre de représentation des choses, des hommes et des lieux qu'on peut appeler représentation sensible, dramatique et pittores-

que. Loin qu'ils aient cette prétention à une vérité de ressemblance positive, on s'aperçoit, au premier coup-d'œil, qu'ils ne prétendent à autre chose qu'à une ressemblance conventionnelle; je veux dire celle selon laquelle les sujets sont seulement indiqués, et dans l'esprit de laquelle l'image représentante ne prend pas entièrement la place de l'objet représenté.

La propriété *indicative* est spécialement celle du *signe*, qui constitua par-tout la primitive écriture : la propriété *représentative*, à proprement parler, appartient à l'*image*, c'est-à-dire, à la délinéation et à la configuration des objets.

De même que le signe participe à la propriété de l'image, lorsque l'écriture désigne les objets, comme cela eut lieu dans l'écriture hiéroglyphique de l'Egypte; de même l'image conserve une partie des propriétés du signe, lorsque la peinture, succédant à la délinéation hiéroglyphique, s'emploie comme supplément ou substitution de l'écriture et des inscriptions, comme cela est arrivé à l'art de l'imitation en Grèce.

Cette origine de l'imitation, chez les Grecs, a été reconnue par tous les écrivains, et son titre est trop lisiblement imprimé dans toutes les compositions des bas-reliefs antiques, pour qu'on puisse se permettre un doute à cet égard. Jamais on n'en a pu définir le style et le goût avec justesse, sans reconnaître et admettre qu'ils

avaient à figurer comme inscriptions, avant de plaire comme images; et que les figures des corps, sans y être, comme en Egypte, tributaires des besoins de l'écriture, y restèrent au moins subordonnées à son esprit et à son influence.

Cela avoué, le caractère qui résulte de là, doit être le caractère d'abstraction, qui, porté dans la composition, y devient nécessairement et au plus haut degré, le caractère idéal.

La chose se prouve encore ici par son contraire. Indubitablement la composition du genre opposé à l'idéal, est celle qui donne le portrait fidèle des choses, des personnes, des actions, des lieux, des circonstances, des détails et des accessoires : tel serait, par exemple, un *portrait de famille.* Donc la composition du genre idéal est celle où les choses, les personnes et leurs qualités accessoires sont seulement indiquées, et de manière à en faire concevoir l'idée générale, plutôt qu'à en rendre les vérités minutieuses et accidentelles. *Tel est le bas-relief antique.*

La composition des modernes est du premier genre; elle vise à toutes les sortes de déceptions que peut produire la ressemblance absolue et positive. La composition des anciens repose sur des conventions trop évidentes, et sur une manière de voir trop en grand, pour qu'on puisse lui supposer la prétention à l'illusion dramatique. On pourrait les comparer à ces deux

manières d'écrire l'histoire, dont l'une, celle des mémoires, raconte tout en détail ; et l'autre, que j'appellerais aussi la manière idéale, ne s'arrête qu'aux grandes causes, pour ne peindre que les grands résultats.

Si donc on analyse, d'après leurs traits caractéristiques, le style de *dessin*, le style d'*expression*, et le style de *composition* de la sculpture grecque, on voit que les profils droits, les nez carrés, les sourcils angulaires, les yeux sans prunelles, les cheveux par masse, les plis perpendiculaires, le genre de draperies appelé *étoffes mouillées*, le peu de fini et de vérité des accessoires, la négligence des détails, la largeur et le prononcé des formes du corps, la sobriété d'expression, l'économie d'action, l'unisson dans la composition, la monotonie d'attitudes, et l'insignifiance d'un grand nombre de sujets; on voit, dis-je, que tout cela est le produit d'un seul et même système d'imitation conventionnelle, abstraite et généralisée. A quoi j'ai montré ailleurs, qu'il fallait aussi attribuer l'usage, à-peu-près universel, de la nudité dans presque tous les sujets ; usage inexplicable de toute autre manière, et que les convenances sociales seules ne peuvent justifier, mais qui procéda, en Grèce, de cette habitude de tout considérer sous le point de vue le plus généralisé. C'est ainsi que ce qu'on appelle plus particulièrement le beau idéal, ou l'idéal appliqué

à la représentation de la beauté (vulgairement dite), fut un résultat non moins naturel du même système et de la même convention.

Mais j'ai dit que je tâcherais de dévoiler les causes qui rendirent le style idéal si universel en Grèce, et mirent ses artistes à portée de produire si facilement et si fréquemment des figures, dans un genre devenu en quelque sorte, depuis eux, inaccessible aux efforts et aux prétentions de l'art.

Beaucoup de raisons de ce caractère particulier des ouvrages grecs, ont été déjà données par des écrivains ingénieux, sans doute, mais plus versés dans les connaissances morales des arts, que dans les notions pratiques de l'art en lui-même; et ils ont cherché à expliquer, par toutes sortes de causes politiques et physiques, un phénomène dont la seule histoire de la génération des arts d'imitation en Grèce, me semble rendre compte. Or, cette histoire n'est difficile ni à faire ni à lire; car sans s'appesantir sur les autorités multipliées des écrivains à cet égard, sans compulser des textes nombreux, il s'agit uniquement de connaître ce qui est avoué de tout le monde, c'est-à-dire, quel fut le germe de l'imitation en Grèce, de quelle espèce fut ce germe, comment il fut cultivé, et comment il se développa? Or, sur cela, tout est connu, constant, et à la portée des moins érudits.

Le germe de l'imitation en Grèce fut indubitablement le signe hiéroglyphique, ou l'écriture par signes figuratifs de l'Egypte ; écriture dont je crois avoir prouvé (dans l'ouvrage ayant pour titre : *De l'état de l'architecture égyptienne*) qu'aucun art dans ce pays ne put franchir les limites, ni briser les entraves. Je pense avoir établi, dans le même ouvrage, que ce respect pour les signes religieux, fut ce qui contribua à la perpétuité de leur emploi, et que cette perpétuité fut aussi la cause de la perfection où furent portés les signes égyptiens, uniquement considérés comme signes. Si en effet on les compare entr'eux, soit en dessin, soit en peinture, soit en bas-relief, soit en statues, et si ensuite on les met en parallèle avec les signes du même genre chez d'autres nations, il faut avouer que tout privés qu'ils sont de ce qu'on doit entendre par vérité et par imitation, ils sont doués toutefois d'une certaine grandeur et d'une simplicité de caractère imposante. L'esprit du signe hiéroglyphique, en Egypte, a une sorte de vertu morale, qui plaît et qui attache l'esprit ; et cette vertu réside dans la qualité abstraite qui en fait le caractère spécial.

A considérer l'hiéroglyphe sous le rapport purement métaphysique d'imitation, il est visible que ce qu'il peut avoir d'imitation, est du genre le plus idéal, en tant qu'il entre dans ses

élémens le moins possible de l'imitation individuelle et particularisée. Le trait hiéroglyphique d'un homme, par exemple, ne le désigne, ni sous le rapport d'individu, ni sous le rapport de l'espèce, mais seulement sous l'idée de ces rapports. C'est une imitation inimitative, à laquelle ne peut convenir que ce qu'il y a de plus général dans l'aparence et la forme des êtres ou des corps : l'imitation hiéroglyphique est par conséquent l'imitation la plus généralisée.

Que cette imitation ait été le berceau de celle des Grecs, c'est, comme je l'ai dit, ce que je ne crois pas avoir besoin de prouver ici, tant cela est reconnu par les passages des auteurs anciens (tels que Pausanias et Strabon) qui comparent le style primitif de l'art en Grèce à celui des statues égyptiennes; tant cela est certifié par la nature même des sujets et des idées que la mythologie grecque emprunta à celle de l'Egypte; tant enfin cela résulte évidemment des plus anciens ouvrages de l'art grec, soit ceux qui sont décrits chez les auteurs, soit ceux que nous possédons, tels que dessins de vases peints, médailles, et entr'autres les anciens coins de la monnaie d'Athènes et de celle de Syracuse (1).

---

(1) La brièveté de cet article m'empêche, comme on le voit, de me livrer ici aux citations; mais elles seraient innombrables.

Il faut donc poser pour constant que l'art s'exerça très-longtems en Grèce dans le même genre d'écriture figurative dont les Egyptiens, avec leurs dieux, leurs dogmes et leurs opinions, avaient introduit, dans ce pays, les *caractères sacrés*, ce que veut dire le mot *hiéroglyphe.*

Mais les causes qui, comme je l'ai fait voir ailleurs (1), devaient retenir et retinrent effectivement la délinéation et la configuration des corps chez les Egyptiens, dans les lisières d'une perpétuelle enfance, n'eurent en Grèce ni la même force, ni les mêmes effets. Bientôt l'imitation rompit ses liens, et s'émancipa sous la tutelle d'une religion moins sévère, qui sut, avec plus de liberté, mais d'une manière non moins utile pour elle, se les associer et les attacher à ses intérêts.

Le sort de l'imitation, en Grèce, suivit donc le sort des signes hiéroglyphiques.

On convient que toutes les idées historiques, mythologiques, astronomiques, métaphysiques et morales, exprimées par les signes hiéroglyphiques de l'Egypte, changèrent peu-à-peu de nature, se modifièrent, et se bouleversèrent enfin entièrement, par le fait de l'imagination active des Grecs, dans les copies plus ou moins arbitraires que leurs artistes eurent la liberté

---

(1) Voyez l'ouvrage intitulé, *de l'Etat de l'Archit. égyptienne.*

d'en faire. La chose devait arriver ainsi dans un pays où ces signes n'avaient pas pris naissance, et où la puissance sacerdotale était trop faible pour leur donner une consistance immuable, et garantir leur forme des entreprises de l'esprit novateur.

Il paraît certain aussi, que l'écriture littérale ou alphabétique ayant bientôt, dans l'usage vulgaire, remplacée l'écriture figurative, il arriva que les formes et les contours de l'hiéroglyphe demeurèrent vides, si l'on peut dire. Dès-lors leur emploi dut devenir d'autant plus arbitraire, que l'objet moral, qui les remplissait autrefois, avait disparu, ou avait lui-même peu-à-peu changé de nature, à mesure que la forme des signes s'était dénaturée.

Les premiers pas de l'imitation décident nécessairement de sa marche et de sa direction. Il devient donc remarquable que ce fut dans la sphère des idées les plus abstraites et les plus généralisées, que se forma le premier style de l'art en Grèce. On ne saurait en douter, puisqu'il fut employé à copier, à répéter, et à modifier des figures qui n'étaient que l'expression sensible des rapports et des idées des choses ou des corps, au lieu d'être la représentation de ces choses. Dès-lors les artistes s'accoutumèrent à regarder les figures dans leur acception idéale et intellectuelle, autant que sous leur rapport matériel et corporel. Ainsi, l'habitude des idées

abstraites, dans l'imitation, fut un effet naturel et nécessaire des signes hiéroglyphiques de l'Egypte. — *Première cause originaire du style idéal en Grèce.*

Bientôt, comme je l'ai dit, le signe hiéroglyphique, livré à l'arbitraire d'un art beaucoup plus indépendant qu'en Egypte, éprouva en Grèce le sort que la faiblesse de l'esprit humain fait tôt ou tard subir aux signes des idées intellectuelles; c'est-à-dire, que le signe prit, dans l'imagination des hommes, la place de la chose signifiée. Ainsi, ce qui n'était que le caractère sensible d'une idée abstraite, devint un être auquel la crédulité donna une existence qui, pour être imaginaire, n'en fut que plus conforme à l'esprit des arts. Le peuple corporifia insensiblement dans son esprit le plus grand nombre des signes de l'écriture égyptienne; on fit des personnages de ce qui n'était que des lettres, et ce fut là le plus grand pas qu'ait fait le génie de l'imitation.

Dès que, par exemple, les signes symboliques, qui s'appelaient, si l'on veut, *Osiris* et *Isis*, et sous lesquels se désignait au sens intérieur, par l'entremise du sens extérieur, la toute-puissance de la création et la vertu de la génération ou de la reproduction; dès que ces signes et d'autres semblables, au lieu de rester par l'extrême simplicité de leurs contours sans art, de leurs lignes droites, de leurs formes inimi-

tatives, l'expression généralisée d'une idée abstraite, devinrent les images d'êtres ou de personnages imaginaires à la vérité, mais réels pour l'imagination, l'art de l'imitation corporelle dut prendre son essor. Bientôt naquirent *Jupiter* et *Vénus*, et bientôt aussi naquit le besoin de donner, par la vérité des formes imitatives, une aparence plus concrète et plus positive à des êtres, que l'imagination des hommes avait doués de l'existence.

Combien de tems fallut-il pour que le signe abstrait d'une constellation se changeât, dans l'esprit des Grecs, et sous la main vivifiante de l'art, en Mars, en Mercure ou en Saturne? C'est, ce me semble, une chose fort difficile à savoir. Toutefois on peut dire que ce dut être l'effet d'une progression asses lente, dans laquelle l'imitation, cause et effet tour-à-tour, fut forcée d'enchérir toujours sur elle-même, et de donner à ses images d'autant plus de perfection, que l'existence de leurs sujets obtenait plus de croyance.

Ce qu'il faut remarquer encore, c'est que ces images, pour succéder à des idées purement abstraites, n'en étaient pas moins, dans tous les degrés d'imitation par où elles passaient, des images d'êtres également abstraits, imaginaires, et d'une nature tout-à-fait idéale. Par conséquent, l'habitude d'idéaliser les formes du corps humain prit naissance avec le besoin

même qu'on eut d'exprimer ces formes. Nouveau caractère bien distinctif de la génération de l'art en Grèce. Il fut forcé de s'exercer, non comme dans d'autres pays, à la représentation d'individus réels, historiques, ou connus, et qu'il faut dès-lors faire ressembler à leur modèle, mais à l'expression d'êtres fantastiques, imaginaires, et dont l'existence poétique ne demandait que des formes idéales. — *Seconde cause originaire du style idéal en Grèce.*

Lorsqu'enfin la notion précise du signe primitif se fut effacée par l'effet des modifications successives, et lorsque par l'oubli de son sens originaire, le signe lui-même eut fait place à des figures d'un autre ordre d'idées, comme lorsque la science devint *Minerve*, la lumière *Apollon*, etc., alors, avec l'aide des poètes, se créa un nouveau monde, que l'imagination se plut à peupler, et qu'elle embellit à son gré. Dans ce pays des abstractions furent transportés, sans doute, tous les sentimens, toutes les passions de l'homme, et aussi tous les traits de la nature humaine. Mais ses intellectuels habitans, présumés d'une nature supérieure et d'une essence beaucoup plus parfaite, durent, pour être représentés d'une manière conforme à la croyance établie sur leur compte, surpasser en beauté, en force et en perfection, la beauté, la force et la perfection des simples mortels.

Ici s'établit une nouvelle lutte entre le poète et l'artiste. La poésie avait emprunté, sans doute, à l'œuvre du ciseau ou du pinceau, les premiers types de ses conceptions; mais déja l'on voit comment cet art, enfant privilégié de l'imagination, et le plus libre dans la procréation de tous les êtres dont il compose ses tableaux, dut promptement enchérir sur ses modèles, et laisser loin derrière lui l'imitation réelle des corps. Ce fut véritablement la poésie qui constitua les dieux, par la facilité qu'elle eut de mettre entr'eux et les hommes cette distance prodigieuse de nature et de facultés, dont Homère fixa en quelque sorte les proportions.

Obligé de puiser à son tour dans la source des poètes, et, forcé de se mettre d'accord avec leurs inventions, l'artiste n'eut d'autre moyen de rivaliser avec elles, que de créer une beauté corporelle qui fût elle-même une abstraction, c'est-à-dire, une imitation de l'homme, vu, non dans l'individu, mais dans l'espèce, mais selon les lois générales de la nature, et qui s'élevât autant au-dessus de la beauté individuelle, que l'idée de Dieu, de Créateur, ou de principe universel s'élève au-dessus de l'idée de créature. L'artiste dut composer une beauté abstraite. — *Troisième cause originaire du style idéal en Grèce.*

Ainsi, de plus en plus, le besoin d'idéaliser se fit sentir. Et remarquons que ces êtres imagi-

naires, qui reçurent d'abord leur principe abstrait du signe hiéroglyphique, reçurent ensuite, des abstractions de la poésie, tous les genres d'idéal que l'imagination peut inventer, et que dans leur développement ils ne firent qu'échanger les qualités abstraites du signe contre celles de l'image.

L'imitation ne se délivra effectivement des chaînes du caractère littéral et de l'abstraction grammaticale, que pour s'élever dans la région du caractère allégorique et de l'abstraction métaphorique. La religion n'employa plus les figures sous le rapport des lettres aux mots, mais sous celui des images aux choses. Associées aux nouvelles conceptions religieuses, ces images, par une consécration plus solemnelle encore, devinrent les interprètes éloquens des dogmes et des opinions qu'il fallait soutenir ou expliquer.

Les œuvres de l'imitation restèrent donc toujours subordonnées, en Grèce, à l'influence religieuse. Les arts ne changèrent point de maître, mais ils changèrent le genre de leur service. Toujours ils conservèrent et le souvenir de leur origine, et l'obligation d'être ce que la religion avait besoin qu'ils fussent pour s'en constituer les soutiens. Ce nouvel empire de la religion sur les arts, dû sans doute à la révolution qu'ils y opérèrent eux-mêmes, nous explique comment, après avoir été ses esclaves, ils devinrent ses mi-

nistres; et comment, de copistes serviles dans la première manière des signes, ils purent devenir les traducteurs élégans, mais cependant fidèles, des nouvelles conceptions métaphysiques de la langue religieuse.

Au fond, chaque divinité grecque, avec tout ce que l'imagination lui avait créé d'accessoire et d'historique, n'était qu'un composé d'abstractions, dont l'art devait s'efforcer de rendre sensibles les motifs divers, non plus seulement par des signes conventionnels, mais par des images qui fussent, pour l'œil et pour l'esprit, en rapport avec l'essence poétique, abstraite et idéale des êtres dont elles consacraient l'existence.

Il me semble qu'il résulte de tout ceci, que l'histoire de l'origine de l'art en Grèce n'est autre chose que l'histoire de la génération du style idéal ; et que, puisque l'imitation naquit du signe hiéroglyphique, l'idéal de l'imitation lui doit aussi sa naissance. Je pense que si cela se prouve historiquement, rien n'est plus capable de nous expliquer comment ce style, identifié avec les idées premières, les personnages, les sujets et les obligations de l'art, dut devenir usuel et familier au peuple, et naturel aux artistes formés de tems immémorial dans cette manière de voir, qu'une tradition non interrompue avait en quelque sorte rendue héréditaire.

Je n'ai fait voir jusqu'ici qu'*historiquement* l'origine du style idéal dans l'hiéroglyphe, et je n'ai indiqué que l'influence morale de ce principe sur l'imitation. Mais il n'est pas moins aisé de faire voir que, sous le rapport théorique ou technique, les artistes grecs durent à ce principe la méthode la plus sûre pour arriver à l'idéal.

L'hiéroglyphe égyptien, *graphiquement* considéré dans la simplicité, et ce que les artistes appellent la *bonhomie* de son dessin, était peut-être la meilleure école que le hasard pût offrir au génie d'un peuple imitateur. On sait que le dessin égyptien consiste en lignes presque droites; que les détails n'y sont pas même indiqués; qu'il y a plutôt absence que vice d'imitation dans ce dessin, et que la seule manière qu'on puisse y reconnaître, est une privation totale de manière. Or, sous plus d'un point de vue, ce style vraiment élémentaire dans lequel se forma l'art des Grecs, contribua à produire cette grandeur et cette noble simplicité que l'on admire dans les beaux ouvrages, et dont il semble que les routes soient perdues. C'est qu'il n'y a rien d'indifférent dans les préludes de l'imitation. Les nations, comme les individus, se ressentent toujours des causes qui ont déterminé leurs premières habitudes; et comme il y a de certaines impressions de l'éducation que rien ne peut suppléer, il y a

aussi un vice ou une absence d'éducation que rien ne peut corriger.

L'art des Grecs dut à l'apprentissage que lui fit faire la méthode hiéroglyphique, d'avoir été conduit par la meilleure route, celle de la simplicité, de la naïveté dans les formes, et de l'imitation la plus généralisée.

Il était en effet dans l'esprit de l'hiéroglyphe, ainsi que dans sa manière, d'offrir la figure du corps humain la plus abstraite. Comme il était de la nature de son emploi de ne faire qu'indiquer les objets, il était aussi de la nature de son dessin de n'en faire voir que les plus grands rapports. L'hiéroglyphe n'est pas sans doute de *l'idéal* dans son acception poétique, et comme l'entendent les artistes; mais considéré mathématiquement, il en est le *maximum*, en tant que l'idéal, comme on l'a dit, est équivalent du simple et de l'unité dans l'imitation, ou en tant qu'il est opposé à ce qu'on entend par imitation variée et détaillée.

Le style de dessin plus ou moins hiéroglyphique, dans lequel l'art s'exerça pendant plusieurs siècles en Grèce, façonna tous les esprits et tous les yeux aux combinaisons simples dont les artistes, même dans les tems postérieurs, ne s'écartèrent jamais. Ce style, devenu classique, les habitua aux compositions peu étendues, et qui sont les plus favorables au développement naturel de l'imitation. Il préserva le génie de l'in-

vention de ces prétentions ambitieuses, qui font sortir chaque art de ses limites naturelles, et n'en agrandissent le territoire qu'aux dépens de sa propre culture. Il inspira le goût des grandes formes, et porta l'art à la recherche de la vérité par des principes généraux, plutôt que par des applications particulières. Il fut donc nécessaire que l'imitation, se développant peu-à-peu dans ce genre de dessin, la manière universelle de sentir, de voir et de faire en Grèce, fût la manière idéale. — *Quatrième cause originaire du style idéal en Grèce.*

Les faits et les autorités des écrivains ne me manqueraient pas ici non plus, pour suivre chronologiquement la marche de l'art dans ses premiers âges, et dans ses progressions, jusqu'à l'époque connue de son plus grand développement sous Phidias. Mais je pense que cette théorie historique doit suffire pour faire voir qu'étant parti du point le plus abstrait et le plus idéal, qui est celui de l'hiéroglyphe, le point vers lequel l'art tendit, ne peut avoir été que celui de l'imitation individuelle. D'où je conclus que les hommes, allant toujours du simple au composé, le simple, en fait d'imitation, est l'idéal, et que le composé est l'imitation individuelle.

Je l'ai déja dit, cette marche, suivie par l'art en Grèce, marche que je prétends être conforme aux faits et à l'analyse des facultés imitatives de

l'esprit humain, n'est pas celle des théories actuelles, ni de la méthode classique de l'enseignement moderne des arts du dessin. Les *Recherches sur l'art statuaire en Grèce*, dont j'ai déjà combattu quelques assertions sur l'essence de l'idéal, me paraissent contenir aussi (pag. 253 et suiv.), sur sa théorie et son historique, des notions contraires à celles que je viens de produire.

Dans le système de cet ouvrage, on avance, p. 255, qu'*il y a trois élémens de l'art, la vérité d'imitation, le choix des formes, le choix et l'expression des passions.* On y enseigne que *l'artiste doit rechercher d'abord la vérité d'imitation. Cette route*, dit-on, *est la seule qui n'égare point, toutes les autres sont dangereuses. Cet élément de l'art*, continue-t-on, *est le plus simple*, celui qui seul peut plaire par lui-même, *celui qui conduit aux autres, et auquel les autres ne conduisent pas... Telle est la marche que la nature prescrivit à l'imitation* (p. 256). *Si l'on considère l'ordre des études, il faut chercher la vérité de l'imitation avant la beauté des formes.... Est-ce*, conclut-on, *des principes généraux que nous avons voulu établir? Est-ce l'histoire des Grecs que nous avons voulu tracer? Nous avons fait réellement l'un et l'autre.*

Ainsi, selon cet ouvrage, au lieu de procéder par le style idéal, les Grecs *procédèrent par la*

recherche de la vérité d'imitation; ils la regardèrent constamment (p. 246) *comme le premier mérite d'une statue. Nous avons donc trouvé* (est-il dit p. 247) *une nouvelle cause de la perfection où ils s'élevèrent. C'est que, dans l'ordre des idées comme dans celui des tems, les Grecs recherchèrent, avant tout, la vérité d'imitation.*

Dans des matières qui ont peu exercé la plume des écrivains, il est assez naturel que l'expression de certaines idées n'ait point encore acquis de locutions déterminées, et qu'on soit obligé de définir souvent le sens que l'on donne aux mots. Peut-être même conviendrait-il, dans un ouvrage un peu étendu en ce genre, de faire un vocabulaire, où l'on rendrait compte de la valeur précise qu'on donne à certains termes et à certaines phrases. Je fais cette observation, parce que l'ouvrage que je viens de citer, désignant, d'une manière un peu différente de la mienne, les mêmes idées, j'ai dû montrer que cette différence n'est que dans les mots. Ainsi, il est évident que ce qu'il appelle *vérité d'imitation*, est ce que j'ai appelé *imitation individuelle ou du modèle*; comme aussi ce qu'il entend par *choix de formes*, est, comme je l'ai déja fait voir plus haut, une locution explicative de l'idéal. Quand tout le système de l'ouvrage ne le prouverait pas, je le concluerais uniquement de l'exemple cité comme démonstration de la *vérité d'imitation*,

et qui est la petite figure du *Tireur d'épine*, statue reconnue pour être, de toutes, celle qui tient le plus à la vérité du modèle ou de l'individu.

D'après cela, on doit conclure des passages de l'ouvrage cité, que les Grecs recherchèrent avant tout l'imitation individuelle, et que cette recherche précéda celle de l'imitation idéale. Ce corollaire est trop opposé à ma théorie, pour que je ne doive pas essayer d'en faire la vérification. Je m'attacherai, dans ce qui vient d'être cité, à deux points.

L'un, *que l'élément de la vérité d'imitation est le plus simple.*

L'autre, *que dans l'ordre des idées comme dans celui des tems, les Grecs recherchèrent, avant tout, la vérité d'imitation*, c'est-à-dire, l'imitation individuelle.

Je conçois effectivement comment la dernière de ces notions devient une conséquence de la première. Dès que l'on admet que le style d'imitation individuelle est le style simple, il est tout naturel de conclure que le style d'imitation idéale, et qu'on suppose résulter de la réunion de plusieurs individus, est le style composé. Car comme de toute nécessité les hommes, dans leurs idées et dans leurs ouvrages, vont du simple au composé, on en doit inférer, que l'art a dû aller de l'imitation individuelle à l'imitation idéale; et de là cette phrase habituelle,

s'élever du style simple de l'imitation d'un seul modèle, au style sublime de l'imitation idéale de la nature.

Dès que l'on pose ensuite que l'idéal, surtout en l'associant au *beau*, est le *summum* des efforts de l'art, et est la perfection de l'imitation, il est également naturel de tirer pour conséquence, qu'il ne dut se montrer que fort tard dans les ouvrages des artistes. La chose, en effet, serait rigoureusement vraie, si ce qu'on entend par perfection imitative était synonyme d'imitation idéale. Mais c'est-là ce que je crois inexact. Je pense que l'imitation idéale n'est autre chose qu'une manière de voir la nature selon certains rapports, et dans un certain système totalement indépendant de l'autre manière : que chacune de ces deux manières a sa perfection; que la question théorique, relative à l'enseignement, serait de savoir par laquelle des deux manières on devrait initier les jeunes artistes dans l'imitation; et que la question historique est ici celle de savoir, par laquelle des deux manières de voir l'art commença en Grèce.

Quant à la première thèse de l'ouvrage en question, savoir, *que l'élément de l'imitation individuelle, ou de la vérité d'imitation est le plus simple*, j'ai déja montré le contraire ; j'ai fait apercevoir que l'idée d'unité et de simplicité dans l'imitation convenait au style idéal, parce qu'il est généralisé ; de même que l'idée de va-

riété et de multiplicité convenait au style d'imitation particularisée. Je prétends encore, qu'en bonne logique, le *maximum* du simple serait le trait hiéroglyphique, comme le *summum* du multiple serait, par exemple, la figure de *Denner de Nuremberg*. Mais puisque ce point est la source ordinaire de l'erreur, ou me paraît être l'opinion commune en ce genre, et pour faire voir qu'en allant de l'imitation idéale ou généralisée à l'imitation individuelle ou particularisée, on va réellement, selon la nature des choses, du simple au composé, je veux rendre mon opinion sensible par une démonstration prise de la manière dont procède l'artiste qui exécute une figure d'après un original donné, soit en peinture, soit en sculpture.

En analysant cette opération mathématiquement, et en la suivant dans tous ses degrés, on voit que l'artiste trace d'abord des lignes, ou dispose des plans, selon la direction la plus générale des contours de cette figure considérée dans son ensemble, et dans chacune de ses parties principales. En sorte que, d'abord le trait d'un bras ou d'une jambe, par exemple, ne présente dans son ébauche que des lignes presque parallèles; s'il veut esquisser la tête, il commence par faire un œuf. Voilà, mathématiquement parlant, le style d'imitation le plus idéal, c'est-à-dire, le plus généralisé; voilà le style des hiéroglyphes et des statues égyptiennes; voilà le

style de l'enfance de l'art en Grèce; voilà le *maximum* du simple.

Revenant sur ce trait généralisé, sur ces plans simplement indicatifs de l'ensemble et des parties de la figure, l'artiste y marque les divisions les plus principales, les dimensions essentielles de chaque membre; il arrondit un peu leurs contours; il désigne les articulations, les attachemens généraux des grands muscles, les intervalles des grands rapports. Voilà le style de la seconde manière de l'art en Grèce, de quelques ouvrages improprement appelés Etrusques, de la Minerve de l'ancien coin d'Athènes, de ce style, enfin, qui régna depuis Homère jusqu'à Pisistrate; style qui n'admet que la vérité la plus abstraite, et dans lequel n'entre pour rien l'esprit *de la vérité d'imitation ou de modèle.* C'est dans ce style que travaillèrent Dipœnus, Scyllis, Dédale de Sicyone, et autres artistes contemporains de Pisistrate, dont le goût a été fidèlement décrit par Pausanias.

Insensiblement dans ces grandes formes arrêtées et fixées avec une précision qui tient non encore à la vérité des détails, mais seulement à celle de l'ensemble, l'artiste procède graduellement à la découverte et à la fixation des parties et des formes subordonnées, qui constituent l'étude anatomique, les rapports certains de tous les muscles entr'eux, leurs saillies respectives, leurs transitions; il va jusqu'à la repré-

sentation des détails essentiels, de ceux qui mettent de la vie dans un ouvrage, sans en rapetisser le style, tant que ces détails restent soumis aux formes générales. Ce point de l'imitation de la figure de notre artiste, me paraît être précisément, dans son rapport avec la marche en grand de l'imitation chez les Grecs, le point qui fut le milieu, entre les deux extrêmes, savoir l'idéal géométrique de l'hiéroglyphe, et le vrai naturel du modèle individuel ou portrait. Et tel a été le troisième style de l'art en Grèce, celui du siècle de Périclès, celui de Phidias, celui de l'idéal *artistement* entendu.

L'artiste allant toujours ainsi dans sa figure du simple au composé, ou de l'unité au multiple, arrive jusqu'aux détails du second et du troisième ordre, jusqu'aux formes qui ne sont qu'accidentelles, jusqu'aux plis ou aux passages de la peau, jusqu'aux mollesses de la chair, à l'expression des veines et des détails fugitifs, dont l'effet, lorsqu'on les multiplie, est de rapetisser sensiblement le caractère des formes essentielles, et d'en diminuer l'impression par l'introduction d'une trop grande variété. Et nous allons voir tout-à-l'heure, que ce fut vers cette variété des détails du modèle, ou de l'imitation individuelle, que tendit plus ou moins le goût des artistes qui succédèrent à Phidias, et constituèrent le quatrième style de l'art.

Enfin, pour abréger cette énumération de tous les degrés que l'analyse du sentiment surtout, est libre de faire parcourir à l'imitation, je dirai que l'artiste, si sa figure n'était plus la copie d'un ouvrage déterminé, et si on le supposait le maître d'aller aussi loin qu'il le voudrait, pourrait pousser ses recherches jusqu'aux plus grandes finesses dans le rendu des cheveux, des ongles, des petits détails, et de toutes les minuties que découvre, dans le corps humain, l'œil qui s'est habitué à les y chercher et à les y voir. Ce style est celui qu'on appelle de la *pauvreté de nature.* Les peintres peuvent porter au plus haut point cette imitation ; ils peuvent, comme *Denner de Nuremberg*, prendre la loupe et copier jusqu'aux poils de la peau, jusqu'aux pores de l'épiderme. Mais on comprend que le grand, qui demande de larges divisions, qui est toujours produit par la simplicité, doit disparaître d'un genre d'imitation dans lequel les subdivisions infinies absorbent naturellement les parties principales. On sent que le style idéal ou généralisé, considéré en esprit et en réalité, se trouve de plus en plus absorbé et dénaturé par toutes les petitesses qui constituent le style d'imitation individuel et particularisé.

Or, si cela est évident, il l'est par conséquent que le simple en ce genre, loin de résider dans ce qu'on appelle la vérité d'imitation ou l'imitation individuelle, réside au contraire dans

l'imitation idéale, et que c'est l'*élément* de celle-ci *qui est le plus simple.*

J'arrive à l'autre thèse de l'ouvrage cité: *que dans l'ordre des idées, comme dans celui des tems, les Grecs recherchèrent, avant tout, la vérité d'imitation.*

Cette proposition contient deux parties. Selon elle, la vérité imitative, ou l'imitation individuelle, fut, chez les Grecs, la première dans *l'ordre des idées*, et elle fut encore la première dans *l'ordre des tems.*

Examinons d'abord la première partie, qui est relative à la priorité, selon l'ordre des idées.

J'entends ici, par l'ordre *des idées*, tout ce qu'on peut entendre par-là; c'est-à-dire, d'une part, la marche naturelle de l'esprit humain dans la carrière de l'imitation; et de l'autre, la nature des idées qui inspirèrent, dès l'origine, l'art et les artistes dans les premiers essais de l'imitation.

Il y aurait lieu sans doute ici à une assez longue discussion, si l'on voulait traiter la chose dans ses élémens métaphysiques; car il ne s'agirait de rien moins que de remonter au principe de la formation de nos idées, et ensuite aux principes de la vision, pour prouver que notre vue intellectuelle, comme notre vue corporelle, doivent saisir d'abord dans l'imitation les rapports les plus généraux; que forcément notre esprit en ce genre va de l'image généralisée à

l'image individualisée ; que la première, étant privée de détails, est l'élément simple, qu'il est au contraire de la nature de la seconde d'être détaillée, et que les détails ne se manifestent qu'à force de réitérer l'observation. On pourrait faire voir, en conséquence que, comme il est plus facile d'aller du simple au composé que de remonter du composé au simple, il est plus facile à l'œil exercé aux grands rapports de descendre aux petits, qu'à celui qui a été exercé dans l'habitude du petit de s'élever vers le grand. On concluerait enfin que, pour former des artistes au grand style et à la grande manière, il faudrait diriger la doctrine de l'enseignement dans un sens opposé à celui que lui ont donné les modernes.

Mais il me semble que toute question sur la marche naturelle de l'esprit humain dans l'imitation, se trouve décidée par le fait *chez les Grecs*. Ce peuple est certainement le seul qui nous soit connu, où l'imitation ait pris naissance, s'y soit développée spontanément par une progression lente et naturelle, et sans aucune influence étrangère qui ait dérangé sa direction. Dès-lors on peut dire qu'il nous offre une théorie expérimentale de la marche de l'esprit humain en fait d'imitation. Si cela est, les faits, toujours plus décisifs que les raisonnemens, et j'entends par-là les autorités de l'histoire de l'art déja alléguées, et celles que je citerai tout-à-l'heure,

sont d'accord pour démontrer que, dans *l'ordre des idées*, ce que l'on appelle *vérité imitative*; ou imitation individuelle, opposée à imitation idéale, loin d'avoir eu la priorité chez les artistes grecs, ne fut que le résultat successif, tardif et postérieur de leurs recherches.

Si, par *ordre des idées*, on veut dire les idées ou sujets de l'imitation, dans l'ordre où il leur fut donné d'exercer l'esprit et les conceptions des artistes, on a vu au contraire que, suivant l'ordre de ces idées, l'art de l'imitation commença par s'exercer sur les sujets qui avaient le moins besoin de vérité imitative; c'est-à-dire, les caractères abstraits des idées les plus abstraites. On a vu que ces caractères, devenant les idées d'êtres inexistans, il n'y avait encore eu lieu pour l'art à la recherche d'aucune vérité imitative; qu'ensuite les idées de ces êtres, devenues les images de personnages allégoriques et métaphoriques, ce fut un devoir pour les artistes d'employer à leur imitation les formes généralisées, le style opposé au style de modèle ou de portrait, et la beauté du genre le plus idéal. On a vu enfin que le caractère hiéroglyphique, dans le sein duquel l'art prit naissance et se développa, fut la cause primordiale et finale de ce genre de style et de dessin idéal, si éminemment distinctif de l'art des Grecs, et si distinct en même tems du style *de la vérité imitative*.

Mais si cela est vrai dans l'ordre des idées, cela doit l'être, à plus forte raison, dans *l'ordre des tems*, puisque la progression des idées est subordonnée à celle des tems, dans tout pays où aucune révolution ne dérange la marche naturelle de l'esprit humain. Toutefois, voyons jusqu'au bout si cette corrélation sera exacte, et laquelle des deux, de l'imitation *vraie*, ou de l'imitation *idéale*, a eu, chronologiquement parlant, l'antériorité chez les Grecs.

Je n'ai indiqué jusqu'ici que par grands traits et par les documens généraux, que quelques auteurs nous ont donné du goût des premiers siècles de l'art, la marche chronologique de l'imitation, dans les tems qu'on peut appeler antihistoriques, c'est-à-dire, jusqu'à son entier développement sous Phidias, duquel datent aussi les renseignemens positifs et détaillés. Pline, ou n'a pas voulu ou n'a pas pu nous tracer historiquement la route suivie par les artistes qui parurent avant cette époque. Il arriva, je pense, jadis ce que l'on a vu arriver aussi dans les tems modernes : l'enfance et la jeunesse des arts n'eut probablement point d'observateurs. C'est que ces arts ne fixent l'attention que lorsqu'ils sont arrivés à leur croissance, et alors on se trouve trop loin de leur début, pour aller à la recherche de leurs premières traces.

Toutefois, celles de l'art primitif des Grecs sont restées empreintes dans une multitude de

monumens et de témoignages historiques, qui, pour être d'un grand nombre de siècles postérieurs aux ouvrages de l'enfance de ce peuple, n'attestent que mieux l'existence et la réalité de ceux-ci. Plus d'un antiquaire s'est occupé de recueillir ces documens dans Pausanias et dans quelques autres écrivains, et de les confronter avec les notions certaines que nous possédons des hiéroglyphes et des ouvrages de l'Égypte. Pour compléter cet historique des préludes de l'art, il ne s'agirait que de réunir en parallèle avec ces objets, les ouvrages authentiques de l'ancien style grec, que les médailles, les vases, et d'autres monumens conservés jusqu'à nos jours, nous mettent à même de connaître par nos propres yeux. Là se démontre l'incontestable progression dont j'ai parlé, et ce passage graduel du style de l'imitation idéale à la vérité imitative. Telle est enfin l'authenticité des preuves acquises sur ce point; que ce qu'on peut le plus affirmativement prononcer, c'est qu'avant l'âge de Phidias, il n'exista aucun ouvrage dont le goût ait pu tenir à celui de la vérité imitative, dans le sens qu'il est convenu de donner à ces mots, et que, dans l'*ordre des tems*, ce goût ne fut pas le premier.

Mais depuis Phidias, non-seulement nous connaissons, avec la certitude historique, la marche et la direction générale de l'art, mais nous en connaissons théoriquement les pas et les degrés. En effet, les écrivains nous ont transmis,

sur les maîtres principaux de cette époque et sur leurs ouvrages, une suite d'observations critiques; et ces observations relatives à leur goût, à leur manière et à leur style, réunies aux notions correspondantes que les statues antiques encore existantes nous donnent des diverses périodes auxquelles elles appartiennent, jettent le plus grand jour sur l'objet de la discussion actuelle.

Nous avons vu ce que fut le style de l'imitation jusqu'à Phidias. Voyons ce qu'il fut par lui, sous lui, et depuis lui.

D'abord, le style des bas-reliefs du Parthénon, qui durent au moins recevoir l'influence de son goût, dépose d'une manière grande et simple, peu recherchée dans les détails, souvent roide dans les contours, symétrique dans la composition, et l'on doit dire que, comme sculpture décorative ou de bâtiment, elle est du genre le plus idéal que l'on connaisse.

Mais Phidias lui-même fut jugé par toute l'antiquité pour avoir été, de tous les artistes, celui qui ait porté le plus haut le caractère idéal, surtout dans ses Minerves et dans son Jupiter Olympien, *quem nemo æmulatur*, a dit Pline. Le suffrage de Quintilien est décisif sur ce point. Selon lui, Phidias passait pour avoir eu particulièrement le talent de rendre la majesté des dieux : *Diis quam hominibus efficiendis melior artifex traditur. Quint. lib.* 12, *cap.* 10. Or, comme le style idéal est celui qui convient

aux dieux, être déclaré le premier dans l'art de faire les dieux, n'est-ce pas être déclaré le plus grand maître dans l'art de l'idéal ?

Le style de l'époque qui lui est antérieure, nous est bien désigné encore par Quintilien, quand il nous dit, que les statues de Calon d'Egine, prédécesseur de Phidias, avait quelque chose de dur et d'approchant du genre étrusque, *duriora et tuscanicis proxima.* Or, l'on sait que le genre étrusque a beaucoup de ressemblance avec l'ancien coin de la monnaie d'Athènes.

Phidias mourut dans la quatre-vingt-cinquième olympiade; et, selon Pline, il fleurissait dans la quatre-vingt-troisième, époque qui, prise avec la latitude qu'on doit accorder, non à la date d'un fait, mais à l'existence d'un homme, correspond à quatre cent cinquante ans avant notre ère.

Depuis cette époque jusqu'à celle de la mort d'Alexandre, arrivée trois cent vingt-quatre ans avant J. C., on trouve un intervalle de plus d'un siècle; et ce siècle, le plus brillant des arts de la Grèce, est occupé par une série de générations d'artistes, qu'on peut séparer entr'elles d'une manière sans doute plus régulière que ne sont les distances que Pline leur a assignées. Car, selon lui, ces générations d'artistes se trouvent placées, depuis celle de Phidias, à la quatre-vingt-septième, à la quatre-vingt-dixième, à la

cent septième, et à la cent quatorzième olympiade. On sait que ces fixations d'époque ont quelque chose d'arbitraire qu'on n'a pas encore bien éclairci. Rien toutefois n'est plus indifférent à notre objet ; l'essentiel est de savoir que ces générations se sont réellement succédées dans l'ordre des noms qu'elles renferment, c'est-à-dire, que dans l'espace d'un siècle, depuis Phidias, parurent successivement après lui, Polyctète, Myron, Pythagore de Léontium, Praxitèles, et Lysippe le statuaire d'Alexandre. Je ne cite que les chefs d'école, ou ceux dont les ouvrages et particulièrement le goût et le style d'imitation ont été décrits par Pline et d'autres auteurs.

Or, nous allons voir que, depuis Phidias, le style de l'art, loin de se porter vers l'idéal, marcha progressivement vers le goût des détails et de la vérité imitative.

Quintilien dit de Polyctète, qui suivit de plus près Phidias, que son caractère fut *diligentia et decor.* Quelques-uns lui décernaient la palme ; mais quoiqu'il eût donné à ses figures une beauté supérieure à la vérité d'imitation, *humanæ formæ decorem addiderit supra verum*, cependant il n'atteignit pas à l'idéal de la divinité, *non explevisse deorum autoritatem.*

Après lui vient Myron, dont Quintilien a dit, *molliora adhuc fecit Myron.* Mais la progression de son goût vers la vérité d'imitation est mieux décrite par Pline : *Primus hic multipli-*

casse varietatem videtur, dit cet auteur, l. 34. L'analyse précédente doit faire entendre le véritable sens de ces mots. Myron introduisit dans le dessin des formes du corps, dans le caractère *un*, simple, et, si l'on peut dire, linéaire des grandes parties, ces détails de vérité qui, comme on l'a dit, donnent il est vrai de la variété à une figure, mais souvent aux dépens du grand effet qu'ils rapetissent par la multiplicité même des divisions. Toutefois il fit le poil et les cheveux par masses à peine dégrossies, selon l'ancienne manière. *Capillum et pubem non emendatius fecisse quam rudis antiquitas.* Voilà encore un témoignage qui dépose du goût de l'école antérieure à Phidias. Myron avait ou adopté ou conservé ce goût, qui contrastait avec le reste de son style, plus varié, plus nombreux, par conséquent moins simple, *numerosior in arte.*

Après Myron, eut la vogue Pythagore de *Leontium*. C'est souvent et uniquement ce que signifie, dans Pline, *vicit eum*; mais on peut traduire aussi que Myron fut surpassé par Pythagore. Et quel fut le principal mérite de celui-ci? Il introduisit dans la représentation du corps humain, une étude plus détaillée des accidens de la peau, des veines, etc. *primus hic nervos et venas expressit capillum que diligentius.* Par *primus*, surtout suivi du comparatif *diligentius*, il ne faut pas entendre que Pytha-

gore fut le premier à faire la chose, mais seulement le premier qui l'ait faite avec prétention et avec recherche. On avait représenté des veines avant lui, et nous en avons la preuve par les bas-reliefs de Parthénon. La phrase ne signifie pas non plus qu'il exprima le premier l'étude anatomique : tous les grands maîtres qui l'avaient précédé, avaient possédé cette science au plus haut degré. C'est souvent même quand on en montre le moins, que l'on est jugé en avoir le plus. Ceci veut dire que le style de Pythagore était un style plus détaillé, plus minutieux, tendant de plus en plus à l'imitation de l'individu, et des petitesses du modèle. Il traita aussi les cheveux avec plus de vérité imitative.

Myron fut suivi par Praxitèles et Lysippe, que Quintilien associe comme ayant approché tous les deux le plus près de la vérité imitative, *Ad veritatem Lysippum et Praxitelem accessissè optimè affirmant.*

Pline ne nous a laissé aucun jugement particulier sur Praxitèles ; mais celui qu'il porte du style de Lysippe, tend à nous le faire regarder comme toujours s'éloignant davantage de l'idéal, et toujours plus rapproché du style de détails. *Propriœ hujus*, dit-il, *vidèntur esse argutiœ operum et custoditœ in minimis quoque rebus.* Ce qui le caractérise, c'est le goût pour les finesses, et la recherche des détails jusques dans les plus petites parties. Il faut remarquer

toutefois que, dans le jugement de Quintilien, *ad veritatem optimè accedere*, désigne le point le plus voisin du *vrai uniquement imitatif* dont on puisse approcher, sans tomber dans l'excès de cette vérité. *L'optimè* n'a point là d'autre signification ; ce qu'indique encore mieux le jugement qui suit :

Il y en eut en effet aussi chez les Grecs, qui furent jugés (dans les proportions du goût d'alors) avoir péché par l'excès du vrai. Tel fut Démétrius, que Quintilien accuse d'avoir été *nimius in veritate, et similitudinis quam pulchritudinis amantior* ; sur quoi je remarque deux choses : l'une, que ce Démétrius, qui avait fait du vrai imitatif le but exclusif de son art, loin d'avoir précédé Phidias, fut aussi un de ses successeurs ; l'autre, que les anciens ne pensaient pas, comme l'ouvrage cité, *que la recherche de la vérité d'imitation fût le premier mérite d'une statue* ; puisque Démétrius fut blâmé pour avoir été *similitudinis quam pulchritudinis amantior*, que je traduis, *plus jaloux de la vérité qui constitue le portrait, que de la beauté idéale.*

Je vais prouver par une dernière citation, et par un exemple qui sera le corollaire de cette discussion, que les mots *pulchritudo* et *similitudo* doivent ici, comme dans le langage habituel des anciens sur l'art, signifier ce que j'ai appelé *imitation idéale* et *imitation indivi-*

duelle, et prouver en outre que celle-ci fut la dernière dans *l'ordre des tems*.

Rien ne me paraît plus propre à confirmer l'exactitude de notre théorie ; et des rapprochemens entre les faits de l'histoire et l'histoire des faits qui ont été produits, que le passage de Pline qui regarde Lysistrate, frère de Lysippe, liv. 35, chap. 14. Ce Lysistrate fut le premier qui imagina de porter l'art des portraits à un plus haut degré de fidélité, ce qu'il faisait en prenant, sur les personnes elles-mêmes, l'empreinte de leur visage avec du plâtre, *hominis autem imaginem gypso e facie ipsâ primus omnium expressit.* Il coulait dans ces empreintes une cire qu'il retouchait après, *cerâ que in eam formam gypsi emendare instituit.* Il mit ainsi en vogue le style de la *vérité imitative* dans le portrait, *hic et similitudinem reddere instituit.* Voilà ce que veulent dire ces mots, et non comme Falconet se l'est imaginé, *qu'il ait été le premier qui ait fait des portraits* ; il est reconnu, au contraire par une multitude de faits qu'avant lui on faisait des portraits. Mais Pline nous apprend qu'avant lui, on s'attachait particulièrement à une ressemblance idéale en ce genre, ce qui nous est confirmé par certains portraits antiques, *ante eum quam pucherrimas facere studebant.*

Il est sensible que, puisqu'il s'agit ici de portrait, *imagines*, le mot *pulchritudo*, opposé à celui de *similitudo* dont le sens est fixe, ne peut

signifier que le style d'imitation idéale, comparé au style d'imitation naturelle, ou ce que j'ai appelé style de portrait.

Il est remarquable enfin que même les portraits, avant l'époque d'Alexandre, se faisaient dans le style idéal, *quam pulcherrimas*; (style qui effectivement, consistant à ne prendre que les traits généraux de la physionomie, tend réellement à embellir les personnes), et que ce fut à l'époque où nous voyons le style de l'art s'être approché le plus de la vérité imitative, que s'est introduit, dans le portrait, le style de la ressemblance plus détaillée ou plus individuelle.

Si donc il est démontré historiquement, que depuis Périclès jusqu'à Alexandre, le style de l'art a toujours marché, par une progression sensible et marquée, de l'idéal à l'imitatif, il résulte de là qu'il n'est pas vrai que *dans l'ordre des tems, les Grecs aient recherché la vérité de l'imitation avant la beauté des formes*; et le seul fait de Lysistrate donnerait à cette assertion le démenti le plus formel.

Il y aurait, comme je l'ai déja fait entendre, une manière d'embrasser dans cette démonstration tous les tems et toutes les périodes de l'art, depuis son enfance jusqu'à son déclin à Rome. Nous avons en effet pour points certains de renseignement, les notions de l'histoire sur l'origine de l'art en Grèce, de nombreuses descriptions des monumens primitifs de l'art, qui constatent

sa ressemblance avec le style hiéroglyphique. Nous possédons des points de démonstrations irrécusables dans les figures sur vases peints, sur monnaies et en bas-relief, du second style de l'art. Nous connaissons les bas-reliefs du Parthénon, faits sous la direction de Phidias; nous avons des copies des ouvrages de Scopas et de Praxitèles. La sculpture grecque, faite du tems des empereurs à Rome, nous donne jusqu'à la tête de Caracalla, des points chronologiques incontestables. De sorte qu'en remontant de ce dernier ouvrage jusqu'au trait hiéroglyphique, nous tenons une chaîne de faits, d'exemples et d'autorités non interrompue. La déclinaison du style idéal à Rome, ou la tendance continuelle au style des détails, nous serait encore certifiée par les jugemens des auteurs, tel que celui d'Horace sur ce sculpteur de son tems, qui *savait* si bien rendre les ongles et la mollesse des cheveux, *et ungues exprimet et molles imitabitur ære capillos*, Art. Poét. v. 32, et qui sacrifiait à ce vain talent des détails, le mérite essentiel de l'ensemble, *nescit quia ponere totum*. Il résulterait donc de ce rapprochement du goût des siècles et des ouvrages successifs, que, partant du point mathématique de l'idéal ou du simple, qui est le trait hiéroglyphique, l'art s'est toujours approché progressivement, et comme par une pente irrésistible, du style des détails qui constituent l'imitation individuelle, du modèle, ou

la vérité imitative, en s'éloignant dans la même proportion du style d'imitation abstraite, généralisée et idéale.

Et toutefois il serait remarquable que, dans toutes ces périodes d'un si grand nombre de siècles, jamais le style de l'art antique n'est descendu jusqu'à la petitesse de style de l'art moderne. De sorte que, comme on l'a déja remarqué, les figures de l'antiquité qui participent le moins au caractère idéal, passeraient encore pour en être, auprès des figures modernes, qui tiennent le moins au style de modèle ou de vérité imitative.

Je pense avoir suffisamment expliqué l'universalité du goût pour le style idéal dans l'antiquité, en faisant voir quelle fut la profondeur des racines qu'il jeta en Grèce avant d'y avoir été développé par l'imitation. Je crois avoir montré comment, par la nature des premiers essais et des premières idées, par la nature des êtres, des personnages, des sujets d'où procédèrent les conceptions successives dans lesquelles l'art fut tenu constamment de s'exercer, il devint nécessaire aux artistes de se former les idées, et de procréer les images les plus abstraites de la nature humaine; comment surtout il fut impossible, à la sculpture, d'arriver jusqu'à l'imitation vulgaire et rapetissée du modèle ou de l'individu, telle que les tems modernes l'ont pratiquée.

Lors même que des sujets moins poétiques,

moins abstraits, ou moins relevés, se présentèrent au ciseau, l'habitude d'un style noble et épuré dicta, quoique dans des proportions différentes, le même genre de noblesse aux autres espèces de figures. Ainsi, loin que la représentation des dieux ait pu descendre au style d'imitation individuelle, il devait être naturel que l'imitation des simples mortels s'élevât à la hauteur de la nature divine. Car il est de l'essence d'un principe élevé d'exhausser ce qui est petit, comme il appartient à la méthode rapetissée de dégrader et d'abaisser ce qu'il y a de plus grand.

Et comment les artistes auraient-ils pu détruire eux-mêmes, par une imitation triviale et vulgaire, l'opinion que l'on concevait d'un art qui savait élever ses ouvrages au-dessus de la nature, élever l'homme au-dessus de l'homme?

Véritables ministres d'une religion dont ils établissaient ou perpétuaient la croyance; interprètes des qualités et des attributs de la divinité, dont leurs simulacres devenaient en quelque sorte les définitions sensibles et palpables, comment auraient-ils pu faire descendre, dans l'esprit et aux yeux du peuple, les êtres qu'il adorait, du rang suprême où les avait placés le système idéal; faire mentir leurs images à leur origine et à leur destination, et dépouiller, si l'on peut dire, les dieux de leur substance immortelle?

La religion des Grecs fut le principe, l'aliment et le soutien du style idéal ; et il paraît que la durée de ce style dépendit de la durée de cette religion.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

FRAGMENT

SUR LES ROMAINS.

Les auteurs modernes qui ont écrit l'histoire romaine, ont paru saisir avec empressement toutes les occasions de parler de la décadence de cette nation. Il me semble que ces écrivains ne sont pas exempts de partialité : quel que soit la grandeur des anciens Romains, si l'on suit les révolutions, et que l'on examine la politique et l'esprit du peuple de Rome, même après la chûte de l'empire, on a lieu de remarquer qu'il n'a pas entièrement perdu le rang que la fortune lui avait donné.

Il serait hors de mon plan de parler ici des institutions de Rome ancienne : on a tellement disserté sur ses lois, sur ses usages, sur sa discipline militaire et sur sa politique, que nous en savons sur ces objets presque autant que ces

sénateurs qui avaient vieilli dans les affaires de la république. En parlant de Rome moderne, je chercherai à démontrer que l'éloge historique d'un peuple doit se composer non-seulement des faits qui ont signalé sa gloire et sa puissance, mais des rapports qui existent entre ces faits et les circonstances des temps et des lieux où ils se sont passés : de cette manière, on aura la juste mesure de la grandeur que cette nation a conservée après les évènemens qui ont changé la face de l'Europe.

Polybe, l'historien le plus judicieux de l'antiquité, avait pressenti (1) la chûte de la république, par les suites d'un vice inhérent au principe de son institution, c'est-à-dire, par l'esprit de conquête. La simplicité des mœurs, la franchise, l'austérité, la pauvreté et l'épargne étaient les qualités les plus honorées par les anciens Romains ; la gloire militaire vint changer leurs opinions et leurs habitudes ; elle éclipsa l'éclat des vertus domestiques, et en élevant peu-à-peu au-dessus de leurs égaux les chefs des armées, elle finit par mettre César sur le trône.

Une des causes principales qui amenèrent la chûte de l'empire, fut le manque de stabilité dans l'autorité souveraine : ce fut une faute très-grave (2) des premiers Césars de ne pas avoir

(1) Polybe, VI, 1 et seq. 41 et seq.

(2) Ferrand, *Esprit de l'histoire*, tom. I.

cherché à fixer, d'une manière précise, la succession à la dignité impériale. Si l'on excepte quelques-uns de leurs successeurs, la plupart des autres furent des hommes faibles, obligés de caresser l'armée pour se soutenir, et souvent oppresseurs par l'effet de leur faiblesse.

L'établissement de la religion chrétienne influa aussi beaucoup sur le sort de l'empire romain. Les écrits immortels de St. Clément d'Alexandrie préparèrent son triomphe; le philosophe Ammonius lui rendit un grand service en la rapprochant de la doctrine platonicienne (1). Quelle que fût la disposition des esprits à cette époque, on a lieu de s'étonner du changement qui s'opéra dans l'opinion publique. La science de l'évangile fut annoncée aux hommes avec un charme si irrésistible, elle fut reçue avec un tel enthousiasme, que dans l'espace de quelques siècles, l'autorité de l'église balança la puissance de l'armée impériale.

Quelques écrivains ont pensé que ce nouvel état de choses ne fût rien moins que favorable à la durée de l'empire; mais beaucoup d'autres causes l'entraînaient alors vers sa ruine; et ce qui est bien plus remarquable, c'est de voir le chef de l'église universelle prendre son siège au milieu de ce peuple qui avait fondé la plus

---

(1) Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, édit. stéréot. tom. I, pag. 106.

étonnante des républiques, et le plus grand de tous les empires, et que ses empereurs abandonnaient. Ainsi cette ville célèbre, qui avait admiré les vertus des Caton et des Camille, qui avait exalté la gloire des César et des Titus, devint le berceau des vertus chrétiennes, et montra encore à l'Europe des Grégoire et des Léon, qui ne démentirent point la grandeur romaine.

Quand on parcourt les fastes de la cour de Rome, on est tenté de croire que cette ville avait stipulé la domination de l'univers: les vicissitudes du tems et de la fortune ont pu changer le mode et les circonstances; elles ne changèrent point l'objet de sa destinée, qui fût toujours l'empire universel.

L'illustre Bossuet, qui a bien connu les causes et les effets des révolutions, et qui en parlant de la destruction de l'empire, de celle du paganisme et de la promulgation de la loi évangélique, nous a montré la main du ciel qui guidait les évènemens de la terre; Bossuet, même en rendant hommage à l'ordre supérieur de la providence, ne cesse d'admirer la fortune de Rome depuis Romulus jusqu'à Charlemagne (1). Mais suivons l'esprit du peuple romain.

Un auteur vivant, dont les opinions ont une juste réputation de sagesse (2), nous a fait voir

(1) *Idem.* pag. 282.

(2) M. Bernardi, *Archives littéraires*, tom. V, pag. 296 et suiv.

que la puissance ecclésiastique, qui s'éleva sur les débris de l'empire d'Occident, fut celle qui préserva l'Europe de la barbarie, et qui maintint le germe de la civilisation. Il nous a fait observer que les fausses décrétales et la donation supposée de Constantin, qui ont servi à rétablir la puissance romaine, produisirent un effet salutaire sur les mœurs et les usages des peuples; elles contenaient d'excellens règlemens sur les formes judiciaires, et les maximes qu'elles renfermaient à ce sujet, étaient utiles à répandre dans un tems où l'injustice, la force et la violence dominaient exclusivement.

Lorsque les tems changent, lorsque l'audace et la discipline militaires paraissent abandonner les habitans d'une contrée, on doit lui rendre justice si, en perdant la supériorité guerrière, elle sait composer, avec les évènemens et les circonstances. La république s'était établie par la force et la violence; l'empire avait pu se soutenir par le reste de cette force colossale, que sept siècles de guerres et de victoires avaient concentrée dans l'armée romaine. L'église fonda sa monarchie par le seul assendant de la persuasion; elle sut se maintenir par une conduite dont les maximes ont servi à réorganiser la société civile; et, pour me servir encore des paroles de l'auteur que j'ai cité, je pourrais dire que Rome moderne se vit une seconde fois la capitale et la maîtresse de l'Europe, avec cette différence,

que son empire fut l'effet irrésistible des lumières sur la barbarie.

Je laisse au lecteur à décider quelle serait la plus grande de deux institutions, dont l'une chercherait à élever les hommes par une éducation toute militaire, et à fonder la domination par la rigueur de la discipline et l'ardeur des combats; tandis que l'autre s'aviserait de les rallier à sa puissance par la sagesse de ses maximes, par l'évidence de ses principes, et par l'effet d'une doctrine qui, en montrant la faiblesse humaine, s'étayerait sur des vérités divines.

Il ne faut pas s'y méprendre, l'institution de Rome moderne, même à ne la regarder que sous le point de vue de la raison, peut soutenir le parallèle avec Rome ancienne. Les descendans des hommes féroces, rassemblés par Romulus, sont moins étonnans à mes yeux que les prosélytes de ces pauvres pêcheurs qui aidèrent Pierre à la fondation de la nouvelle église. Ces deux commencemens, qui s'annoncèrent par des aparences si peu imposantes, ont produit sur le même sol des résultats d'une inconcevable grandeur. Les anciens Romains avaient fait pâlir Tigrane et Mithridate : Attila et Luitprand furent effrayés à la voix des nouveaux pontifes. Le capitole avait rempli le monde de sa gloire: la voix du Vatican a retenti par toute la terre; elle a fait descendre les rois de leurs trônes;

elle a sanctionné ces actes solemnels qui ont rétabli la majesté des empires ; et ce qui n'était pas encore arrivé, un pape célèbre a appelé, au jugement de l'église, tous les souverains de la terre, et cet appel a produit un effet salutaire : le frein de l'autorité. Jamais les Romains n'avaient exercé une telle suprématie !

On nous dit que les anciens Romains ont le mérite d'avoir recueilli les débris des sciences et des arts, lors de leur décadence dans la Grèce, pour les faire fleurir en Italie : c'est un tribut de reconnaissance qui leur sera payé par les hommes de tous les siècles ; mais il faut avouer que les papes nous ont rendu un pareil service : ce sont eux qui tirèrent les sciences et les lettres de l'Afrique, après la chûte de l'empire d'Orient. Les croisés apportèrent de l'Egypte et de la Syrie les restes des anciennes connaissances conservées par les Arabes, et préparèrent le siècle des Médicis qui rivalisa avec celui d'Auguste. Rome elle-même devint l'asyle des savans et des artistes ; elle encouragea les disciplines les plus utiles, et fit admirer des chef-d'œuvres qui peuvent figurer parmi les monumens de la Grèce. Ses palais, ses bâtimens et ses églises ont de l'éclat à côté des restes imposans des édifices antiques.

Cependant quel constraste entre Rome ancienne et Rome moderne ! Les anciens Romains étaient toujours plus traitables étant vic-

torieux, que lorsqu'ils étaient vaincus : les Romains modernes ont doublé de souplesse et de dextérité à proportion de leurs défaites. Les anciens Romains avaient érigé en principe de ne vaincre les ennemis que par la force ouverte, sans employer jamais la ruse et les artifices, même ceux qui sont permis dans l'art de la guerre; les Romains modernes ont renoncé à la force des armes, pour ne vaincre et ne subjuguer que par le secours de l'opinion, en la maniant de la manière la plus astucieuse. Les anciens Romains ont soutenu l'éclat de leur magnificence au moyen des trésors accumulés par le brigandage et les rapines; les Romains modernes ont enrichi l'église du seul produit des oblations des fidèles. Les anciens Romains s'intitulaient des noms des provinces qu'ils avaient dévastées et conquises; les Romains modernes se sont appelés du nom des vertus les plus salutaires à la société. Les anciens Romains se plaisaient à expulser les rois de la terre; les Romains modernes les ont souvent accueillis; mais à travers ces différences très-remarquables, on observe toujours le même fond de caractère, si on le considère sous le rapport de la constance et de la fermeté, de cette tenacité courageuse qui sait vaincre toutes les difficultés, qui fait tout entreprendre, et qui apprend à supporter les plus grands sacrifices pour soutenir la gloire

de son pays. Le Romain a toujours su profiter de la prospérité : le malheur ne lui fut jamais inutile, et il n'est point de circonstance dont il n'ait su tirer parti ; il a surtout excellé dans une qualité qui est nécessaire à tout homme d'état, et dont l'absence a souvent fait échouer les plus grandes entreprises. Je veux parler de cette sagesse qui ne vise jamais qu'à la réussite de l'objet principal, sans courir après ces petits succès particuliers qui flattent l'amour-propre et rendent l'homme content de soi.

L'abnégation de soi-même, fondement de la morale chrétienne, est aussi le caractère sublime et particulier de la vertu romaine. Rois, consuls, empereurs et pontifes, tous ont donné à l'univers des exemples mémorables de cette tenue et de cette conduite politique qui parvient à maîtriser les hommes et les évènemens, et qui sait transiger avec la mauvaise fortune. Bossuet avait raison, lorsqu'il disait que de tous les peuples du monde, le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble, le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux, et enfin le plus patient, était le peuple romain. Quelle que soit la scène sur laquelle ce peuple ait été appelé à figurer, il s'y est montré toujours prévoyant, toujours sage et toujours grand.

M. Paroletti.

DE L'INFLUENCE

DE L'ESPRIT DE MÉDITATION

SUR LES LETTRES,

Lu à la séance de l'Académie impériale de Turin, du 8 floréal an 13, par M. DEGERANDO.

MONSIEUR LE VICE-PRÉSIDENT,

C'EST en vain qu'en obtenant pour la première fois l'honneur de m'asseoir au milieu de cette illustre compagnie, j'essayerais de me renfermer dans les formes académiques; un sentiment me domine, me préoccupe; j'ai besoin avant tout de lui donner un libre cours; c'est celui d'une profonde gratitude, et je vous l'exprime avec émotion, mais avec simplicité, comme un fils adoptif, reçu dans la famille qui a eu la générosité de lui ouvrir son sein et de l'admettre à la participation d'un riche héritage. A peine avais-je débuté dans la carrière, que vos honorables suffrages sont venus encourager mes efforts. Vous savez com-

bien ils m'étaient chers, les liens qui m'unissaient à vous, et vous avez daigné, par une faveur spéciale, les rendre encore plus intimes : faveur précieuse, qui me déguisant en quelque sorte la distance qui nous sépare, me permettra d'habiter par la pensée au milieu de vous ; enfin, à tous ces bienfaits, vous avez, monsieur, ainsi que vos illustres confrères, ajouté tous ceux d'une aimable et cordiale hospitalité. Je ne puis acquitter une dette si grande que par des hommages qui partent du cœur. Vous accueillerez avec bonté ce tribut que je vous offre, au moment où je me sépare de vous, et je serai fidèle à l'acquitter pendant toute ma vie.

Telles sont les jouissances épurées qui appartiennent aux associations littéraires. Fondées sur l'estime, dirigées vers le plus noble but, le zèle désintéressé de la science, elles forment des liens indépendans des lieux et des tems ; elles unissent les hommes par tout ce qu'il y a de plus élevé dans notre nature, par la communauté des idées grandes et utiles. Heureux celui qui sent tout le prix des honneurs académiques ! Son ame a connu le feu sacré, le zèle sublime pour le progrès et la propagation des connaissances humaines. Ne rendent-ils pas en effet un éclatant témoignage aux associations savantes, les progrès rapides que les sciences ont éprouvés depuis l'époque

de leur fondation? Les sciences doivent aux communications académiques ce que l'industrie doit au commerce. Aujourd'hui l'empire des lumières est à jamais établi sur la terre, et les institutions académiques sont comme autant de magistratures paternelles, qui en protégeant les vraies connaissances, écarteront du sanctuaire ces faux savans, dont la présomption et les travers sont pour elles le plus grand de tous les dangers.

Ces pensées, monsieur, se renouvellent naturellement dans l'esprit, à la présence de votre savante assemblée; il en est peu qui répondent plus dignement à une si haute destination; et, lorsqu'en posant le pied dans cette enceinte, on se rappelle combien d'honorables travaux elle a vu produire, on entend répéter des noms consacrés avec distinction dans les annales littéraires, lorsque notre œil y contemple dans ses vénérables chefs des hommes qui siègent au premier rang parmi les savans de l'Europe, on s'applaudit pour les intérêts des lumières, dont les destinées reposent sur une telle garantie. Par une circonstance particulière, cette académie s'est élevée spontanément à la hauteur qu'elle devait occuper; elle n'a point eu d'adolescence, et quoique récente encore, elle est déja riche en résultats et pleine d'années. D'une part, nous la voyons encore honorée par la présence de l'un de ses vénérables fondateurs, dont le nom cher aux sciences et aux

lettres, rappelle dans les membres de la même famille tous les genres de succès, les vertus et les grâces, les souvenirs et les espérances (1); de l'autre, nous parcourons ces collections si fécondes, qui sembleraient avoir exigé de si longues recherches. Nous voyons encore le berceau de cette académie; nous la contemplons debout dans toute sa maturité; et nous nous demandons avec étonnement quelle cause a pu donner à cette institution une solidité et une grandeur que d'autres doivent seulement à la durée. Je crois, monsieur, l'avoir découverte cette cause. C'est parce que l'académie de Turin repoussa de son sein, dès sa première origine, ces prétentions, qui, bien que nées de la médiocrité, dérobent trop souvent les récompenses dues au vrai mérite; c'est parce qu'elle sut écarter d'elle toutes les productions frivoles, qui ne sont qu'un jeu de l'esprit, et n'ont point l'aveu de la raison; c'est parce qu'elle donna, dès sa naissance, à ses travaux, un caractère grave et sérieux; c'est, en un mot, parce qu'elle prit pour guide le génie de la méditation, ce génie tout puissant et trop méconnu, qui donne à l'homme de si grandes forces,

(1) M. de Saluces père, Mme. Diodata de Revelli, née de Saluces, justement célèbre par ses poésies, et M. de Saluces fils, qui a déjà mérité d'être reçu de l'Académie par ses travaux dans les sciences physiques et mathématiques.

parce qu'il lui enseigne l'empire de lui-même, qui éclaire la raison, en élevant l'ame ; ce génie père de toutes les conceptions vastes, législateur de toutes les connaissances, ce génie enfin, qui seul peut assurer aux lettres leur véritable dignité, leur donner le mouvement et la vie, et imprimer à leur production le sceau de la grandenr et de la durée. La nature elle-même semble avoir consacré ces lieux comme un temple à la méditation ; tout nous y invite ; et la présence des Alpes, de ces masses imposantes, antiques témoins des premières époques du monde ; et le contraste toujours subsistant entre ces rochers, ces neiges éternelles et les plaines riantes, les rives fécondes de l'Eridan ; et le poids de tant de souvenirs de l'histoire, enfin, les mœurs simples et laborieuses de cette nation ; les jeux de l'imagination *mobile* qui se déploient chez les autres peuples de l'Italie, ne sont, en quelque sorte, pour vous qu'un spectacle : vous les considérez du haut de vos Alpes avec le calme d'un juge ; le charme qu'un penseur trouve dans ces lieux, nous explique comment ils ont dû être aussi féconds en penseurs.

J'ai dit, monsieur, que les lettres n'invoquaient pas moins que les sciences, le secours et l'influence de la méditation, et je me proposais de développer aujourd'hui cette vérité importante, trop peu connue cependant peut-

être, du moins dans la pratique; faut-il le dire même? vérité qui scandaliserait quelques-uns de nos demi-littérateurs de salons et de gazettes, toujours prêts à prendre fait et cause, dès qu'on fait la censure de la frivolité et l'apologie de la raison. Si des devoirs impérieux n'eussent absorbé tous mes loisirs, je vous aurais soumis à cet égard quelques considérations, et j'aurais cru offrir à l'Académie un tribut digne d'elle, du moins par son sujet; traiter de la méditation, ce serait parler sa langue; ce serait faire l'éloge de tous ses travaux, que de mettre au jour l'influence du principe qui les a essentiellement fécondés.

Nous aurions essayé de montrer d'abord, que l'exercice de la méditation est celui qui développe les deux premières facultés de l'esprit humain, celles dont l'heureuse alliance assure tous les succès des travaux littéraires; l'*attention* et l'*imagination*, — cette attention réfléchie et active, qui se replie au-dedans, qui fixe, détermine, met en ordre toutes les idées, apprécie tous les rapports, établit chaque chose dans ses justes proportions et en sa vraie place; cette attention libre et maîtresse d'elle-même, qui nous affranchit de l'esclavage des distractions externes, et rassemble l'esprit tout entier sur l'objet qu'il doit saisir; — cette imagination énergique, mais sage, qui réunit harmonieusement les idées, forme devant l'esprit étonné des masses imposantes et régulières,

ouvre des perspectives nouvelles, règne sur l'avenir, plane sur les espaces et sur les tems, ouvre avec hardiesse les routes de l'invention; mais qui toujours reçoit ses forces du dedans, mais qui toujours, dans les conceptions même les plus hardies, doit s'arrêter au terme que la raison lui prescrit, rester soumis aux lois qu'elle impose.

Nous aurions montré que l'attention privée des grands objets que la méditation doit lui offrir, dégénère en subtilité d'esprit, espèce de maladie intellectuelle qui dégrade les productions littéraires, leur donne je ne sais quoi de mesquin, d'étroit et de précieux; que l'imagination ayant rompu le frein qu'une sage méditation lui avait donné, perd infailliblement la trace du beau, parce qu'elle perd celle du vrai; s'égare à la poursuite de je ne sais quels fantômes bisarres, parce qu'elle a perdu le sentiment de la simple nature, et ne nous offre plus, au lieu des conceptions élégantes et majestueuses, que des accumulations grotesques d'idées étonnées de leur rapprochement mutuel, vain délire qui peut causer quelque surprise, mais de cette surprise que font naître dans tous les genres les aberrations qu'on nomme *des monstres*.

J'espère émettre un principe approuvé par cette académie, en assurant que la première source de tout ce qui donne un caractère distingué aux productions littéraires, que cette première source est dans l'ame; je veux dire, dans

les sentimens élevés et généreux, dans le saint enthousiasme pour ce qui est vrai, beau et bon; notre cher Vauvenargue l'a dit, *les grandes pensées viennent du cœur*; celui qui sent fortement et noblement, peut avoir besoin encore de cet exercice dans l'emploi de la langue, qui n'est presque que la partie mécanique de l'art; mais il possède certainement en lui le germe du véritable talent; il possède la substance et la vie. Le style, quand il est pur et conforme aux règles, n'est qu'un transparent fidèle, au travers duquel les ames se voient, se sentent et communiquent entr'elles; le goût lui-même appartient plus qu'on ne croit aux facultés du cœur, car le sentiment des choses délicates tient de près à la générosité, et souvent en est même une émanation. Mais où naissent, où se nourrissent ces émotions nobles, profondes et pures qui doivent inspirer le génie? Est-ce au milieu du tumulte des passions, au milieu des distractions des plaisirs, sur une scène bruyante et agitée? Non, sans doute; là, le cœur se partage, se dissipe, s'épuise même bientôt. Il peut éprouver cette agitation qui plaît aux hommes mécontens d'eux-mêmes; mais l'agitation du cœur n'est pas la sensibilité, elle la détruit au contraire; c'est sous la sauvegarde du recueillement, du silence, que la douce sensibilité a été placée; ainsi la source limpide est protégée par les ombrages qui se courbent sur elle; c'est dans la méditation que l'ame se retrempe, s'é-

lève, qu'elle acquiert la conscience de ce qu'elle est, qu'elle se nourrit de toutes les pensées qui honorent notre nature, qu'elle s'anoblit par un commerce sublime avec son céleste auteur, qu'elle apprend à voir l'univers dans sa cause, l'homme dans toute sa dignité, à expliquer le présent par l'avenir; c'est là qu'elle découvre, dans toute son étendue, l'admirable et éternelle alliance de la vérité et de la vertu.

On se plaint aujourd'hui, on se plaint assez justement d'une espèce de divorce entre la morale et les lettres; divorce dans lequel les lettres ont dû perdre leur première dignité et leur plus grand pouvoir. Mais quelle en a été la véritable cause? C'est que, dans un siècle corrompu, les gens du monde ont cru pouvoir devenir hommes de lettres, avec le seul avantage que leur donnait ce qu'ils appellent *l'esprit*, espèce de talent qui ne s'exerce guère que sur la surface des choses, et qui n'est que le côté brillant de la frivolité; c'est que nos jeunes élèves ont cru pouvoir associer les études littéraires au goût des plaisirs; c'est, qu'avides de succès prématurés, ils ont négligé de venir s'instruire à la plus grande de toutes les écoles, celle de la solitude; ils ont fui leur propre cœur. De là, toutes ces pensées efféminées, ces formes brisées du style, où l'on sacrifie tout à ce qu'on appelle *le trait*, ce défaut de plan, d'enchaînement entre les idées; ce défaut d'un large et riche

tissu, si je puis m'exprimer de la sorte ; défaut qui atteste le manque de suite, de fécondité et de grandeur dans les conceptions ; et ceux-là même qui, suppléant par calcul à ce qui devait venir du cœur, ont voulu du moins rehausser leurs productions par une morale de parade et d'emprunt qu'ils réservent pour leurs livres, ou plutôt pour leurs romans et leurs feuilles ; mais qu'ils ne songent guère à employer pour leur propre usage, ceux-là ne réussiront point encore à réhabiliter la littérature ; ils discutent plus qu'ils ne sentent ; le langage de la vertu grimace dans leurs bouches ; ils ont le talent de glacer les expressions qui nous touchaient quand elles étaient dites simplement. Bossuet, Fénélon, Rousseau, grands écrivains du grand siècle, vous ne cherchiez point les expressions du sentiment, de la vertu, dans le dessein mercenaire de la faire servir au succès d'une phrase, ou d'un discours ; mais vos paroles partaient d'un cœur rempli, nourri de méditations profondes, et votre triomphe était assuré de lui-même !

Et pourquoi refuserions-nous à ceux dont la raison s'efforce de pénétrer les secrets de la nature, d'atteindre aux plus sublimes hauteurs du calcul ? pourquoi leur refuserions-nous la jouissance de venir récréer et reposer leur esprit au sein des brillans parterres que la littérature a émaillés de fleurs ? Qui oserait leur disputer le droit de les embellir eux-mêmes ? Les ombres

de Platon et de Pline, de d'Alembert et de Buffon se lèveraient pour les confondre. Pourquoi même refuserions-nous à l'homme de lettres l'avantage de nourrir ses méditations par de sérieuses pensées? Que peut-il sortir d'un esprit vide, si ce n'est de vagues idées? Quelle plus belle destinée pour les lettres, que de revêtir la science d'un costume digne d'elle, que de devenir sur la terre comme les héraults des vérités éternelles? Je n'entends point dire qu'une étude trop exclusive des sciences abstraites n'ait l'inconvénient de frapper l'imagination d'une sorte de stérilité; mais on ne me fera point croire au divorce de ce qui est vrai et de ce qui est beau. Lorsque j'entends des hommes qui s'érigent eux-mêmes en avocats de la littérature, provoquer par leurs déclamations exagérées contre les sciences, une sorte de guerre civile sur la terre du génie, je crains bien que de tels hommes ne soient pas mus par un zèle aussi pur et aussi désintéressé que celui dont ils affectent le langage, je crains qu'ils ne soient plus occupés de leur propre cause, que de celle des lettres elles-mêmes; nous ne reconnaîtrons jamais comme un véritable homme de lettres celui qui dégrade ce noble titre par l'apologie de l'ignorance. Pour vous, messieurs, toutes les carrières vous sont ouvertes; vous foulez aux pieds la terre classique; les monumens de l'histoire sont accumulés sous vos yeux; la voix des siècles semble

sortir encore de toutes les ruines qui s'élèvent autour de vous, et vous redire toutes les traditions antiques ; la nature vous offre le spectacle de ses scènes les plus variées, et de ses plus augustes merveilles; un ciel pur offre à vos regards une route sûre et libre pour parcourir les régions immenses de l'univers, et suivre la marche des mondes ; les chants de l'Arioste et du Tasse, les accens harmonieux de Racine retentissent également dans les échos des Alpes; parmi vous ils demandent des disciples! Ah! combien l'ame s'élève en présence de ces souvenirs et de ces spectacles; et que de nobles espérances se conçoivent, lorsqu'on vous voit, au milieu d'eux, soutenir l'autorité de vos exemples, de la force de vos encouragemens, les heureuses influences qu'ils doivent répandre sur ces contrées!

Que n'aurions-nous pas eu à dire, monsieur, et quelle belle carrière se serait ouverte devant nous! nous aurions essayé de pénétrer dans l'atelier secret, disons plutôt dans le sanctuaire, où le génie en silence prépare, dispose, élabore ces pensées augustes, qui, se découvrant ensuite aux regards des hommes, conquièrent leur admiration et leur respect, et leur aparaissent comme des émanations de la divinité même. Nous aurions essayé de décrire la suite des opérations, lentes et intérieures, par lesquelles la méditation conduit ce bel ouvrage; comment elle donne aux idées l'étendue, la régularité, la

grandeur, la simplicité, la justesse; comment elle leur assigne même d'avance le costume qui leur convient. Nous aurions rappelé ces maximes antiques, qui placent dans la vérité la première condition du beau; et nous aurions encore considéré la méditation dans une de ses fonctions les plus augustes, celle de chercher à découvrir la vérité. Ici, nous aurions aperçu le lien caché, mais éternel, qui unit les sciences aux lettres; nous aurions remarqué les causes qui rendent leurs intérêts communs, celles qui doivent maintenir entre leurs succès un certain rapport; peut-être aussi aurions-nous entrevu les moyens de rendre ces succès plus constamment parallèles et simultanés, mieux liés entr'eux, qu'ils ne le sont peut-être, par le seul effet de la distance à laquelle restent les uns des autres ceux qui cultivent les deux branches; nous aurions montré la nécessité de leur rapprochement, d'un commerce habituel entr'eux, rapprochement dont la forme actuelle de l'académie nous présente un heureux exemple.

Veuillez, monsieur, me pardonner si, au lieu de ces développemens, je ne puis vous offrir qu'une ébauche imparfaite et tracée à la hâte. J'ai moins de regrets, quand je pense que les vérités, dont je voulais essayer de rendre compte, sont familières à ceux qui me font l'honneur de m'entendre. Mon but est rempli, si, dans ce jour doux et sacré pour moi, dans

ce jour que j'avais longtems ambitionné, où il m'est permis d'adresser de vive voix à tous mes confrères, l'hommage d'une gratitude que je renouvelle en particulier à chacun d'eux ; dans ce jour où, comblé de leurs bontés, je m'unis à eux par les liens de la fraternité la plus honorable, j'ai réussi du moins à les convaincre de mon dévouement pour la compagnie, de mon zèle pour sa gloire, de ma profonde estime pour ses travaux.

Daignez, monsieur le vice-président, recevoir, en son nom, l'expression de ces sentimens, vous, qu'elle s'applaudit de voir à sa tête, en l'absence de l'auguste protecteur qui l'a adoptée, et qui la préside (1); vous, qui, dans une carrière remplie par tant d'honorables travaux, n'avez pu, malgré votre modeste simplicité, dérober votre nom à la célébrité; vous, que le génie a porté aux sommets les plus élevés des sciences, et que la vertu rapproche de nous pour recevoir le tribut de toutes nos affections, et le respect particulier de ceux qui, comme moi, s'honorent d'être vos disciples (2) !

---

(1) S. M. l'Empereur a agréé d'abord la présidence, ensuite le protectorat de cette Académie.

(2) M. l'abbé Valperga-Caluso, également distingué par ses travaux dans les sciences mathématiques, pa ses recherches sur les antiquités, et par l'enseignement des langues orientales.

DES PASSE-TEMS
LES PLUS ANCIENS.

(*Traduit de l'allemand de* Wieland.)

L'inventeur prétendu de tous les arts et de toutes les sciences, le Theut ou l'Hermes des Egyptiens, a été aussi regardé comme l'inventeur des dés à jouer, et comme celui d'un autre jeu en usage parmi les Grecs, et qui avait quelque ressemblance avec nos quilles. Nous avons là-dessus le témoignage de Platon dans son *Phèdre*. Socrate y rapporte un entretien entre Theut et le roi d'Egypte Thamos ; entretien qu'il prétend avoir entendu raconter, mais sans nommer ses garans. Ce passage, quelque légère que soit son autorité, prouve au moins que l'origine des jeux en question, se perd dans l'antiquité la plus reculée.

On fait honneur à la belle Hélène d'un autre jeu très-commun chez les anciens, que les Latins appelaient *digitis micare*, et qui est connu des Français et des Italiens sous les noms de *Mourre* et *Mora*. Hélène l'inventa, dit-on, pendant le long siège de Troye, pour tuer le tems avec les dames de la cour. Ce jeu tenait sans doute à

une méthode de compter par les doigts, qui étant la plus naturelle, devait être la plus ancienne de toutes. Avec le tems, elle s'était perfectionnée au point que, par les différentes manières de présenter et de plier les doigts, on était parvenu à compter jusqu'à un million (1). Je pense que dans le jeu inventé par la belle Hélène, tout le mérite consistait dans la promptitude avec laquelle on figurait avec les doigts certains nombres que votre adversaire devait déchiffrer aussi promptement. On le joue cependant aussi d'une autre manière, qui ne suppose aucune connaissance de l'art de compter par les doigts : elle consiste à en ouvrir et fermer le plus vite qu'il est possible, un certain nombre, et à faire deviner à son adversaire si ce nombre est pair ou impair (2). Au reste, nous ignorons laquelle de

(1) Le vénérable Bede, moine anglais du septième siècle, et l'homme le plus savant de cet âge d'ignorance, a écrit un traité sur cette manière de compter; et d'après les instructions qu'il y donne, un certain Jean Bogard fit graver et publia à Paris, en 1544, toutes les figures qui y sont relatives, depuis 1 jusqu'à 1,000,000. De son ouvrage, ces figures ont passé dans plusieurs autres qui traitent des sciences occultes. (*Note de Wieland.*)

(2) Nous ne savons point où M. Wieland a puisé ce qu'il nous dit sur cette manière de jouer *la mourra*, qui réduirait ce jeu très-piquant au jeu assez insipide de *pair ou non*. Voici comment il se pratique aujourd'hui en France, ou plutôt en Italie; car il est peu en usage parmi nous. Chacun des deux adversaires cache une de ses mains fermée, soit dans son sein, soit derrière le dos. Ils se présentent ensuite réciproquement cette main avec beaucoup de vivacité, et avec un certain nombre de doigts levés, suivant qu'il plaît à chacun. En même tems, chacun doit aussi nommer un nombre, et celui-là

ces deux manières fut inventée par la belle Hélène ; ce qui est certain, c'est que celui qui lui attribua le premier l'invention de ce passe-tems, fit peu d'honneur aux princes et chevaliers de la cour du bon roi Priam.

D'un autre côté, les jeux dont le Theut Egyptien fut l'inventeur, selon Platon, furent inventés, selon d'autres, par Palamède, ou du moins ce fut lui qui les enseigna aux Grecs, dans leur camp devant Troye, pour leur faire supporter l'ennui de ce siège de dix ans.

On trouve encore dans Hérodote une autre origine de la plupart des jeux qui servaient aux Grecs à passer le tems. On sait que ce père de l'histoire n'a donné que plus de poids à son autorité, auprès des critiques équitables, par la bonne foi naïve avec laquelle il nous rend ses contes, exactement comme il les a reçus. Selon lui, ces jeux avaient été inventés par un ancien roi de Lydie qu'il nomme Atys, et que Fréret fait vivre deux siècles et demi avant la guerre

gagne qui nomme le nombre des doigts levés de sa main joint au nombre des doigts levés de son adversaire. Si, par exemple, en levant trois doigts, vous dites *cinq!* il faut que votre adversaire ait levé deux doigts pour que vous gagniez la mise. S'il dit *cinq*, comme vous, le coup est remis, et il l'est encore lorsque ni l'un ni l'autre ne devine. Ce jeu va très-vîte; et l'on voit que les deux adversaires devinent et agissent à chaque coup. Mais il faut l'avoir vu jouer par le peuple qui en fait le plus d'usage, pour se faire une idée de l'agrément que lui donne, pour le spectateur, le jeu continuel et varié des physionomies, et la vivacité de la pantomime. Plusieurs peintres se sont exercé à le rendre dans leurs tableaux. (*Note du Traducteur.*)

de Troye. La famine désolait les états de ce prince, et l'impossibilité d'y remédier l'obligea, en quelque sorte, d'imaginer du moins un moyen d'adoucir au peuple le sentiment des maux qu'il souffrait. Ce fut dans ce but qu'il inventa (sans doute, avec l'aide de ses ministres et des beaux esprits de sa cour) les passe-tems dont nous parlons, qui en excitant et occupant les passions, semblaient propres à détourner l'attention du peuple, et à l'empêcher de penser à son état. On divisa la nation en deux parties, à qui l'on donnait alternativement à jouer et à manger : une moitié jouait aujourd'hui pendant que l'autre était à table; le lendemain on mettait le couvert pour les joueurs de la veille, et les autres, à leur tour, cherchaient à oublier leur estomac, en jouant à la boule ou aux dés. Fréret, qui cite cette anecdote dans son traité sur la chronologie du royaume de Lydie, trouve qu'il n'est pas naturel de regarder la famine comme la mère des divertissemens; mais cela est tout au moins aussi naturel que de faire, comme Platon dans son banquet, l'indigence mère de l'amour. Et qui sait si l'on ne verra pas un jour, quelque habile calculateur faire de cette invention du roi Atys, la base d'une nouvelle spéculation de finances, qui, par le simple retranchement de 182 repas et demi, dans l'année, augmenterait les revenus de son maître de trois ou quatre cents pour cent?

Quoiqu'il en soit, nous voyons dans l'Odyssée

qu'au têms de la guerre de Troye, les Grecs connaissaient un jeu (le seul dont l'invention ne soit point attribuée aux Lydiens), pour lequel on se servait de quilles de pierre nommées *pessos*. Ce jeu était dès-lors très-en usage; car Minerve, arrivant sous la forme du roi Mentès à la porte, du palais d'Ulysse, y trouva les prétendans de la divine Pénélope, qui s'en amusaient. Leur manière de le jouer nous est expliquée très-clairement dans Athénée : il cite pour son garant Apion d'Alexandrie, et celui-ci prétendait tenir ce qu'il en savait d'un habitant d'Ithaque nommé Ctéson.

On sait qu'il s'était rassemblé d'Ithaque et des îles voisines, cent huit seigneurs qui prétendaient à la main de Pénélope, et à la fortune de son époux. Chacun de ces poursuivans avait son *pessos*, c'est-à-dire, sa quille de pierre, carrée par le bas et arrondie par le haut. Ils se rangeaient sur deux lignes en face les uns des autres, et par conséquent cinquante-quatre de chaque côté ; et ils formaient de leurs quilles deux autres lignes, en avant de celles sur lesquelles eux-mêmes étaient rangés. Entre ces deux ordres de bataille, on laissait un espace vide, au milieu duquel on plaçait une quille particulière, qui portait le nom de Pénélope. Cette quille était le but auquel ils devaient viser, chacun à leur tour, d'une distance déterminée; et l'ordre des tours était réglé par le sort. Le premier qui était assez

heureux, ou assez adroit pour atteindre et déplacer cette quille principale, mettait la sienne à la place ; il visait ensuite une seconde fois sa propre quille, qui alors représentait Pénélope (1); et s'il l'atteignait sans toucher aux autres, il avait gagné. C'était pour lui un présage qu'il l'emporterait sur ses rivaux auprès de la véritable Pénélope ; et plus souvent ce présage s'était renouvelé en sa faveur, plus il se confirmait dans ses espérances. On voit que ce jeu était en même tems une espèce de *sortilège*, dont il paraît que les anciens se servaient assez souvent. J'entends ici par sortilège, une manière d'interroger le sort par certaines actions, dont le succès était regardé comme sa réponse.

Homère cite encore d'autres jeux des poursuivans de Pénélope ; mais ils n'appartiennent point à mon sujet. Ces jeux étaient tous des exercices guerriers et gymnastiques, de ceux qui, comme on sait, firent oublier aux Grecs tous les autres, excepté les jeux aimables des muses et des grâces : le chant, la danse, la musique et le théâtre.

La tradition qui attribue à Palamède l'invention du jeu des poursuivans, que nous venons de

(1) C'est ainsi du moins que j'entends le texte d'Athénée, et je ne comprends pas qu'on puisse l'entendre autrement. Il est vrai que M. J. Daleschamp, traducteur latin d'Athénée, a fait de tout ce récit fort clair de son auteur, un galimathias absurde ; mais tout ce que je puis dire pour l'excuser, c'est que la même chose lui arrive assez souvent. (*Wieland.*)

décrire, a fait tomber plusieurs savans dans une erreur assez bisarre. Ils ont voulu que ce prince Grec fût l'inventeur du jeu d'échecs : je ne vois qu'un moyen d'expliquer comment ils ont pu se tromper à ce point. Il faut que quelque traducteur latin, celui d'Elien par exemple, ait rendu le mot grec *pessi* par *latrunculi* : les Latins modernes ayant appliqué fort mal-à-propos le mot *latrunculi* aux échecs, les trois jeux auront été pris l'un pour l'autre. Mais le jeu des soldats (*ludus latrunculorum*), appartènait aux Romains, et différait autant de celui des amans de Pénélope que des échecs, comme on le verra plus bas.

Le véritable jeu d'échecs est beaucoup plus moderne ; il était inconnu en Europe avant les croisades : il appartient aux Orientaux.

Les premiers écrivains occidentaux qui en aient fait mention, sont les auteurs des romans de la Table ronde. Parmi les Grecs, personne n'en avait parlé avant la princesse Anne Comnène, qui le cite sous le nom de *Zatrikion*, comme un jeu que les Grecs avaient reçu des Perses ; mais les Perses avouent (1) qu'ils n'en étaient pas les

(1) V. Hyde *de Ludis orientalium*, et Fréret, *de l'Origine du Jeu des échecs* ; tome III, de l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, année 1731. Ce mémoire de Fréret fut composé pour être lu à l'Académie dans une séance où Louis XV, encore enfant, fut conduit par le duc d'Orléans, régent du royaume. Les académiciens ne sachant trop quelle lecture choisir pour amuser le jeune monarque, Fréret qui avait en quelque sorte la science universelle, les tira d'affaire en

inventeurs, et qu'ils l'avaient reçu eux-mêmes des Indiens, dans le tems du grand Cosrou ou Cosroès, c'est-à-dire, vers le milieu du sixième siècle. Les Chinois font le même aveu, et placent ce fait à la même époque, sous le règne de leur *Wou-Ti.*

Il parait donc que c'est chez les Indiens que le jeu d'échecs a pris naissance. Un bramine l'inventa au commencement du cinquième siècle de notre ère. Nassir, fils de Daher, c'est son nom, avait pour but d'enseigner à un jeune et puissant roi de l'Inde, nommé Behiib ou Behram, cette vérité importante : qu'un prince doit être *mat*, lorsqu'il n'a plus de sujets ou qu'il en est abandonné : vérité d'autant plus délicate à lui présenter, que Behram était tombé dans le défaut, assez commun aux princes, d'avoir une trop grande idée de lui-même, et une trop mince de ses sujets. Un grand nombre d'honnêtes gens, rajahs et bramines, lui avaient déja dit tout crûment ce que Nassir voulait lui apprendre; mais tous s'en étaient mal trouvés ; et la franchise de plusieurs leur avait coûté la vie. Au reste, les suites naturelles de la conduite du prince n'avaient point tardé à se faire sentir. Les peuples opprimés manifestaient, par divers signes de mécontentement, que leur patience était

---

écrivant ce mémoire sur le jeu d'échecs. Louis XV est le seul roi qui ait honoré l'Académie de sa présence. (*Note du Traducteur.*)

épuisée, et les princes tributaires de Behram se préparaient à en profiter. Ce fut alors que Nassir, fils de Daher, conçut à son tour le dessein d'ouvrir les yeux du monarque; mais instruit par l'exemple de ses prédécesseurs, il vit bien que la leçon ne pouvait avoir de fruit s'il ne la tournait de manière que le prince crût se la donner lui-même, et non la recevoir d'autrui. Il inventa donc le *jeu du Roi* ou *le jeu du Schah*, où l'on voit que le roi, quoique la pièce la plus importante et celle que toutes les autres doivent couvrir, n'est point propre lui-même à l'attaque, et ne peut se défendre contre ses ennemis, si ses sujets n'y concourent de toutes leurs forces. On y voit aussi que les simples soldats y rendent les plus grands services; et qu'ainsi il est de la plus haute importance de les ménager, puisqu'un seul sacrifié mal-à-propos, peut entraîner ou accélérer la perte du monarque.

Le nouveau jeu se répandit bientôt dans tout l'empire : le roi en entendit parler, et voulut l'apprendre de l'inventeur. Le bramine fut appelé à la cour; et sous prétexte d'enseigner à sa hautesse les règles du jeu, il trouva plus d'une occasion de lui persuader avec adresse et sans blesser sa vanité, toutes les vérités importantes qu'il n'avait pas voulu entendre de la bouche de ses précepteurs, bramines et rajahs.

En un mot, le prince qui ne manquait ni d'esprit ni de dispositions généreuses, s'appliqua

à lui-même les leçons de jeu du bramine Nassir. Il reconquit le cœur de ses sujets, et détourna ainsi l'orage que lui-même avait attiré.

Voilà comment les auteurs arabes racontent l'histoire de l'invention du jeu d'échecs; et quand ce ne serait qu'un conte, il est au moins bien imaginé; et l'on peut dire que l'esprit et la marche de ce noble jeu s'accordent à merveille avec le but que l'on prête à l'inventeur.

Le lecteur sera peut-être bien aise d'apprendre comment le roi des Indes récompensa l'invention du bramine Nassir ou Sissa; car c'est ce dernier nom que lui donnent les Arabes. « Fils de Daher, lui dit Behram (1), je reconnais que tu es un homme en qui habite la sagesse. Demande librement ce que tu voudras, fût-ce la moitié de mon royaume, tu n'auras pas demandé en vain. »

Sissa le sage se prosterna le visage contre terre, et répondit : « O roi! si j'ai trouvé grace devant tes yeux, accorde-moi ce que je vais te demander. Tu vois que j'ai divisé la table de mon jeu en 64 cases; ordonne à ceux de tes serviteurs qui ont l'intendance de tes greniers, de mettre un grain de froment sur la première case, deux grains sur la seconde, quatre sur la troisième, huit sur la quatrième, et ainsi de suite, toujours en doublant, jusqu'à la soixante-quatrième case; et que

(1) Selon le récit de Hyde, qui cite un rabbin anonyme.

tous ces grains de froment soient la récompense de ton serviteur ! »

Lorsque le roi eut entendu ces paroles, il entra dans une grande colère, et méprisa le bramine dans son cœur, disant : tu n'as pas fait la demande d'un homme sage, mais celle d'un fou : penses-tu donc qu'il ne soit pas en ma puissance de te récompenser grandement, puisque tu me demandes si peu de chose ?

Mais le bramine soutint que la récompense qu'il avait demandée lui suffirait parfaitement ; et il ajouta que si cela semblait trop peu à sa hautesse, elle était maîtresse de le doubler. Le roi fit alors venir le surintendant de ses greniers, et lui ordonna de satisfaire le bramine.

Mais on s'aperçut bientôt que le sage Sissa, par sa demande, avait voulu donner indirectement une seconde leçon à son maître. Le surintendant des greniers ne tarda point à revenir : il avait commencé à faire le calcul des grains de froment que le roi devait donner au bramine ; mais avant d'arriver à la trente-troisième case, la somme était déjà si énorme qu'il lui avait été impossible de pousser le calcul plus loin. Tout ce qu'il pouvait dire, c'était que tout le froment de l'Empire ne suffirait pas à payer seulement la moitié de ce que le bramine pouvait réclamer d'après la promesse du roi (1).

---

(1) On a calculé que la somme entière ne demanderait pas moins

Alors le monarque se sentit tout-à-coup éclairer. Il comprit ce que le fils de Daher avait voulu lui faire entendre par sa demande. Il l'appela auprès de lui, l'embrassa et lui dit : « Je vois maintenant que la sagesse de Dieu est en toi ; à partir de cette heure, mon peuple sera gouverné par les paroles de ta bouche ; et tu mangeras le pain de ma table. » Et le sage Sissa, ajoute le rabbin, vécut avec le roi comme son frère et son ami, pendant tous les jours de sa vie.

Mes recherches ne m'ont point appris comment ce jeu fut appelé dans l'Inde par son inventeur. En Perse, il reçut le nom de *schatreng* ou *schatrangschi*, le jeu du roi. Il conserva ce nom parmi les Arabes qui probablement l'enseignèrent, dans le moyen âge, aux Espagnols : ceux-ci le nomment encore *xadrang*, ou avec l'addition de l'article arabe, *alxadres* et *axadres*. Les Grecs, qui probablement l'apprirent des Arabes dans le tems des califes de Bagdad, le nommèrent *zatrikion* ; les Français, le *jeu des*

---

que 16,384 villes ayant chacune 1,024 magasins à bled, dans chaque magasin 70,762 mesures de froment, et dans chaque mesure 32,768 grains ; ce qui ferait plus de froment que tous les magasins de la terre n'ont pu en contenir depuis la création du monde. (*Wieland.*)

Cette anecdote et ce calcul sont assez connus en France ; on les trouve dans plusieurs livres, et entr'autres dans les *Récréations mathématiques* d'Ozanam. Cependant nous n'avons pas cru devoir les supprimer, parce que l'anecdote et surtout le calcul peuvent aisément échapper à la meilleure mémoire. (*Note du Traducteur.*)

échecs, et les Allemands, *schachspiel*; les premiers de l'arabe *schek* ou *scheik*, les seconds du persan *schah* ou *schach*. Les Latins modernes lui donnent le nom de *ludus scachorum*, et les Italiens celui de *scacchi*.

On ne conçoit pas comment un homme aussi savant que Saumaise, a pu, sans produire la moindre preuve tirée des auteurs grecs, attribuer aux Grecs l'invention d'un jeu où tout rappelle les mœurs orientales. Toutes ses preuves se réduisent en effet à cette singulière question : Qui ne sait que l'invention de ce jeu est due aux Grecs (1)? C'est de chez eux, ajoute-t-il d'un ton aussi tranchant, qu'il passa chez les Perses. La princesse Anne Comnène qui devait mieux savoir ce qui en était, dit précisément le contraire. Dans le récit de la conspiration tramée contre son père Alexis par les quatre frères Anémades et le faible sénateur Salomon, elle remarque que l'empereur en dut la découverte et le salut de sa vie à l'habitude qu'il avait de jouer aux échecs pendant la nuit avec un de ses proches parens, lorsqu'il ne pouvait s'endormir; et elle ajoute : « Ce jeu a été inventé par les Assyriens, et c'est d'eux que nous le tenons ». On sait bien qu'à cette époque, les Grecs donnaient le nom d'*Assyriens* aux Arabes qui possédaient en effet l'ancien empire des Assyriens et des

(1) Exercit. in Solin. p. 795.

Perses. La princesse, il est vrai, n'était pas exactement instruite de ce qui concernait le véritable inventeur des échecs; mais cela n'ôte rien à son autorité, quant à la question principale. Il sera toujours certain que si le jeu, qu'elle nomme *zatrikion*, eût été d'origine grecque, elle en aurait su quelque chose, et qu'alors elle n'eût point songé à l'attribuer aux Assyriens.

Nous n'examinerons point si le bon bramine Nassir, par l'invention de son jeu du roi, a rendu en effet les rois plus sages; il a du moins réussi en un point. Les échecs ont été pendant plusieurs siècles et sont encore aujourd'hui le jeu favori des princes et des grands de l'Asie. Un trait du calife Alamir, le sixième des Abassides, rapporté par l'historien Elmakin, prouve que ce prince avait une passion héroïque pour ce jeu. Il y jouait dans l'intérieur de son palais avec son favori Cuter, lorsqu'on vint lui annoncer qu'il était tems de donner son attention à des affaires plus importantes, et que les ennemis, qui assiégeaient Bagdad depuis longtems, étaient sur le point de s'en rendre maîtres. « C'est bon; j'y vais, dit le calife à l'officier, laisse-moi seulement faire Cuter échec et mat. »

On raconte un trait semblable du généreux électeur de Saxe, Jean-Frédéric; mais les circonstances où il se trouvait, font bien plus d'honneur à son caractère. Il était prisonnier de Charles-Quint depuis la malheureuse journée de

Muhlberg, et l'empereur, au mépris des lois fondamentales de l'Empire et de ses propres sermens, lui faisait faire son procès par un conseil de guerre, composé d'officiers espagnols et italiens, et présidé par l'inexorable duc d'Albe. L'électeur jouait aux échecs avec le duc Ernest de Brunswick, son ami et son compagnon d'infortune, lorsque Charles lui fit signifier l'arrêt de mort prononcé contre lui par cet injuste tribunal. L'électeur s'arrêta un moment, mais sans donner aucun signe d'émotion; il répondit ensuite au messager en héros et en bon père; puis il dit au duc Ernest de jouer, et continua la partie avec son sang-froid et sa tranquillité ordinaires; et lorsqu'il l'eut gagnée, il se réjouit de cet avantage, comme s'il ne lui était rien arrivé de fâcheux (1).

Timur, que nous nommons Tamerlan, fut

(1) Voyez l'histoire de Charles-Quint par Robertson. Cette anecdote m'en rappelle une autre que Sénèque rapporte d'un noble romain, nommé Canius Julus, qui fut mis à mort par ordre de Caligula, uniquement parce qu'il avait une ame vraiment romaine. Caligula lui avait annoncé, dix jours d'avance, que son nom était inscrit sur la liste de mort, et on pouvait l'en croire sur parole. Au bout de dix jours, le centurion, chargé de conduire les victimes au supplice, se présenta chez Canius, et le trouva jouant tranquillement au jeu des soldats (*latrunculi*): suis-moi, lui cria-t-il en montrant son ordre. Canius se lève, compte ses pièces, et, s'adressant à son joueur: « Ne vas pas dire au moins après ma mort que tu m'as gagné! » Puis, faisant signe au centurion: « Sois témoin, lui dit-il, que j'ai une pièce de plus que mon adversaire. » (*Senec. de tranquill. animi*; *cap.* 14.) *Wieland.*

aussi un grand amateur des échecs. Mais il ne jouait que le grand jeu où l'échiquier à cent trente-deux cases, et chaque joueur trente-deux pièces: le jeu ordinaire lui paraissait trop petit. L'histoire a conservé les noms de ceux qui faisaient habituellement sa partie. L'un d'eux, nommé Ala-Eddin ou Aladin, était si habile qu'il jouait toujours sans réfléchir un instant, et qu'il n'en avait pas moins l'avantage sur tous les autres. Timur, qui n'aimait à perdre à aucun jeu, pas même aux échecs, fut cependant assez juste pour pardonner à Aladin sa supériorité. Un jour que celui-ci, après l'avoir long-tems embarrassé, finit encore par gagner la partie, Timur s'écria en riant: Aladin, tu as gagné; tu es unique parmi les joueurs d'échecs, comme Timur parmi les rois! Au contraire, le fameux sultan Mahmoud, fils de Sebucteghin, surnommé Gashni, était, dit-on, aussi inépuisable en ruses de guerre, aussi invincible au jeu des échecs qu'au véritable jeu des rois, auquel il jouait des états et des couronnes avec les princes orientaux de son tems. Nous en avons entr'autres témoignages celui d'Onsori, poète persan, qui, dans un distique en l'honneur de Mahmoud, dit qu'il jouait aux échecs avec mille princes, et les faisait tous *mat*, chacun d'une autre façon.

Après que les princes et les chevaliers de notre Occident eurent rapporté le jeu d'échecs de leurs malheureux voyages au Saint-Sépulcre, ce jeu

fut pendant longtems en vogue en Europe parmi les grands. De là vint, qu'à l'exemple des Orientaux, on chercha à honorer ce passe-tems vraiment royal, par la richesse et le beau travail de l'échiquier et de ses pièces. On en trouve encore de nombreuses preuves dans les cabinets de curiosités des rois et des princes, et même chez les familles d'ancienne noblesse allemande, où l'on révère, comme on doit, les reliques de ses aïeux. Dans l'Orient, la magnificence fut poussée si loin à cet égard que, selon l'historien Medgdi, le roi de Perse Cosrou, fils de Parviz, eut un jeu d'échecs dont les pièces étaient d'hyacinthe et d'émeraude; et un autre monarque persan en posséda un dont la moindre pièce valait trois mille dinars d'or.

Un de ces vieux romanciers, dont l'imagination allait toujours beaucoup au-delà de ce qu'ils avaient sous les yeux, nous a donné une description d'un jeu d'échecs, et d'une manière de le jouer, qui ne figurerait pas mal dans un poëme chevaleresque. Elle se trouve dans le récit des aventures que rencontrèrent les quatre frères Gauvain, Agravain, Gueret et Galleret, lorsqu'ils allèrent à la recherche de Lancelot.

« Galleret, le plus jeune et le plus courtois de ces quatre frères, aperçut un jour, en sortant d'une forêt, un château magnifique, situé sur une colline peu éloignée. Pendant qu'il le considérait avec admiration, une damoiselle, mon-

tée sur un palefroi, s'approcha de lui et l'invita, au nom de sa maîtresse dame de ce château, à venir se reposer chez elle, et à faire une partie d'échecs après le repas : car, ajouta-t-elle, un chevalier de votre aparence doit avoir reçu une trop bonne éducation pour que ce jeu lui soit inconnu. Galleret répondit, avec toute la courtoisie d'un chevalier de la Table-ronde, qu'il n'était pas fort habile aux échecs, quoiqu'il y eût vu jouer souvent à la cour du roi Arthus, où ce jeu était le passe-tems ordinaire du roi, de la reine Genèvre, de Lancelot, de Gauvain et des autres chevaliers; mais qu'en tout cas, il était prêt à suivre la damoiselle par-tout où il lui plairait de le mener. Celle-ci le conduisit au château, où il fut reçu très-amicalement par la fée Floribelle, grande et belle dame fort gaie. Après le repas, Floribelle le conduisit dans une salle magnifique, en lui disant qu'il y trouverait tout ce qu'il fallait pour jouer aux échecs. Galleret ouvrit de grands yeux en y entrant, car jamais il n'avait vu d'échiquier semblable; la salle entière en servait. Elle était pavée de grands carreaux de marbre noir et blanc qui en formaient les cases; les figures, qui semblaient être d'ivoire et d'ébène, étaient de grandeur naturelle, et parées avec la plus grande magnificence (1).

(1) On raconte que D. Juan d'Autriche, fils de Philippe IV, avait une salle ainsi disposée en échiquier; et qu'au lieu de pièces, il se servait pour jouer d'hommes qu'on avait dressés à ce manège. Était-

Leurs armures étaient d'or émaillé et enrichies, ainsi que leurs vètemens, de perles et de pierres précieuses. Les deux rois et les deux reines brillaient d'un éclat éblouissant; les *fous*, que l'on nommait alors *alsins* ou porte-bannières, étaient à pied, mais ils portaient des drapeaux magnifiques de deux couleurs différentes, et chargés de deux devises brodées en perles et en or. Les *chevaliers* étaient montés sur des chevaux d'or massif, et l'on ne pouvait rien voir de plus riche que leurs armes et leur équipage. Les *tours* étaient portées par des éléphans d'or; enfin, les *pions* étaient des fantassins armés de haches, qui semblaient, à leur air martial, n'attendre qu'avec peine le signal du combat. Mais ce qu'il y avait de plus extraordinaire, c'était la propriété dont ces figures avaient été douées par l'enchanteur, rival de Vulcain, qui avait construit ce merveilleux échiquier. Le joueur n'avait qu'à toucher d'une petite baguette la figure qu'il voulait mouvoir, et aussitôt elle se mettait en marche et allait occuper la place qu'on lui désignait. La dame du château instruisit le chevalier de cette manière, aussi commode que merveilleuse, de jouer aux échecs; et lui proposa ensuite une partie, à condition que s'il était vainqueur, l'échiquier, le château et la dame lui appartien-

---

ce à l'imitation du jeu d'échecs de la fée Floribelle? cela n'est pas vraisemblable; car il faudrait que D. Juan eût eu connaissance d'un *fabliau* qui n'a été mis au jour que par M. de Sainte-Palaye.

draient ; mais que s'il perdait, il serait son esclave toute sa vie. Le jeune chevalier fut d'abord un peu effrayé de la proposition ; mais il se remit bientôt, et se déclara prêt à entreprendre l'aventure, se flattant, comme cela n'est que trop ordinaire à la jeunesse, qu'il ne pouvait manquer de réussir, et qu'il possèderait bientôt l'échiquier, le château et la dame. La partie commença ; la dame donna au chevalier une baguette blanche, pour toucher et faire mouvoir ses figures, et prit elle-même une baguette noire. A mesure que l'on touchait les figures, elles semblaient s'animer, levaient la hache, la lance, le drapeau ou l'épée ; marchaient dans une attitude guerrière vers la place indiquée, comme à la rencontre d'un ennemi, mais ne se frappaient que dans l'instant où, d'après les règles du jeu, une pièce devait en prendre une autre. Cette manière de jouer plut beaucoup à Galleret ; il s'y mit de tout son cœur ; mais le jeu ne tarda point à prendre une tournure qui faisait plus d'honneur à son courage qu'à son habileté. En un mot, il se trouva *mat*, au moment où il s'y attendait le moins, et il ne lui resta d'autre ressource que de demander à Floribelle sa revanche. La dame y consentit, mais en déclarant qu'elle ne pouvait jouer que jusqu'au coucher du soleil, c'est-à-dire, tout au plus trois parties. Nous avons de plus, ajouta-t-elle, une loi d'après laquelle celui qui perd une partie au quatrième coup, ne peut point demander sa re-

vanche. Galleret convint de tout, donna à son jeu toute l'attention dont il était capable, et gagna la seconde partie; mais il perdit la troisième, qui décida de son sort. Il fallut qu'il se laissât désarmer et conduire dans une prison, où du moins il eut la consolation de trouver une foule d'autres chevaliers qui avaient perdu leur liberté de la même manière. Il y resta jusqu'à ce que son frère Gauvain eut enfin le bonheur de donner l'échec et mat à la fée, au quatrième coup, par ce qu'on appelle l'*échec du berger*, et mit ainsi le jeune Galleret en possession de la charmante Floribelle, de son échiquier et de son château. »

Si l'on pouvait ajouter la moindre croyance, en matière d'histoire, aux romans de chevalerie et aux fabliaux des douzième et treizième siècles, l'ancienneté du jeu d'échecs, en Europe, remonterait beaucoup plus haut que je ne viens de l'établir, d'après le sentiment de Fréret. Mais ces romanciers étaient si accoutumés à commettre les plus grandes erreurs en chronologie, en géographie et en histoire, qu'il ne leur en a pas coûté davantage de faire jouer aux échecs les chevaliers du roi Arthus, que de transporter Babylone en Egypte, de changer les émirs des Arabes en amiraux, et de supposer que Charlemagne s'était croisé pour la Terre-Sainte. De leur tems, le jeu d'échecs était en usage à la cour des grands seigneurs de France. L'art d'y bien jouer était regardé comme une des perfections con-

venables dans un chevalier accompli. Cela suffisait pour qu'ils l'attribuassent aux chevaliers de la Table-ronde, qu'ils représentaient comme des modèles de toutes les vertus et perfections de leur état.

Nous trouverions une preuve plus forte contre l'opinion de Fréret, dans le jeu d'échecs à grandes figures d'ivoire et à caractères arabes, qui faisait partie du trésor de l'abbaye de St.-Denis, s'il était vrai, comme on le disait, que ce jeu d'échecs eût appartenu à Charlemagne, et qu'il l'eût reçu d'Asie sans doute parmi les présens du calife Haroun-Alraschid. Mais ce qui empêche que les caractères arabes ne donnent du poids à cette tradition, c'est que les pièces n'ont rien du costume oriental et sont faites à l'européenne. Cette dernière circonstance, et le nom de l'ouvrier, *Joseph Nicolas*, feraient plutôt soupçonner que ce jeu était l'ouvrage de quelque Grec moderne. Si Charlemagne eût connu ou aimé les échecs, on en trouverait quelque trace dans Eginhard, qui est entré dans de si grands détails de la vie domestique de son maître.

On doit faire encore moins d'attention à une anecdote rapportée par le fameux duc Auguste de Lunebourg, sous le nom de Gustave-Selenus, dans sa description détaillée du jeu d'échecs (p. 14). Il s'agit du fils d'un duc Occar de Bavière, qui vécut en France à la cour du roi Pepin, et qui fut tué d'un coup d'échiquier par un jeune

prince qui ne pouvait souffrir que le Bavarois jouât aux échecs mieux que lui. Le duc cite deux chroniques manuscrites qui font mention de ce fait; mais outre qu'elles ne sont point d'accord avec l'histoire, elles ne le sont point non plus entr'elles, sur les principales circonstances du fait.

On doit donc regarder cette anecdote comme controuvée, et elle ne prouve pas plus pour l'ancienneté du jeu d'échecs en Europe, que celle qui se trouve dans l'histoire des quatre fils Aymon. On y voit Renaud de Montauban jouer aux échecs avec un neveu de Charlemagne : les deux joueurs ont une querelle ; le prince jette l'échiquier à la tête de Renaud; mais celui-ci prend si mal la plaisanterie, qu'il lance à son tour l'échiquier au prince, l'atteint au front et le fait tomber mort sur la place. Sans doute, il y a toujours un fond de vérité dans ces vieux romans populaires, dans ces vieilles traditions; mais comme il est rarement possible d'y séparer le vrai du faux, on n'en peut tirer aucune induction pour ou contre les faits dont la certitude historique est douteuse. A supposer donc qu'un évènement réellement arrivé à la cour de Pépin, eût donné lieu à l'anecdote citée par le duc de Lunebourg, pourquoi le jeu auquel les deux princes se querellèrent, n'aurait-il pas été le *ludus latrunculorum*, le *jeu des soldats* des anciens Romains? Ceux-ci ne pouvaient-ils pas l'avoir transmis

aux Gaulois, et les Gaulois aux Francs? Ces derniers en auraient peu-à peu perdu le goût et l'usage : l'introduction des échecs en Europe l'aurait fait disparaître entièrement; et par la suite, les écrivains ignorans auraient confondu l'un avec l'autre. Cette supposition me paraît fort naturelle.

En effet, ces jeux, malgré leur différence essentielle, se ressemblent en plusieurs points, et surtout en ceci : que le nom de *jeu des soldats*, ou *jeu de la guerre*, leur convient parfaitement. Des romanciers, qui n'avaient aucune connaissance de l'antiquité, devaient donc les confondre facilement, et d'autant plus facilement qu'il pouvait alors s'être conservé quelque tradition, quelque souvenir du jeu romain ; mais que la plupart des philologues modernes se soient entêtés à confondre, et ce jeu des Romains, et les échecs, avec le jeu de quilles grec que nous avons décrit, et dont l'invention a été faussement attribuée à Palamède, c'est ce qu'on ne pourrait concevoir, si l'on ne savait que la seule autorité d'un homme, tel que Saumaise, peut induire cent écrivains en erreur (1).

---

(1) Nos lecteurs peuvent se rappeler que nous leur avons donné, dans le tome III des *Archives*, p. 233, un morceau traduit de l'anglais de M. Egles Irwin, où l'on attribue aux Chinois l'invention du jeu des échecs, et où on la fait remonter jusqu'à deux siècles avant notre ère. On en fait honneur à un général qui imagina ce moyen de calmer ses soldats, de faire taire leurs murmures, d'employer un tems

Le rapprochement et la comparaison de tous les passages où les anciens auteurs latins font mention *du jeu des soldats* (*ludus latrunculorum*), ne suffisent pas sans doute, pour nous en donner une connaissance complète; mais ils nous en apprennent assez pour convaincre tous ceux qui ne veulent voir dans une chose que ce qui s'y trouve, qu'il n'y avait pas plus de ressemblance entre ce jeu romain et les échecs, qu'entre les échecs et le jeu de dames.

Puisque nous avons entamé cette matière, ceux de mes lecteurs à qui rien d'humain n'est étranger (*qui nil humani a se alienum putant*), et qui par conséquent s'intéressent aussi aux jeux de leurs semblables, ne regretteront peut-être pas de s'arrêter encore un peu à un passe-tems qui eut tant d'attrait pour les maîtres du monde.

---

de loisir et de retraite à étudier leur métier, et de nourrir l'esprit de conquête dans le sein des quartiers d'hiver. Ce morceau a encore cela de curieux qu'il tend à prouver, par le jeu d'échecs des Chinois, que ce peuple a été véritablement le premier inventeur de la poudre de guerre. On peut le consulter de nouveau. Nous observerons seulement que l'opinion nouvelle, proposée par M. Egles Irwin, ne repose que sur un *extrait* des Annales Chinoises, qui lui a été remis par un mandarin son ami, et par conséquent sur la seule bonne foi de ce mandarin; et de plus que M. Egles Irwin n'était nullement au fait de la manière dont on raconte que les échecs ont été inventés dans l'Inde; car il dit qu'ils le furent pour dissiper la mélancolie de la fille d'un rajah. Il a raison de trouver cette origine peu vraisemblable; mais il n'en eût pas dit autant de celle qu'on a lue précédemment.

(*Note des Rédacteurs.*)

Et pourquoi les jeux seraient-ils indignes de notre attention? Jouer est notre première occupation; c'est la seule de notre enfance et la plus agréable du reste de la vie. Les beaux-arts qu'enseignent les muses ne sont que des jeux. Et sans les Grâces, si nous en croyons Pindare, les dieux même n'ordonnent ni fêtes ni danses. A plus forte raison, les hommes ne peuvent se passer des jeux dans leurs jours de fête et de réjouissances. Mais trop souvent, hélas! leurs jeux deviennent sérieux, et dans la source où ils n'auraient dû trouver que l'oubli de leurs peines, ils puisent les chagrins les plus amers. Combien n'a-t-on pas vu de peuples mettre ainsi en jeu et perdre leur liberté, leur gloire, leur bonheur? Il n'y a de différence que dans la nature du jeu et dans la manière de le jouer; et de là dépendent ses suites salutaires ou funestes, sa bonne ou mauvaise influence. Mais aussi c'est là ce qui les rend remarquables, ce qui leur donne de l'importance pour quiconque cherche à caractériser les peuples et les tems.

Un esprit éclairé ne méprise rien. Le vrai philosophe ne trouve rien sans intérêt de ce qui touche l'homme, de ce qui le caractérise, de ce qui découvre les ressorts secrets de son cœur. Et dans quelles circonstances l'homme est-il moins sur ses gardes qu'au jeu? Où le caractère d'une nation se peindra-t-il mieux que dans les divertissemens qu'elle affectionne?

Ce que Platon disait de la musique de chaque peuple, est également vrai de ses jeux. Il ne s'y fait aucun changement, non plus que dans la musique, qui ne soit l'avant-coureur ou la suite d'un autre changement dans son état politique ou moral.

Je pense donc que l'homme, le plus habile dans la connaissance du cœur humain, n'entreprendrait point une tâche indigne de lui, s'il faisait de l'*histoire des jeux*, considérée sous un point de vue philosophique, l'objet de ses recherches et de ses travaux.

Mais revenons au jeu favori des Rômains. On sait que du tems d'Ennius et de Plaute, la langue latine était aussi différente de ce qu'elle devint sous Auguste, que la langue allemande l'a été d'elle-même sous les empereurs Frédéric II et Joseph II ; à l'époque de la seconde guerre punique, le mot *latro* désignait un soldat, et le mot *fur* un valet. Au tems de Cicéron, ces deux mots avaient déja changé de signification dans l'usage ordinaire de la vie. *Latro* voulait dire un brigand, un larron, et *fur* un coquin. Mais lorsque le jeu dit *latronum* ou *latrunculorum* s'introduisit chez les Romains, et devint dans les camps le passe-tems ordinaire des officiers et des soldats, le mot *latro* jouissait encore de sa bonne renommée; et le jeu conserva son nom, même après que le mot eut perdu sa dignité. On le jouait sur une espèce de *damier*, que Sénèque

nomme *tabula latruncularia*, avec des pierres ou pions (*calculi*), que l'on appelait *latrunculi*, petits soldats. Le nom de *jeu des soldats*, que je lui ai déja donné quelquefois, est donc la traduction littérale de son nom latin, et désigne en même tems un de ses principaux caractères. En effet, ce jeu était entièrement militaire; on y jouait à deux, et les règles du jeu y fournissaient mille occasions de presser son adversaire, de le tromper (1), de le surprendre, de se tirer soi-même d'un mauvais pas, de réparer ses fautes ou de profiter de celles de l'ennemi. En un mot, tout y reposait, comme à la guerre, sur l'attaque et sur la défense, et en cela ce jeu ressemblait aux échecs; mais il en différait essentiellement d'ailleurs et par la nature des pièces et par la manière de jouer. Les pièces, il est vrai, étaient de deux couleurs, les unes noires et les autres blanches, et cela était nécessaire pour que chaque joueur pût distinguer aisément les siennes. Mais elles avaient toutes la même forme et la même marche. Elles s'avançaient toujours en ligne droite, et il en fallait toujours deux pour en prendre une à l'ennemi (2);

(1) *Insidiosorum si ludis bella latronum,*
Gemmeus iste tibi miles et hostis erit.
MARTIAL, XIV, 20.

(2) *Cautaque non stulte latronum prælia ludat:*
Unus cùm gemino calculus hoste perit.
OVID. *de art. am. lib.* III, *v.* 357.

M. Wieland a substitué, dans le second vers, le mot *discolor*

il fallait aussi que chaque pièce qui s'avançait ou reculait en eût une derrière elle pour la couvrir (1). Les passages cités ne suffisent pas pour nous apprendre dans quelles circonstances une pièce était prise ou pouvait se retirer (2). Mais il est certain que la réussite consistait à prendre à l'ennemi le plus de pièces qu'il était possible, ou à les enfermer de manière qu'il ne lui fût plus possible de jouer, ce qui s'exprimait par le mot *alligare*, (*lier*) (3). Il est sûr aussi qu'il y avait plusieurs moyens de remettre en liberté une pièce ainsi *liée*, et que la finesse du jeu consistait, d'une part, à opérer cette délivrance, et de l'autre, à l'empêcher. C'est à cela que se rapporte un passage de Sénèque (*Epist.* 117), où il dit que l'homme à qui l'on vient annoncer que sa maison brûle, pendant qu'il s'amuse au *jeu des soldats*, court au feu bien vîte, et ne s'arrête

---

au mot *calculus*, sans doute parce qu'il venait de lire, dans l'épigramme dix-sept du livre XIV de Martial, ce vers qu'il n'a pas cité, parce qu'il ne nous en apprend pas plus que le vers d'Ovide:

Calculus hic gemino discolor hoste perit.

(Note du Traducteur.)

(1) *Nec tutò fugiens inconcitatus eat.*
OVID. *Trist.* II, 480.

(2) On voit seulement à l'endroit cité, v. 478, qu'une pièce était prise lorsqu'elle se trouvait entre deux pièces ennemies:

Cum medius gemino calculus hoste perit.

(N. du Trad.)

(3) *Ut niveus nigros, nunc ut niger alliget albos.*
Eclog. ad Pison. in catalect., vet. poet., v. 182.

point à regarder comment la pièce liée se tirera d'affaire. L'anecdote que nous avons empruntée plus haut du même écrivain sur la mort de Canius Julus, prouve que le joueur qui avait une pièce de plus que son adversaire, avait aussi plus d'espérance de gagner.

Au jeu d'échecs, on dit que le vaincu est *mat*; au jeu des soldats, on disait que le vainqueur était *empereur* (*imperator*). C'est ce que nous apprenons d'un passage de Vopiscus, dans les anecdotes qu'il nous a transmises sur l'anti-empereur gaulois Proculus. Ce Proculus, né de parens qui exerçaient le brigandage, et d'abord brigand comme eux, s'était élevé par son audace et par sa force de corps prodigieuse, au commandement de quelques légions romaines dans les Gaules, pendant les troubles du règne d'Aurélien; et, s'il faut en croire Vopiscus et Onésimus, le seul garant qu'il cite, ce fut à l'occasion du jeu des soldats que Proculus fut proclamé empereur par les Lyonnais. A un repas qui se donnait dans leur ville, il fut dix fois de suite empereur à ce jeu, (*decies imperator exiit*). Un des convives trouva plaisant de le saluer du nom d'Auguste (*ave Auguste*). Pour rendre la plaisanterie complète, il alla chercher un manteau de pourpre, le jeta sur les épaules du vainqueur, et se prosterna devant lui. Les Lyonnais qui n'avaient rien de trop bon à attendre du véritable empereur Probus, et qui peut-être songeaient

déja depuis quelque tems à lui opposer Proculus, acceptèrent l'augure. La plaisanterie devint sérieuse, et Proculus fut véritablement proclamé empereur romain, quoique à la vérité pour peu de tems, parce qu'il avait été dix fois empereur au jeu des soldats.

De tous les passages où les anciens auteurs latins parlent de ce jeu, et que nous avons cités en grande partie, il résulte que, sous Auguste, c'était un des jeux les plus en usage à Rome. Ovide, dans son *Art d'aimer,* fait à ses écolières un devoir de s'y rendre habiles, et recommande au contraire à ses écoliers de ne pas montrer leur habileté à leurs maîtresses, et de les laisser gagner adroitement.

Sive latrocinii sub imagine calculus ibit,
Fac pereat vitreus miles ab hoste tuus.

Lib. II, v. 207.

On voit par un passage de l'Elégie, qui seule remplit le second livre des *Tristes*, qu'il existait alors un livre où l'on enseignait la théorie de ce jeu, et la manière de le bien jouer. Quelques passages de Sénèque nous montrent aussi qu'il y avait de son tems des gens qui dissipaient leur vie de cette manière (1).

---

(1) *Persequi singulos longum est, quorum aut latrunculi, aut pila, aut excoquendi in sole corporis cura, consumpsere vitam.* (De Brevit. vitæ, cap. 13.)

De tout ce qu'on peut induire sur la nature de ce jeu, le savant Hyde conclut qu'il était le même que notre jeu de dames, ou que du moins il n'y avait pas plus de différence entre l'un et l'autre, qu'entre le jeu d'échecs des Orientaux et celui des Européens. Ce qu'on ne peut dire, c'est comment un jeu de soldats est devenu un jeu de dames. Cependant l'explication qu'Hyde en a donnée, n'est pas indigne de l'attention des étymologistes : il fait dériver la dénomination du jeu de dames, du mot allemand *damm* ou *dam*, comme les Anglais, les Suédois et les Danois l'écrivent. La signification originaire de ce mot se perd, il est vrai, dans le premier âge de la langue allemande; mais il paraît qu'il avait quelque rapport à la guerre, ainsi que le verbe *dammen* ou *daemmen* (*arrêter par une digue*), et le verbe *daempfen* (*réprimer, abattre*), qui en dérive; et il est vraisemblable que son origine est la même que celle du verbe grec *damein* (*dompter*). Au reste, il n'est guère possible de dire quelque chose de positif sur ce point, parce qu'on ignore à quelle époque ce jeu fut introduit chez nos ancêtres. Tacite parle de leur fureur pour le jeu de dez, fureur telle qu'après y avoir perdu tout leur bien, ils y hasardaient encore leur liberté, quoiqu'elle leur fût plus chère que la vie; mais il ne dit point qu'ils fussent adonnés au jeu des soldats, ou au jeu de dames : ce qu'il n'eût pas manqué de faire s'il y avait eu lieu,

lui qui connaissait si bien les mœurs de la Germanie.

Le jeu de dames, qui était depuis longtems en usage chez les peuples de l'Europe, s'est aussi transplanté chez les Turcs. Ils le nomment *atlanbuschi*, mais plus communément *dama* ou *dama ojuni*. Les Grecs ne l'ont point connu. Ce fut, selon toute aparence, une invention des Romains; et il est de huit siècles, au moins, plus ancien que notre jeu d'échecs. C'est donc sans fondement que la plupart des savans les ont confondus; et cela est surtout impardonnable au jésuite Possin, éditeur d'Anne Comnène, lequel est encore tombé dans cette erreur, après qu'Hyde a éclairci d'une manière si satisfaisante l'histoire du jeu d'échecs.

Il serait du moins plus naturel de croire, que l'inventeur du jeu d'échecs avait eu quelques notions du jeu des soldats en usage chez les Romains; et qu'en perfectionnant beaucoup son modèle, il y fit les changemens nécessaires pour l'adapter aux institutions guerrières et politiques des Orientaux, ainsi qu'au but qu'il s'était proposé à l'égard de son roi.

SUITE DE L'ARTICLE

SUR LA CONFORMITÉ

DES ANCIENNES LOIS

FRANÇAISES ET ANGLAISES.

En terminant notre premier article, nous dîmes que, pour bien connaître quelle avait été l'influence de la conquête des Normands sur la législation anglaise, il fallait rappeler auparavant quelle était alors celle de la France. Les deux nations, quoique parties du même point, avaient fait des progrès différens dans la civilisation. La France avait laissé l'Angleterre bien en arrière, et elle lui fit regagner une partie du chemin qu'elle avait perdu, en lui communiquant ses institutions.

La France était parvenue, sous le règne de Charlemagne, au plus haut point de puissance et de gloire où il lui fût permis d'aspirer à cette époque; et tel fut l'ascendant de ce grand prince, que l'impulsion qu'il avait donnée se maintint encore après lui, malgré la faiblesse et l'impéritie de la plupart de ses successeurs.

C'est en effet un des phénomènes les plus extraordinaires de l'histoire moderne, que l'empire de Charlemagne n'ait pas disparu à sa mort, comme celui d'Alexandre; qu'il ait pu subsister jusqu'à nous, sinon avec la même étendue, du moins sous le même nom; et que de ses démembremens se soient formés de vastes et puissans de états.

Je ne dirai point qu'il n'existait pas de loi ou de constitution qui unit, en un seul corps, les parties si diverses de ce grand empire; car, que peuvent les lois lorsque les hommes manquent? Mais tout le génie même de Charlemagne avait eu de la peine à maintenir, dans la dépendance et dans la subordination, les grands chargés sous lui du gouvernement des peuples; ils trouvèrent au milieu des désordres qui suivirent son règne, une occasion favorable de *secouer* un joug qu'ils portaient avec impatience.

Personne n'ignore que, sous les premières races, les provinces et les villes étaient gouvernées par des ducs et des comtes, qui réunissaient en eux tous les pouvoirs, et qui, outre le commandement militaire, avaient encore l'administration de la justice et des finances. On ne connaissait point alors cette heureuse distribution des pouvoirs, qui met d'un côté la force, et de l'autre la justice, et subordonne à celle-ci l'emploi de la première. Les Romains avaient eu quelque idée de cette division, qui est la per-

fection de l'ordre social, et qu'on retrouve, à un degré plus ou moins grand, dans la plupart des gouvernemens européens.

Outre les comtes, gouverneurs des provinces et des villes, il y avait encore ceux qu'on appelait *fidèles*, *leudes* ou *antrustions*, qui, liés au souverain par un serment particulier, lui rendaient à sa cour des services personnels, et le suivaient à la guerre. Leur solde consistait en des parties du domaine public, qu'on appelait *bénéfices*, dont ils percevaient le produit, et dans l'étendue desquels ils exerçaient une autorité pareille à celles que les comtes avaient dans les provinces ou les villes, dont l'administration leur était confiée.

Ils étaient tous amovibles, dans le principe, à la volonté du roi. Ils profitèrent de la faiblesse des premiers successeurs de Charlemagne, qui eurent si souvent besoin de leur appui, pour se maintenir à vie; ils devinrent, avec le tems, héréditaires.

Il n'y avait qu'un pas à faire pour arriver à l'entière indépendance; mais ce pas ne fut jamais franchi : une force d'attraction ramenait, vers un centre commun, l'autorité souveraine, tous ces élémens qui paraissaient si disposés à s'en éloigner. Ce fut là l'effet du régime féodal, qui devint la loi générale de l'Europe, à l'époque où les grandes dignités furent rendues héréditaires. Sans le régime féodal, l'Europe eût été

tout-à-coup dépecée en une infinité de souverainetés particulières, et serait tombée dans une barbarie dont elle n'aurait peut-être jamais pu se tirer. Les grands états, en rapprochant davantage les hommes, sont plus favorables au développement de leurs lumières et de leurs connaissances; ils leurs procurent surtout ce repos et cette sécurité, qui sont si nécessaires à la culture des arts. Les guerres, qui ne troublent tout au plus que leurs frontières, bouleversent en entier une souveraineté de peu d'étendue.

Attribuer au régime féodal la conservation de la civilisation en Europe, c'est risquer de glacer d'étonnement ceux qui ont entendu diffamer, dans ces derniers tems, ce régime avec tant de fureur; et le représenter comme la cause première de l'esclavage et de l'abrutissement de l'espèce humaine. Les écrivains judicieux, qui l'ont considéré sans partialité comme sans passion, en ont bien jugé autrement; et tout en convenant qu'il contenait des germes d'anarchie, ils y ont aperçu de grands principes de stabilité. C'est du moins le jugement qu'en porte Hume, et une infinité d'autres. Pour bien apprécier une institution, il faut savoir distinguer les tems et les époques.

Ce ne fut, en effet, que par une espèce de pouvoir magique, que des hommes tout-puissans, et qui pouvaient impunément se soustraire à toute autorité supérieure, consentirent cepen-

dant à reconnaître un chef, à lui faire hommage de leurs états, et à s'obliger envers lui à des devoirs importans. C'était l'anarchie qui cherchait à s'organiser par une suite de cette tendance à l'ordre, vers laquelle les hommes sont toujours entraînés, quand ils ne sont pas corrompus par des maximes ou des habitudes perverses.

La constitution féodale établissait des devoirs et des obligations réciproques, qui s'étendaient à tous les degrés de la hiérarchie qu'elle formait. Le seigneur suzerain devait protection et justice à ses vassaux : ceux-ci, de leur côté, étaient tenus envers lui à certaines obligations, dont la principale était de le suivre à la guerre, avec les troupes de leur ressort, pendant un tems déterminé, et qui était réglé, soit par les lois générales, soit par des conventions particulières. On ne les observait pas toujours avec exactitude; mais on cherchait du moins à en pallier la violation par des prétextes plus ou moins spécieux.

Mais un des plus grands avantages que l'Europe ait retiré du régime féodal, sous les rapports politiques, fut le droit de primogéniture, qui s'introduisit dans la possession du fief. L'aîné de la famille, qui avait le plutôt l'âge propre au service militaire, premier devoir du fief, en eut la propriété exclusive. Cette loi s'étendit à la couronne même, qui n'était elle-même qu'un grand fief, suivant les expressions de Mézerai; et elle empêcha ces partages usités

sous la première et sous la seconde race, et qui furent la source de tant de désordres et de confusion. Alors s'établit l'ordre de succession qui s'est maintenu jusqu'à présent, et qui est, sans contredit, la principale base de la grandeur et de la stabilité, non-seulement du gouvernement français, mais encore de tous ceux qui l'ont adopté. C'est en vain qu'on en a cherché l'origine dans cette prétendue loi salique, qu'on n'a pu découvrir nulle part (1).

La tenure féodale descendit jusqu'aux propriétés particulières. Elle est encore le fondement de la loi territoriale d'Angleterre, comme elle l'était de la plupart des coutumes de France avant la révolution.

Ces bases nouvelles de la propriété et de l'ordre social s'établirent au milieu de cette confusion aparente qui régnait en France sous les derniers successeurs de Charlemagne. Elles commençaient à avoir de la stabilité, lors de l'avénement de Hugues Capet à la couronne; ce fut peu après cette époque qu'elles furent transportées en Angleterre.

---

(1) Les femmes étant incapables, par leur sexe, du service militaire, furent d'abord exclues de la succession des fiefs; on les y admit dans la suite. Mais dans les états qui, comme la France, suivirent l'esprit primitif du régime féodal, elles ne furent point admises à la couronne, comme dans d'autres états, où ce régime ne pénétra que lorsqu'il fut modifié. Cela est tellement ainsi, qu'avant l'introduction du régime féodal, on ne voit pas de femmes régner en Europe.

Les lois que les Anglo-Saxons y avaient apportées de la Germanie, étaient à-peu-près les mêmes que celles que les Francs introduisirent dans les Gaules. Nous avons vu, dans le premier article, les causes qui contribuèrent à polir les derniers, jusqu'à un certain point, et à entretenir chez les autres leur barbarie primitive.

Elle résista à tous les efforts que firent, pour l'adoucir, quelques princes dignes du rang qu'ils occupaient; et elle fut toujours entretenue par les révolutions continuelles du gouvernement, et les invasions répétées des peuples du nord. Des grands, devenus supérieurs aux rois en puissance, rivalisaient avec eux en autorité. Les peuples cherchaient, sous leur égide, une protection qu'ils ne pouvaient obtenir de l'impuissance de leurs rois; souvent ils avaient recours à des associations, pour résister à l'oppression continuelle qui pesait sur eux. L'Angleterre fut dans une anarchie presque continuelle, jusqu'au moment où des conquérans, sortis de la France, vinrent lui donner un gouvernement fixe et stable. Mais ces conquérans avaient été eux-mêmes subjugués et polis par les mœurs françaises. L'histoire des successeurs de Charlemagne n'est remplie que des tableaux affreux des dévastations commises en France par ces hommes du nord, que ce grand prince avait contenus durant sa vie, mais dont les brigandages ne trouvèrent plus d'obstacle après sa mort.

On est encore à chercher comment ces contrées du nord de l'Europe, si dépeuplées aujourd'hui, pouvaient suffire à ces essaims de barbares qui en sortaient sans cesse, sans paraître les épuiser. Sur leurs barques fragiles, ils parcoururent d'abord les côtes de la Germanie, de la Belgique et de la France, portant par-tout le ravage et la destruction; ils les étendirent bientôt dans l'intérieur des terres, où ils pénétraient par le secours des fleuves. Paris même fut plusieurs fois assiégé par eux; ils osèrent s'avancer jusques dans la Méditerranée, et porter sur ses côtes la terreur qu'ils avaient répandue sur celles de l'Océan. Nulle puissance ne paraissait capable d'arrêter ce torrent dévastateur. Si quelquefois on parvenait à éloigner ces pirates, en leur donnant de l'argent, ils revenaient bientôt pour en demander encore.

Cette vie vagabonde leur devint à la fin *incommode*. Les uns s'emparèrent de l'Angleterre, et la tinrent longtems soumise à leur joug; d'autres occupèrent cette partie de la France qui portait le nom de Neustrie, et qui prit d'eux celui de Normandie. Charles le Simple consentit, vers l'an 912, à la leur céder, sous la condition qu'ils se feraient chrétiens, et qu'ils tiendraient cette province en fief de la couronne de France. On a beaucoup reproché à ce prince cette condescendance; mais il obéit en cela à la première des lois, celle de la nécessité. Les autres pro-

vinces de la France n'étaient-elles pas occupées par des seigneurs qui les tenaient aux mêmes conditions ? Ils furent bientôt tous éclipsés par ces nouveaux-venus. Rien de plus étonnant que la métamorphose subite qui s'opéra parmi les Normands. Les qualités les plus héroïques étaient cachées sous leur férocité aparente. Rollon, leur premier duc, dont la sagesse égalait la valeur, établit un si bel ordre dans ses nouveaux états, il montre un tel amour pour la justice, qu'il obtient une gloire qu'aucun prince n'avait eue avant lui, et qu'aucun n'a obtenue après. Il devient la divinité tutelaire des opprimés ; et lors même qu'il n'est plus, il suffit d'invoquer son nom, pour faire pâlir l'injustice et paralyser l'oppression (1).

Ses successeurs ne dégénèrent point d'un si parfait modèle. Sous eux, les Normands quittent leurs mœurs et leur langage barbares, pour prendre ceux des peuples qui leur étaient soumis. Ils sont bientôt plus Français que les Français mêmes. Cet esprit chevaleresque, qui commençait alors à se former, ne se montre nulle part avec plus d'éclat, et n'enfante plus de prodiges. Une poignée d'aventuriers normands suffit pour soustraire Naples et la Sicile au joug des Grecs et des Sarrasins. Le récit de leurs exploits rappelle ceux des tems héroïques de la Grèce.

(1) La clameur de Haro, si longtems usitée en Normandie.

La Normandie acquiert, par la sagesse de ses lois, le nom de pays de Sapience. Tous ceux qui cultivaient les arts et les sciences y trouvent un asyle honorable. Le droit romain, presqu'inconnu par-tout ailleurs, y est porté par des clercs italiens, et étudié avec succès. Ce droit était alors surchargé d'un grand nombre de subtilités, qui, dans la pratique surtout, prêtait beaucoup à l'artifice; et l'étude précoce qu'en firent les Normands, dut faire naître et entretenir parmi eux cette dextérité dans les affaires, que des censeurs sévères ont appelé esprit de chicane.

Les conquêtes des Normands contribuèrent beaucoup à propager la langue française, qui était devenue la leur; et ce sont eux qui commencèrent à en faire la langue universelle de l'Europe.

Cette langue cependant se formait à peine, à l'époque de l'établissement des Normands dans la Neustrie. Ce n'est pas le lieu de remonter ici aux sources d'où elle dérivait: plusieurs savans ont déja rempli cette tâche. Leurs recherches n'ont cependant pas produit des résultats bien clairs. On ne sait point encore si le français est un reste de l'ancien langage celtique des Gaules, ou s'il n'est qu'un latin corrompu, ou enfin s'il s'est formé du mélange de ces deux langues. Ce qui paraît assuré, c'est qu'il n'en est pas question jusques vers le tems de Charlemagne.

Pendant la domination romaine, le latin avait

été universellement parlé et entendu dans les Gaules. On s'en servait dans les actes publics et dans les transactions particulières, ainsi que dans le culte religieux, qu'on croyait devoir faire alors en une langue que tous les fidèles comprenaient.

La conquête des Francs contribua à corrompre la langue latine, déja bien déchue de sa pureté primitive, mais elle ne la détruisit pas. Les Francs étaient si peu nombreux à l'égard des Romains, leur langue était si dure et si pauvre, que le latin dut dominer encore. Ils furent obligés de l'employer pour la rédaction de leurs propres lois. On voit, par un passage d'Agathias, qu'en prenant les mœurs et les usages des Gaulois-Romains, ils en adoptèrent aussi la langue. On les distinguait d'eux par la singularité de leur habillement, et surtout par la rudesse de leur accent. Ils prononçaient sans doute le latin, comme les Allemands prononcent encore le français.

Le latin ne resta la langue dominante que dans les pays en-deçà de la Meuse; dans ceux situés au-delà de ce fleuve où les Francs et les autres peuples germains étaient en plus grand nombre, on parlait la langue tudesque, qui était une sœur ou un dialecte de la saxonne; elle était extrêmement rude par le grand nombre de consonnes dont elle était chargée; elle n'avait d'ailleurs ni syntaxe, ni règles fixes. Ces défauts

se communiquèrent insensiblement au latin par le mélange qui se fit des deux peuples à la cour des rois, germains d'origine; et comme ce mélange ne fut jamais si fréquent que sous Charlemagne, qui passa d'ailleurs une si grande partie de sa vie dans diverses contrées de la Germanie, cette altération fut encore plus considérable sous son règne. Le latin cessa alors d'être la langue vulgaire. De sa corruption naquit le roman-rustique, source incontestable de la langue française.

On la parla sans doute longtems avant de l'écrire. Il paraît cependant qu'on l'écrivait déja sous le règne de Charlemagne, puisqu'un canon d'un concile de Tours, tenu en l'an 812, ordonne à chaque évêque d'avoir un cahier d'homélies, et de les faire traduire en langue tudesque et romane, pour les mettre à la portée du peuple.

Le premier échantillon de la langue romane se trouve dans la formule du serment par lequel les enfans de Louis le Débonnaire, et les peuples qui leur étaient soumis, promirent l'observation du traité qu'ils firent entr'eux, après la trop célèbre bataille de Fontenai.

Ceux qui habitaient au-delà de la Meuse, jurèrent en langue tudesque; ceux qui habitaient en-deçà, firent leur serment en langue romane. Il est aisé de voir que cette dernière n'était plus du latin, mais que ce n'était pas encore du français.

La langue romane fut sans doute uniforme en France, dans le principe; et il y a aparence que les divers idiômes qui existent encore, se formèrent lors du partage du royaume en grandes seigneuries, qui furent comme des états différens, n'ayant presque plus entr'eux aucune relation.

L'idiôme dominant fut celui du pays où s'établit le centre du pouvoir, ou bien celui des princes, qui parvinrent le plutôt à cette grande renommée, qui attire l'attention des peuples, et leur commande l'imitation.

La langue française, proprement dite, se perfectionna sans doute rapidement à la cour des ducs de Normandie, puisque les héros normands, conquérans de Naples et de Sicile, l'y portèrent avec les lois de leur pays; et que c'est de cette même cour qu'elle passa en Angleterre, avant même qu'elle fût soumise à la domination normande.

Edouard le Confesseur, dernier prince de la ligne saxone, obligé de quitter l'Angleterre pendant l'usurpation des Danois, s'était réfugié auprès des ducs de Normandie, avec lesquels il était uni par les liens de la parenté. Il tira de cet exil le même avantage que quelques-uns de ses prédécesseurs avaient tiré du séjour qu'ils avaient fait à la cour des anciens rois de France: il y puisa des mœurs plus douces et plus polies que celles de son pays; et lorsqu'il fut remonté sur

le trône, il s'en servit pour corriger la barbarie de ses sujets.

Les coutumes et la langue des Français prirent un grand crédit sous son règne en Angleterre. On plaidait en français devant les tribunaux. Les seigneurs anglais envoyaient leurs enfans en Normandie pour en apprendre la langue. Dans les lois qu'on attribue à Edouard, on trouve déja des noms de charges et de dignités qui n'étaient reçus qu'en France, et qui devinrent plus communs en Angleterre après la conquête des Normands. Edouard employa beaucoup de Normands dans les dignités ecclésiastiques ou civiles, et il le fit moins par prédilection pour les gens de cette nation, que par l'impuissance où il fut de trouver, parmi les Anglais, des hommes capables de les remplir.

Ainsi, Edouard commença en Angleterre la révolution qu'y acheva Guillaume le Conquérant. L'opinion la plus commune est qu'Edouard l'avait désigné pour son successeur; et si l'on considère l'union qu'il y avait entre les deux familles, le penchant qu'Edouard avait montré pour les mœurs françaises, cette opinion n'a rien que de vraisemblable.

L'on n'a jamais montré, à la vérité, le testament d'Edouard; mais tous les actes de ce tems existent-ils? Etait-il même nécessaire, d'après les usages d'alors, que cette désignation fût rédigée par écrit? Guillaume se fonda toujours sur

la volonté d'Edouard. On a cru en trouver une preuve dans cette fameuse tapisserie, qui passe pour être l'ouvrage de la reine Mathilde, femme de Guillaume. On y voit du moins des détails remarquables sur les mœurs et les usages de ce tems, et la différence qu'il y avait, en quelques points, entre ceux des Normands et des Anglais. Les Normands, par exemple, avaient la coutume de se raser la tête comme les prêtres; tandis que les Anglais portaient la barbe ou de longues moustaches. Mais, pour revenir à notre sujet, quels que fussent les titres de Guillaume, le plus puissant de tous, la fortune décida en sa faveur à la bataille d'Hasting, en 1066.

Les écrivains anglais ne sont pas d'accord dans les jugemens qu'ils portent sur ce prince. Les uns l'ont peint comme un tyran féroce, qui asservit la nation sous un joug de fer, et la soumit au despotisme le plus capricieux et le plus arbitraire. On peut voir à ce sujet une tirade, d'ailleurs très-belle, du poëme de Pope, sur la forêt de Windsor.

D'autres, au contraire, ont voulu qu'appelé par la volonté d'Edouard et le vœu de la nation, Guillaume ait maintenu soigneusement l'ancienne constitution saxone. Il en est encore, et ce sont des gens de loi, qui ont distingué la conquête de l'état d'avec celle de la couronne. Guillaume, suivant eux, ne conquit que la dernière; la nation ne fut jamais asservie. Si ce

n'est pas le descendant de quelque Normand, qui a imaginé cette distinction, elle est du moins le produit d'un amour-propre national bien ridicule.

Le vrai est que Guillaume, qui avait d'abord traité sa conquête avec indulgence, se porta dans la suite à des actes d'une sévérité extrême : aigri par les fréquentés révoltes qu'il éprouva, il détruisit les habitans de plusieurs provinces, et les remplaça par de nouveaux. C'était alors le seul moyen de conserver les pays conquis, qui se montraient rebelles au joug qu'on voulait leur imposer. On ne connaissait point encore l'usage des troupes réglées, qui, distribuées en garnison dans les postes les plus essentiels d'un pays, servent à le contenir. Les troupes féodales n'étaient tenues de servir que pendant un tems limité; elles se retiraient quand il était expiré. Les *indociles* avaient alors beau jeu ; c'était toujours à *recommencer* : aussi les guerres féodales n'avaient que la défense ou la dévastation pour objet, jamais la conquête, qui ne pouvait s'opérer que par une destruction totale. L'établissement des troupes réglées a été, sous ce rapport, extrêmement favorable à l'humanité.

Un des reproches les plus graves qu'on ait fait à Guillaume, est fondé sur la dureté de ses lois forestières, et les dévastations qu'il commit sur une grande étendue de pays, pour former un vaste champ où il pût se livrer, à son aise,

au plaisir de la chasse. C'est ce qui a surtout excité contre lui la verve de Pope; mais ce poète avait moins à s'en plaindre qu'un autre, puisque sans cela, il n'aurait pas eu une si belle forêt à chanter.

Au reste, c'est moins le caractère ou les actions particulières de Guillaume que nous nous proposons de juger, que le résultat de sa conquête, et les changemens qu'elle opéra dans l'ancienne constitution de l'Angleterre.

Or, nous soutenons qu'il la changea entièrement, et qu'il substitua les institutions françaises à celles qui existaient auparavant en Angleterre; car, à l'exception du droit privé, auquel il ne toucha qu'autant que l'exigeait le nouvel ordre de choses qu'il introduisit, toutes les lois politiques et d'ordre public furent renouvelées. Les grandes institutions qui régissent encore l'Angleterre, ne remontent qu'à cette époque, et ne vont pas au-delà. Les prérogatives du trône, les droits des grands et du peuple, la forme des assemblées nationales et celle des tribunaux, les règles qu'on y suivit, les noms qu'on leur donna, tout fut imité de ce qui se pratiquait déja dans la France.

On en prit jusqu'à la langue; et cette circonstance seule prouve que la révolution dans les mœurs et dans les usages dut être totale. Il est vrai qu'on a prétendu que Guillaume fit adopter la langue française, par les mêmes moyens de

violence sur lesquels quelques-uns l'accusent d'avoir fondé sa domination; mais ceux qui ont avancé cela, ont dit, sans y penser, une grande absurdité.

Voltaire lui-même s'est mépris là-dessus : les Anglais, suivant lui, ne gagnèrent rien à ce changement, la langue française n'étant pas alors plus polie que la leur (1). Il croyait, sans doute, qu'on change de langage comme de mode, par l'effet seul d'un caprice, et qu'on laisse à volonté la langue à laquelle on est habitué, pour en adopter une qu'on ne connaît point. Ce n'est pas là l'observation d'un philosophe versé dans la connaissance des hommes. Un pareil changement est impossible, quand il ne s'opère pas de lui-même par le seul effet du besoin et des circonstances; l'autorité, et même la violence, ne parviendraient jamais à l'effectuer.

Une langue n'est que la réunion des signes par lesquels on exprime ses idées. Or, plus les idées sont étendues, plus les signes par lesquels on les exprime, le sont aussi; de manière que le développement des facultés intellectuelles, chez un peuple, se reconnaît de suite à la quantité de signes qu'il a pour les exprimer.

Un peuple sauvage n'a que les mots nécessaires pour exprimer les premiers besoins de la nature; un peuple civilisé, et dont l'esprit est cultivé,

---

(1) Essai sur les mœurs, chap. 42.

possède tous ceux qui sont nécessaires pour rendre toutes les idées qu'il a acquises. De là il arrive qu'un peuple ne prend la langue d'un autre, que lorsque celui-ci lui communique ou lui apporte des idées nouvelles. C'est une opération toute simple, et qui se fait d'elle-même. En recevant une idée nouvelle, et pour laquelle on n'a pas d'expression dans sa propre langue, on est nécessité d'adopter, en même tems, celle qui la rend sensible à l'intelligence ; mais on n'emprunte jamais ce dont on n'a pas besoin, ou dont on est suffisamment pourvu. Un peuple n'adoptera donc jamais une langue qui n'est pas plus riche que la sienne : tout se réduirait alors à exprimer en une langue étrangère, ce qu'on sait déja rendre dans la sienne propre ; ou, pour parler plus clairement, on serait obligé de traduire, en un idiôme étranger, les expressions auxquelles on est habitué. C'est là une opération très-difficile, et dont le vulgaire est absolument incapable.

Si on y avait bien réfléchi, l'on aurait aperçu que c'était la principale cause de la résistance qu'on a trouvé dans le peuple, à adopter le nouveau calendrier, qu'on appelait si mal-à-propos républicain, puisqu'il l'était beaucoup moins que le calendrier romain, imaginé par les plus fiers républicains qui aient jamais existé. Et si le peuple se refuse de même à adopter les noms des nouveaux poids et mesures, c'est toujours par la

raison qu'il a déja, pour ces objets, des expressions auxquelles il est habitué.

« Si on veut rappeler ce qui s'est passé, à cet égard, dans les diverses époques de l'histoire, on verra encore mieux la justesse de ce que nous disons. La force a si peu influé sur le changement des langues, que les peuples vainqueurs ont toujours pris celle des vaincus, quand elle s'est trouvée plus riche que la leur. Si les Romains n'adoptèrent point en entier la langue greque, bien plus parfaite que la latine, ils en prirent un grand nombre d'expressions, comme on le voit par les ouvrages philosophiques de Cicéron, et par une infinité d'autres. Sous leur domination même, le Grec éclipsa toujours le Latin : celui-ci absorba à son tour les langues des peuples barbares, qui envahirent l'empire romain ; en prenant des institutions nouvelles, ils furent bien obligés de prendre la langue où ils trouvaient des termes propres à les exprimer.

Ce fut la même cause qui porta la langue française en Angleterre. Cela est si vrai, qu'elle y avait déja fait de grands progrès sous Edouard, qui y avait introduit les usages français, ainsi que nous l'avons dit plus haut. On n'a jamais accusé ce prince d'avoir employé la force pour cela ; ce fut celle des choses, et non des hommes, qui opéra cette révolution : elle fut l'effet de l'ascendant naturel d'un peuple civilisé sur un peuple qui l'est moins, ou qui ne l'est pas du tout.

Guillaume ne fit que compléter ce qu'Edouard avait commencé.

L'usage de la langue française devint général en Angleterre : la connaissance en était si indispensable que sous Guillaume-le-Roux, un évêque fut exclu du conseil du roi, parce qu'il n'entendait pas le français. On ne parlait pas d'autre langue dans les tribunaux.

Les plus anciens livres de jurisprudence sont écrits en français ; il était si généralement répandu, que dans la conférence qu'Edouard Ier. eut, en 1291, avec les grands d'Ecosse, qu'il avait fait réunir en parlement, son chancelier leur adressa la parole en français ; tout se traita en cette langue.

Il n'y eut de changement, à cet égard, que sous Edouard III, qui, dans sa mauvaise humeur contre les Français, entreprit d'en proscrire la langue. Malgré cela, on ne voit point d'actes publics écrits en anglais, jusques sous Richard II. Edouard III lui-même fut obligé de prendre dans la langue française, la devise qu'il donna à l'ordre de la Jarretière, et qui s'est conservée jusqu'à présent. La plupart des formules publiques, surtout celles dont on se sert dans le parlement, sont encore françaises. L'on ne réussit même à rédiger des actes en anglais, que parce que cette langue s'était enrichie d'un si grand nombre d'expressions françaises, qu'on peut la regarder comme un français dégénéré.

Nous avons donc eu raison de dire, que l'introduction de la langue française, en Angleterre, est une preuve sans réplique que les institutions que Guillaume y établit, étaient toutes françaises. On n'a besoin d'un langage nouveau, que pour exprimer des choses nouvelles : cela se verra encore mieux par les détails où nous entrerons sur chacune de ces institutions.

BERNARDI.

LE BEAU CÔTÉ

DE LA

LITTÉRATURE ALLEMANDE.

AVANT-PROPOS.

Nos lecteurs peuvent se rappeler que nous leur donnâmes, l'année dernière, un morceau intitulé : *Diogène parmi les livres, ou par où pèche la littérature allemande*, et que nous l'avions tiré d'un journal allemand intitulé : *Nouveau Muséum de philosophie et de littérature*. C'est de ce même journal qu'est pris le morceau suivant. Nous craignons qu'il ne plaise pas autant à nos lecteurs que *Diogène*; ils y trouveront beaucoup d'obscurité, et très-peu de modestie. Pour notre justification, nous allons placer

ici la note qui accompagne ce morceau dans l'original. « Les éditeurs des *Archives littéraires*, dit l'auteur anonyme, ont fait au *Diogène parmi les livres*, l'honneur inattendu de lui faire parler leur langue, afin de montrer *par où pèche la littérature allemande*. Ces hommes estimables voudront-ils aussi montrer par où pèche *la littérature française?* » Nous avons pris cette note pour une sommation à notre impartialité de traduire ce morceau, où l'on traite en effet fort mal la littérature et surtout la poésie française. Ce qui aurait pu nous retenir, c'était la crainte de nuire à la littérature allemande en traduisant le plaidoyer de son mal-habile avocat. On verra, en effet, qu'en avouant beaucoup d'abus, beaucoup de folies présentes, il ne voit guère le beau côté de son client que dans l'avenir; il ne loue point ses productions, mais sa tendance; il le juge non d'après ses œuvres, mais d'après ses intentions; ce qu'il y montre de plus réel, c'est ce caractère d'universalité qu'il lui attribue avec justice, car l'Allemagne est sans contredit le pays où l'on connaît le mieux la littérature de toutes les nations. Mais, de même qu'en traduisant le Diogène, nous avons averti qu'il ne fallait pas prendre sa diatribe à la lettre, et croire tout le mal qu'il dit des écrivains allemands; nous prévenons ici qu'il faut bien se garder de penser qu'il n'y a d'autre bien à dire de la littérature allemande que celui qu'on trouvera si obscurément exposé dans ce morceau. Il ne serait pas mal-aisé de plaider beaucoup mieux sa cause. Quant aux hérésies attentatoires à l'honneur de notre littérature que profère cet écrivain, nous pensons qu'elles ne pourront scandaliser que les faibles. Nous sommes accoutumés depuis longtems à entendre raillerie sur cet article; et certes, jamais les Allemands ne diront autant de mal des Français ou des Welches, que les deux auteurs mis au Panthéon, Voltaire et Rousseau. Cependant, comme il faut, autant qu'on peut, ne scandaliser personne, nous ferons des notes aux passages les plus mal-sonnans.

Il nous reste une dernière crainte, la plus terrible de toutes, celle d'ennuyer beaucoup de lecteurs. Qu'ils passent donc à un autre article dès qu'ils sentiront les approches de l'ennui, et qu'ils nous pardonnent d'avoir sacrifié quelques pages à un devoir indispensable, celui de répondre à un défi, et de justifier l'estime que l'auteur anonyme nous témoigne, quoique sur un ton assez singulier.

Il y a un patriotisme littéraire qui, souvent, est tout aussi aveugle que le patriotisme politique. Mais quoique le philosophe éclairé ne permette pas à celui-ci un aveuglement total, il voit cependant avec une sorte de plaisir qu'il borne lui-même sa vue et qu'il ferme ses yeux, d'ailleurs assez perçans, sur les défauts de l'objet de ses affections. En effet, le patriotisme a sa source dans notre cœur, comme l'amour et l'amitié ; il l'honore de même ; et lorsque le cœur est intéressé, l'esprit n'a que la seconde voix pour juger l'objet dont l'amour l'honore. Il n'en est pas ainsi du patriotisme littéraire ; celui-ci n'appartient qu'à l'esprit, et l'esprit est cosmopolite. Il faut donc lever la cataracte au patriotisme littéraire, lorsqu'il est prêt à s'aveugler, quelque douloureuse que puisse être l'opération (1).

---

(1) Ce premier paragraphe nous fait soupçonner que l'auteur du morceau est le même qui nous a donné le *Diogène* : autrement, à quoi bon, lorsqu'on est prêt à louer la littérature de son

Enfin ! (nous pouvons prononcer ce mot avec un soupir) ; enfin, nous commençons à avoir, en Allemagne, un patriotisme littéraire qui soutient l'examen de la raison et qui réchauffe d'une chaleur douce la partie éclairée de la nation. Il n'est plus de mode parmi nous d'admirer la littérature étrangère. Il ne s'agit plus d'une simple explosion poétique, comme dans le tems où Klopstock, en réformant notre poésie, fit naître tant d'imitateurs. Ce n'est plus comme autrefois une petite faction qui, à force de crier au patriotisme, veuille étouffer la voix du public. Au contraire, les modernes factieux de notre littérature sont tellement fous d'enthousiasme pour les productions étrangères de l'Italie, de l'Espagne et de la Provence, que du haut de leur parnasse romancier et traducteur, ils proclament la nullité, à eux seuls connue, de la littérature allemande. Mais cette nouvelle école d'imitateurs et de traducteurs n'a de considération qu'auprès de la jeunesse qui couvre les bancs des universités, ou de celle qui en est à peine sortie. En vain ces jeunes gens embouchent-ils la trompette dans leurs écrits et dans leurs

pays, faire l'apologie de ceux qui l'ont critiquée ? Si notre conjecture est fondée, elle expliquerait à merveille la faiblesse de ce plaidoyer, l'embarras qui y règne, et les nouveaux traits de satyre qui s'y retrouvent, quoique émoussés. Diogène, naturellement franc et malin, se sera trouvé mal à son aise dans son rôle de panégyriste. (*N. du Tr.*)

journaux, pour annoncer à l'univers la gloire de leurs maîtres et la leur propre ; ils ne sont écoutés que de leurs pareils. La partie vraiment éclairée de la nation connaît depuis longtems cette tactique d'écoliers, qui veulent dominer, réformer, ou même créer notre littérature. Le patriotisme littéraire, qui s'élève aujourd'hui en Allemagne au-dessus de tout esprit de parti, repose sur un examen réfléchi, sur une appréciation raisonnée, non pas tant de quelques écrivains célèbres, que de la tendance générale de la littérature allemande et de son esprit, qui nous promettent un résultat tel qu'on n'en a point encore vu dans le monde (1).

La littérature allemande, prise dans son ensemble, tend à la plus haute perfection de sa forme, et à la plus grande richesse de son contenu, dans toutes les directions possibles (2). Il s'en faut de beaucoup encore qu'elle fasse un tout développé harmoniquement dans toutes ses parties. La littérature proprement dite cherche à se lier de plus en plus avec la littérature sa-

(1) Cet espoir n'est pas très-modeste : puisse-t-il n'être pas rempli, dans un sens opposé à celui de l'auteur ! (*N. du Tr.*)

(2) Il est bon d'observer ici que sous le mot *littérature*, pris en général, les Allemands comprennent l'ensemble de toutes les connaissances humaines et de toutes les productions de l'esprit depuis la théologie et les mathématiques transcendantes jusqu'aux romans et aux chansons. Ainsi la phrase que l'on vient de lire, signifie qu'en Allemagne on tend à perfectionner toutes les branches de l'encyclopédie littéraire, soit pour le style et la méthode, soit pour les idées et le fond. (*N. du Tr.*)

vante ; mais cette liaison est encore trop peu solide et trop mal déterminée. Une secte nouvelle nous menace même de confondre entièrement les bornes des sciences et de la poésie ; et d'un autre côté, nous avons encore trop de ces savans poudreux qui cultivent leur partie comme un terrain fermé de haies, sans s'inquiéter ni de la marche générale de l'esprit humain, ni des points de contact que la philosophie offre, dans son domaine, à toutes les sciences. Mais la nouvelle génération de nos savans aurait honte de ces vues bornées avec lesquelles on ne peut être véritablement éclairé. Sans favoriser la chimère du savoir universel, nos hommes les plus distingués cherchent à se procurer un aperçu général de toutes les sciences, qui les fasse juger de quel intérêt chaque direction où se porte l'activité de l'esprit humain, peut être pour le bien du tout. C'est ainsi qu'en Allemagne les sciences se font déja de loin des signes d'intelligence et d'amitié : aucune n'en veut supplanter une autre ; mais aucune aussi n'enivre l'homme de sens qui l'a choisie, jusqu'au point de lui faire dédaigner le savant qui cultive un autre terrain. Tout écrivain qui, parmi nous prétend aux véritables lumières, cherche à connaître, au moins historiquement, la philosophie ancienne et moderne, afin de ne pas sortir, dans ses études particulières, du rapport où se trouve la science qu'il cultive, avec les grands problèmes qui occupent l'esprit humain.

Il est possible que l'on trouve aujourd'hui, plus rarement parmi nous, de ces écrivains laborieux qui consacraient, avec une persévérance infatigable, leur vie entière, ou la plus belle partie de leur vie, à un travail unique, et produisaient ces ouvrages énormes capables d'effrayer leurs successeurs. Mais la république des lettres n'a pas besoin d'un grand nombre de ces hommes, et la race n'en mourra point en Allemagne, tant qu'un reste de ce qu'on appelait autrefois la *solidité allemande*, y demeurera en honneur. Il y a vingt ans que les jeunes gens commencaient à la tourner en ridicule; ils voulaient presque se donner un air de génie en imitant la légèreté française, quoiqu'ils affectassent d'ailleurs de mépriser la littérature de nos voisins. Mais il y a longtems que cette mode est passée. On sait aujourd'hui fort bien en Allemagne, qu'il y a aussi une solidité française qui brille *principalement* dans les mathématiques et dans les sciences naturelles. Quant à l'élégante légèreté qui, hors de là, est toujours du bon ton dans la littérature française, elle a perdu tout crédit en Allemagne. Nos jeunes écrivains reviennent plutôt avec enthousiasme aux spéculations pédantesques des scholastiques; mais ils veulent de la profondeur même dans leurs chimères les plus folles, qui, par cela même, commencent et finissent toujours pédantesquement. En mûrissant, ils rendent toujours plus de justice aux connaissances posi-

tives. C'est à lier solidement ces connaissances à la spéculation, que tendent, de tous côtés, les études en Allemagne.

On se forme chez nous un idéal pour chaque science; et cet idéal, lors même qu'il n'est qu'une chimère, n'en produit pas moins les meilleurs effets. C'est par-là que l'on s'élève au-dessus de cet esprit de résignation qui, pour vouloir être content de tout, se trouve souvent obligé de l'être de ce qu'il y a de plus médiocre, et qui par-là arrête tous les progrès. L'esprit de la littérature allemande en général est, au contraire, d'aller toujours en avant en poésie, en philosophie, en sciences. Souvent, il est vrai, des spéculations mercantiles, la mode, la vanité, l'enthousiasme donnent parmi nous, à cet esprit, la marche la plus absurde, la plus fâcheuse et la plus ridicule. Mais un observateur tranquille reconnaît, jusques dans ce mal inévitable, la libre activité de l'esprit, et la répugnance générale à se soumettre à des règles de convention. Pour bien juger la littérature allemande, il ne faut pas plus se scandaliser du ton révolutionnaire que nos jeunes factieux voudraient y introduire, que de l'arrogance et de l'impertinence sans exemple, avec lesquelles nous voyons quelquefois le mérite nouveau chercher à s'élever aux dépens des réputations déja établies. Chacun s'avance à sa manière; et en Allemagne comme ailleurs, l'impertinence littéraire n'a besoin,

pour retomber sur elle-même, que de se bien prononcer.

Quant à l'industrie littéraire des Allemands, il n'y a point, à la vérité, beaucoup de bien à en dire. Notre littérature y gagnerait même beaucoup, si l'on réformait les deux tiers de ses dix mille écrivains, dont il n'y a peut-être pas un seul qui, en travaillant, perde de vue ses honoraires. Les inondations périodiques de nos foires, n'empêcheraient plus le public de lire et relire les bons ouvrages plus anciens, afin d'en tirer quelque fruit. Mais parmi ces écrivains qui travaillent pour vivre, il en est une classe entière qui contribue à conserver à la littérature allemande ce caractère d'universalité qui la distingue de toutes les autres. Il ne paraît dans aucune langue de l'Europe, aucun livre digne de quelque attention, ou qui du moins ait paru l'être, qu'il ne soit traduit en allemand. Les ouvrages anciens qui ne le sont point encore, sont sûrs de trouver tôt ou tard un traducteur; or, les désavantages de cette fabrique de traductions allemandes, ne sont guère sensibles que dans les productions purement littéraires. Les ouvrages savans des étrangers, s'ils perdent dans la traduction quelque chose de leur élégance, gagnent, au contraire, le plus souvent en valeur intrinsèque, par des additions et des corrections. Ces traductions imprimées avec moins de luxe, et par conséquent moins chères que les origi-

naux, se répandent davantage ; et par-là le savoir de toute l'Europe se concentre, pour ainsi dire, en Allemagne. Le déluge de *relations de voyages*, publiées sous toutes les formes, et même par cahiers périodiques, emporte avec lui plus d'un préjugé ; et c'est surtout dans cette lecture que l'esprit cosmopolite des Allemands se trouve dans son élément naturel. La plupart de ces voyages ne sont écrits ou traduits que dans la vue des honoraires. Mais enfin, que fait au public le motif qui engage un auteur à produire, pourvu que ses productions soient de bon aloi ? Les ouvrages de morale et de philosophie sont les seuls où le public a le droit d'exiger que l'industrie ne fasse tout au plus que les fonctions de sage-femme. Mais qui peut encore découvrir quand un livre est né du besoin de produire, ou de celui de gagner de l'argent ?

Au milieu de cette foule de concurrens écrivains et faiseurs de livres, il n'est pas étonnant qu'on ait besoin d'un peu de charlatanerie pour faire lire un livre nouveau. Aussi n'est-il que trop vrai qu'on cherche ordinairement à rallier les lecteurs à un double cri : *l'utilité générale* est le mot des auteurs qui veulent écrire pour tout le monde, *le plus grand intérêt de l'humanité*, celui des philosophes et des pédagogues les plus modernes. Il faut qu'un ouvrage ne soit destiné qu'aux cabinets et sociétés de lecture, pour qu'on se contente de le recommander,

en disant que le lecteur ne la quittera point sans avoir éprouvé du plaisir. Lorsqu'il s'agit d'ouvrages dont le public peut se défier, il est de toute nécessité, pour le libraire, d'assurer qu'ils portent l'empreinte du génie, comme si le libraire était juge de cette empreinte, parce qu'il en a peut-être payé un peu chèrement le timbre à l'auteur. Mais tous ces tours de charlatanerie littéraire sont connus en France et en Angleterre comme parmi nous. Jamais, dans aucun pays du monde, la masse du public ne sera assez éclairée, pour que les charlatans perdent tout-à-fait leur tems avec lui; et l'on peut dire au moins qu'en Allemagne, la littérature prend véritablement la direction que l'on vante si pédantesquement dans tel ou tel livre. Il est impossible, en effet, de méconnaître une tendance à l'utilité générale, dans les nombreuses tentatives qu'on a faites en Allemagne pour répandre les connaissances utiles dans toutes les classes, dans tous les états. Dans aucun autre pays, les écrivains ne nourrissent avec autant de persévérance, l'espoir et la croyance d'un perfectionnement de l'humanité; et si l'on peut dire de même que dans aucun autre pays l'affectation du génie n'est aussi ridiculement baroque qu'en Allemagne, le génie allemand n'y perd rien. Ces singes du génie servent même à combattre le goût du bas et du trivial; car ils dirigent les yeux du public vers cette hauteur qu'eux-mêmes

s'efforcent vainement d'atteindre. Ainsi l'on pourrait comparer la plupart de nos modernes rimeurs de sonnets et de nos idéalistes, à ces coqs de basse-cour qui s'imaginent, comme l'aigle, s'approcher du soleil, parce qu'ils battent de l'aile et chantent en le regardant. L'œil du spectateur, qui rit de leur sottise, ne s'en tourne pas moins involontairement vers le soleil.

Il y a vingt ans environ, que sous la conduite de quelques esprits bornés qui prenaient dans le sens le plus vulgaire ce mot d'*utilité générale*, la littérature allemande sembla vouloir se dérober à l'heureuse influence que l'étude des anciens classiques a eue sur la littérature de toutes les nations modernes. Nous sommes maintenant à l'abri de ce danger : il est vrai que les excellentes traductions des anciens sont encore rares, et qu'on ne les lit point assez; mais il est du bon ton, parmi les gens qui veulent passer pour éclairés, de parler avec admiration des ouvrages des anciens. Le tems n'est pas loin, nous pouvons nous en flatter, où l'on reconnaîtra, plus que jamais dans nos meilleurs auteurs, les traces de cet esprit de la belle antiquité grecque et romaine, qui doit raffermir nos jeunes gens chancelans entre la bisarrerie et la trivialité, épurer leur goût, et les conduire enfin par la route du génie et de la nature au but de la perfection.

Lorsque l'étude des anciens aura une influence plus générale sur l'ensemble de notre littérature, on déterminera aussi plus exactement, parmi

nous ; jusqu'à quel point la poésie et l'éloquence doivent entrer dans l'esprit et dans la forme de chaque science. Jusqu'à présent notre littérature proprement dite, cherche du moins à agrandir sa sphère par ses propres moyens. La poésie de la toilette, qui est celle des Français, n'a plus d'accès chez nous qu'à la toilette des dames (1). La poésie des rhéteurs, dont le plus grand mérite se borne à phraser élégamment et avec art, selon les lois d'un rhithme arbitraire, des idées intéressantes, des images et des descriptions, n'obtient pas plus d'égards aujourd'hui en Allemagne, qu'une révérence élégante dans une bonne société. Mais il est une véritable poésie qui ne fut jamais tout-à-fait inconnue en Orient, qui dans la Grèce répandit sur toute la nation sa bienfaisante influence, et qui, dans les siècles où les lumières renaissaient en Europe, fleurit encore par les romanciers. De nos jours, nous la voyons tantôt révéler la vie intérieure de l'homme de la nature que l'art n'a point corrompu, tantôt ouvrir aux désirs de l'ame un monde surnaturel. C'est elle, il est vrai, que nos modernes aspirans au génie cherchent à contrefaire et qu'ils défigurent dans leurs informes

---

(1) Si Polyeucte et Cinna, Britannicus et Athalie, Mérope et Brutus ; si les odes de J. B. Rousseau, les épîtres de Boileau et les poëmes philosophiques de Voltaire ; si le Misantrope et le Tartuffe n'ont plus d'accès en Allemagne qu'à la toilette des dames, combien doivent être profonds et sublimes les poëtes qui sont admis dans la bibliothèque des messieurs ! Il est bien fâcheux que, jusqu'ici, on n'ait pu les goûter hors de l'Allemagne. (*N. du Tr.*)

caricatures, comme si des bégaiemens impuissans étaient le chant que la nation desire d'entendre. Mais l'esprit et le goût de cette poésie ne s'éteindront plus en Allemagne, à présent que Klopstock, Wieland, Goethe, Voss, Burger et Schiller les ont réveillés de cette léthargie dans laquelle ils avaient sommeillé jusques vers le milieu du dix-huitième siècle. C'est cet esprit qui anime les poètes qui ont de l'influence sur la nation. La poésie allemande hésite encore entre des formes hétérogènes; mais dans celles même qui sont les plus mauvaises et les plus mal choisies, on reconnaît cet esprit poétique qui heureusement s'est réveillé trop tard parmi nous, pour se laisser emprisonner dans ces entraves françaises, que la moitié de l'Europe a respectées pendant la moitié du siècle dernier; on l'y reconnaît mieux que dans les vers et les phrases les plus élégantes d'un abbé Delille (1), et dans tout ce que le goût français prend ordinairement pour de la poésie. Les Français n'ont pas tort de se vanter d'un goût plus délicat; et les Allemands

(1) Nous demandons humblement pardon à M. Delille de ce trait satyrique de notre auteur. Il ne peut atteindre le poète des *Jardins* et de l'*Imagination*, le traducteur de Milton et de Virgile; ce poète a trop d'esprit pour s'en fâcher. Au reste, ce qui précède et ce qui suit, fait assez voir par où notre anonyme prétend que *pèche la littérature française*; elle manque, selon lui, d'un certain esprit poétique qui anima les Grecs, qui ne fut jamais inconnu aux Orientaux, et qu'on retrouve dans la poésie romancière. Heureusement qu'à en juger par son silence, il a manqué aussi aux Romains, c'est-à-dire, à Virgile, à Horace, à Ovide, à Tibulle; et cela peut nous consoler. (*N. du Tr.*)

ont encore besoin des principaux conseils de leurs voisins pour former le leur. Mais ce goût qui se contente de formes agréables et correctes, pourvu qu'un peu d'esprit, ou, en d'autres cas, un peu de passion et de sentiment qu'on y enveloppe, puisse amuser ou toucher jusqu'à un certain point, ce goût ne peut jamais suppléer à l'absence de cet esprit poétique qui a retrouvé un refuge dans la poésie allemande après en avoir été presque banni par les érudits, les prédicateurs de goût, les pédagogues et les prétendus propagateurs de lumières. En général, les Allemands manquent encore de goût en poésie et par-tout ailleurs. Mais ils sentent que la poésie, qui a le pouvoir de propager quelque chose de mieux qu'une certaine élégance de mœurs et de manière, est elle-même quelque chose de mieux qu'une poésie de goût. L'esprit poétique a besoin sans doute que le goût lui marque un certain terme, lui pose de certaines bornes; et l'Allemand que cet esprit entraîne, est beaucoup trop indifférent à ce terme et à ces bornes. Il est possible que la hauteur lumineuse de la poésie grecque, que cette heureuse réunion de l'esprit poétique et des formes les plus élégantes, se perde toujours dans les nues aux yeux du public allemand. Mais, en revanche, la poésie est pour l'Allemand une affaire aussi sérieuse que son culte et sa profession; il ne faut pas seulement qu'elle l'amuse, mais qu'elle l'enchante. De là vient cette espèce particulière d'enthousiasme que l'Allemand aime

tant à mettre dans la poésie, et qu'il confond souvent avec elle. Ce même enthousiasme est, à la vérité, un obstacle toujours renaissant à la perfection du goût ; mais il est cause en même tems que les études poétiques influent parmi nous sur l'essence même de toute la littérature, et ne servent pas seulement à en polir l'extérieur. Un esprit plus libre et plus hardi se répand, d'une manière toujours plus visible, de notre poésie dans le corps entier de la littérature; et s'il y introduit de la confusion et du désordre, le flegme allemand suffit pour nous répondre que cet esprit même contribuera à y rétablir peu-à-peu l'ordre et l'harmonie.

Ce qui a manqué le plus longtems à la littérature allemande, c'est une bonne méthode d'écrire la prose. Il n'y a guère que vingt ou trente ans que nos savans, et même nos gazetiers, ont commencé à rougir de ces formes barbares, de cette langue inculte, rude et confuse, de ce style sans vigueur, qui dominaient dans les anciens écrits de nos savans. On commence à appliquer, en Allemagne, ce principe en usage depuis longtems chez les Français et les Anglais, et que Herder a proclamé : qu'il ne faut pas que le mauvais goût règne nulle part. Nous devons en partie, du moins indirectement, ces progrès du style à la multitude d'ouvrages périodiques qui d'ailleurs ne nous ont pas fait grand bien. La plupart de ces ouvrages étant écrits tout à-la-fois pour les savans et pour

le commun des lecteurs, il a fallu que le style en fût au moins supportable, de peur d'effaroucher la masse du public, qui cherche plutôt dans ses lectures l'amusement que l'instruction. Mais il faut chercher ailleurs, que dans ces écrits, les véritables beautés d'une prose sensée. Notre goût, en s'épurant en général, n'a pu manquer d'agir aussi sur le style de notre littérature savante.

Quiconque n'ignore pas entièrement les nouveaux efforts du génie de la nation allemande, sait quel rôle important la philosophie joue aujourd'hui dans notre littérature. Dans l'état de crise où nous sommes à cet égard depuis vingt ans, nous voyons chaque nouveau système de métaphysique dévorer son prédécesseur, et en enfanter un autre qui le dévore à son tour. Beaucoup de bonnes têtes deviennent parmi nous les victimes d'un délire *spéculatif*, qui se permet les plus folles impertinences pour mettre en vogue de nouvelles opinions. Quand l'époque révolutionnaire de notre philosophie sera passée, il est difficile de croire qu'il sorte de ce chaos un systême absolu et généralement adopté ; mais, ce qui vaut mieux que tous les systêmes, il nous en restera un changement précieux dans la manière de penser des savans et du public, sur les rapports de la science et de la culture de l'esprit avec la morale et la religion. C'est là que tendent tous nos systêmes nouveaux de philosophie ; et

le mérite d'y avoir contribué pour quelque chose, ne sera convenablement apprécié que lorsque la génération prochaine jugera la génération présente. Enfin, quelques différens que soient les nouveaux systêmes de philosophie allemande comparés entre eux, tous ceux de nos philosophes qui influent sur le public, n'ont qu'une seule voix contre l'empirisme superficiel et léger qui nous était venu de France.

Deux sciences nouvelles dont les siècles précédens n'ont fourni que les matériaux, s'élèvent à la faveur de cette crise des opinions métaphysiques. Il se forme une *æsthétique* ou une *philosophie du beau*, qui sera autant au-dessus de tout ce qui a porté ce nom jusqu'ici que *la Messiade de Klopstock* est au-dessus des *fables de Gellert*, ou que la *critique de la raison pratique de Kant* est au-dessus de la morale du premier âge. La seconde de ces sciences nouvelles est une *philosophie de la nature*, qui donne une nouvelle vie à la physique expérimentale, et dont l'influence s'emparera de l'empirisme, quelque résistance qu'il s'efforce d'y apporter.

Au reste, les Allemands rivalisent aujourd'hui, par leurs propres forces et dans toutes les sciences, avec les savans de l'Europe entière; et nos livres de sciences s'écrivent presque tous en allemand. La multitude de nos *abrégés* et de nos livres élémentaires retarde peut-être le progrès des sciences en les propageant. Mais

plusieurs de ces abrégés ouvrent de nouvelles vues à la science; et sous leur modeste enveloppe, qui n'annonce qu'un écrivain laborieux, on découvre quelquefois le germe d'une vérité nouvelle. Dans la partie de l'histoire, quelques ouvrages de ce genre sont des phénomènes intéressans pour ses progrès: tel est le *Plan d'une histoire des états européens*, par Spittler. L'ancien ridicule jeté sur le goût des Allemands pour les compilations, ne peut tomber sur notre littérature actuelle. On devrait plutôt craindre que ce goût très-méritoire ne cédât, en Allemagne comme par-tout, à la légèreté moderne, qui ne cherche que les choses nouvelles, piquantes et hardies; et qui, dans l'exactitude historique, reconnaît de l'ordre, et loue la conscience de l'écrivain, mais ne trouve que peu d'amusement. Il faut donc aujourd'hui avoir une estime particulière pour les *répertoires* et autres ouvrages du même genre, où notre esprit d'ordre continue à se montrer; et l'on peut dire que même dans nos nombreuses gazettes littéraires, dont la plupart sont assez inutiles, les tables bien complètes et bien ordonnées sont ce qu'il y a de meilleur. Qu'importe, au reste, que bien des gens confondent la case avec ce qu'elle contient? cela n'empêche pas les autres de se servir de ces cases pour y prendre ou pour y déposer ce qui leur plaît.

GAZETTE LITTÉRAIRE.

JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE.

1805.

GAZETTE LITTÉRAIRE.

JUILLET 1805.

RUSSIE.

Le gouvernement se propose de former à Pétersbourg un institut, dans la vue de perfectionner tout ce qui tient à l'armée navale, et qui portera le nom de *Muséum de la marine*. Cet institut ne sera pas seulement une école; on y donnera des leçons de toutes les sciences nécessaires à un officier de mer. Ce musée publiera, en outre, un journal qui traitera de tout ce qui concerne la marine. Il y aura une bibliothèque et un cabinet d'histoire naturelle, qui seront toujours ouverts aux élèves. Cet établissement sera sous la direction du ministre de la marine, et les membres porteront un uniforme presque semblable à celui de ce corps.

M. le comte de Golowkin, qui a été mis à la tête de l'ambassade de Russie à la Chine, a dû se mettre en route le 25 juin. Si l'on en croit quelques gazettes allemandes, l'idée de cette ambassade est due au feu P. Gruber, général des Jésuites.

La société musicale, de Pétersbourg, a obtenu de l'empereur un emprunt de 240 mille roubles, remboursable dans vingt ans. Cette somme doit servir à la société à acquérir la grande maison particulière où elle loue un étage depuis plusieurs années. C'est de ce même *Club* de musique, que l'empereur se fit recevoir membre, il y a deux ans. La maison qu'il doit acquérir, sera considérablement agrandie.

D'après les derniers rapports adressés au ministre de l'instruction publique, il existe aujourd'hui en Russie 494 instituts d'éducation, dirigés par 1475 maîtres, et fréquentés par 33484 écoliers. Les frais de ces établissemens coûtent annuellement à l'état près de deux millions de roubles. Dans ce dénombrement, on n'a point compris le corps des cadets, celui des pages, l'académie des arts, les écoles de commerce, ni les instituts pour l'éducation des femmes.

Ceux qui connaissent quel était l'état de l'éducation en Russie avant l'avènement d'Alexandre Ier., pourront juger par-là de ce qu'il a fait pour répandre les lumières dans son vaste empire. Les Catholiques russes s'empressent aujourd'hui de concourir à ses vues. Dans une assemblée ecclésiastique, convoquée par l'évêque de Luzk et Shitomir, on a pris différentes mesures en faveur des établissemens d'éducation.

La ville d'Odessa, en Crimée, ne tardera pas à avoir un théâtre. On y travaille avec beaucoup d'activité à bâtir une salle de spectacle d'après les plans de M. Thomas de Thomon, architecte de l'empereur, et professeur à l'académie de Pétersbourg.

Le troisième volume du *Dictionnaire géographique de l'empire de Russie* (en langue russe), a enfin paru chez les libraires Luby, Gary et Popow.

On s'attend à voir paraître incessamment à Pétersbourg, en langue française, un ouvrage très-important sur la Sibérie et les pays limitrophes, par le savant M. Delaunay, conseiller d'état.

DANEMARCK.

La *Société norwégienne des sciences* de Copenhague, comme légataire universel de feu M. le conseiller Hammer, *hérite d'une* précieuse collection de livres, manuscrits, objets d'histoire naturelle, etc., et d'une somme d'environ 20 mille écus. Le tiers des intérêts de ce capital est destiné à le grossir; les deux autres tiers doivent être employés à perfectionner l'histoire naturelle de la Norwège.

Le gouvernement a définitivement arrêté la formation d'un département d'instruction publique. Le duc d'Augustenbourg en est nommé président.

HONGRIE.

Mich. Vitez, de Csokona, l'un des poètes hongrois les plus distingués, est mort le 28 janvier 1805 à Debreczin, où il était né le 17 novembre 1773. On estime surtout ses poésies amoureuses;

ses odes anacréontiques font autant d'honneur à son talent qu'à la langue hongroise, dont elles démontrent la flexibilité et la douceur. Il s'occupait d'un poëme épique en cette langue. Son sujet était la fondation du royaume de Hongrie par les peuples qui l'habitent aujourd'hui; le titre du poëme était l'*Arpadiade*. M. Fr. de Kazintzi, littérateur distingué, annonce qu'il publiera les œuvres posthumes de l'Anacréon hongrois, dónt on n'a encore imprimé que quelques poésies détachées.

Un grec fort savant, quoique peu connu, Georges Zabira, est mort le 19 septembre 1804, à Szabadzallas dans la petite Cumanie; il était né à Siatista en Macédoine. Son père, apothicaire et négociant, qui avait voyagé en Italie, le fit élever à Thessalonique, d'où il vint en Hongrie, il y a quarante ans, pour entrer dans le commerce. Mais au milieu de ses occupations mercantiles, Zabira se livra avec ardeur à l'étude des langues vivantes de l'Europe, et à celle du latin. Il établit à Colotscha une école pour les Grecs de sa communion, et en fit servir les profits à augmenter sa bibliothèque. A Szabadszallas, il partagea également son tems entre la littérature et le commerce. En 1795, il fit imprimer l'ouvrage de Cantemir sur les Cantacuzènes. Il laisse beaucoup de manuscrits importans, et entr'autres un *théâtre hellénique*, contenant le catalogue et la biographie des écrivains grecs depuis la prise de Constantinople. Il a légué ces manuscrits, ainsi que ses livres, à l'église grecque de Pesth; et son neveu, qui a hérité de toute sa fortune, est tenu de faire une pension de 100 florins au bibliothécaire de cette église, et de lui fournir une sómme, aussi annuelle, de 50 florins, pour acheter des livres. On desire beaucoup que ses manuscrits soient publiés.

ALLEMAGNE.

Nouvelles.

L'ACADEMIE des beaux-arts de Berlin, a présenté au roi, qui lui en avait donné l'ordre, un plan pour l'embellissement de cette ville, qui passe déja pour la plus belle de l'Allemagne.

Le célèbre chevalier Canova est arrivé à Vienne, pour placer

dans l'église des Augustins le mausolée de l'archiduchesse Christine, qu'il a exécuté à Rome.

Un patriote allemand a proposé à ses compatriotes, dans le *Reichs-Anzeiger* (*Annonces de l'Empire*), de prouver qu'ils forment une nation, du moins en affaire de goût et de littérature, en témoignant leur reconnaissance et leur admiration pour le poète Schiller de la manière suivante :

« A un jour déterminé, tous les théâtres de l'Allemagne, grands et petits, donneront une représentation d'une pièce de Schiller. Une partie du produit net sera envoyée à ses héritiers, et l'autre sera consacrée à lui élever un monument dans sa ville natale. Le surplus de cette portion, s'il y en a, sera employé en prix décernés à la meilleure inscription pour le monument, et au meilleur ouvrage sur l'influence que Schiller a exercée sur sa nation. »

Après avoir fait, à Leipsick, deux cours de sa nouvelle doctrine, à la pleine satisfaction de tous les auditeurs, le docteur Gall est arrivé à Dresde le 14 juin, et a donné des leçons depuis le 17 jusqu'au 29. Les personnes les plus distinguées de la cour et de la ville y ont assisté. S'il faut en croire les papiers publics d'Allemagne, le voyage du docteur est une suite de triomphes. Nous ne rapporterons pas ici les nouvelles preuves de sagacité qu'il a données à Leipsick dans les maisons de correction et d'éducation; mais nous dirons un mot de la manière dont il a terminé son cours à Dresde. Après avoir démontré les organes du meurtre, de la ruse et du vol, il distingua, dit-on, très-finement les desirs passionnés qui, renforcés physiquement dans les organes, mettent l'homme hors de lui-même, et le portent à des crimes qu'on ne peut lui imputer (en tant qu'ils sont commis dans le délire) de la volonté qui surmonte ces desirs par des motifs tirés de la raison. Il proposa l'exemple du chien qui, dans les momens où l'instinct de la génération l'entraîne avec le plus de force, le surmonte cependant pour retourner vers son maître, dont la voix lui rappelle l'idée de la fidélité et celle du châtiment. Le docteur fit l'application de cet exemple à la police correctionnelle, dont le but doit être toujours de rendre meilleur, de corriger. Il prétendit que lorsqu'il s'agit d'un voleur d'habitude, soit que l'instinct du vol soit naturel en lui, soit qu'il l'ait acquis, rien n'est plus absurde que de vouloir le corriger en lui représentant le dommage qu'il fait au prochain, au lieu de se servir des motifs les plus puissans de la correction corpo-

relle. Le docteur veut aussi que, chez les enfans et les voleurs, le plus petit mensonge, le plus petit vol, soit châtié outre mesure, et il accuse d'inhumanité les juges qui, par une humanité mal entendue, épargnent les verges dans les maisons de correction. Cette conclusion, dit notre gazette, fut couverte d'applaudissemens. Nous nous réjouissons aussi que le docteur Gall, après avoir découvert les organes physiques qui nous portent au vice, ait aussi indiqué des moyens physiques de les extirper; car sa théorie n'en laisse guère le pouvoir à la morale. Le docteur cependant paraît avoir craint les conséquences que l'on pourrait tirer de son système; car on dit qu'il est disposé à le modifier, au moins dans les mots. On croit qu'il va changer la nomenclature de ses organes. On ne dira plus à personne qu'il a l'organe du meurtre ni celui du vol, mais ceux de la nourriture animale ou de la finesse, dégénérés par le manque d'organes adoucissans; d'où il suit qu'on pourra remédier à tout en reproduisant ces organes par les moyens doux de la verge ou du bâton.

Le docteur Gall se rend par Torgau de Dresde à Halle, où il aura un très-nombreux auditoire. On croit même que le célèbre Goethe s'y transportera de Lauchstaedt, où il prend les bains. (*Publiciste.*)

Il existe à Kiel un Institut de sourds-muets qui ne date encore que de quelques années, et qui mérite toute l'attention des hommes éclairés; il est sous la direction de M. Pfingsten, homme du caractère le plus simple, qui a commencé par être tambour dans un régiment, et qui ne doit qu'à lui-même son éducation. Ce qui est plus extraordinaire, c'est qu'il a aussi inventé sans aucun secours son système d'instruction pour les sourds-muets, qui diffère essentiellement de ceux de M. l'abbé de l'Epée et de M. Sicard, dont il n'avait jamais entendu parler. Celui qui écrit cette note eut l'avantage d'entretenir M. Pfingsten, il y a sept ans, sur sa méthode et sur la manière dont il en avait fait la découverte; il regrette sincèrement de n'en avoir pas assez bien retenu les détails pour les communiquer au public. Le prince royal de Danemarck, pendant son dernier séjour à Kiel, visita l'Institut de M. Pfingsten, avec une suite nombreuse. Les sourds-muets, disent les journaux, comprirent tout ce qu'on leur dit, au seul mouvement des lèvres, et répondirent par écrit, ou de bouche, et l'un d'eux fit lecture d'un discours. M. Pfingsten, ajoutent les mêmes feuilles, a aussi inventé

une langue du tact, par laquelle on se fait comprendre des sourds-muets dans l'obscurité, et de plus un télégraphe auquel ils peuvent être employés utilement pour l'état.

M. Sander, libraire à Berlin, ayant appris que le nommé Greiner, de Bamberg, s'occupait à contrefaire un des ouvrages de son fonds, n'a pas craint de s'adresser directement à l'électeur de Bavière pour avoir justice. Ce prince a en effet donné des ordres pour que l'édition contrefaite ne pût sortir des magasins de Greiner, et pour que celui-ci eût à s'arranger avec le propriétaire légitime de l'ouvrage.

Le docteur Jenner, à qui l'on doit la découverte de la vaccine, comme préservatif de la petite-vérole, s'occupe, dit-on, de mettre au jour un grand ouvrage, où il essaie de prouver que non-seulement la vaccine préserve de la petite-vérole, mais encore que les enfans d'un père et d'une mère vaccinés ne seront pas sujets à cette maladie. Ce docteur s'est assuré que le vaccin n'agit pas sur le petit nombre d'enfans qu'il a été à même de voir, et qui étaient issus d'un père et d'une mère vaccinés.

Un journal allemand, intitulé *nordische Miscellen*, ayant publié une critique du théâtre allemand de Hambourg, dans laquelle un des acteurs, M. Rousseau, n'était pas trop bien traité, M. Rousseau a cité en justice M. Bran, rédacteur de ce journal. C'est dommage, dit-on, que les plaidoiries ne soient pas publiques à Hambourg; car cette affaire serait sans doute fort intéressante pour l'auditoire. Beaucoup de gens regretteront peut-être qu'aucun de nos acteurs de Paris n'ait encore imaginé d'user du même moyen pour faire taire certains journalistes, non pas, à la vérité, dans l'idée que ce moyen réussirait, mais parce qu'ici les plaidoieries étant publiques, on y jouirait de tout l'amusement dont les amateurs se trouvent privés à Hambourg par le secret de la procédure.

Nécrologie.

Le 1er. de juillet est mort à Francfort, Pincus Lévi Harwitz, premier rabbin de la synagogue, le Juif le plus savant de son tems; il était dans sa soixante-quatorzième année, et remplissait depuis trente-trois ans cette place, la plus importante et la plus élevée en dignité qu'un Juif pût occuper en Allemagne. Il avait été

rabbin dans deux villes de Pologne. Les Juifs de Francfort le regrettent vivement. Deux écrits qu'il avait publiés, et un troisième qu'on attendait avec impatience, l'ont fait regarder comme un des plus savans interprètes du Talmud. Sa piété était égale à son savoir.

Théâtre.

Une aventure, qui a eu lieu récemment à Vienne, a fourni, à M. Armsteiner, le sujet d'une petite comédie qui a eu beaucoup de succès. Un officier, qui n'a d'autre fortune que sa place, perd une somme assez considérable qu'on lui avait confiée pour les besoins du service. Il s'adresse à la police pour recouvrer ses effets; mais il ne peut promettre de récompense, à celui qui les rapportera, qu'une faible somme péniblement épargnée sur ses appointemens. Un moment après arrive un valet d'auberge avec un porte-feuille qu'il remet au directeur de la police. Celui-ci fait passer le valet dans un cabinet, et ordonne qu'on rappelle l'officier. Il lui demande de nouveau ce qu'il a l'intention de donner à celui qui lui remettra son porte-feuille, et l'officier renouvelle son offre. Le valet sort alors vivement de sa cachette, et déclare à l'officier qu'il ne veut rien accepter de lui. On rend compte de ce qui vient de se passer à l'empereur, qui récompense l'honnête garçon de sa probité et de son désintéressement par un présent de cent ducats et par une place dans sa livrée.

Le Séducteur amoureux de M. Longchamp, imité par M. Sonnleithner, a aussi obtenu des applaudissemens à Vienne sur le théâtre de la cour, et l'on a donné avec assez de succès, sur celui de la ville, *les Métamorphoses,* petit opéra en un acte, dont M. Fischer a fait la musique, et dont le poëme est une imitation du joli Vaudeville qui porte le même titre. Mais les pièces originales qu'on a données, sur ce théâtre, n'ont pas aussi bien réussi. Le public n'a goûté ni *la Grandeur d'ame (Seelenadel)*, drame ennuyeux dont l'auteur est un comédien, ni *la Comédie sans titre*, pièce en un acte de M. Guttemberg, ni *la Tontine*, autre comédie de M. Schildbach, ni *Camma*, vieille tragédie rajeunie par M. Huber, et mise en musique par M. de Blumenthal. En général, il paraît que l'art dramatique est fort languissant à Vienne, et que le public en perd le goût. Il s'en dédommage, comme ailleurs, par des spectacles d'un autre genre, par des panoramas, par des am-

phithéâtres d'équitation. Il fera bien, tant qu'il n'aura pas de meilleurs poètes que ceux dont les journaux nous font connaître les productions.

Tout ce que nous pouvons annoncer de nouveau du théâtre de Berlin, c'est qu'on y a joué, *pour la première fois*, le 20 mai, l'*Armide* de Gluck. Ce chef-d'œuvre y a été reçu avec l'enthousiasme qu'il doit exciter par-tout où l'on est sensible aux charmes de la musique.

Le Voyage après le mariage, comédie de M. Arnoldi, dont nous avions annoncé le succès sur le théâtre de Dantzick à la fin de mars, n'y avait pas encore été jouée. Elle ne l'a été qu'à la fin d'avril, et le public l'a sifflée avec fureur. L'annonce, qui nous a trompé, venait sans doute de quelque ami de l'auteur, qui croyait qu'elle serait jouée plutôt et plus heureusement, et qui s'empressait de le prédire. Cela est louable assurément; mais on voit que l'amitié ne suffit pas pour être prophète.

Le Siège de Dantzick, drame en vers ïambiques, que nous annonçâmes en même tems, a eu beaucoup de succès; mais on l'attribue en partie à l'intérêt particulier du sujet pour les habitans de cette ville.

Ouvrages nouveaux.

Winkelmann und sein Jahrhundert, etc. *Winkelmann et son siècle*, recueil publié par Goethe (Tubingue, *Cotta*, *1805.*)

Winkelmann a rendu son nom célèbre chez toutes les nations éclairées, par la révolution qu'il a opérée dans la manière d'étudier l'antiquité. Il est un des écrivains dont l'Allemagne s'honore le plus, non-seulement à cause de son goût et de ses vastes connaissances, mais aussi parce que son *histoire de l'art* enrichit la littérature de son pays d'un livre classique, à une époque où les bons écrivains en prose y étaient fort rares. Il n'est donc pas étonnant que ce qui reste de lui intéresse ses compatriotes. Il existe déja quatre collections différentes de ses lettres, où brille la noblesse de son ame et l'amabilité de son caractère, qui mettait son plus grand bonheur dans l'amitié.

Un des amis les plus intimes de Winkelmann, nommé Berendis, étant mort au service de la duchesse-douairière de Weimar, laissa,

parmi ses papiers, plusieurs lettres de cet homme illustre qui furent conservées dans la bibliothèque de la duchesse. Ce sont ses lettres que M. Goethe vient de publier. Il y a joint différens morceaux de sa composition, où il cherche à mettre dans un nouveau jour le caractère de Winkelmann comme écrivain et comme homme, en le peignant dans les circonstances les plus remarquables de sa vie. M. le conseiller Wolf, de Halle, a enrichi ce volume d'un morceau fort curieux sur les études littéraires et philologiques de Winkelmann. Enfin, M. le professeur Meyer a fourni une histoire fort bien faite des arts dans le dernier siècle, qui complette cet ouvrage, et justifie le titre, assez singulier en apparence, que M. Goethe a jugé à propos de lui donner.

Dans le même tems où un poëte célèbre et deux savans recommandables élevaient ce monument à la mémoire de Winkelmann, M. le professeur Morgensterne lisait son éloge à l'université de Dorpat, et le faisait imprimeur à Leipsick avec un portrait de Winkelmann, gravé d'après Mengs; mais la bonne intention est ce qu'il y a de plus louable dans le panégyriste comme dans le graveur.

Rameaus Neffe, etc. *Le Petit neveu de Rameau, dialogue de Diderot*, traduit sur le manuscrit et publié, avec des notes, par Goethe, (Leipsick, Goeschen, 1805.)

Un ouvrage inédit de Diderot, traduit par Goethe! Voilà sans doute de quoi piquer la curiosité. Nous sommes fâchés de ne pouvoir pas satisfaire celle de nos lecteurs; mais nous n'avons pas le livre entre les mains, et nous n'en jugerons ni sur la préface de Goethe, qui y trouve un *ensemble idéal* formé des *élémens réels* les plus hétérogènes, ni sur l'annonce du *Sincère* qui a eu l'audace, bien rare en Allemagne, de critiquer une production que Goethe a élevée jusqu'aux nues, et qu'il a traduite. Le journaliste prétend que ce dialogue a tous les défauts des anciens ouvrages de Diderot, et le traducteur soutient que les défauts en question n'existent pas même dans ces anciens ouvrages. Voilà deux jugemens difficiles à concilier. Au reste, en attendant que le *Petit neveu de Rameau* paraisse en original, et se soumette au jugement de ses compatriotes, nous avouerons que nous sentons quelque penchant à préférer l'opinion du journaliste à celle du traducteur; et cela tout bonnement, parce que M. Goethe cite *Jacques le Fataliste* en faveur de la sienne; certes, quand on

trouve, dans ce roman, un excellent ensemble, soit idéal, soit réel, on peut en trouver un par-tout.

Lettres choisies de la correspondance de Leibnitz, publiées pour la première fois par J. G. H. Feder, in-8. Hanovre, chez les frères Hahn, 1 r. 12 gr. ou 6 fr. Hambourg, chez Perthès.

M. Feder, qui publie cette collection de lettres inédites de Leibnitz, est lui-même un des philosophes les plus distingués de l'Allemagne. Le présent qu'il fait à l'Europe littéraire n'est pas seulement précieux pour les savans et les philosophes, il offre aussi des données intéressantes sur l'histoire politique du dernier siècle. La plupart des nations *éclairées* de l'Europe trouveront quelque compatriote parmi les correspondans de Leibnitz. Nous nous contenterons de nommer ici Ancillon, Areskin, Baluze, Basnage, Bayle, Mallebranche, Bernstorff, Bignon, Fontenelle, le comte de Boinebourg, le comte de Bonneval. Une correspondance de Leibnitz avec la princesse Louise de Hohenzollern, forme un supplément très-agréable à ce volume, qui sera nécessaire à tous ceux qui possèdent la collection des œuvres de Leibnitz.

ANGLETERRE.

Nouvelles.

Il y a peu de villes en Angleterre qui n'aient un *musée* ou *cercle* littéraire ; et dans les plus opulentes, telles que *Liverpole*, *Norwich*, Bath, etc. ces établissemens occupent de véritables palais, où l'on a réuni tout ce qui tient au luxe littéraire. Londres seule a été réduite jusqu'ici à une foule de petits cabinets particuliers. Plusieurs amateurs ont enfin pris la résolution d'obvier à cet inconvénient, et de vaincre les obstacles qui, jusqu'à présent, s'étaient opposés à la fondation d'un musée général. Six cent cinquante personnes se sont réunies, à cet effet, à l'hôtel de Londres, et une souscription de 60,000 liv. sterl. a été le résultat de quelques heures de délibération. Le 28 du mois de mai, une seconde assemblée s'est tenue pour la nomination d'un comité de directeurs; et sous la présidence du chevalier François Bating, un mémoire a été adressé au roi pour lui demander sa sanction. La société portera en effet le titre d'*Institution royale*, et le plan en a été soumis au secrétaire d'état, lord Hawkesbury. Les plus riches particuliers

de Londres sont membres de cette société littéraire, et les dames y seront admises.

La fameuse bibliothèque Bodleïenne, à Oxford, aura désormais trois bibliothécaires et deux aides. Jusqu'ici, elle n'en avait eu que deux, à qui il n'était pas permis de se marier; obligation qui ne sera plus imposée aux gardes de ce précieux dépôt.

Il s'est passé, le 15 juin, au grand Opéra de Londres, la scène la plus scandaleuse : le dégât fait au théâtre est estimé à 1000 liv. sterl. Les premiers fauteurs du tumulte seront poursuivis en dommages et intérêts. On assure que des personnes de la plus grande considération s'y trouvent impliquées. Voici quelques détails sur ce tumulte :

« On avait annoncé que, d'après l'invitation d'une autorité ecclésiastique, l'évêque de Londres, le spectacle devait être fini avant minuit (c'était sans doute pour que le spectacle ne prît point sur le dimanche, observé si rigoureusement en Angleterre). Les affiches portaient : *la Clemenza di Scipione*, le ballet de *Paul et Virginie* pour divertissement, et le second acte du ballet d'*Ossian*. Tout alla bien jusqu'à la fin; mais le second acte ayant fini avant onze heures, le parterre jugea qu'on aurait pu donner le troisième acte. Les jeunes gens le demandèrent, chacun attendit à sa place; puis un murmure général, des cris et des sifflets de tous les coins de la salle. Personne ne paraissant pour donner satisfaction, le tumulte prend un caractère violent; l'orchestre est envahi, les livres de musique sont déchirés, les instrumens brisés. Les musiciens et les gens du théâtre arrivent pour sauver ce qu'ils peuvent du pillage; deux garçons vigoureux protégeaient en vain le grand piano d'orchestre, évalué à cent guinées; tout est jeté pêle-mêle et fracassé l'un sur l'autre; violons, hautbois et bassons, tout est mis en pièces, tout vole en éclats. Un robuste charpentier s'avançait pour faire tête à l'orage; un membre très-distingué du parlement lui lance une caisse à violon, que le charpentier attrape en l'air et relance à l'instant à l'*honorable membre*. Après un moment de calme, un *gentleman* saute sur le théâtre, et d'un gros bâton noueux qu'il promène sur la rampe, il brise tous les quinquets à-la-fois : bientôt le théâtre est escaladé sur tous les points. Le machiniste, jugeant le danger pressant, fait pleuvoir les toiles du ciel; la fureur s'en accroît; on demande à grands cris le directeur,

M. Goold, qui était dans une maison de campagne sur les bords de la Tamise. »

» Des soldats s'étaient montrés au commencement de l'action; ils avaient disparu dans la foule. Des *constables* avaient déployé les marques de leur dignité; ils voulaient arrêter quelques-uns des plus ardens; bientôt ils s'estimèrent très-heureux eux-mêmes d'avoir leur liberté. Au plus fort du tapage, le comédien Kelly parut; il voulait parler; on lui entendit prononcer les mots d'*ordre*.... d'*évêque de Londres*..... Eh bien! crie-t-on de tous côtés, qu'on fasse venir l'évêque! et le tumulte continue avec plus d'acharnement. Les uns font tomber les décorations, les autres arrachent les cristaux des lustres, les plâtres, les moulures, les ornemens de la salle. On lance les chaises des loges; les enfans crient après leurs mères; on voit des femmes qui tombent en faiblesse, d'autres qu'on fait revenir, d'autres qu'on emporte à leurs carrosses. Au travers de la foule qui s'augmente, la troupe des filous, qui s'exerçait à la porte, juge le moment favorable; elle prend parti dans la querelle, et les mouchoirs, les bijoux, les montres, les porte-feuilles disparaissent... Enfin, après quatre heures de mêlée, les combattans se laissent entraîner à la porte, et cassent encore en sortant toutes les vitres du vestibule. »

On a annoncé dans les journaux, que Mungo-Park était parti dernièrement de Londres pour aller faire un nouveau voyage en Afrique. On vient d'apprendre qu'il était arrivé le 28 mars à Gorée. Il s'était embarqué sur le sloop de guerre l'*Eugénie*, avec le projet de pénétrer le plus avant qu'il lui serait possible dans l'intérieur de l'Afrique. Il a touché à Saint-Jago, où il a acheté quarante-quatre ânes pour monter un nombre égal de soldats qui l'accompagnent dans son voyage. Il a dû faire voile de Gorée sur *le Crescent*, chargé de le débarquer, avec sa suite, dans les hauteurs de la rivière de Gambie, d'où il se proposait de commencer ses découvertes.

Une enfant de neuf ou dix ans, miss Fisher, a débuté le 31 mai sur le théâtre de Drury-Lane, dans une comédie, intitulée: l'*Enfant gâté*. Quoiqu'elle n'ait pas excité autant d'enthousiasme que le *jeune Roscius*, elle a pourtant été fort applaudie. Elle chante aussi fort bien, et danse avec beaucoup de grâce; en un mot, elle donne de grandes espérances aux amateurs.

On parle d'un troisième enfant qui a déja fait l'admiration de

quelques villes de province, et qui doit paraître incessamment dans la capitale. On voit que l'Angleterre devient fertile en *jeunes Roscius*.

Nécrologie.

Arthur Murphy, né en Irlande en 1727, est mort à Londres le 29 juin. Il était, dit un journal anglais, le dernier de l'école moderne, dont les travaux ont contribué à augmenter le fond volumineux de la littérature anglaise. M. Murphy avait fait ses études en France au collège de Saint-Omer. De retour en Angleterre, les succès de Garrick l'entraînèrent dans la carrière du théâtre; mais il y réussit assez mal comme acteur. Il quitta donc la scène pour s'essayer au barreau; mais il y essuya des désagrémens de la part de ses camarades, à cause de sa première profession; et d'ailleurs il paraît que l'étude des lois ne s'accordait ni avec ses goûts ni avec son caractère, et il y renonça pour se livrer tout entier aux lettres. Son début dans un journal du genre du spectateur, intitulé : *Gray's-Inn journal*, fut assez heureux, quoiqu'il eût alors pour rival le *Rambler* du célèbre Johnson. Mais ce fut surtout comme auteur dramatique que M. Murphy s'acquit de la réputation. Il donna d'abord une petite pièce, intitulée : l'*Apprentif*, et ensuite une imitation de l'*Orphelin de la Chine*. Cette tragédie le brouilla avec Garrick, qui refusa d'y prendre le rôle de Zamti; mais elle lui valut les remercîmens et le suffrage de Voltaire. Le public en parut aussi très-satisfait; et de ce moment, M. Murphy fut compté parmi les soutiens de la scène anglaise. Il y donna successivement une vingtaine de pièces dont la plupart furent applaudies, et dont quelques-unes conservent une place honorable dans le répertoire. Les plus estimées sont : *The way to keep him*, une des meilleures comédies du tems; *All in the wrong*, autre comédie; *The grecian Daughter*, tragédie, et *Know your own mind*, comédie, qui est son dernier ouvrage. Il avait lui-même une certaine prédilection pour une petite comédie, intitulée : *the Citizen*, qu'il composa pour y donner un rôle à miss Elliot, jeune et belle actrice qu'il aimait, et qui n'avait point encore eu d'occasion de déployer ses talens. La pièce fut en effet jouée pour la première fois à son bénéfice, et le rôle de Maria se trouva si bien d'accord avec ses moyens, qu'elle y fit la conquête du duc de Cumberland. Ce prince ne tarda point à se déclarer; miss Elliot en fit part à M. Murphy, et celui-ci eut la générosité de sacrifier son amour à la fortune de sa maîtresse.

Miss Elliot jouit en effet, jusqu'à sa mort, de l'attachement et des bienfaits du prince.

Nous ne pouvons nous dispenser de citer une autre anecdote, qui fait le plus grand honneur à M. Murphy. Un ancien acteur, nommé Macklin, se trouvait, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, réduit à l'extrême indigence. Murphy l'ayant appris, proposa par souscription une édition de deux comédies de Macklin, dont il prit soin lui-même, et rassembla de cette manière une somme de 1400 livres sterling. Il en employa 1200 à l'achat d'une rente viagère de 200 livres sterling, au profit de Macklin, et lui remit les 200 livres sterling qui restaient, pour payer ses dettes. Cette bonne action n'est pas demeurée sans récompense. Murphy, dans sa vieillesse, n'ayant plus lui-même pour subsister qu'un emploi assez médiocre, le roi, qui en fut informé, lui accorda une pension de 200 livres sterling, dont il a joui jusqu'à sa mort.

M. Murphy a donné une traduction de Tacite assez estimée. Il a laissé des mémoires de sa propre vie, que son exécuteur testamentaire s'empressera sans doute de publier.

Annonces.

M. Lilly Wigg travaille depuis longtems à rassembler les matériaux d'une *Flora esculenta*, qui contiendra l'histoire aussi complète que possible de tous les végétaux qui servent à la nourriture de l'homme dans toutes les parties du globe.

M. Walker, qui s'est déja fait connaître avantageusement par une Dissertation historique sur la tragédie italienne, se prépare à publier un Essai historique sur la renaissance du théâtre en Italie. Il y traitera en particulier de tous les genres de drames qui ont paru depuis le douzième siècle jusqu'au quinzième. Il analysera entr'autres les pièces latines de Mussato, l'*Orphée* d'Ange-Politien, le *Timon* du Boiardo, et l'*Imber Aureus* de Tilesio. Des notices biographiques sur les auteurs dramatiques et sur les acteurs les plus célèbres, ajouteront encore un intérêt de plus à cet ouvrage.

MM. Lysons préparaient depuis longtems une nouvelle Description générale de la Grande-Bretagne. Le premier volume paraîtra incessamment; il comprend trois comtés. Les plans et cartes levés géométriquement, et les vues des principaux édifices forment la partie essentielle de ce grand ouvrage; mais on l'a orné de gravures qui représen-

teront les plus beaux sites de chaque comté, et qu'on pourra se procurer séparément.

Un autre ouvrage de luxe sera mis incessamment en vente; c'est un *Voyage descriptif et pittoresque à l'université d'Oxford.* Outre les gravures que ce titre fait attendre, on trouvera dans cet ouvrage l'histoire de l'université d'Oxford, et l'exposé de son état actuel.

Un ecclésiastique, M. Lettice, va faire imprimer par souscription son *Art de la mémoire.* Il a pris pour base de son travail la *Memoria technica* du docteur Grey.

On lit, avec une incroyable avidité, l'ouvrage nouvellement publié par M. Roscoe, sur la vie et le pontificat de Léon X. L'Angleterre possède peu d'écrivains vivans qui jouissent d'une estime aussi générale que ce nouvel historien des Médicis.

La dernière livraison du *Shakespear* de Boydell a paru. C'est pour cet ouvrage que Boydell avait formé sa fameuse galerie qui a été mise en loterie, comme nous l'annonçâmes dans le tems (Gazette d'avril 1804). Ce magnifique ouvrage forme deux volumes, et se vend aujourd'hui à un prix exorbitant. La livraison qui vient de paraître contient quatre gravures tirées des ouvrages de Shakespear, une grande estampe allégorique, et les portraits du roi et de la reine pour servir de frontispices aux deux volumes. Chaque souscripteur recevra en outre une médaille d'argent, dont le revers portera son nom. Cette idée, qui n'a pas manqué de produire son effet, est attribuée à feu M. Boydell.

Librairie.

Le troisième volume de l'*Histoire de Cornouailles* vient de paraître chez Cadell et Davies. Il complette l'ouvrage tel qu'il avait été d'abord annoncé; mais il sera suivi d'un quatrième volume sur l'Histoire civile et militaire du même pays. Prix du tome III, 1 l. st. 1 sch. ou 25 fr.

Le second volume du *Periple de la mer Érythrée* a aussi paru chez les mêmes libraires. Il contient l'histoire de la navigation des anciens, depuis l'extrémité de la mer Rouge jusqu'à la côte de Malabar et à Ceylan. L'auteur est M. W. Vincent. Prix du tome II, 1 l. st. 5 sc. ou 30 francs.

The Edinburgh medical, etc. Dictionnaire médical et philosophique d'Edinbourg, contenant l'explication de tous les termes d'a-

anatomie, physiologie, etc. et de toutes les branches de la médecine, par R. Morris. Ce dictionnaire, orné de planches, sera composé de cinquante-deux cahiers, dont il paraîtra un par semaine. Prix 1 sch. 6 d. ou 1 fr. 80 c. (Edinbourg.)

Travels in Europe, etc. Voyage en Europe, dans l'Asie mineure et l'Arabie, par J. Griffiths, 1 vol. in-4. orné de cartes et de gravures. Prix 1 l. 12 sch. ou 38 fr. 40 c. (Cadell et Davies.)

Il paraît un nouveau journal intitulé *la Miniature*; il est rédigé sur le plan du Microcosme, et publié par des littérateurs du collège d'Eton, chez Murray.

PORTUGAL.

La langue Bunda, qui se parle à Angola, sur la côte occidentale d'Afrique, domine dans ce continent, presque depuis la ligne équinoxiale jusqu'au cap Négro. Dans l'intérieur des terres, aussi loin qu'on a pu pénétrer, et dans tout le Congo, c'est l'idiôme général de tous les peuples. On n'a encore imprimé dans cette langue qu'un seul livre, composé par un Jésuite portugais. C'est le *Gentilis Angolæ angolice et lusitanice instructus*, ou le Catéchisme en angolais et en portugais, par le P. Conto, imprimé à Rome dans la Propagande en 1661, dont un exemplaire se trouve parmi les livres de feu M. Anquétil du Perron. Un dictionnaire assez copieux de cette langue vient d'être publié à Lisbonne, où *il se vend* à l'imprimerie royale pour une demi-moidore (*15 fr.*) (*Voyez la* Gazette de juin.)

La *Flora Lusitanica*, du professeur Brotero, vient d'être mise en vente. (Voyez la Gazette de janvier.) Cet ouvrage fait honneur à la nation et à son auteur. On ne connaissait jusqu'à présent les plantes de Portugal, que par le peu que les botanistes-voyageurs en avaient dit, et telle colonie était mieux connue sous ce rapport que ce royaume européen. Ce reproche ne pourra plus être fait au Portugal. La *Flora Lusitanica* fait connaître beaucoup de plantes non décrites, dont les jardins ne tarderont pas à s'enrichir. Une rose grimpante (*Rosa scandens*), à la hauteur de quinze à vingt pieds, deviendra sans doute bientôt vulgaire dans les pépinières de l'Europe. 2 vol. in-4°.

M. Conto, professeur de grec, vient de commencer, par livraisons,

la publication de ses mélanges de littérature et d'érudition, sous le titre de *Produccoes Litterarias.*

Le P. Mello Menezès a publié une *Grammaire philosophique de la langue latine*, que Dumarsais n'aurait pas désavouée. La traduction de ce petit ouvrage en d'autres langues, ne nuirait pas à la réputation de son auteur, qui y déploie autant de goût que de philosophie.

Les progrès de la vaccine, dans les colonies portugaises, sont étonnans, graces aux soins du gouvernement. Des détails officiels qu'il vient de faire publier, montrent qu'en Asie comme en Amérique, cette pratique salutaire a été adoptée avec enthousiasme et succès. A Goa, d'après les lettres du gouverneur-général, non-seulement les Portugais et les chrétiens du pays, mais les Hindous eux-mêmes se sont fait vacciner, eux et leurs enfans, en très-grand nombre. Il y a eu parmi ces vaccinés, des personnes âgées de plus de cinquante ans. A Bahia, dans le Brésil, depuis le 30 décembre dernier, il y a eu deux fois par semaine des vaccinations publiques dans le palais du gouvernement. Le 26 janvier suivant, on avait déja vacciné plus de sept cents personnes ; un chirurgien était parti pour faire connaître cette pratique dans l'intérieur, et on allait l'introduire à Rio-Janeiro et à Angola, sur la côte d'Afrique.

L'Académie royale des sciences de Lisbonne a eu une séance publique le 27 mai, que le prince-régent a honorée de sa présence. Le duc de Lafoens, président, en a fait l'ouverture par un discours analogue aux circonstances, qui a été fort goûté par son élégance. Le ministre d'état, chevalier d'Araujo, a lu un mémoire pour prouver que Camoëns avait été calomnié par M. de Laharpe ; M. de Villasboas, quatre observations d'occultations d'étoiles de première grandeur, par la lune, arrivées dans le courant de l'année ; M. Villasboas, le jeune, un mémoire sur de nouvelles écluses à employer dans les rivières sujettes à des crues subites. Deux MM. Ribeiro ont lu des mémoires sur des points d'histoire portugaise. M. Cabral, sur les moyens d'améliorer le port de Figueira ; M. Pessoa, sur le frelatage des vins et liqueurs spiritueuses.

HOLLANDE.

Le secrétaire d'état pour le département des affaires étrangères de la république batave, M. van der Goes, vient d'adresser, au nom du gouvernement d'état, à M. D. A. Azuni, auteur de l'ouvrage intitulé : *Droit maritime de l'Europe*, une lettre de remercîment pour l'envoi qu'a fait M. Azuni au gouvernement d'état d'un exemplaire de son *excellent ouvrage, auquel les circonstances actuelles prêtent un nouvel intérêt.*

ITALIE.

Nouvelles.

D'après les rapports faits au gouvernement de Naples, de l'état où se trouvaient les fameux restes de l'antique cité de Pæstum, et particulièrement le plus grand des trois temples, qui y ayant été extrêmement endommagé par la foudre, menaçait ruine, des ordres avaient été donnés pour sa restauration. Divers obstacles en ayant empêché l'effet, le conseiller d'état, chargé du département des beaux-arts, M. Senatti, envoya à Pæstum, à la fin de l'année dernière, Don Félix Nicolassi, surintendant-général des fouilles d'antiquités du royaume, pour faire enlever les décombres du plus grand des trois temples, en faire l'examen, et dresser le projet de sa restauration. Le surintendant s'y étant rendu avec l'architecte Don Antonio Buonucci, il arrêta en effet ce projet, qui, ayant été approuvé par le gouvernement, a été heureusement exécuté dans le cours de cette année. Pendant son séjour à Pæstum, et dans l'exécution des travaux entrepris pour déblayer les ruines qui encombraient ce magnifique monument, M. Nicolassi a tenté plusieurs fouilles qui ont eu le plus heureux succès. Il a trouvé dans divers tombeaux, dans lesquels il est entré, des armes de bronze de la plus parfaite sculpture, et extrêmement intéressantes, à raison de l'époque très-ancienne à laquelle elles appartiennent ; il y a trouvé aussi des urnes en bronze de la forme la plus élégante ; quelques-unes en terre cuite très-intéressantes tant par la forme que pour les sujets qui y sont représentés, et la perfection du dessin : enfin un grand nombre d'instrumens militaires et civils, et d'ustensiles sacrés et profanes. Il

en sera donné, ainsi que des peintures trouvées dans ce tombeau, des descriptions exactes; et les fouilles devant être continuées, on en publiera de même les résultats.

M. Senatti a chargé le même M. Nicolassi de dégager des ruines qui l'encombrent, le temple de Jupiter-Sérapis, près de Pouzzoles. Ce travail est déja commencé, et ce temple antique ne tardera pas à être entièrement découvert, et délivré des eaux croupissantes qui s'y formaient, et d'où résultaient les plus grands inconvéniens pour la salubrité de l'air dans toute cette contrée.

(*Moniteur.*)

Un savant distingué de la ville de Naples, a publié une relation d'une descente qu'il a faite à Pompeïa, depuis la nouvelle fouille que la reine vient d'y ordonner. En voici les principaux traits :

« Dans une fouille que l'on avait commencée, il y a sept ans, on avait aperçu le chapiteau d'un pilastre, que l'on soupçonna être la face latérale d'une grande porte. Cet hiver, les travaux ayant été repris, on a trouvé le pilastre correspondant. Les gonds d'airain de la porte ont été transportés au musée de Portici. L'habitation dans laquelle conduit cette porte est commode et grande, riche en peintures et en mosaïques; un beau mur de pierres-de-taille en forme l'enceinte : les joints sont si parfaitement faits et le ciment si bien recouvert, qu'on le dirait être une seule masse. L'allée, qui sert d'entrée, est longue de douze palmes et large de dix; elle mène à une cour, dont les murailles sont revêtues de stuc de diverses couleurs. Les chapiteaux et les corniches sont très-bien conservés; j'y ai remarqué une rose qui est un petit chef-d'œuvre de dessin et de grâces. Toutes les chambres sont ornées de belles peintures à fond rouge, bleu et jaune; on y voit de petites colonnes très-déliées, avec des fleurs, des candelabres et des ornemens du meilleur goût. A gauche, sont deux appartemens, qui étaient très-probablement ceux du maître et de la maîtresse de la maison. Le peintre avait donné carrière à son imagination dans la composition de tous les morceaux que j'ai observés avec un plaisir indicible. Rien de plus piquant, entr'autres, qu'une danse de personnages masqués; rien de plus gracieux qu'un petit oiseau qui becquette un panier de figues. Au milieu de la cour est une citerne, l'*impluvium* des Latins. Sur un piédestal de marbre, est un jeune Hercule assis sur une petite biche de bronze : ces deux pièces, dont l'une peut peser vingt livres et l'autre quarante, sont du travail le plus fini. De la bouche

de la biche, l'eau tombait dans une belle conque de marbre gree. Derrière le piédestal était une table, dont les pieds, en jaune antique, représentent des serres d'aigle ; ces ouvrages parfaits ont aussi été transportés au musée. Un corridor latéral, à main droite, conduit à une seconde cour, qui était entourée d'un portique, comme le démontrent les colonnes octangulaires, revêtues de stuc.

« Dans un des appartemens se remarquent aussi deux Bacchantes armées du thyrse. Au-dessus de la fenêtre, à droite, est peinte une Europe d'une grande beauté ; elle est entièrement nue, et assise sur le taureau qui s'élance dans la mer. Au-dessous est un jeune homme portant une corbeille de fruits ; il se dresse sur la pointe des pieds, et cette attitude a exigé du peintre une expression très-prononcée du système musculaire. Vis-à-vis se fait admirer une jolie danseuse, qui semble battre des *entrechats* ; elle tient et agite deux cymbales : son voile, qui flotte derrière elle, est d'un très-bel effet. En passant de là dans une salle voisine, j'ai remarqué d'abord un superbe pavé de marbre d'Afrique des plus précieux. Le plafond représente Vénus entre Mars et Cupidon. On a trouvé dans cette salle une petite idole de bronze ; un vase d'or du poids de trois onces ; une pièce d'or, et douze autres de cuivre à l'effigie de Vespasien. Dans la salle à gauche, on distingue des fragmens de tableaux peints sur bois à demi-carbonisé ; ils étaient enchâssés dans des espèces de niches. C'était la salle du lit ; on voit encore les huit petites colonnes qui le soutenaient ; elles sont de bronze, et à leur sommité sont attachés quelques fragmens de bois dorés, qui formaient probablement un baldaquin. Sur le mur latéral étaient peints deux prêtres à longue barbe, et vêtus d'une robe bleue et vert pistache ; ils ont été transportés au musée. La cuisine contenait une grande quantité d'ustensiles, la plupart de fer et damasquinés en argent, avec une perfection inconcevable. Mais ce qui m'a le plus frappé, ce sont cinq candelabres peints à fresque sur un fond d'un jaune extrêmement brillant ; je ne pouvais quitter la pièce qui renferme ce chef-d'œuvre de goût et d'élégance : ils sont soutenus par de petites figures, posées, vêtues, drapées avec tant de grâces, qu'elles mériteraient de servir de modèle à toutes les belles de l'univers. Dans cette maison, comme dans presque toutes celles de l'antiquité, on ne trouve aucune fenêtre ouverte sur la rue. J'ai été frappé des débris d'un char qui est encore sous sa remise ; on reconnaît parfaitement les essieux, les bandes des roues et les ornemens de bronze du char même. A côté de cette magnifique habitation, se

voit la porte qui conduit à une autre, qui, à en juger par l'extérieur, n'offrira pas moins de beautés, quand il sera permis d'y pénétrer. »

On dit que la chambre apostolique a pris la résolution, à la grande satisfaction de tous les amateurs d'antiquités, de faire creuser le colysée en dedans et en dehors, de manière que l'arène et les escaliers en soient découverts. Le succès de la dernière fouille des arcs de triomphe de Septime-Sévère et de Constantin, a sans doute encouragé à faire cette nouvelle tentative.

M. de Kotzebue, dans le voyage très-récent qu'il a fait à Naples, a recueilli, en visitant le muséum de Portici, quelques détails nouveaux, qui ne seront peut-être pas indifférens aux amateurs de la littérature ancienne.

« Onze jeunes gens sont présentement occupés à dérouler les manuscrits; deux les copient : un Anglais, nommé Haiter, plein de mérite et de zèle, est à la tête de l'entreprise. Il m'a dit que ses collaborateurs étaient bien plus adroits, bien plus expéditifs qu'il y a quelques années. Il ne renonce pas à l'espoir de parvenir à déchiffrer les six cents manuscrits qui restent encore, et ne doute nullement qu'il découvrira un *Ménandre*, un *Ennius*, comme il se flatte, en ce moment, d'avoir un Polybe sur le métier. La veille même du jour (en novembre 1804) où je visitai le muséum, il avait découvert un auteur tout nouveau, ou plutôt inconnu jusqu'ici, dont le nom grec est *Kolotos*. Son ouvrage est philosophique. Comme dans ces manuscrits le nom de l'auteur est toujours sur la dernière page, on ne peut jamais le connaître avant que l'ouvrage entier ait été déroulé. Sept auteurs latins ont passé successivement par les mains de M. Haiter; mais tous tellement endommagés, qu'il a été impossible de les dérouler; ce qu'il déplora d'autant plus, que l'un deux lui a paru être un Tite-Live. C'était du moins un ouvrage historique, écrit dans son style. Tout ce qu'il a pu en découvrir, c'est que ce manuscrit commence par une harangue, dans laquelle il est fort question de la famille Acilius. Jusqu'à présent, on a découvert cinq auteurs : *Philodeme*, dont la plupart des écrits ont été trouvés, entr'autres un traité des *Vices qui tiennent de près à des vertus*. *Epicure*, *Phèdre*, *Démétrius de Phalère* et ce *Kolotos* dont nous venons de parler. M. Haiter regrette de n'être encore tombé que sur des ouvrages philosophiques, quoique même dans ceux-ci on rencontre çà et là plusieurs

notions historiques qui étaient encore inconnues. C'est ainsi que, dans une dissertation sur la colère, on cite l'exemple de Cadmus, puni par Bacchus, pour s'être livré à cette passion, circonstance jusqu'ici absolument ignorée. »

Dans un nouvel entretien avec M. Haiter, M. de K. a appris de lui, que ce manuscrit de Kolotos contient une réfutation du traité de Platon sur l'amitié. En effet, on trouve dans Plutarque qu'il avait écrit contre un certain *Kolotos*, quilui-même avait attaqué la philosophie de Platon. Une nouvelle découverte est aussi le fruit des recherches du savant et laborieux Anglais. Jusqu'ici on n'avait trouvé qu'épars les écrits d'Epicure. A présent, on les a tous réunis dans un seul manuscrit. C'est même un des mieux conservés; et M. Haiter est occupé à rectifier, d'après son contenu, les supplémens par lesquels il avait essayé de remplir les lacunes qui existaient dans les écrits de ce philosophe; tâche agréable qui procurera probablement des jouissances à son amour-propre, en prouvant sa sagacité. *Cent trente manuscrits* ont déja été l'objet de ses soins, et la plupart sont entièrement déroulés. (*Publiciste.*)

Le 24 juin, le ministre de l'intérieur a présidé à la distribution des prix proposés par l'Académie de Milan, dans son programme du 1er. avril 1804. M. Moscati, consultateur-président des études, et M. le préfet du département d'Olona, assistaient à cette distribution. Le secrétaire a fait lecture des jugemens motivés de l'Académie, sur les ouvrages présentés au concours, et a proclamé les noms des artistes couronnés. Chacun des élèves couronnés a reçu du ministre de l'intérieur une lettre et une médaille, que S. Ex. a bien voulu accompagner de paroles d'encouragement.

La musique instrumentale vient de faire une grande perte. Boccherini, célèbre violoncelle, vient de mourir à Madrid, à l'âge de 60 ans. Ses derniers ouvrages, au nombre de cinquante quatuors, quintuors ou sextuors, sont entre les mains de M. le comte de Benevent, son protecteur.

FRANCE.

Sociétés savantes.

La classe des beaux-arts de l'Institut a décerné le grand prix de gravure en pierres fines à Nicolas-Pierre Tiolier, élève de MM. Dejoux et Jeuffroy. Ce prix sera donné avec les grands prix de peinture, sculpture, architecture, gravure et de composition musicale, dans la séance publique de la classe des beaux-arts, au commencement de vendémiaire prochain.

La société de l'Ecole de Médecine de Paris, dans une de ses dernières séances, a nommé membre adjoint M. Royer-Collard, éditeur de la *Bibliothèque Médicale*, et l'un des rédacteurs de cet excellent recueil périodique. La Société vient aussi d'accorder le même titre au docteur Schwilgué, auteur d'un Traité de *Matière médicale*, qui paraît depuis quelques jours.

M. G. Fr. Goes, professeur de philosophie et d'histoire, et bibliothécaire de l'université d'Anspach, a remporté le prix proposé par l'Académie des Sciences de Turin, sur cette question : La statistique est-elle une science nouvelle, et quels sont les avantages que les gouvernemens peuvent retirer de cette science?»

Nouvelles.

On vient de faire dans les environs du Havre une découverte précieuse pour les amateurs de l'antiquité. En fouillant près des Phares, sur le cap de la Hève, il a été trouvé une pierre noire, parfaitement carrée, et dont le poli est très-bien conservé. Sur cinq de ses côtés sont incrustés des fers de lances et de javelots. Le sixième est couvert de hiéroglyphes, parmi lesquels on distingue une inscription latine en caractères gothiques, dont beaucoup de lettres sont effacées, et qui pourra servir à exercer la sagacité des curieux.

Cette pierre résonne creux, et peut avoir cent vingt pieds cubes. On a dû la transporter d'abord à la municipalité.

Nécrologie.

M. Isaïe Berr Bing est mort à Paris le 2 thermidor: Il était connu des savans par une traduction du *Phédon* de Mendelssohn, de l'allemand en hébreu; par une autre traduction de l'hébreu en français

d'une *Elégie de Judas Levi* sur les ruines de Sion, et par différens morceaux de littérature qui ont paru dans les journaux.

Théatres.

Théâtre Louvois.

Grimaldi, ou le Dépositaire infidèle, comédie en trois actes.

Encore un tuteur dupé; c'est un fonds inépuisable pour les auteurs comiques. Avec de l'imagination et de la gaîté dans les détails, on est presque toujours sûr du succès. Grimaldi n'est point un vieillard amoureux et ridicule; c'est un homme que l'avarice fait manquer à la probité; il est toujours en garde contre les ruses, très-rusé lui-même. Il est trompé cependant; mais trompé d'une manière fort-adroite. Sans entrer dans des détails qui deviendraient trop longs, si l'on voulait analyser la pièce scène par scène, on peut en donner une idée. Le comte Raymond, amoureux sur un portrait d'*Anadine*, pupille de Grimaldi, veut la protéger contre l'injustice du tuteur, pour satisfaire à la parole qu'il en a donnée à sa mère mourante. Sous les habits de son valet, il feint de vouloir éviter l'argus, qui le fait entrer de force dans sa maison. Une fois introduit, il s'insinue dans ses bonnes graces, instruit la jeune personne de ses projets, et, annonçant ensuite un *enlèvement*, engage Grimaldi à faire venir chez lui des gens de *justice. Tout change* alors de face; l'accusateur devient l'accusé; le comte se nomme, et montre une cassette qu'il prétend renfermer les titres des biens d'*Anadine*. Le tuteur n'ose pas nier qu'il n'en soit le dépositaire; il signe sa déclaration, et la casette vide lui fait voir que s'il s'était moins pressé, il aurait pu garder tout; mais la morale! Il donne une mauvaise excuse, et se corrige, du moins en aparence.

De jolis détails, beaucoup d'entente de la scène ont fait le succès de cette pièce, qui est jouée avec ensemble. L'auteur est M. Hoffman, connu avantageusement sur notre scène lyrique.

Les Consolateurs, comédie en un acte et en vers.

On ne peut guère juger du succès d'un ouvrage à une première représentation; à moins que l'on n'appelle succès les bravos d'une grande quantité d'amis, leurs applaudissemens et leurs *bis*, souvent prodigués à contre-sens et avec un enthousiasme peu

fois bien ridicule. Ce succès est pressé ; on croit aller voir un chef-d'œuvre, et le public juste et désintéressé, qui se trouve à la troisième ou quatrième représentation de la pièce, est tout étonné de ne pouvoir s'extasier comme il se l'était promis d'avance. Un petit acte en vers est si facile à faire, pour peu que l'on ait lu des romans et qu'on ait fréquenté le spectacle ! Deux ou trois situations rhabillées, des vers de Dorat retournés ou parodiés, quelques sentences et nombre d'antithèses, voilà une comédie et un acteur dramatique de plus. Et le jeune homme honnête, qui aurait fait de bons actes notariés, fait de mauvais actes de comédies, se lance au théâtre, manque sa vocation, et finit par la misère, compagne inséparable du théâtre lorsqu'on n'y a pas de véritables succès. Quelle préface pour en venir aux consolateurs. C'est la *Matrone d'Ephèse*; voilà tout ce que j'ai à en dire, si ce n'est que M. *Radet*, et même *Boindin*, qui en a fait aussi une à sa manière, pourraient réclamer la priorité du sujet et du talent. L'auteur a changé quelques moyens. Il a intéressé l'amour-propre dans l'infidélité de sa veuve : ce changement n'annonce pas la grande connaissance du cœur humain. Au reste, il y a de l'esprit dans la pièce; mais il faut plus que de l'esprit pour faire des pièces de théâtre. Voilà pourquoi on doit inviter l'auteur, que l'on dit être un jeune homme, à ne point abuser de sa facilité, et à travailler plus sérieusement, s'il vise à la réputation d'homme de lettres.

Théâtre du Vaudeville.

La Métempsycose, comédie en un acte.

Le sujet de la Matrone d'Ephèse, de Pétrone, si naïvement racontée par Jean Lafontaine, avait été mis en scène à ce théâtre par M. Radet. Quoique cet ingénieux auteur eût cherché à éviter, de son mieux, les écueils du sujet, on ne peut disconvenir que son ouvrage ne présente un tableau pénible, et un résultat fâcheux pour les mœurs. Le ridicule, versé sur la constance dans les affections, s'étend naturellement sur les affections même. En plaisantant sur ce qu'il y a de religieux et de sacré dans la douleur et les regrets, on nous instruit que l'on ne doit plus aimer sérieusement et sans scandale, que pour la jouissance du moment, et que l'objet de notre amour n'a plus aucun droit à nos souvenirs et à notre respect, du moment où la mort nous l'a enlevé. Un jeune auteur, M. Frédéric Bourguignon, paraît avoir senti ce que ces principes avaient d'affli-

geant pour l'humanité; il nous présente dans sa Métempsycose une jeune femme indienne, veuve d'un officier français, élevée dans la doctrine de Pythagore, et croyant que l'ame de son mari anime tous les objets qui l'entourent. Sa tristesse est adoucie par ce prestige. Un amant profite de son système. Il se revêt des habits de l'officier, emprunte sa voix, et se fait entendre à la jeune veuve dans le silence de la nuit. Il lui déclare que son ame habite le corps de celui qui l'aime en ce moment, et lui prescrit de l'épouser. La veuve est émue. L'amant paraît. Sa victoire est complette. Il obtient sa main. L'auteur a joint à cette petite fable un épisode de Zadig. La veuve avait promis d'être fidèle à la mémoire de son époux, tant que coulerait le ruisseau de son jardin. Le cours du ruisseau est détourné par les soins d'un jardinier, que l'amant a mis dans ses intérêts.

Ce léger ouvrage est, comme on voit, assez faible de conception; mais la couleur en est riante. Le rôle de la veuve est agréablement tourné. Il y a une foule de jolis couplets. Trouve-t-on beaucoup plus que cela dans la plupart des vaudevilles?

Madame Geoffrin, comédie en un acte.

Madame de Tencin faisoit tous les ans, aux étrennes, un cadeau de quelques aunes de velours aux gens de lettres de sa société. M. Demautort a jugé à propos de mettre cette munificence sur le compte de Madame Géoffrin, et il en a tiré quelques *quiproquos* assez comiques. Madame Geoffrin doit prendre un *nouveau domestique*. Il s'en présente un qui a servi l'un de *ces hommes de lettres*, et a hérité de sa garde-robe; une veste de velours qu'il porte, le fait prendre pour un savant par M. de Saint-Léger, qui se présente pour épouser Aglaé, nièce de Madame Geoffrin, dont il est inconnu. D'un autre côté, M. de Saint-Léger venu, on ne sait comment, ni pourquoi, dans un très-simple négligé, est pris par Aglaé pour un autre nouveau domestique qui doit la servir. Elle le met au fait de son caractère un peu exigeant, et la scène roule sur les devoirs réciproques de *serviteur* et de *maîtresse*, qui peuvent facilement s'interpréter suivant le rudiment d'amour. Aglaé lui donne des ordres qu'il exécute fidèlement, et il reparaît bientôt en costume d'amant. Aglaé surprise, et déja agréablement prévenue pour son nouveau serviteur, répare son erreur en lui donnant sa main.

Le public s'attendait que l'auteur lui ferait connaître Madame Geoffrin, cette femme célèbre par son amour pour les lettres; et

cette attente a été totalement trompée. Son caractère n'est nullement développé. Les savans sont aussi tout-à-fait dans l'ombre, et la pièce ne se soutient que par les deux scènes de quiproquos dont nous venons de parler. Mais ces deux scènes sont bien traitées. Les couplets sont bien tournés. Enfin, l'ouvrage est court, et il amuse. Cela suffit pour faire pardonner bien des défauts.

Librairie.

Mémorial pour l'attaque des places, ouvrage posthume de Cormontaigne, maréchal-de-camp, directeur des fortifications des places de la Moselle, etc. édition autographe, enrichie d'additions tirées des autres manuscrits de l'auteur. 1 vol. in-8°. avec 16 planches. Prix, 9 fr. chez Barrois l'aîné, et fils.

L'auteur a réuni, dans ce recueil, cette foule de détails dont Vauban n'a pas cru devoir charger son livre, mais dont l'ingénieur a besoin dans les sièges, et que la mémoire la plus exercée ne peut retenir. Il est composé de deux cahiers de Cormontaigne, conservés dans la bibliothèque du dépôt des fortifications. Les matériaux que ces deux cahiers contiennent, ont été mis dans un ordre convenable sans rien changer au texte. Cependant ils ont été enrichis d'additions tirées des autres manuscrits de Cormontaigne, afin d'en faire le manuel le plus complet et le plus utile que l'officier du génie puisse consulter dans un siège.

Lettres de mesdames de Villars, de Lafayette et de Tencin, et de mademoiselle Aissé; précédées d'une notice, et accompagnées de notes explicatives. A Paris, chez L. Collin.

Ces lettres, publiées par M. Auger avec les soins qu'il met à toutes ses éditions, ont eu un si grand succès, qu'il va en donner une édition nouvelle. Mais, à la place des lettres de madame de Tencin, il fera entrer, dans son nouveau recueil, celles de madame de Coulanges, et des *lettres* authentiques *de Ninon Lenclos à Saint-Evremont*. On sait que les deux recueils déja publiés, sous le nom de cette femme célèbre, et qui contiennent sa prétendue correspondance avec le marquis de Sévigné et M. de Villarceaux, ont pour auteurs deux hommes, dont l'un est mort peu d'années avant la révolution, et dont l'autre existe encore.

Lettre critique de F. J. Bast, secrétaire de la légation du landgrave de Hesse, à Paris, et conservateur désigné de la biblio-

thèque de la cour de Darmstadt, à M. Boissonade, sur *Antonius Liberalis, Parthenius et Aristénète.* 1 vol. in-8°. prix 4 fr. chez Henrichs.

Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage.

Le comte de Guilfort, fragment d'un poëme épique inédit, par M. D....n. Prix 50 centimes, chez Henrichs.

C'est un échantillon intéressant que M. D. nous donne d'un grand poëme en douze chants, intitulé : *la Bataille de Hastings* ou *l'Angleterre conquise.* Son intention, en le publiant, n'a sans doute été que de sonder l'opinion du public, en entrant dans une carrière qui, depuis Voltaire, n'a point été parcourue avec succès. Le public l'encouragera sans doute, et desirera qu'on le fasse bientôt jouir de l'ouvrage entier.

Voyage en Portugal, par le comte de Hoffmansegg, rédigé par M. Link, et faisant suite à son Voyage dans le même pays. Prix, 4 fr. Levrault, Schoell et compagnie.

Eloge de Laharpe, membre de l'académie française, de toutes les académies de l'Europe, et professeur de littérature au lycée de Paris, prononcé à l'ouverture des séances par R. Chazet, br. in-8. Prix, 1 fr. 20 c. chez L. Collin.

Essai sur la vie, ou l'*Homme posthume*, par A. P. J. Devismes. Prix, 1 fr. 50 c. à Rouen, chez Baudry; à Paris, chez Lenormant.

Essai sur l'homme, ou l'*Homme microcosme*, du même auteur, et chez les mêmes libraires. Prix, 1 fr. 20 fr.

Sylla, tragédie en cinq actes et en vers, précédée d'une dissertation dans laquelle on cherche à prouver par la tradition, par l'histoire, par des anecdotes particulières, et par un examen du style et des caractères, que cette pièce est du grand Corneille, publiée d'après un manuscrit du dix-septième siècle, déposé chez M. Thion de la Chaume, notaire de Paris, par M. C. Palmézeaux. Prix, 1 fr. 50 c. chez Charon, Cérioux, madame Masson et Barba.

LISTE

Des Ouvrages publiés, depuis 1804, à la Librairie de HENRICHS, *rue de la Loi*, n°. 1231.

Almanach des Dames pour l'an 13 (1805), composé d'une collection de morceaux en vers et en prose, en grande partie inédits et de femmes auteurs, orné de six gravures, d'après les meilleurs tableaux du Muséum, représentant : 1. l'Amour et Psyché, de Gérard; 2. la Vierge, dite Madona della Sedia, de Raphaël; 3. Circé, par le Guerchin; 4. la Samaritaine, de Guide; 5. les Bergers d'Arcadie, du Poussin; 6. la Fuite en Egypte, de Vanderwerff; suivi de quatorze planches gravées de souvenirs pour chaque mois de l'année, 1 vol. in-16. pap. vél. 5 fr.

Almanach des Ambassades, ou Liste générale des ambassadeurs, envoyés, ministres, residens, chargés d'affaires, conseillers et secrétaires de légation, drogmans, consuls, commissaires de relations commerciales et agens diplomatiques et commerciaux près les puissances et dans les villes et ports de toute l'Europe, par A. C. Wedekind, 1 vol. in-12. 3 fr.

Almanach des Cartes, représentant des sujets de dessins très-ingénieux sur les cinquante-deux cartes qui composent le jeu, gravés avec beaucoup de soin. 12 fr.

Augusteum, ou Description des monumens antiques qui se trouvent à Dresde, par G. G. Becker. Cet ouvrage précieux sera composé de douze livraisons sur beau papier vélin, in-fol. La première livraison, dont le prix est de 50 fr. vient de paraître; les autres se suivront de deux en deux mois, et chacune sera d'un quart meilleur marché que celle-ci.

Les Amours épiques, poëme héroïque en six chants, par Parceval Grandmaison, in-18. et in-12. vél. de l'imprimerie de Didot. 2 fr. 40 c. et 5 fr.

Bibliothèque d'Apollodore l'athénien, traduction nouvelle avec le texte, revue et corrigée, des notes et une table analytique, par E. Clavier, 2 vol. in-8. 16 f.

Nouveau Code des prises, par F. N. Dufriche-Foulaines, contenant le système général et l'analyse complète de tout ce que les peuples maritimes ont écrit sur cette matière, 2 vol. in-4. 33 fr.

Collection de fleurs et de fruits, peints d'après nature, et tirés du porte-feuille de J. L. Prévost, avec l'explication des planches, par F. M. D. Ouvrage composé de douze livraisons, dont chacune de quatre planches gravées par Ruotte, et imprimées en couleur par Langlois. Chaque livraison 24 fr.
Cet ouvrage sera composé de douze livraisons, dont six ont déja paru.

Contes de P. Ph. Gudin, précédés de recherches sur l'origine des contes, pour servir à l'histoire de la poésie et des ouvrages d'imagination, 2 vol. in-8. 6 fr.

Nouveau Dictionnaire de la langue française et allemande, contenant tous les mots usités, leur genre et leur définition, avec les différentes acceptions dans lesquels ils sont employés au sens propre et au figuré, les termes propres des sciences et des arts, et un grand nombre de mots adoptés dans les deux langues, par C. P. Schwan, 4 vol. in-4. broché. 30 fr.
Et relié. 42 fr.

Description de Valence, ou Tableau de cette province, de ses productions, de ses habitans, de leurs mœurs, de leurs usages, etc. par Ch. Fischer, pour faire suite au Voyage en Espagne du même auteur, traduit par Ch. Fr. Cramer, in-8. 4 fr. 50 c.

Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther, ouvrage qui a remporté le prix sur cette question proposée par l'Institut national : Quelle a été l'influence de la réformation de Luther, sur la situation politique de l'Europe, et sur le progrès des lumières? Suivi d'une histoire abrégée de l'église, depuis J. C. jusqu'à la réformation, par Ch. Villers, seconde édition, in-8. 5 fr.

Lettres à M. Charles Villers, relativement à son Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther, qui a été couronné dans la séance publique de l'Institut national de France, du 2 germinal an 12, par L. M. P. Laverne. 1 fr. 25 c.

Discours qui a eu la mention honorable sur cette question proposée par l'Institut national : Quelle a été l'influence de la reformation de Luther, sur les lumières et la situation politique des différens états

de l'Europe, par M. Leuliette, professeur de littérature à l'école centrale de Seine et Oise, 1 vol. in-8. avec une préface. 2 fr. 50 c.

Essai sur le perfectionnement des beaux-arts par les sciences exactes, par R. S. C. ouvrage destiné au rapprochement des artistes et des savans. Il offre la solution d'une foule de problêmes curieux en musique et en peinture. L'auteur y fait voir, par des calculs fort simples, l'avantage des sciences pour les progrès des arts; et pour la vérification de leurs beautés comme de leurs défauts, 2 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

Exposition de la doctrine physionomique du docteur Gall, ou nouvelle théorie du cerveau, considéré comme le siège des facultés intellectuelles et morales, 1 vol. in-8. avec grav. 3 fr.

Essai sur la Longévité, et questions proposées sur ce sujet, par le chevalier John Sinclair, membre du parlement de la Grande-Bretagne, suivi de sa lettre à Louis Ballois, sur l'agriculture, les finances, la statisque et la longévité, et d'un tableau sur ce qu'on peut appeler les sources des revenus publics, in-8. pap. vél. 1 fr. 25 c.

Eloge de Dumarsais, par J. M. Degérando, ouvrage couronné par l'Institut national. 1 fr. 80 c.

Histoire comparée des systêmes de philosophie, relativement aux principes des connaissances humaines, par J. M. Degérando, 3 vol. in-8. 15 fr.

Histoire des Flibustiers, traduite de l'allemand de M. J. W. d'Archenholts, avec un avant-propos et quelques notes du traducteur (M. Bourgoing), 1 vol. in-8. 4 fr.

Histoire de l'empereur Charlemagne, traduction libre de l'allemand du professeur Hegewisch, avec un avant-propos, quelques notes et un supplément du traducteur (M. Bourgoing), 1 vol. in-8. 5 fr.

Maclovie, ou les Mines du Tyrol, anecdote véritable du dix-huitieme siècle, par mademoiselle de ***, auteur d'Eugénio et Virginia, et d'Orfeuil et Juliette, ou le Réveil des illusions. 1 fr. 50 c.

Œuvres de lady Montaigue, contenant sa vie et sa correspondance avant son mariage; avant et durant l'ambassade de Turquie, et pendant les deux voyages qu'elle a faits en Italie depuis cette ambassade, traduites de l'anglais sur l'édition récemment publiée à Londres, d'après les lettres originales remises par la famille de lady Montaigue, 4 vol. in-12. 7 fr. 50 c.

Œuvres complettes de Condorcet, rédigées par MM. Garat et Cabanis, amis de feu M. de Condorcet, 21 vol. in-8. 105 fr.

Poésies de Marguerite-Eléonore-Clotilde de Vallon-Chalys, depuis madame de Surville, poète français du quinzième siècle; publiées par Ch. Vanderbourg, de l'imprimerie de Didot l'aîné, 1 vol. in-8. gravures et musique, pap. vel. 12 f.
— *Id.* pap. fin. 6 fr.
— *Id.* sans grav. 4 fr.
Même ouvrage, 1 vol. in-18. 2 fr. 50 c.
— *Id.* 1 vol. in-12. pap. vél. 5 fr.

Pariseum, ou Tableau de Paris en l'an 12 (1804), par J. F. C. Blanvillain. Ouvrage indispensable pour connaître et visiter en peu de tems ce qu'il y a de curieux, antiquités, édifices, musées, cabinets, manufactures, spectacles, etc. 1 vol in-12. 2 fr. 40 c.

Recherches sur les costumes, les mœurs, les usages religieux, civils et militaires des anciens peuples, d'après les auteurs célèbres, et les monumens antiques. Ouvrage mêlé de critique et de préceptes, utile aux jeunes peintres, sculpteurs, architectes, et autres artistes ou amateurs, par J. Maillot, ancien directeur de l'académie de Toulouse, publié par P. Martin, ingénieur des ponts et chaussées. Chaque vol. 30 fr.
Cet ouvrage sera composé de trois volumes, dont les deux premiers ont déja paru.

Recherches sur la découverte de l'essence de rose, par L. Langles, membre de l'Institut national, 1 vol. pet. in-12. pap. vél. 1 fr. 50 c.

Sophie de Pierrefeu, ou le Désastre de Messine, fait historique en trois actes, paroles de M. R. S. C. musique de Martini, pièce reçue au théâtre Feydeau en 1795, in-8. 1 fr. 20 c.

Le Troubadour. Poésies occitaniques du treizieme siècle, traduites et publiées par Fabre d'Olivet, 2 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

Ouvrage périodique.

Archives littéraires de l'Europe, ou Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie, par MM. Suard, Morellet, Ségur l'aîné, Pastoret, Malouet, Bourgoing, Garat, Mathieu Dumas, Degérando, etc.
Le prix de l'abonnement est de 30 f. par an; 16 fr. par semestre; 9 par trimestre.

Ces mêmes ouvrages se trouvent à Leipsick, chez M. Reclam; et à Hambourg, chez M. Perthes.

Paris, 10 germinal an 13 (31 mars 1805).

GAZETTE LITTÉRAIRE

AOUT 1805.

RUSSIE.

Le voyage que M. Koehler devait faire en Crimée, n'aura point lieu cette année; les fonctions de sa place à l'*Hermitage*, ne lui permettent point encore de s'éloigner. Il s'occupe à présent d'un rapport sur son voyage de l'année dernière, et de l'arrangement d'une collection très-considérable de pierres gravées, rapportées de France par le géneral Chitrow, et que l'empereur a achetées 30,000 ducats.

Le docteur Rehman, avant son départ pour la Chine, a annoncé un cours de la doctrine de Gall, pour lequel on souscrit moyennant 25 rixdalers. Il a aussi fait imprimer un petit Traité sur le même sujet. L'auteur d'une lettre de Pétersbourg, insérée dans le *Freymüthige*, qui nous fournit cette nouvelle, l'accompagne de réflexions assez plaisantes. « C'est, dit-il, une chose assez désagréable que cette doctrine de Gall, surtout si elle continue à faire des prosélytes. Ces messieurs commencent déja à considérer de très-près les crânes des honnêtes gens, et vont quelquefois jusqu'à vous demander la permission d'en palper les formes. Comme personne n'est sûr des cavités et des protubérances que son crâne peut offrir, on croit que ce ne serait point une mauvaise spéculation que d'établir une fabrique de crânes vernis, garnis de tous les organes avantageux indiqués dans le système. Un pareil crâne recouvert d'une perruque, à la *Titus*, rendrait le porteur parfaitement tranquille. On pourrait même en faire autant de certificats incontestables de tel talent ou de telle vertu, qu'il plaîrait à chacun de se donner. »

Il a paru, à Pétersbourg, une collection de poésies originales en langue russe, qui fait beaucoup d'honneur à la nation : elle est intitulée l'*Abeille*.

M. Boyeldieu a mis en musique la petite comédie du théâtre de Picard, intitulée : la *jeune Femme colère*. Elle a été jouée avec succès

C

sur le théâtre de l'Hermitage, et ensuite à Péterbourg. On dit que la musique en est très-agréable.

On a reçu des nouvelles de M. de Rosanow, arrivé au Japon, sur le vaisseau la *Nadeshda*, commandé par M. de Krusenstern, le 25 septembre dernier. Ce vaisseau n'avait pas perdu un seul homme, ni essuyé la moindre avarie; tout le monde y jouissait de la meilleure santé. Le capitaine Krusenstern avait été très-bien reçu des Japonais, à Nangasaki.

SUÈDE.

L'Académie royale des beaux-arts, de Stockholm, a nommé à la place de directeur, vacante par la mort de M. L. Pasch, M. Louis Masrelier, peintre du roi; et la place de recteur que celui-ci occupait, a été donnée à M. Per Hillerstroem, à condition qu'il continuera ses fonctions de professeur de dessin, à l'école du modèle de l'Académie.

La mort de M. Murray ayant laissé une place vacante à l'Académie suédoise, elle a été donnée, sans scrutin, à M. G. Armfelt, qui avait déja été membre de cette même Académie.

DANEMARCK.

Les amis du feu professeur Vahl se sont réunis pour faire frapper une médaille d'or à sa mémoire; elle représentera d'un côté la tête de cet illustre botaniste, et l'on a proposé un prix de 50 écus danois, ou un exemplaire de la médaille, à celui qui donnera le meilleur dessin allégorique pour être gravé au revers.

HONGRIE.

M. M. G. Kovachich, historien Hongrois, avantageusement connu, annonce que s'il peut rassembler mille souscripteurs, il publiera chaque mois un volume de trente feuilles, des *Scriptores rerum Hungaricorum*, et un volume de ses propres travaux. Il ne demande aux souscripteurs qu'un gros (environ dix-sept cent.) pour

chaque feuille. M. Korabinzky travaille à un nouveau Dictionnaire topographique de Hongrie, pour servir, en quelque sorte, d'explication à son atlas du même pays, dont il va donner une nouvelle édition sous un format moindre que la première, mais plus commode et plus complette. Geistinger, de Vienne, en est l'éditeur. Bredetzky en écrira la préface.

M. Etienne Roseman publie, à Vienne, en langue latine, une nouvelle Gazette politique et littéraire, intitulée : *Europa*. M. le professeur Belnay en publie une pareille à Presbourg.

Le comte Vincent Batthyani a fait imprimer un éloge funèbre du général Kray, qui honore également son cœur et ses talens oratoires. Cet éloge n'a point été mis en vente ; l'auteur en distribue des exemplaires à ses amis.

M. Schwartner, professeur à Pesth, s'occupe d'une seconde édition de sa Statistique de Hongrie. Le professeur Schedius nous donnera bientôt une géographie de ce royaume, et un Dictionnaire de ses écrivains.

La première feuille de la carte générale de Hongrie, par M. de Lipszky, a paru. Elle est sur une échelle de six dixièmes de pouce, pour un mille géographique de quinze au degré. On n'en saurait assez louer les détails et l'exactitude. La gravure, par MM. Prixner et Karats, est très-bien exécutée.

M. Marton a publié, à Vienne, un grand Dictionnaire hongrois et allemand ; il se vend 8 florins.

M. Fabchich a donné la traduction, en vers hongrois, des Lyriques grecs, Pindare, Alcée, Sapho, Stesichore, Ibycus, Anacréon, etc. On donne beaucoup d'éloges à son travail. Il a suivi exactement le mètre employé par ses auteurs, et il a été très-bien servi en cela par sa langue qui a une prosodie bien déterminée.

Un autre poète hongrois, M. Korats, a déja traduit les huit premiers livres de l'Enéide, avec assez de succès ; mais on lui reproche d'avoir employé pour cette traduction, au lieu de l'hexamètre, des vers rimés de quinze syllabes, où il n'a point observé les règles de la quantité. Ces vers ne représentent point l'esprit de l'original, et ne conviennent pas davantage au génie de la langue hongroise.

On a distingué parmi les nouveaux romans hongrois, celui qui a pour titre : *Nicolas Zrini et ses bons amis*. Il a paru à Pesth en 1804.

ALLEMAGNE.

Sociétés savantes.

La société économique de la Marche de Brandebourg, a tenu sa séance générale du printems à Potsdam, le 10 mai, sous la présidence de M. de Voss, ministre d'état. On y a examiné le modèle d'une double charrue, inventée en Hongrie par le jardinier du comte de Palfy. Différens membres lurent ensuite des Mémoires sur divers objets d'économie rurale ou d'industrie manufacturière. La séance fut terminée par la réception de trois nouveaux membres, M. de Resch, d'Erfort; M. Sebald, de Berlin, et le docteur Brenneke, de Stargard en Poméranie.

Le collège supérieur de médecine et de santé de Berlin a publié, par ordre du roi, un programme de prix sur la nature contagieuse de la fièvre jaune. Ce programme contient une série de huit questions, dont la solution donnerait une théorie complète de la manière dont cette maladie se communique, et dont son principe peut s'attacher et se conserver dans toutes les substances animées ou inanimées, ainsi que des moyens de combattre ce principe, de l'affaiblir et de le détruire. Il en résulterait une instruction complète sur les quarantaines à faire subir aux hommes et aux marchandises de toute espèce arrivant des pays infestés par ce fléau; on saurait enfin si la fièvre jaune de l'Amérique septentrionale est la même qui a régné en Espagne et à Livourne, ou quelles en sont les différences, et si cette maladie est particulière aux pays voisins de la mer.

Le prix destiné au meilleur Mémoire, en réponse à ces questions, est de 200 ducats, et l'*accessit* de 100 ducats. Les concurrens peuvent écrire en latin, en allemand ou en français. Les Mémoires doivent être adressés avant le premier janvier 1807, au collège supérieur de médecine et de santé, à Berlin.

La plus ancienne société littéraire de l'Allemagne est un *ordre des fleurs* (*Der Pegnesische Bluménorden*), qui subsiste encore à Nuremberg, fidèle à sa constitution et à ses usages. Son prési-

dent actuel est le docteur Panzer. On s'étonne que les voyageurs ne parlent point de cette association que l'on dit très-nombreuse, non plus que des *Meister-Saenger* (les anciens Troubadours de l'Allemagne), dont on assure que la corporation s'est aussi conservée jusqu'à nos jours.

Nouvelles.

La fête funèbre de Schiller a été célébrée, avec beaucoup de pompe, sur les théâtres de Francfort, Kœnigsberg, Hambourg et Breslau. L'entrée de la salle, à Francfort, était gratuite, et presque tous les spectateurs étaient en deuil. Les ouvrages dramatiques et lyriques de ce poète ont fait presque tous les frais de ces représentations ; et cette manière de l'honorer était sans doute la plus convenable. Il est faux qu'on ait trouvé, parmi ses manuscrits, une tragédie d'Attila. Le dernier sujet tragique dont il se soit occupé, est l'histoire du *faux Démétrius*. Il n'en avait achevé que quelques scènes qui se passent à la diète de Pologne, et qui, dit-on, rappellent la première partie de son *Valstein.*

D'après les derniers avis que le docteur Carro, de Vienne, a reçus sur les progrès de la vaccination aux Indes orientales, le gouverneur a sommé, par un avis public du 19 janvier 1803, les Européens et les nationaux, qui sont soumis à la présidence du fort Saint-George, à profiter du bienfait de cette découverte si salutaire. Il résulte des rapports officiels du bureau de médecine, que depuis le premier septembre 1802 jusqu'au 30 avril 1804, il a été inoculé, avec succès, cent quarante-cinq mille huit cent six personnes, savoir : cent soixante-cinq Européens, quatre mille cent quarante-un Bramines, quarante-un mille huit cent six Malabares, quarante mille vingt-deux Gentoux, dix mille neuf cent vingt-six Mahométans, quatre cent quarante-quatre castes mêlées, mille quatre-vingt-douze Portugais, trente-cinq mille neuf cent soixante-quinze Parias, quatre cent quarante Marattes, dix mille trois cent soixante-sept Cannadies, quatre cent soixante-deux Rajaputes. Le prince (rajah) de Tanjore protège de tout son pouvoir la vaccination, et le dewan de Travancore s'y est soumis lui-même.

La lettre suivante de Raguse a été insérée dans la gazette de la cour de Vienne :

« L'inoculation de la vaccine a enfin triomphé ici (à Raguse)

par le zèle et les efforts de l'infatigable docteur Stulli, qui, sur les invitations réitérées du docteur Carro, de Vienne, a surmonté heureusement tous les obstacles qu'opposaient les préjugés et l'insouciance. Le catéchisme rédigé par le docteur Carro, et qui, après avoir été traduit en langue illyrienne, a été répandu dans la ville et dans les campagnes, a déterminé un grand nombre d'habitans à adopter l'inoculation. La matière qui a été envoyée de Vienne, a fait le meilleur effet : en peu de jours, le docteur Stulli a inoculé cent enfans ; ce qui est un nombre considérable pour ce pays, où, dans les dernières années, et même en 1804, il est mort plus de trois cents enfans de la petite-vérole naturelle. Cette découverte fait aussi des progrès chez les Dalmates et les Turcs. »

Nous avons suivi assez exactement, dans cette feuille, les voyages du docteur Gall et les cours de sa nouvelle doctrine à Berlin, à Leipzick et à Dresde. Dans cette dernière ville, il lui fut défendu de recevoir des femmes parmi ses souscripteurs. De Dresde il se rendit à Torgau, où il visita, avec ses succès ordinaires, la maison de correction et l'hôpital. De Torgau il s'est rendu, par Wœrlitz, à Halle, et de Halle à Jena, où il a, parmi ses auditeurs, la duchesse Anne-Amélie de Saxe-Weimar, qui est accompagnée du célèbre Wieland. Nous empruntâmes, du *Publiciste*, le dernier compte que nous avons rendu de la manière dont le docteur termina son cours à Dresde. Il serait fastidieux d'entrer dans de nouveaux détails sur ces objets. Mais afin de fixer, autant que cela est possible, l'opinion de nos lecteurs sur la théorie du docteur Gall et sur ses conséquences, nous allons emprunter encore au *Publiciste* un article, où l'on trouvera le jugement qu'en porte un des plus habiles médecins de l'Allemagne, le docteur Hufeland.

« Ce qui nous paraît d'abord digne de remarque (dit le Publiciste, d'après une feuille allemande très-estimée), c'est que M. Hufeland fait le plus grand éloge du caractère et de la personne du docteur Gall. Il n'a trouvé en lui ni charlatanerie, ni la moindre imposture, ni fanatisme ; mais l'amour le plus grand et le plus constant de la vérité. Il regarde ses découvertes comme un des phénomènes les plus étonnans de notre siècle. Il prétend qu'on a tort d'appeler sa théorie un système, puisqu'elle n'est autre chose qu'une réunion de phénomènes naturels, en partie encore

isolés, et de leurs conséquences immédiates. M. Hufeland déclare ensuite qu'il a commencé par être un des antagonistes les plus décidés de la doctrine de Gall; que ce n'est qu'après s'être convaincu de la bonne foi et des talens de l'inventeur, qu'il est revenu de ses préventions, et qu'il a commencé à croire, mais qu'il est bien loin encore d'être entièrement satisfait : il trouve encore des lacunes dans la nouvelle théorie; il y voit des principes mal établis et des preuves insuffisantes; il publie ses objections et par amour de la vérité et pour l'intérêt de Gall lui-même, à qui elles peuvent servir à rectifier sa doctrine ou à la completter dans ce qu'elle a de défectueux. Après ce préambule, M. Hufeland expose tous les faits anatomiques, découverts par le docteur Gall, et dont il a constaté par ses yeux la réalité; et il ajoute que quiconque a des yeux, pourra s'en convaincre de même, pourvu toutefois qu'on fasse les opérations anatomiques en commençant, comme Gall, par la moëlle alongée que l'on suit en remontant dans ses expansions, et pourvu qu'au lieu du scapel qui détruit certaines parties, on se serve de corps émoussés pour séparer et déployer les parties molles. M. Hufeland propose ensuite dix objections, dont quelques-unes au moins sont d'une telle importance que le docteur Gall n'y saurait répondre trop tôt. Voici comment M. Hufeland termine la première partie de son ouvrage.

« J'adopte la doctrine de Gall autant qu'elle donne le cerveau pour organe à l'activité de l'intelligence, et qu'elle y assigne différentes organisations à l'exercice de différentes facultés; mais je nie que ces organes particuliers se manifestent toujours par des élévations à la surface du cerveau, et je nie encore plus positivement que les protubérances du crâne ne puissent venir que de cette cause, et par conséquent qu'on puisse en tirer des conclusions certaines sur les facultés intérieures de l'ame et de l'esprit. La doctrine est donc vraie en théorie, mais nullement encore dans l'application; en d'autres termes : l'organologie dans son ensemble est vraie, mais l'organoscopie est incertaine. »

Dans la seconde partie, M. Hufeland donne une suite de remarques fécondes sur l'influence et l'application de la doctrine de Gall, en général et en particulier, à l'éducation, à la morale, à la jurisprudence et à la médecine. Il répond au double reproche qu'on a déja fait si souvent à cette doctrine de favoriser le matérialisme, et d'ôter à l'esprit humain sa liberté. Selon Gall, les organes ne sont que la condition matérielle de l'activité de l'intelligence, sans

l'intelligence ils ne sont rien ; il faut donc que Gall admette une intelligence, à moins qu'il ne veuille regarder la tête humaine comme un pandémonium anarchique, comme un clavier qui joue tout seul. Ce serait ouvrir une source intarissable d'abus, que de juger les têtes des enfans d'après la doctrine de Gall ; ce serait faire un grand nombre de malheureux ; mais cette doctrine rappelle l'ancien principe, qu'il faut étouffer de bonne heure les inclinations vicieuses ; elle sape le nouveau préjugé qui veut qu'on élève les enfans par persuasion et par raisonnement, au lieu d'employer, comme autrefois, la confiance aveugle et l'obéissance. Gall veut aussi qu'on fasse usage des moyens de correction mécaniques et extérieurs, parce qu'ils peuvent seuls opposer un *contre-attrait* (qu'on nous pardonne ce mot) assez puissant à l'attrait vicieux de l'organisation physique. M. Hufeland parle très-fortement contre l'application de la doctrine de Gall à la moralité des individus ; et son usage, dans la jurisprudence lui paraît extrêmement délicat. Car, si d'un côté, cette doctrine rend moins punissables les criminels qui ont des organes extrêmement puissans, de l'autre côté, elle les fait paraître plus dangereux pour l'état, puisqu'ils sont incurables, et elle rend plus pressant le devoir des juges d'en délivrer la société. M. Hufeland n'attend pas encore une grande utilité de cette théorie pour la médecine pratique ; elle ne pourrait être employée que dans la diagnostique et le pronostique des maladies de l'ame ; mais les saignées locales et les autres moyens que Gall recommande, sont connus et pratiqués depuis long tems. »

Nous ne quitterons pas le docteur Gall, sans annoncer que M. Merkel, son partisan et l'un des rédacteurs du *Freymüthige*, a intenté, à Berlin un procès, pour *cause d'injures*, au docteur Walter, qui ne l'a pas épargné dans sa brochure contre Gall. M. Merkel promet de rendre compte au public du succès de cette affaire.

On parle très-avantageusement de l'institut des sourds-muets de Leipsick, dirigé par madame Heinicke. On y compte vingt et quelques sujets qui ont presque tous appris à parler distinctement, et dont les plus avancés comprennent, ce qu'on leur dit, au mouvement des lèvres. On les instruit dans la religion, et on leur enseigne à lire, à écrire, à compter, etc. Madame Heinicke en est adorée comme une mère ; elle a sous elle deux instituteurs, MM. Petschke et Junghans, dont on vante le zèle et les talens.

Le célèbre anatomiste Sœmmering, nommé membre de l'Académie de Munich, est parti de Francfort pour s'y rendre. On assure que M. Wolff, de Halle, a aussi accepté une place à la même Académie, avec un traitement de 3000 écus.

M. J. Fr. Reichardt, auteur d'un Voyage à Paris en *Lettres confidentielles*, dont nous rendîmes compte l'année dernière dans les *Archives*, publie maintenant dans la *Gazette musicale* de Berlin, les Mémoires de sa propre vie. Nous aimons à croire qu'en se traitant ainsi lui-même en homme célèbre, il ne se sera pas plus ménagé que les hommes vraiment célèbres qu'il a eu l'occasion de voir à Paris.

Il a paru à Wurtzbourg une espèce de fou, soi-disant bachelier en théologie, mais qu'on croit être un juif baptisé et élevé par les Moraves. Il proposait par souscription un ouvrage, intitulé : *Judas Iscariote faiseur de libelles*. Il y soutient que toute l'histoire de la Passion de N. S. n'est qu'une allégorie, et que tout le crime de Judas était d'avoir composé une satyre contre son maître pour la somme de trente écus. Il appuie cette ridicule supposition d'étymologies encore plus ridicules, prises de la langue allemande. Les théologiens de Wurtzbourg n'ont pas voulu l'écouter, et l'ont renvoyé à Goettingue se faire rajuster le cerveau par le célèbre Eichhorn.

Le célèbre chimiste anglais Chenevix, voyage dans les états Autrichiens, et visitera d'abord les mines de Hongrie et de Transylvanie; il se propose de passer l'hiver à Vienne, où doivent se rendre aussi le savant écossais Ferguson, son ami, et plusieurs Anglais de marque.

Le roi de Prusse vient de faire l'acquisition d'une collection de vases étrusques, destinée à orner le cabinet des arts et antiquités de Berlin. Elle est composée de 333 pièces, parmi lesquelles on en remarque six d'une très-grande beauté. On dit que le célèbre antiquaire M. Visconti, qui a vu à Paris cette collection, en a fait beaucoup d'éloges, ainsi que le célèbre voyageur prussien, M. Humboldt.

L'hospodar de Moldavie, prince Morusy, a fait remettre en présent, à M. le professeur Campe, de Brunswick, une boîte en or, d'une valeur considérable et fort bien travaillée, comme un témoignage de l'estime que lui ont inspirée ses écrits.

M. Langer, directeur de l'Académie des beaux-arts de Dusseldorf, et artiste très-distingué, a fait imprimer, dans le *Sincère* (*der Freymüthige*) une lettre qui ne pourra manquer d'intéresser tous les amis des arts. On savait depuis longtems que le duc d'Aremberg possédait à Bruxelles une tête antique du Laocoon, différente de celle du groupe. On savait encore, quoique moins généralement, qu'une troisième tête du Laocoon se trouvait à Milan, chez le comte Litta; mais on n'avait jamais eu l'occasion de les comparer l'une avec l'autre. Cette comparaison si intéressante va enfin être faite par M. Langer. Le fils du duc d'Aremberg, qui habite Dusseldorf, lui a confié sa tête antique, et M. de Dalberg lui a fait parvenir des plâtres très-corrects de la tête de Paris et de celle de Milan. Les premiers résultats que nous communique M. Langer, sont que la tête du Laocoon de Dusseldorf est d'un travail plus léger, plus agréable; qu'elle a plus de naturel; que les yeux en sont plus expressifs, et le nez plus noble; les mouvemens des muscles sont marqués plus fortement dans la tête du groupe de Paris. Au reste, M. Langer pense que les avantages de la tête qu'on lui a confiée, peuvent tenir à la couleur et à la transparence du marbre, ainsi qu'à un travail plus fini. La tête de Milan est d'un style moins noble que les deux autres; mais toutes sont antiques, et aucune ne paraît être une copie. M. Langer promet de publier ses observations sur ces trois têtes, ainsi que les réflexions qui lui ont suggérées plusieurs années d'études et d'enseignement académique sur le groupe de Laocoon.

Théâtre.

M. Vogel, connu par plusieurs traductions des pièces de Federici, a donné le 8 juillet à Berlin, un drame original de sa composition, qui a été fort bien reçu du public. On n'y a rien remarqué de nouveau, ni dans les situations, ni dans le dialogue; mais l'auteur a fait un tout assez amusant des différentes parties qu'il a empruntées. Le titre de cet ouvrage, *Reue und Ersatz*, est assez difficile à traduire. Nous essayons de le rendre par *Repentir et Réparation*.

Une traduction, ou plutôt une métamorphose allemande du *Susceptible*, de Picard, a fort bien réussi sur ce même théâtre.

A Vienne, le théâtre de la Cour s'est enrichi d'un nouveau drame, ou plutôt, comme l'appelle un critique Allemand, d'une *tragédie*

d'intrigue, intitulée : *Gustave en Dalécarlie;* elle est prise, dit-on, du français de M. Lamartellière, et traduite assez médiocrement. Malgré les coups de théâtre qui s'y succèdent avec une grande rapidité, malgré les efforts de l'auteur pour intéresser et attendrir, son ouvrage n'a point réussi à Vienne. On y a trouvé beaucoup d'inconséquences, et l'on observe avec raison qu'un trop grand nombre d'incidens, dans un ouvrage dramatique, ne laissent plus d'espace pour le développement des caractères et pour les beautés de détail.

Une troisième partie des *Mœurs à la mode*, donnée au théâtre de Vienne par l'auteur des deux premières, n'y a pas reçu le même accueil. Les détails en ont paru trop bas, et tout-à-fait hors des convenances de la mode. Le rôle d'un gourmand, bien et trop bien joué, a surtout excité le dégoût des spectateurs.

Annonces.

Il doit paraître à Dessau, le premier octobre prochain ou le premier janvier 1806, selon l'empressement du public à souscrire, un journal nouveau, intitulé la *Sulamite*, destiné à propager les lumières et la véritable civilisation parmi la nation juive. Des savans juifs et chrétiens que l'on nommera, y travailleront. On donnera par mois un cahier de cinq feuilles, et une feuille d'*annonces*. Le prix de la souscription est de cinq écus, ou 20 fr. pour l'année.

Christoph. Théoph. de Murr a publié, à Nuremberg l'année dernière, l'annonce d'un ouvrage qu'il doit mettre sous presse incessamment, et auquel il a consacré les travaux d'un demi-siècle. C'est une bibliothèque universelle des langues, et voici littéralement le titre latin de son annonce : *Conspectus Bibliothecæ glotticæ universalis propediem edendæ, operis quinquaginta annorum.* Dans le discours préliminaire (prodrome) de cet immense ouvrage, l'auteur traitera des langues en général, de leur origine, de leur usage, de la manière de les enseigner; de l'écriture, des instrumens et des matières qu'elle emploie; des chiffres et de l'art de déchiffrer; des signes de la numération; de l'instruction des sourds-muets; de la langue primitive et universelle; des alphabets; de la grammaire générale; des collections de dictionnaires; des grammaires; des traductions de la Bible et

de l'oraison dominicale. Si *l'avant-coureur* est chargé d'un tel bagage, on peut juger de l'énorme poids d'érudition que l'ouvrage même doit nous apporter. L'auteur, en effet, se propose de confronter tous les idiômes des quatre et même des cinq parties du monde ; et quoique son travail, dans beaucoup de ses parties, doive être inintelligible pour quiconque n'a pas fait, comme lui, de l'étude des langues la grande affaire de sa vie, cependant ses résultats offriront le plus grand intérêt aux hommes instruits. Au reste, ce qui leur promet qu'ils ne seront pas trompés dans les jugemens que l'on portera sur une matière qui est à la portée de si peu de gens, c'est qu'un savant allemand a déja relevé, dans la *Gazette littéraire universelle* de Halle, plusieurs erreurs ou inexactitudes que l'auteur a commises en classant d'avance, dans sa brochure latine, la plupart des idiômes connus. Ainsi, lorsque l'auteur et le critique auront parlé, nous saurons enfin à quoi nous en tenir sur la langue des Algonquins comme sur la grecque, sur le langage du Thibet, comme sur celui du Mexique et sur l'Hébreu.

La librairie d'Andreæ, à Francfort sur le Mein, annonce une traduction de l'*Examen critique des anciens historiens d'Alexandre*, par M. de Ste.-Croix. Les mêmes libraires font aussi traduire en allemand les *notes de l'Énéide* de M. Delille.

ANGLETERRE.

Le traité sur l'authenticité des poésies d'Ossian, composé par ordre de la société écossaise (*Highland Society*), lui a été présenté imprimé à sa dernière séance ; mais il n'est pas encore en vente chez les libraires.

William Godwin, encouragé sans doute par le succès de sa *Vie de Chaucer*, se prépare à écrire une histoire d'Angleterre jusqu'à la révolution de 1688. Il a engagé tous ceux qui possèdent des livres rares ou des manuscrits propres à éclairer cette histoire, à lui en donner communication.

Miss Anne Plumptree fait imprimer les observations qu'elle a recueillies pendant trois années de séjour en France.

L'établissement littéraire, dont nous avons parlé dans notre

dernière feuille (pag. xij), ne porte pas le nom d'*Institution royale*, mais d'*Institution de Londres*.

Un autre établissement du même genre veut encore se former; mais on doute qu'il réussisse.

M. Allnutt d'Henley, sur la Tamise, a inventé une manière d'imprimer avec des lettres et autres signes mobiles, des plans de terres et biens ruraux. Il a réuni, dans cette invention, la correction et la netteté à la modicité du prix. Il aura rendu par-là un véritable service aux arpenteurs, ainsi qu'aux vendeurs et acheteurs de terres.

Le succès de la *Vie de Léon X*, par Roscoe, est si général et si complet, qu'on a prié l'auteur d'en faire lui-même un *abrégé*, qui s'imprime actuellement à Liverpool.

M. David Booth, de Newburgh en Ecosse, publie un dictionnaire analytique de la langue anglaise, en deux vol. in-8. Tous les mots composés y sont rapportés sous leurs racines.

Parmi les juges de Charles Ier., l'histoire nomme un colonel Hutchinson, gouverneur de Nottingham et conseiller-d'état sous Cromwell. Les Mémoires de sa vie furent écrits par sa veuve, qui y mêla beaucoup d'anecdotes sur ses contemporains les plus célèbres. Son manuscrit, négligé longtems par les héritiers de cette famille, s'imprime dans ce moment. Il sera orné des portraits de plusieurs personnages célèbres.

Un Saxon, M. Schirmer, père de cinq enfans intelligens et fort aimables, donne avec eux, trois fois par semaine, des représentations de pièces allemandes sur le petit théâtre de M. Dibdin. Ces représentations sont publiques et très-fréquentées par les Allemands qui habitent Londres et par les Anglais qui entendent l'allemand. On sait que ce privilège de jouer en public n'a jamais pu s'obtenir en Angleterre pour des comédiens français, quoique notre langue y soit beaucoup plus répandue que l'allemande; mais outre que la jalousie nationale des Anglais n'en veut pas autant à nos voisins, la petite troupe de M. Schirmer a dû la faveur, dont elle jouit, à des circonstances particulières. Un négociant de Londres et un autre allemand trouvèrent moyen de faire jouer les enfant de M. Schirmer à Frogmore, en présence de la reine. Ce fut une surprise fort agréable pour elle et pour le roi, et leur approbation

entraîna celle des courtisans, quoiqu'ils n'entendissent pas la langue allemande. Après la représentation, la reine fit expédier, par le lord chambellan, la permission que M. Schirmer desirait.

HOLLANDE.

La seconde société Teylerienne, de Harlem, a proposé, dans sa séance du 30 octobre dernier, le sujet de prix suivant : Rechercher dans l'histoire, et exposer brièvement, mais d'une manière solide, *quelles ont été les révolutions de la poésie, non-seulement chez les peuples anciens les plus connus, mais chez les peuples modernes, à dater de l'époque où l'on a pu les compter parmi les nations civilisées.* La société desire que l'on examine si les vicissitudes, les progrès et la décadence de la poésie, ainsi que les variations de ses formes, parmi les nations civilisées, ont suivi la marche de leurs connaissances morales, civiles, religieuses, et des autres sciences, ou en ont été indépendantes ? Les Mémoires doivent être rendus à leur adresse avant le premier avril 1806. Le prix est une médaille d'or de 400 florins.

La société a remis à la même époque, et avec le même prix, une autre question déja proposée, mais à laquelle il n'a point été fait de réponse satisfaisante ; la voici : *L'histoire des sciences naturelles prouve-t-elle que l'application des théories métaphysiques ait été utile à leurs progrès, ou enseigne-t-elle, au contraire, qu'on ne peut faire des progrès dans ces sciences que par l'observation, les expériences, les conséquences que l'on en tire, et les calculs scientifiques que l'on établit sur ces données ? et quelles règles l'histoire de la science prescrira-t-elle à cet égard à ceux qui veulent contribuer de la manière la plus efficace à ses progrès ?* Les Mémoires des concurrens, pour ces deux prix, pourront être écrits en hollandais, latin, français, anglais et allemand, mais non en caractères germaniques. L'adresse est : *Aan Teylers Fundatie Huis*, à Harlem.

M. J. Brouwer, ministre de l'église Mennonite de Leeuwarden, a remporté la médaille d'or proposée pour le meilleur Mémoire sur le caractère du dix-huitième siècle, comparé au siècle précédent, sous le rapport des mœurs et des lumières.

PORTUGAL.

Le 11 juillet dernier, l'Académie royale des sciences de Lisbonne a tenu sa seconde séance publique de cette année. Le secrétaire à lu le jugement des Mémoires qui avaient concouru aux prix, après quoi M. Alvarez de Silva lut un Mémoire sur les moyens de prévenir les disettes, les plus appropriés au Portugal : M. Lobo, sur une nouvelle balance d'essai, libre des inconvéniens que l'on trouve dans celles de Ramsden et de Magellan ; M. Sigueira, sur le cobalt ; M. Mendes, sur la meilleur manière d'extraire la teinture du bois de Brésil ; M. Lisboa, sur la saison le plus propre et les précautions à prendre pour la coupe des bois de construction au Brésil ; M. Dantas, sur le moyen le plus simple de réduire le calcul supérieur à la méthode des limites. Enfin, M. Verdier, sur les différentes époques de l'architecture en Portugal, depuis les tems les plus anciens dont il reste des monumens. Ce Mémoire est le premier d'une série de Mémoires, qu'il doit lire sur l'histoire des beaux-arts en Portugal.

ITALIE.

Les libraires Fortiñi et compagnie, de Livourne, annoncent un nouveau *Théâtre comique*, presqu'entièrement composé de traductions de pièces allemandes de Kotzebue et Iffland. Il en paraît déja deux volumes.

Le chevalier Giuseppe Sanseverino di Marcellinara, connu par son ouvrage sur l'Histoire ecclésiastique, va donner une nouvelle traduction de Tacite, dont on dit déja beaucoup de bien ; elle paraîtra sous le faux titre de Philadelphie.

Molini, Landi et compagnie, de Florence, proposent, par souscription, une nouvelle édition corrigée de l'*Atlas historique*, *chronologique*, *géographique et généalogique* de M. A. Le Sage. Il paraîtra en trente-trois livraisons. Le prix de la souscription est de 135 pauls, (environ 70 francs.)

Notizie sulle antichità e belle arti di Roma, *per l'anno* 1805. *Gennaro e Febraro*, in-4°. fig. Cet ouvrage périodique est la continuation d'un autre que publiait autrefois l'abbé Guattani, et qui était fort utile aux étrangers qui venaient à Rome. On reprochait

cependant à l'abbé Guattani de ne pas songer assez aux lecteurs qui veulent connaître Rome, sans en faire le voyage; de supposer trop souvent que ceux qui lisaient ses notices avaient les objets sous les yeux, et d'être par conséquent un peu économe de gravures. Ce défaut est encore celui de la continuation, mais à un degré beaucoup moindre. On y trouve un plan des ruines d'Ostie; un compte rendu des dernières fouilles qu'on y a faites, et des estampes représentant les objets les plus remarquables qu'on en a tirés. Au reste, la beauté même de ces gravures fait craindre que ce journal n'ait le sort de beaucoup de ses confrères en Italie, s'il ne trouve pas un grand nombre de souscripteurs.

Il paraît, depuis le commencement de juillet, un nouveau *Journal de musique*, publié par M. Stabingher. Il donnera par mois un cahier de musique de sa composition, dont le prix sera d'un sequin.

Le libraire Piatti, de Florence, vient de publier, en six volumes, l'ouvrage déja annoncé, et attendu avec impatience, des *Révolutions d'Allemagne*, du célèbre abbé Denina, auteur des *Révolutions d'Italie*, de la *Clé des Langues*, et d'un grand nombre d'autres ouvrages d'un mérite reconnu.

Les habitans de la commune d'Asti, chef-lieu d'une des provinces les plus riantes du Piémont, viennent de souscrire pour l'érection d'un monument à la mémoire du célèbre poète Alfieri. Dans la salle d'audience de la mairie sera placée une colonne de granit, surmontée du buste du Sophocle italien. Ce travail est confié aux soins du sculpteur Comolli, professeur à l'université de Turin, et qui fournit tous les jours des preuves de talent dans un art qu'il cultive avec autant de passion que de succès.

Le docteur Pacchiani, professeur de physique à l'université de Pise, a publié trois lettres, où il expose un moyen qu'il a découvert, de convertir l'eau en acide muriatique oxygéné. On croit que cette découverte pourra devenir très-utile à la médecine, et qu'elle excitera l'attention de tous les physiciens et chimistes.

On a publié, à Milan, le tome IV des Œuvres dramatiques de Giov. Pindemonti de Vérone. Il contient deux tragédies et un drame d'un genre mixte, que l'on nomme en italien, *Rustico-eroico-spettacoloso*; le héros en est Cincinnatus. L'auteur a joint à ce volume

un discours sur le *théâtre italien*, qui peut être utile aux auteurs dramatiques qui composent dans cette langue.

Il a aussi paru, à Milan, le tome II d'un ouvrage considérable : *Della virtù militare e delle sue vicende presso le antiche et moderne nazioni*. Le célèbre Monti avait déja fait les plus grands éloges du premier volume ; on assure que celui-ci les mérite de même, et l'on espère que la fin de l'ouvrage sera digne du commencement.

FRANCE.

Sociétés savantes.

La classe de la langue et de la littérature française de l'Institut national, présidée par M. Andrieux, a tenu le 12 thermidor la première des séances publiques extraordinaires, dont nous avons annoncé le motif et l'objet dans notre feuille du mois de Mars. Nous croyons ne pouvoir mieux faire pour en offrir un compte satisfaisant à nos lecteurs, que d'emprunter, en l'abrégeant, celui qui en a été rendu dans le *Publiciste*. « La séance a été ouverte par la lecture de l'éloge de Marmontel. Personne n'avait un titre plus légitime pour remplir cette honorable tâche, que M. Morellet. Une ancienne amitié, fortifiée par une alliance, l'avait lié intimement à l'auteur des *Contes Moraux*, des *Elémens de Littérature* et de *Bélisaire*, et lui imposait plus particulièrement le devoir facile d'honorer la mémoire d'un écrivain célèbre qui fut son ami. Cette considération, il est vrai, pouvoit faire craindre que l'éloge ne fût pas exempt de partialité, et que le portrait ne fût un peu flatté; mais l'écrivain est si bien connu par son amour et son respect pour la vérité, que cette crainte eût été peu fondée, et la lecture de l'éloge l'aurait bientôt dissipée. Elle a été entendue avec un intérêt continu et interrompue par de fréquens applaudissemens ; on y a trouvé beaucoup de goût et de sagesse dans les jugemens, de la clarté, de la correction et de l'élégance dans le style, des vues ingénieuses toujours justes, et ce courage d'opinion qui est familier à l'auteur. »

« M. de Boufflers a lu ensuite l'éloge du maréchal de Beauvau. M. Morellet avait loué dans Marmontel son neveu par alliance ; c'est son oncle propre que M. de Boufflers avait à louer. Il avait donc à se défendre d'un sentiment plus naturel encore, qui pouvait

le porter, même à son insu, à flatter un peu le portrait qu'il entreprenait de faire. Mais M. de Boufflers connaissait trop bien M. de Beauvau, qui toute sa vie avait été si ennemi de la flatterie, pour ne pas sentir que sa mémoire devait la repousser également après sa mort. M. de Beauvau joignait à beaucoup de dignité dans le maintien une grande politesse, et une simplicité vraie dans le ton et les manières. Il était d'une bravoure à la guerre qui se faisait distinguer parmi les bravoures les plus brillantes. Il porta à la cour un courage bien plus rare encore, celui d'être toujours fidèle aux principes de l'honneur et du devoir, quelque danger qu'il y trouvât. Il aima sincèrement les lettres; son esprit était fort cultivé, et il avait particulièrement étudié l'esprit et les principes de notre langue; aussi se montra-t-il un des académiciens les plus utiles dans toutes les discussions relatives au goût, à la précision et à la pureté du langage. Enfin, il fut aimé de tous ceux qui vécurent avec lui; et la douleur profonde et religieuse qu'il a laissée dans l'ame des personnes qui étaient le plus à portée de jouir de ses vertus et le plus dignes de les sentir, est l'hommage le plus touchant que pût recevoir sa mémoire. C'est là ce que M. de Boufflers a développé d'une manière aussi intéressante qu'ingénieuse. Son ouvrage, semé d'ailleurs de traits brillans et de tableaux touchans, a reçu les plus vifs applaudissemens. »

« M. Legouvé a lu ensuite une traduction, ou plutôt une imitation en vers d'un chant de *la Pharsale*. Il a resserré beaucoup les détails de l'original; sa poésie d'un goût sage, d'une harmonie et d'une élégance soutenue, a paru conserver les beautés de Lucain, en atténuant ses défauts. »

« La séance a été terminée par une imitation en vers par M. Lebrun, de l'ode d'Horace : *Pindarum quisquis studet æmulari*, etc. Cette imitation est pleine de verve, de figures hardies et d'harmonie soutenue. »

Dans la séance générale du 14 thermidor, la société d'encouragement pour l'industrie nationale, a distribué quatre médailles d'or, du poids de 500 fr. chacune, à MM. Barbançois, propriétaire à Villegougis, département de l'Indre; Hourtault-Lamerville, propriétaire à la Périsse, département du Cher; Brodelet, membre du conseil-général du département de l'Oise, et Granvilliers, propriétaire-cultivateur à Fontaines, département de Loir et Cher, comme ayant remporté les prix qu'elle avait proposés pour l'amélioration des laines.

Elle a aussi distribué six médailles en bronze, à MM. Jacquard, de Lyon, pour son métier à fabriquer des filets; Gohin frères, marchands de couleurs, demeurans à Paris; et Molard, directeur de l'école des arts de Compiegne; le premier, pour la fabrication des vis à bois, de petite dimension; et le second, pour la fabrication des vis à bois de grande dimension; Berthier, agriculteur à Roville, pour la culture en grand de la carotte; et Guérin, directeur de l'hôpital de Strasbourg, pour sa machine à broyer les os.

On a justement admiré le goût qui a dirigé le burin de l'artiste dans l'exécution de ces médailles; les coins qui ont servi à les frapper, sont l'ouvrage de M. Tiolier, graveur des monnaies et membre de la société; il lui en a fait hommage avec un sentiment de générosité digne de ses talens.

Nécrologie.

M. Alexandre-Joseph de Ségur, fils du feu maréchal de Ségur, autrefois ministre de la guerre, est mort à Bagnères, où il était allé chercher des secours contre une maladie de poitrine. Il abandonna la carrière militaire pour celle des lettres, à l'époque de la révolution. Son premier ouvrage fut un roman épistolaire, intitulé: *Correspondance de Ninon.* M. de Ségur a composé pour le théâtre Français, *Rosaline et Floricour, et le Retour du Mari;* pour celui de l'Odéon, *Saint-Elmont et Verseuil;* pour Feydeau, *Roméo et Juliette;* pour les Italiens, *le Cabriolet Jaune*, *la Dame Voilée*, et *l'Opéra-Comique;* ce dernier en société avec M. Emmanuel Dupaty; pour le Vaudeville, un grand nombre de pièces, *Nice*, *le Caveau*, *les Deux Veuves*, *C'est la Même*, et *le Portrait de Fielding;* celui-ci avec deux coopérateurs. Les *Dîners du Vaudeville,* et quelques autres recueils contiennent plusieurs de ses chansons. Le dernier ouvrage qu'il a publié est une espèce de roman historique sur les femmes.

M. Périle, professeur de langues orientales au collège de France, est mort à Paris le premier fructidor, âgé de 74 ans.

Nouvelles.

Le roi de Prusse a fait remettre, par M. le marquis de Lucchesini, à M. Esménard, auteur du poëme de *la Navigation*, la médaille d'or de l'Académie de Berlin, avec la lettre suivante:

« L'opinion du public a déja fixé le rang que votre poëme de

la Navigation va prendre entre les ouvrages dont la littérature française s'honore. Je vous remercie de me l'avoir offert, et je serais charmé que la médaille de l'Académie de Berlin, que je joins à cette lettre, vous rappellât quelquefois ma reconnaissance. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

Bareuth, 13 juin 1805. FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

La médaille de l'Académie de Berlin porte, d'un côté, l'effigie du roi de Pruse, et de l'autre, ces mots, dans une couronne de lauriers : *Scientiarum et litterarum incremento*.

La seconde édition du poëme de *la Navigation* va paraître incessamment, ainsi que le poëme de l'*Imagination*, par M. Delille.

Le 9 thermidor, il a été fait à Caen l'expérience d'un nouveau scaphandre, exécuté en fer-blanc, d'après le dessin qu'en a donné M. de Monfleury, de cette ville, capitaine au deuxième régiment de cuirassiers, par le sieur Danjou jeune, artiste de cette ville. Ce dernier, revêtu du scaphandre, et ayant un fusil de munition en bandouillère, est entré dans l'Orne ; et arrivé au milieu de la rivière, ayant alors quinze ou vingt pieds d'eau sous lui, il a, à volonté, suivi, coupé et remonté contre le courant. Aidé de deux nageoires également en fer-blanc, qu'il prenait dans ses mains, il accélérait ou retardait sa marche, et manœuvrait en tous sens, avec autant d'assurance et de facilité que s'il eût été à terre. Il a tiré huit à dix coups de feu, en rechargeant lui-même son fusil, et est resté près d'une demi-heure dans l'eau sans en être fatigué.

A la distribution des prix du Lycée Charlemagne, qui a eu lieu à Paris le premier fructidor, on a remarqué un aveugle-né qui a déja obtenu un *accessit* au prix de mathématiques à la distribution générale. Il a été couronné au milieu des plus vifs applaudissemens.

THÉATRES.

Théâtre Français.

Astyanax, tragédie en 3 actes, en vers.

L'auteur de cet ouvrage s'est laissé égarer par l'opinion du père Brumoy, que l'épisode d'Astyanax pouvait fournir le sujet d'une tragédie. Le père Brumoy s'est rarement montré digne d'être l'oracle des poètes tragiques. Il n'a pas su apprécier la différence extrême qui existait entre les conceptions du théâtre grec et celles du théâtre français. Malgré la simplicité de l'action que l'on remarque en général dans les ouvrages anciens, Euripide lui-même n'a fait de ce sujet qu'une scène de ses *Troyennes*, et sans approuver les ressorts grossiers et compliqués de la Troade, on peut voir que Sénèque n'a pas jugé cet épisode suffisant pour une tragédie. Notre Racine a fondu, dans sa tragédie d'Andromaque, tout ce qu'il y avait de véritables beautés dans Euripide et dans Sénèque. Il a parfaitement senti que la tendresse et les craintes maternelles d'Andromaque, sa douleur et ses regrets présentaient une teinte trop douce et trop monotone, et avaient besoin de contrastes fiers et énergiques. Hermione et Oreste, autre création d'Euripide, lui ont fourni ces contrastes, et en les liant habilement à son ouvrage, il s'est rendu maître des deux grands ressorts de la tragédie, la terreur et la pitié.

L'auteur de la nouvelle tragédie d'Astyanax a beaucoup plus emprunté de Sénèque que d'Euripide, et c'est une des raisons qui lui ont fait manquer son succès. Les jeux de mots, les subtilités, la fausse chaleur, abondent dans le tragique latin, et ce n'était pas la peine de traduire tout cela en français. Les beautés, en petit nombre de la Troade de Sénèque, ne suffiront jamais pour construire l'édifice d'une tragédie même en trois actes. On peut même dire que plus l'espace est resserré, plus il faut mettre de chaleur et d'énergie dans sa composition. Un plaisant a trouvé des longueurs dans un distique. Il y a beaucoup de sens caché sous cette plaisanterie.

Malgré la défaveur avec laquelle la pièce d'Astyanax a été accueillie, défaveur trop souvent méritée, on a distingué un style assez pur, quoique peu soutenu, un dialogue souvent juste et vrai, et quelques beaux élans. Si l'auteur est jeune, il mérite d'être encouragé;

mais on doit lui conseiller d'être difficile sur le choix d'un sujet, de méditer longtems le plan de son ouvrage, et de tâcher de rendre son style tout-à-fait digne de la scène de Melpomène.

Théâtre Louvois.

Les Travestissemens.

Cette petite pièce a eu beaucoup de succès, et elle le méritait par l'esprit et la gaîté qui y règnent, surtout par le rôle original de Narcisse de Clairfontaine.

Ce M. Narcisse, qui joue en société à Saint-Malo les Orosmane et les Tancrède, a la manie des citations. Il n'ouvre pas la bouche sans réciter un vers de Corneille ou de Voltaire. Il est attendu pour épouser une jeune personne que sa tante ne veut absolument marier qu'après elle-même. Il y a, comme on s'en doute bien, un amant préféré qui est précisément le jeune homme destiné à la tante. Il s'agit de faire un échange qui rende chacun content. Une maligne soubrette y réussit en faisant passer aux yeux de Narcisse la tante pour la nièce. Elle suppose ensuite un enlèvement, et conduit ainsi les amans ridicules dans les bras l'un de l'autre. La gaîté fait pardonner bien des folies. On reverra celle-ci avec plaisir. Les auteurs ont gardé l'anonyme.

Les trois Gendres. Le public s'étant fait justice de cette pièce, qui n'a été jouée qu'une fois, nous sommes dispensés de la critiquer.

Théâtre du Vaudeville.

Mademoiselle Gaussin.

Encore une héroïne de vertu! un prodige de délicatesse! Les auteurs de ce théâtre semblent avoir pris à tâche de réhabiliter les réputations plus qu'équivoques, et de décerner des prix de mérite, des couronnes de gloire à ceux et à celles qu'on a si longtems appelé les victimes des préjugés. On sait en quelle posture honorable se tiennent, au Vaudeville, les Fanchon, les Ninon, les Marion. Voilà une nouvelle sainte à mettre dans la légende chansonnière.

Mademoiselle Gaussin a eu quelques amans, comme chacun sait. Dans le nombre on distingait M. Bouret, fermier-général. Ce financier, dans un accès de délire amoureux, avait signé à notre héroïne un billet en blanc, non pas un billet de *la châtre*, non

pas un de ces billets frivoles qui voltigent sur la toilette des belles, mais un billet solide, substantiel. C'était une obligation dont le blanc était à remplir à la discrétion de la dépositaire. On change quelquefois en amour. Bouret devient inconstant. Il veut ravoir sa signature, en payant, cela va sans dire. Il redemande à Gaussin son billet, en lui disant de fixer ce qu'il lui doit. Gaussin s'amuse de son inquiétude, le tourmente de son mieux. Bouret offre cent mille francs. Il est refusé. Cent mille écus ne sont pas plus favorablement acceptés. Enfin, Gaussin restitue le billet rempli de ces mots : *Je promets...... d'aimer Gaussin toute ma vie.* Surprise, admiration du financier; raccommodement. Il n'y manque qu'un mariage. Cela eût été superbe et parfaitement dans les principes. ....

Cette pièce est légèrement et agréablement écrite. Les couplets y sont bien tournés. M. Chazet, auteur de cette bleuette, a eu tort de donner à M. Bouret le ton et le style d'un Turcaret. *Notandi sunt tibi mores.* M. Bouret était un homme fort aimable, plein d'esprit et du meilleur ton : on en peut juger par ce trait. Il avait longtems sollicité les bonnes graces d'une femme qui l'accablait constamment de ses rigueurs. Humanisée à la fin par le besoin pressant qu'elle éprouvait de quelques ressources, elle écrivit à M. Bouret, pour le prier de lui prêter cinq cents louis et de venir souper avec elle. *Ce que je desirais*, lui répondit le financier, *était sans prix. Ce que vous m'offrez est trop cher.* Cette réponse ne ferait probablement pas fortune au théâtre du Vaudeville, parce qu'elle rabaisserait un peu le noble caractère des courtisanes que l'on y glorifie ; mais, malgré cela, il est permis de la trouver spirituelle et tout à-la-fois énergique et délicate.

Dubelloy, ou les Templiers.

Le pour et le contre de vingt journalistes sur la tragédie des Templiers, a fourni à M. Chazet quatre ou cinq couplets piquans et une douzaine de calembourgs. Tout cela fait un succès. M. Chazet suppose que Dubelloy, enivré de la réussite du Siège de Calais, est investi de libraires qui le pressent de faire une nouvelle tragédie. M. Despages, libraire du théâtre Français, lui apporte trente ou quarante volumes à lire pour faire la tragédie des Templiers. Ce sujet sourit à Dubelloy. Il en fait part à Piron son ami, qui soutient qu'il y a de quoi faire un charmant vaudeville. Le dicton *boire comme un Templier* est le texte de tous les couplets malins de

Piron. Voilà bien une scène; mais il en fallait douze ou quinze. Or, M. Chazet a fait intervenir une jeune veuve de la famille de l'un des bourgeois de Calais, immortalisés par leur dévouement plus que par la pièce de Dubelloy. Cette veuve s'est prise d'amour pour le poète, qui fait d'autant moins le difficile, qu'il est tout-à-fait aux expédiens. Piron propose le mariage qui termine la pièce.

Il n'y a pas là, comme on le voit, de grands frais d'imagination. L'auteur ne s'est point créé d'obstacles. Tout se fait sans difficulté. C'est un succès obtenu à bon marché; mais enfin c'est un succès. Si l'on nous demande qu'elle est l'opinion de M. Chazet sur la pièce des Templiers, sa drôlerie ne nous met pas même à portée de répondre; c'est, comme nous l'avons déja dit, le recueil des opinions diverses des journaux rédigées en couplets, mais il n'y a point de jugement prononcé. *Adhuc sub judice lis est.*

Librairie.

Mémoires historiques sur les Templiers, ou *éclaircissemens nouveaux sur leur histoire*, *leur procès*, *les accusations intentées contre eux*, *et les causes secrettes de leur ruine*, puisés, en grande partie, dans plusieurs monumens ou écrits publiés en Allemagne. Par Ph. G... Avec cette épigraphe :

> Le philosophe qui fait une justice sévère des princes iniques, des persécuteurs fanatiques ou hypocrites, juge également leurs victimes.

1 vol. in-8. de 420 pages, avec le portrait de Jacques de Molay, dernier grand-maître du Temple, représenté allant au supplice, le 18 mars 1313, gravé par Tassaert, sur une copie du tableau original du tems même des Templiers, qui appartient au prince Christian de Hesse-Darmstadt. Prix, 5 fr. broché; et 6 fr. par la poste, franc de port. En papier vélin, 9 fr. sans le port.

A Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Hautefeuille, n°. 31.

Cet ouvrage, auquel le succès de la tragédie des *Templiers* donne un grand intérêt de circonstances, n'en aurait pas eu besoin. Il se recommande à tout lecteur éclairé, par l'étendue des recherches de l'auteur, et par l'impartialité de ses jugemens.

Fables, par J. J. F. M. Boisard, 3 vol. in-12, 1803 et 1804, faisant suite aux deux volumes publiés en 1773 et 1777. Caen, chez Chalopin; Paris, chez Petit.

Les deux premiers volumes, publiés par M. Boisard, lui avaient

assigné une place honorable parmi nos fabulistes. Il paraît que les trois derniers n'ont pas obtenu le même succès. On y trouve cependant des idées ingénieuses, une saine morale, des traits piquans, du naturel et une très-grande facilité. Peut-être l'auteur a-t-il abusé de ce dernier don de la nature. C'est beaucoup que cinq volumes de fables, quoiqu'elles aient été composées dans un espace de trente ans. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que ses fables les plus courtes nous paraissent aussi les meilleures; et l'on sait qu'il faut vaincre sa facilité, et sacrifier du tems pour être court. M. Boisard s'est aussi fait tort auprès des journalistes, en essayant de refondre quelques fables de la Fontaine, et ce tort ne peut guère être excusé. Nous croyons cependant qu'on ne regrettera pas de parcourir un recueil où l'on trouve souvent des fables telles que la suivante, intitulée : *le Singe, l'Ane et la Taupe.*

De leurs plaintes sans fin, de leurs souhaits sans bornes,
Le Singe et l'Ane, un jour, importunaient les Dieux :
Ah ! je n'ai point de queue !.. Ah ! je n'ai point de cornes !..
Ingrats, reprit la Taupe, et vous avez des yeux !

M. Boisard a mêlé parmi ses fables quelques bons mots anciens et modernes, versifiés avec la même précision, et propres à se graver ainsi dans la mémoire. Au reste, s'il n'a point atteint à la perfection de son genre, il s'en consolera par les vers qu'il a insérés à la page 291 de son second volume, et que nous citerons comme une fort bonne plaisanterie. Ils sont intitulés : *La Perfection.*

Peu de chose, disait Zénon,
Peu de chose fait qu'une chose
Est tout-à-fait parfaite ou non.
Et la perfection dans la plus mince chose,
Oh! la perfection !.. Ce n'est pas peu de chose !

Des Nouvelles Bergeries ; de ce qui les constitue *bonnes et très-salubres ;* de l'application de ce principe *aux vieilles bergeries ;* et *quatre devis et manières* différentes pour construire les *nouvelles*, par M. Cointeraux, professeur d'architecture rurale.

Ouvrage élémentaire, in-8. avec gravures ; prix, à Paris, 2 fr. et avec le port, 2 fr. 25 c. Chez l'auteur, et chez Lenormand.

Manuel de la Ménagère, à la ville et à la campagne, et de

la Femme de basse-cour ; ouvrage dans lequel on trouve des remèdes éprouvés pour la guérison des bestiaux et des animaux utiles ; par madame Gacon-Dufour, auteur du *Recueil pratique d'économie rurale et domestique*, etc. etc. membre de plusieurs sociétés littéraires et d'agriculture ; 2 vol. in-12. de 550 pages, avec le portrait de l'auteur et une planche, gravés en taille-douce. Prix, 5 fr. brochés, et 6 fr. franc de port. Paris, chez F. Buisson.

Le *Manuel de la Ménagère* n'est pas précisément la suite du *Recueil d'economie rurale et domestique* de madame Gacon-Dufour; mais on peut le regarder comme le supplément de cet intéressant ouvrage, parce qu'il parle des mêmes objets avec plus d'étendue, et qu'il traite de beaucoup d'autres, dont la connaissance n'est pas moins indispensable pour tous ceux qui se livrent aux soins de l'agriculture, ou qui veulent tirer parti d'une ferme. Il convient surtout aux dames qui vivent à la campagne, à ces bonnes mères de famille, qui, non contentes de bien élever leurs enfans, s'occupent de leur ménage, de leur basse-cour, de leurs bestiaux, de leur laiterie, et savent être heureuses en réalisant ce modèle dont le chantre des *Saisons* nous a tracé un si charmant portrait sous le nom de *Sara Th...*

Le livre de madame Gacon-Dufour contient ce qu'il y a de plus usuellement utile à savoir pour les travaux des champs, les soins de la basse-cour, et de l'intérieur de la maison. Ses leçons, ses maximes sont non-seulement le fruit de ses études, mais de son expérience.

Eloge de M. Marmontel, l'un des quarante, et secrétaire perpétuel de la ci-devant Académie française, prononcé à une séance publique de la deuxième classe de l'Institut, le 12 thermidor an 13, par M. l'abbé Morellet, membre de la classe de la langue et de la littérature française de l'Institut national. Brochure in-8. Prix, 1 fr. 20 cent. A Paris, chez Xhrouet ; Déterville ; Lenormand, et Petit. 1805.

L'*Eloge de M. de Beauvau*, prononcé à la même séance par M. de Boufflers, se trouve aux mêmes adresses.

Mathilde, ou Mémoires tirés de l'*Histoire des Croisades*, par madame Cottin, auteur de *Claire d'Albe*, de *Malvina* et d'*Amélie Mansfield* ; 6 vol. in-12. Prix, 12 fr. et 15 fr. franc de port. A Paris, chez Giguet et Michaud.

On trouve chez les mêmes libraires les autres ouvrages de ma-

dame Cottin; *Amélie Mansfield*, seconde édition, revue et corrigée; 3 vol. in-12. Prix, 6 fr. et 8 fr. franc de port. *Malvina*, seconde édition, revue et corrigée; 3 vol. in-12. Prix, 6 fr. et 8 fr. franc de port.

Le Pauvre Aveugle, par le professeur B. auteur d'*Antoni*, etc. traduit de l'allemand par madame la chanoinesse de Polier; 2 vol. in-12. Prix, 3 fr. et 4 fr. franc de port. Paris, chez Chomel, Nepveu, Marchand.

Portrait du pape Pie VII, en couleur, de la plus parfaite ressemblance; troisième édition, imprimé par M. Blin, et gravé par M. P. M. Alix, artiste très-renommé en son genre. Prix, 6 fr. et se vend chez François Elia, et chez tous les marchands d'estampes.

Portraits des Hommes illustres du dix-huitième siècle, dessinés d'après nature par Edelink, Lubin et van Schuppen, avec une notice sur chacun d'eux; neuvième livraison, contenant Racine, Benserade, Scaliger, Patru, Rigault, Ménage, Valois, Herbelot, Bouillaud, Blondel, Brochard. Prix, 7 fr. 50 c. pour les personnes qui ne souscriront pas. Le prix des dix livraisons, contenant cent trois portraits, est de 40 fr. pour MM. les souscripteurs, qui recevront *gratis* quarante portraits ou médaillons des personnages les plus illustres du dix-huitième siècle.

Mémoires de M. le baron de Besenval, lieutenant-général des armées du roi, sous Louis XV et Louis XVI, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment des gardes-suisses, etc. écrits par lui-même, imprimés sur son manuscrit original, et publiés par son exécuteur-testamentaire, M. A. J. Ségur; contenant beaucoup de particularités et d'anecdotes sur la cour, sur les ministres, sur les généraux et les règnes de Louis XV et Louis XVI, et sur les évènemens du tems; précédés d'une Notice sur la vie de l'auteur; 3 vol. in-8. imprimés sur beaux caractères neufs et papier carré fin d'Auvergne; avec le portrait de M. de Besenval, gravé en taille-douce par Dupréel, et d'une ressemblance parfaite. Prix, 12 fr. et 15 fr. franc de port; papier vélin, 24 fr. sans le port. Paris, chez F. Buisson.

OEuvres complètes de Rollin, ancien recteur de l'université; précédées de la vie de l'auteur, accompagnées de notes historiques et critiques, et suivies des tables de matières, format in-8. et in-12.

Le *Traité des Etudes* est actuellement en vente ; 4 vol. in-8. de 2400 pages, en cicéro neuf, sur carré fin d'Auvergne, avec le portrait de Rollin, gravé par Delvaux. Prix, 24 fr. et en papier vélin, 42 fr. Le même ouvrage, 4 vol. in-12. de plus de 2800 pages, avec le portrait de l'auteur. Prix, 12 fr., et 18 fr. franc de port. Paris, chez Hénée.

On trouve aussi chez Hénée, l'*Excerpta*, ou Morceaux choisis de Tacite, avec des sommaires et des notes en français, précédés d'une notice sur cet historien ; ouvrage adopté par la commission d'instruction publique pour les lycées et écoles secondaires ; 1 vol. in-12. Prix, 1 fr. 25 cent. broché, et 1 fr. 50 cent. relié en parchemin.

Rapports du physique et du moral de l'homme ; par P. J. G. Cabanis, membre du sénat, de l'Institut national, de l'école et société de médecine de Paris, de la société philosophique de Philadelphie ; seconde édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur, et enrichie d'une table analytique, d'une table alphabétique et raisonnée des auteurs cités dans le cours de l'ouvrage, et d'une table des matières ; 2 vol. in-8°. Prix 14 fr. broché, et 18 fr. franc de port. Paris, chez Crapart, Caille et Ravier.

Nous avons rendu compte de la première édition de cet ouvrage important, que le nom de l'auteur recommande assez. Il a acquis un nouveau degré de perfection dans cette édition, par les additions dont elle est enrichie.

Histoire des Templiers, ouvrage impartial recueilli des meilleurs écrivains, par J. A. J. ; un volume in-12. Prix, 1 fr. 50 cent., et 2 fr. franc de port. Paris, chez Pillot jeune.

OEuvres de Racine ; 4 vol. in-18, prix, papier ordinaire, 8 francs ; papier vélin, 12 fr. ; demi-reliûre, filet, 25 cent. de plus par volume. Paris, chez Pillot jeune.

GAZETTE LITTÉRAIRE.

SEPTEMBRE 1805.

RUSSIE.

Le conseiller d'état, M. Labenski, publie, par souscription, avec le consentement de l'empereur, une description de la galerie de tableaux de l'Hermitage, dont il est inspecteur. Les tableaux les plus précieux y paraîtront gravés par d'habiles maîtres; l'ouvrage entier, composé de seize volumes, sera terminé dans cinq ans. Il en paraîtra, tous les quatre mois, une livraison, grand in-4°. composée de 15 gravures et du texte explicatif, en langues russe et française. On peut souscrire pour l'ouvrage entier, ou seulement pour telle ou telle livraison. Le prix de la livraison est de 10 roubles.

Le muséum de l'Académie des sciences de Pétersbourg vient de s'enrichir d'un cabinet de coquilles, composé de quatre mille trois cent quatre-vingt-une pièces, et d'une belle collection d'insectes, qui lui ont été vendus par M. Getti, pour la somme de 5,000 roubles.

Depuis le commencement de cette année (1805), la *Société libre économique* de Pétersbourg publie, outre ses Mémoires, un ouvrage périodique, intitulé : *Recueil de connaissances économiques pour l'utilité et l'agrément des habitans des villes et de ceux de la campagne.* Il en paraît un cahier tous les mois. Le prix de l'abonnement est de 10 roubles pour l'année. La Société envoie ce journal gratis aux universités et principaux établissemens d'éducation de l'empire.

Les premiers ordres de l'état continuent à soutenir, avec zèle, toutes les institutions qui tendent à répandre l'instruction. La noblesse du gouvernement de Wolhynie, de concert avec d'autres corps, s'est obligée à fournir annuellement une somme de 48,833 florins polonais, pour multiplier et perfectionner les écoles dans

la province. La noblesse d'Olonez a résolu de faire élever à ses frais, douze jeunes gentilshommes sans fortune, dans la ville de Petrosawodsk. Les souscriptions, pour cet établissement, montent déja à 1,500 roubles par an. La noblesse du cercle de Starobud, dans la Petite-Russie, s'est engagée à fournir, dans l'espace de cinq ans, près de 27,000 roubles, pour fonder des écoles et d'autres établissemens de bienfaisance.

De simples particuliers s'empressent de concourir au même but. M. Tchazkoi a fait présent, à l'université de Willna, d'une somme de 2,500 roubles qui lui était due pour ses frais de voyage, comme inspecteur des écoles dans l'arrondissement de cette université. M. Gorin, magistrat de la ville de Belosersk, s'est chargé de faire construire à ses frais les édifices assez considérables qui seront nécessaires pour y établir une école de cercle.

On trouve, dans le journal publié par M. de Storch (*La Russie sous Alexandre I*), une notice très-intéressante et très-détaillée sur la collection de manuscrits que M. de Dubrowski, conseiller de légation, a rapportée à Pétersbourg, de ses voyages et de ses missions en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre, en Hollande et en Allemagne. S'il a mis dans ses recherches un zèle et une persévérance rares, on peut dire que le bonheur qui l'a favorisé ne l'est pas moins. C'est, en effet, une bonne fortune bien singulière que d'avoir pu se procurer à Paris même, au milieu des orages de la révolution, plusieurs manuscrits uniques dans le monde. Au reste, le bonheur de M. de *Dubrowski* en sera un pour toute l'Europe savante, lorsqu'on saura qu'il a réuni, dans sa collection, les trésors les plus rares de la bibliothèque de St.-Germain-des-Prés, que l'on croyait avoir péri dans l'incendie de cette abbaye célèbre.

La collection de M. de Dubrowski se divise en deux parties principales : dans l'une, on classe tous les manuscrits purement littéraires ; dans l'autre, les ouvrages historiques. La première embrasse un espace de quinze siècles, et commence par le fameux *Codex San-Germanensis*, manuscrit du quatrième siècle, qui passa, au treizième, de l'abbaye de Corbie dans celle de St.-Germain. Il est écrit en majuscules grecques et latines. On doit placer après le *Codex argenteus*, également célèbre, écrit en lettres d'argent sur du parchemin pourpre ; et une suite d'anciens

et magnifiques manuscrits, qui tous ont été décrits en détail par Mabillon, dans son *Traité diplomatique*.

Ce qui n'est pas moins rare, ce sont des manuscrits qui contenaient, au dixième siècle, les ouvrages d'Hérodote et de Thucydide, et dont le parchemin fut gratté au quinzième, pour être écrit de nouveau et d'un style bien différent. Les antiquaires font un cas extrême de ces manuscrits, parce qu'ils offrent encore, çà et là, le moyen de remplir quelque lacune des premiers auteurs dont ils devaient nous transmettre les ouvrages. Ceux-ci se trouvent décrits en détail dans la Paléographie de Montfaucon et dans la *Bibliotheca coisliniana*.

Les manuscrits en vieux langage français, qui font partie de cette collection, ne sont ni moins intéressans ni moins curieux. Nous citerons le fameux *Roman de Troye*, rempli de miniatures et d'arabesques, où l'on peut puiser les notions les plus détaillées sur les vêtemens, les armes et les usages de ce tems : un ouvrage que Réné d'Anjou, roi de Jérusalem et de Sicile, composa pour Jeanne de Laval, alors sa maîtresse et depuis sa femme, et qu'il se donna la peine d'écrire et de peindre de sa propre main; le *Bréviaire d'amour*, manuscrit du quatorzième siècle, et plusieurs ouvrages des troubadours, ornés de miniatures précieuses.

Parmi les manuscrits du tems des Valois, nous citerons de préférence celui qui fut exécuté pour Louise de Savoie, mère de François I, et qui contient 24 morceaux de peinture, exécutés par six différens artistes, sous la direction de Léonard de Vinci. Nous terminerons cette notice de la partie littéraire, par deux manuscrits du célèbre Jarry; l'un écrit par lui, pour témoigner sa reconnaissance au chancelier Séguier; l'autre, qu'il exécuta dans le même but, mais de concert avec Lebrun, qui y joignit des dessins de sa composition. L'Espagne a aussi fourni à M. de Dubrowski de précieux manuscrits arabes; l'Angleterre des manuscrits chinois; la Hollande des lettres originales de plusieurs savans. Il n'y a pas jusqu'aux archives de la Bastille qui n'aient contribué à enrichir sa collection : on y trouve des lettres et des manuscrits de plusieurs prisonniers de cette forteresse, tels que Voltaire, Lamothe, le chevalier de Resseguier, etc.

La partie historique est également riche, et offre encore plus d'utilité. Elle contient une foule d'anciennes chroniques manuscrites, des Tables synchronistiques en langue arabe; un *Abulfeda* qui ap-

partenait au célèbre Fourmont ; un grand ouvrage topographique, contenant la description de toutes les côtes et forteresses de l'empire Turc, et qui appartenait à M. de Serilly, trésorier de la guerre ; mais nous donnerions à cet article une longueur démesurée, si nous voulions citer tout ce que la collection de M. de Dubrowski renferme de mieux et d'important. Il est fâcheux de devoir ajouter, que ce qu'il avait rassemblé de plus précieux pour la littérature classique, ses anciens manuscrits grecs, ne sont plus en sa possession. Des embarras pécuniaires l'obligèrent de les céder au riche anglais, M. Beckford, qui les a fait venir à Lisbonne, où il tient ces trésors sous la clef, à l'exemple de ses compatriotes. Rien, au contraire, n'égale la complaisance avec laquelle M. de Dubrowski permet l'accès des siens, et se prête même à répondre aux savans qui lui écrivent de toutes les parties de l'Europe, pour avoir des renseignemens sur ses manuscrits. Tel doit être en effet l'usage de ces collections si précieuses ; en agir comme en Angleterre, c'est mettre la lumière sous le boisseau.

Le voyage aérostatique que devait faire M. Robertson, à une grande distance de Pétersbourg, a été contrarié par le tems ; le vent, qui, le 19 juillet au matin, avait une bonne direction, changea à midi et porta avec force vers la Baltique. Les voyageurs, partis de l'académie des beaux-arts, à huit heures et demie, terminèrent leur course à l'embouchure de la Neva, à cinquante pas de la mer. M. Robertson, étant descendu avec son élève, avait formé le projet de remonter seul pour franchir le globe ; mais les paysans ayant tiré les cordes du ballon trop fortement d'un côté, le filet glissa de sa superficie, et il fut impossible de tenter cette entreprise. M. Robertson, qui cherche à connaître les vîtesses, les distances et le résultat d'un long séjour dans l'air, n'a pas renoncé à une expérience qui tend à tirer parti de l'aérostation.

L'académie des sciences de Pétersbourg a fait l'acquisition des appareils de physique de M. Robertson. Les instrumens destinés à l'électricité et au galvanisme, sont particulièrement remarquables par la beauté et le fini du travail.

SUÈDE.

Le phénomène météorologique de l'inflammation spontanée de l'air, dont il y a divers exemples, vient de se renouveler dans la paroisse de Storkyra, dans la province suédoise de Bothnie. Voici comment on le raconte : Un paysan creusait son puits, et il était déja à vingt-quatre pieds de profondeur, lorsque tout-à-coup l'air s'enflamma, soit spontanément, soit par le contact de la lumière de la lanterne que cet homme avait à côté de lui. En un instant l'ouverture fut en feu, et on eut beaucoup de peine à sauver le paysan. Les spectateurs disent que cette inflammation fut précédée d'un bruit très-fort. Un moment après, un enfant s'approcha de l'ouverture pour voir ce qui se passait au fond ; il y mit une torche allumée, et à l'instant l'air s'enflamma de nouveau ; la flamme s'éleva à cinq toises en dehors, et avec tant de violence que les maisons voisines furent menacées, et que l'enfant fut presque consumé. Toute la nuit on entendit, sans interruption, un bruit très-fort au fond du puits : lorsqu'à quatre heures du matin les gens se retirèrent pour prendre du repos, il n'y avait pas encore une goutte d'eau ; une heure après il y en avait vingt pieds. Elle a le goût de celle de la mer, et les bestiaux la boivent avec plaisir.

ALLEMAGNE.

Sociétés savantes.

La Société Jablonowskienne des sciences de Leipsick a tenu, le 8 juillet, une séance pour la distribution de ses prix. Le premier sujet mis au concours avait été, *l'exposé de l'origine des droits et des vicissitudes de la dignité* d'JARL, (à laquelle a succédé celle de comte), *dans les royaumes du Nord.* Le prix a été décerné à M. le professeur Schloezer, de Gœttingue ; ce prix est une médaille d'or du poids de 24 ducats. Deux autres Mémoires, l'un de M. T. Ch. Ruhs, à Gripsewalde ; et l'autre, de M. J. G. Luntze, à Leipsick, ont obtenu l'*accessit.* Le sujet du second prix était, de *déterminer exactement quels ont été l'accroissement et le progrès des sciences mécaniques pendant le dix-huitième siècle :* M. Poppe, professeur de mathématiques et

de physique à Francfort sur le Mein, l'a remporté. La troisième question était relative à l'*influence de l'atmosphère sur la fertilité du sol et à la manière dont les qualités, la situation et la culture du sol peuvent rendre cette influence efficace*. Le prix a été donné à M. Weber, professeur à Francfort sur l'Oder.

Nouvelles.

Le célèbre poète Gleim, chanoine d'Halberstadt, ayant *fondé*, par son testament, un prix d'une médaille d'or de cent *écus* d'Empire pour le meilleur plan d'une *école d'humanité* à *établir* à Halberstadt, et dans laquelle douze jeunes gens puissent être formés par deux maîtres, les exécuteurs testamentaires ont proposé à ceux qui voudront concourir pour ce prix les questions suivantes : 1°. « Comment doit-on organiser une *école d'humanité*, c'est-à-dire, une école dont le but particulier est de cultiver l'esprit et le goût des jeunes gens, de leur former le cœur, et surtout de développer en eux toutes les inclinations bienfaisantes? 2°. Quels sont les ouvrages de littérature classique qu'il faut choisir de préférence pour leur éducation? 3°. De quelle manière faut-il se comporter avec eux pour arriver au développement du sentiment du vrai, du bon et du beau? » Les Mémoires doivent être envoyés avant pâques de l'année 1806 aux exécuteurs testamentaires, Messieurs Lucanus et Rosentreter, à Halberstadt. Ils seront jugés par M. le professeur Eberhard, de Halle, et le prix sera décerné à la St.-Jean de la même année.

Le docteur Struve, habile médecin de Goerlitz, et membre de la *Société d'Humanité* de Londres, a inventé une machine au moyen de laquelle on peut, sans de grands préparatifs, appliquer le galvanisme à distinguer la mort véritable de celle qui n'est qu'apparente. Il appelle sa machine l'*Epreuve de vie* (*Lebensprüfer*), et a publié un petit Traité sur son usage. Cet appareil se construit à Goerlitz, sous les yeux de l'inventeur, et coûte 15 écus, (60 francs). Il y a longtems que la grande force d'irritation du galvanisme, et son utilité pour découvrir la vie dans les individus qui ont les apparences de la mort, sont généralement reconnues. Puisse (dit le journaliste allemand dont nous empruntons cet article), puisse un Anglais obtenir bientôt une *patente* pour cette machine, ou un Français l'inventer de nouveau, afin que la patrie du véritable inventeur daigne profiter du bienfait qu'il lui présente!

Le même journaliste, jaloux de conserver à l'Allemagne la gloire d'avoir découvert la vaccine, cite, dans un autre article, un passage très-curieux, tiré d'une feuille hebdomadaire qui se publiait à Goettingue en 1769. Le voici : « Je dois pourtant dire, *en passant*, que, dans ce pays-ci, les gens qui ont eu la vaccine (*die kuhpocken*) se flattent d'être entièrement à l'abri de la petite-vérole naturelle. » Ainsi, poursuit le journaliste, c'est à l'Allemagne que cette découverte est due ; mais (ajoute-t-il avec raison), quelle honte que ce premier avis ait été négligé pendant près de trente ans ! »

L'habile opticien M. Sefsken a réussi à perfectionner la forme des grands miroirs de télescopes. Il a fourni à l'observatoire de Lilienthal deux de ces miroirs de 15 pieds, et d'onze pouces d'ouverture, qui non-seulement égalent en clarté et en netteté le miroir de 13 pieds qu'on y admirait, mais qui le surpassent de beaucoup pour la force de la lumière lorsqu'il s'agit de grossir les objets de 1600 à 2000 fois.

Le duc de Saxe-Teschen, le prince d'Anhalt-Dessau et le duc de Mecklembourg-Schwerin se sont crus obligés de déclarer publiquement, qu'à l'avenir ils ne feraient plus aucune attention aux ouvrages de littérature ou d'arts qu'on leur enverrait sans qu'ils les eussent demandés, se réservant toutefois d'excepter de cette loi les ouvrages qui en seront dignes. Le sénat de Hambourg a également jugé à propos de publier qu'il n'accepterait ni l'envoi, ni la dédicace d'aucun ouvrage littéraire pour lequel on ne lui aurait pas demandé d'abord son approbation.

Parmi les curiosités arrivées à Francfort, à l'occasion de la foire, on distingue surtout une collection de tableaux qui mérite l'attention des connaisseurs et des amateurs. On y voit un portrait de Christophe Colomb par Sébastien del Piombo, peintre contemporain, et une Résurrection du Lazare, par le même maître, composition de cinquante figures.

Le docteur Gall est arrivé le 26 août à Goettingue, où il a aussitôt ouvert ses cours. Le professeur Osiander s'est déclaré contre lui, mais il a, dit on, pour lui les professeurs Blumenbach et Wrisberg. A Weimar, outre les souscriptions de cent auditeurs payans, le docteur a reçu un présent de 200 ducats : le prince héréditaire et la grande-duchesse son épouse lui ont fait cadeau d'une superbe bague de brillans, et ont donné une boîte d'or au docteur Spurzheim, son compagnon et son aide.

On vient d'avoir un nouvel exemple du degré prodigieux auquel est portée la musique en Bohême, dont tous les habitans ont reçu, pour ainsi dire, de la nature même, les premiers élémens de cet art enchanteur. Le prince polonais, Sapieha, passait dernièrement par un petit bourg de la Bohême orientale; apprenant la disette cruelle qui affligeait cette contrée, le prince pria le *schulz*, ou maire, de venir le trouver à son auberge; et il lui remit une somme d'argent pour être distribuée aux plus nécessiteux. Le maire se hâte d'aller instruire toutes les familles de la bienfaisance de l'illustre voyageur, et bientôt le prince, qui était à souper, entend exécuter, sous ses fenêtres, le fameux passage du *Requiem* de Mozart, *Benedictus qui venit in nomine Domini*, etc. — L'application ingénieuse et touchante des paroles, l'expression d'une voix pleine de goût, et l'excellent accompagnement d'harmonie qui soutenait le chant, frappèrent le prince d'une telle surprise, qu'il pria les musiciens de monter, et de le faire jouir de leurs talens pendant une grande partie de la nuit. Ces *virtuoses* étaient tous des cultivateurs ou des artisans. (*Publiciste.*)

Théâtre.

Il y a longtems qu'on attendait à Vienne, au théâtre de la ville, un nouvel opéra-féerie, et l'on se doutait également que Schikaneder en fournirait les paroles, et M. Fischer la musique. On ne se trompait pas : leur ouvrage a enfin paru sous le titre de *Swetards Zauberthal* (*la vallée enchantée de Swetard*). Beaucoup de décorations, beaucoup de fracas et de mouvement, et une musique souvent brillante et animée, quoiqu'en général composée de réminiscences affaiblies, ont assuré un succès d'argent à cet opéra, auquel les connaisseurs ne paraissent pas fort disposés à accorder leur estime. Il y en a cependant qui fondent des espérances sur M. Fischer, et se flattent de le voir devenir un compositeur agréable. Quant à l'auteur des paroles, Schikaneder, il y a longtems qu'on n'espère plus rien de lui.

Annonces.

On annonce à Ratisbonne une *Gazette générale du Théâtre Allemand*. *Le Sincère* en trouve le plan bien conçu; mais il ne lui prédit aucun succès, par le défaut d'intérêt de la matière. Il remarque, à ce sujet, que *la Dramaturgie* du célèbre Lessing ne put se soutenir, malgré tout l'esprit, toute la sagacité, toute l'érudition de l'auteur.

Il serait possible cependant que, si Lessing ressuscitait, il fît réussir une nouvelle dramaturgie, car l'intérêt des Allemands pour le théâtre s'est beaucoup accru depuis qu'ils ont des pièces vraiment nationales. Au reste, *le Sincère* se trompe lorsqu'il pense que cet intérêt est plus grand à Paris qu'à Berlin ; et lorsqu'il avance que nous avons plus d'une gazette destinée uniquement à rendre compte de nos spectacles. Nous n'en connaissons qu'une seule (*le Courier des Spectacles*), dont le titre semble annoncer exclusivement cette destination. Mais il n'est rien moins que fidèle à son titre; et il ne faudrait pas juger du goût des Parisiens pour les spectacles par la fortune de leur *Courier*.

M. Martini, libraire de Leipzick, annonce, pour la foire de septembre, une *Æsthétique* de M. le professeur Bouterweck. L'*Æsthétique* est une science fort peu connue parmi nous, du moins sous le nom qu'elle porte en Allemagne ; car nous possédons d'ailleurs assez de poétiques, de rhétoriques, de théories des arts, et d'essais sur le goût, sur le beau et sur le sublime. Mais, en Allemagne, l'*Æsthétique*, depuis que Baumgarten lui a donné ce nom générique, a été soigneusement cultivée dans toutes ses branches. Lessing, Kant, Herder même lui ont fait faire des progrès. Leurs successeurs ont été moins heureux. L'illustre Goethe a dévié le premier de la bonne voie ; Schiller s'est permis encore de plus grands écarts ; et ces messieurs ont vu, de leur vivant, cette *progeniem vitiosiorem* du bon Horace, qui ne tend à rien moins qu'à affranchir philosophiquement l'imagination et la pensée des lois de la nature et des règles du bon sens. M. Bouterweck appartient au contraire au petit nombre de bons esprits, de vrais philosophes, qui, sans se laisser enchaîner aux exemples du passé, savent résister à l'influence du présent, lorsqu'il conduit à la déraison et au délire. Son *Æsthétique*, dans laquelle il promet de tenir le milieu entre la marche servile des critiques qui ne croient qu'à l'expérience et l'essor extravagant des spéculateurs qui veulent tout tirer de leur cerveau, doit donc attirer l'attention de tous les hommes éclairés, qui desirent non-seulement de perfectionner leurs connaissances, mais encore de savoir quel est l'état du goût et de la critique chez nos voisins. M. Bouterweck est digne d'en être le représentant ; on peut en juger par ses opinions, et non par celles des jeunes foux qui prétendent à révolutionner la littérature de leur patrie.

M. Horvath, libraire de Potsdam, a fait exécuter, sans le secours

d'aucune souscription, un ouvrage très-dispendieux, intitulé : *Cabinet d'Histoire naturelle*, composé de 360 figures enluminées, prises des trois règnes de la nature, et rangées d'après le système de Linnæus, sur 18 planches in-4°. Le prix de ce recueil n'est que de 6 écus et 2 gros, ou 24 francs 35 centimes. M. Horvath, dans son annonce, se félicite déja du succès de son *Cabinet* : il a en effet deux grands avantages, la modicité du prix et la facilité de pouvoir servir à tous les ouvrages sur l'histoire naturelle. On en trouve des exemplaires en noir, à moitié prix.

On nous promet incessamment des fragmens sur le caractère de Schiller, et sur les dernières années de sa vie, qui feront partie d'une biographie de cet écrivain célèbre, laquelle paraîtra plus tard.

On s'occupe beaucoup en Allemagne de la santé du beau sexe. M. le docteur J. E. Aronsson vient de publier à Berlin un ouvrage, intitulé : l'*Art de prolonger la vie du beau sexe, de conserver sa beauté*, et de le préserver des méprises dans les maladies qui lui sont particulières ; *manuel destiné aux mères et à leurs filles adultes.* Le docteur Braun a fait imprimer deux volumes, pour convaincre les belles du prix et de l'importance de leurs seins, et leur enseigner les moyens de les conserver, et même de les rétablir. Il aurait pu se dispenser d'écrire la première partie de son ouvrage. Enfin, le docteur Trommsdorff, après avoir reconnu qu'il entre souvent des ingrédiens dangereux *dans tous les moyens de beauté*, qui se préparent dans les parfumeries françaises et allemandes, s'est résolu (ce sont ses termes) à préserver de ce danger le *beau monde allemand. Il a* donc écrit un petit ouvrage, intitulé la *Calopistrie*, ou l'art de la toilette, dans lequel il enseigne à composer soi-même tous les cosmétiques propres à conserver et à rétablir la beauté, bains aromatiques, fards, pomades, pâtes, poudres, vinaigres, etc., en un mot, la table des matières de l'ouvrage du savant docteur renferme tout ce que le Français superficiel n'est accoutumé à trouver que sur les adresses de Fargeon ou de Maille.

ANGLETERRE.

Les éditeurs du *Monthly Magazine*, recueil littéraire, qui paraît une fois par mois, comme son titre l'annonce, sont dans l'usage de publier des questions d'érudition ou de littérature auxquelles ils reçoivent des réponses plus ou moins satisfaisantes qu'ils publient également. Ainsi dans leur cahier de février, nous trouvons un correspondant caché sous le nom de *Veterinarius*, qui demande si avant Pline le naturaliste on était dans l'usage de ferrer les chevaux? et à quelle époque cet usage a commencé? Dans le cahier de mars, M. J. Carey répond aux questions du vétérinaire. Il cite d'abord un vers de Catulle, qui vivait plus d'un siècle avant Pline l'ancien, et qui prouve que la coutume de ferrer les chevaux était alors générale.

. . . *Ferream ut soleam tenaci in voragine mula.*
18. v. 26.

Il fait ensuite remonter cet usage beaucoup plus loin en s'appuyant d'Homère, qui donne aux chevaux l'épithète de *chalcopodes (aux pieds d'airain)*. On sait que dans les premiers siècles dont la mémoire est parvenue jusqu'à nous, l'airain servait à différens usages auxquels on a depuis employé le fer, qui n'était pas connu à cette époque reculée. M. Carey trouve aussi qu'il est beaucoup plus simple d'expliquer par des chevaux ferrés en bronze, que par un pont de bronze ou des cymbales, le bruit que faisait Salmonée à l'imitation de celui du tonnerre, *Ære et cornipedum pulsu* (Virg. VI, 591.) Le même critique termine sa lettre au rédacteur, en l'engageant à proposer à ses correspondans de déterminer l'origine et l'antiquité des jambes de bois. M. Carey ne se souvient d'aucun auteur antérieur à Martial, qui en fasse mention. Mais il paraît que les jambes de bois étaient assez communes du tems de ce poète, par le passage suivant :

Inepte, frustra crure ligneo curres.

Le *Monthly Magazine* de février nous offre encore une citation assez importante sur l'ancienneté des journaux : elle est tirée du seizième livre des Annales de Tacite, c. 22. L'historien, en résumant les différens chefs de l'accusation portée par Cossutianus Capito contre Thrasea, parle des *Diurna populi romani*, des journaux du peuple romain, qu'on lisait assidument dans les camps et dans les provinces, pour savoir ce que Thrasea n'avait pas fait. Le passage paraît positif; mais il y aurait sans doute beaucoup de recherches à

faire pour savoir comment ces journaux se multipliaient et se répandaient dans l'empire lorsque l'imprimerie et la poste étaient inconnues. Le prix des abonnemens devait être un peu plus cher qu'aujourd'hui.

Nous avons déja eu l'occasion de parler, dans cette feuille, d'un superbe sarcophage transporté d'Alexandrie en Angleterre, et qu'on a voulu regarder comme le cercueil d'Alexandre-le-Grand. Le docteur Clarke a cherché à établir cette opinion dans un gros volume in-4.; et il semblait que cela fût suffisant pour démontrer un fait dont la vérité eût flatté l'amour-propre de ses compatriotes; mais il n'en a pas moins trouvé beaucoup d'incrédules; et l'un d'eux a prouvé dernièrement, dans une seule colonne de journal, que l'hypothèse du docteur était insoutenable. Nous n'entrerons pas dans le détail de ses raisonnemens tous appuyés de preuves; il suffira d'en citer une seule. St. Chrysostôme, patriarche de Constantinople à la fin du quatrième siècle, demandait dès-lors ce qu'était devenue la tombe d'Alexandre? Elle avait été détruite huit ans auparavant, en conséquence d'un décret de Théodose; et le pieux prélat, qui le savait bien, ne faisait sa question que pour convaincre les païens de leur faiblesse. Comment se pourrait-il donc qu'un monument qui n'existait plus l'an 397 de notre ère, eût été retrouvé en 1798?

Nouvelles.

Tandis que la vaccine travaille avec tant de succès, dans tous les pays, à extirper la petite-vérole, ses bienfaits, en *Angleterre* même, sont méconnus ou négligés, et la petite-vérole y continue ses ravages. Il n'y a pas longtems qu'elle emportait à Norwich, ville commerçante et très-peuplée, de quarante à cinquante enfans par semaine. Le maire se réunit enfin aux habitans les plus distingués, et l'on forma un comité pour tâcher d'obtenir une vaccination universelle.

Un tel exemple de la force des préjugés populaires contre la vaccine, a engagé plusieurs hommes de distinction à se réunir pour sommer le docteur Jenner de publier un nouvel écrit capable d'éclairer le peuple. Le docteur a fait, en conséquence, le plan d'un ouvrage dans lequel il publiera les nouvelles qu'il reçoit en foule, non-seulement d'Europe, mais des autres parties du monde, sur le succès de la vaccine, et où il montrera, par des tables de comparaison, l'immense bienfait dont cette découverte est pour l'humanité. Le docteur Jenner annonce une observation de la plus haute importance,

si elle se confirme : c'est que les enfans des vaccinés sont exempts eux-mêmes de la petite-vérole.

Mungo-Park est arrivé le 14 avril à Raya, sur la rivière de Gambie ; et après y avoir formé une compagnie de cinquante hommes qui lui servira d'escorte, il s'est enfoncé dans l'intérieur des terres. Les géographes se flattent toujours de parvenir, grace au zèle de Mungo-Park, à la connaissance parfaite de l'Afrique.

Théâtre.

La manie d'avoir des acteurs-enfans sur les plus grands théâtres, est devenue en quelque sorte épidémique dans les trois royaumes. Le dernier prodige de ce genre a paru sur le grand théâtre de Dublin. C'est une miss Fribbs, âgée de six ans, qu'on appelle *le phénomène-enfant* (*infant-phœnomenon*), et qui a déja joué avec le plus grand succès plusieurs rôles comiques. La salle est toujours pleine lorsqu'elle joue. Il y a quelque tems, qu'une chûte l'ayant empêchée de paraître, beaucoup de spectateurs s'en allèrent, quoiqu'elle fût remplacée dans son rôle par une actrice très-aimée du public. Madame Siddons, qui doit jouer à Dublin cette année, court grand risque d'être effacée par un enfant de six ans. Aux bains de Margate, on a vu paraître sur la scène un second *jeune Roscius*, et une petite *Roscia*. Les faiseurs de caricatures n'ont pas manqué cette occasion de s'exercer : une de leurs gravures a trouvé beaucoup d'amateurs ; on y voit la foule des acteurs pygmées monter et descendre à une échelle qu'ils ont attachée au crâne de Garrick ; elle est intitulée : l'*Enfance du Drame* (*the childish age of the drama*).

La Petite Ville, de Picard, a été transplantée à Londres sur le théâtre de *Hay-Market ;* on en a fait une farce en trois actes, intitulée : *Le Village* ; mais, défigurée de cette manière, elle n'a eu aucun succès. Les amis de l'auteur, M. Cherry, l'ont vainement soutenue de toutes leurs forces ; ils l'ont vue tomber à deux représentations. On sent, en effet, que c'était une mal-adresse à M. Cherry de faire de *la Petite Ville* un simple village. Au reste, les curieux d'anecdotes, sur les coulisses anglaises, pourront consulter un ouvrage qui vient de paraître sous le titre de *Thespian Dictionnary*. Ils y trouveront jusqu'à mille noms d'acteurs et actrices avec des notices biographiques.

Il est aujourd'hui de mode en Angleterre, comme en Allemagne, de composer des drames à la grecque. Le docteur Maurice, connu par son *Histoire de l'Indostan* et par d'autres ouvrages sur la littérature orientale, vient de faire une tragédie, intitulée : *La Chûte du grand Mogol*, où il a introduit des chœurs.

Les dernières semaines que les gens riches passent à Londres avant de se rendre à la campagne, ont été marquées par un grand nombre de concerts et de représentations *à bénéfice*. Les souffleurs même ont eu le crédit d'en obtenir. Parmi les concerts, on a remarqué surtout celui qui s'est donné dans la salle de Hyde, au bénéfice de la famille musicienne d'Hoffmann. Un enfant de quatre ans y a joué un duo sur deux harpes à-la-fois; il a ensuite exécuté, avec son frère, âgé de 6 ans, un duo sur la même harpe, et un autre sur le *forte-piano*.

Les théâtres de *Drury-Lane* et de *Covent-Garden* ont dû rouvrir, l'un le 14 septembre et l'autre le 9. Des circulaires avaient déja été écrites aux acteurs pour les en prévenir. La salle de *Drury-Lane* a été restaurée avec une magnificence extraordinaire. Les piliers de fer qui supportent les loges, sont dorés; les médaillons ont été faits avec beaucoup de goût; les appuis et les banquettes sont couverts en velours cramoisi; la toile est un beau morceau de peinture. On dit que miss Mudge, âgée de sept ans, est engagée, pour quelques représentations, au théâtre de Covent-Garden.

(Cet article *théâtre*, est extrait du *Publiciste*, *ainsi que les nouvelles* qui précèdent.)

Librairie.

An historical account of the black Empire, etc. Aperçu historique de l'empire noir d'Hayti, contenant le récit des principaux évènemens de la révolution de St.-Domingue et un exposé de son état présent, par M. Rainsford, 1 vol. in-4. orné de 14 planches. Prix, 2 liv. st. 2 sch. (50 fr. 40 c.) Londres, J. Cundee.

Effusions of Love from Chatelar, etc Effusions d'amour de Chatelar, pour Marie, reine d'Ecosse; traduites d'un manuscrit appartenant au collège écossais de Paris; on y a mêlé des chansons, des sonnets et des notes explicatives. 1 vol. avec un titre gravé. Prix, 5 sch. (6 fr.) Londres, Cundee.

Memoirs of the Life and theatrical Career, etc. Mémoires sur la vie et la carrière théâtrale de Samuel Foote, surnommé l'*Aristophane anglais*, contenant des anecdotes et des faits non encore publiés, une collection de ses bons mots, et trois pièces dramatiques de sa composition qui n'ont point été insérées dans le recueil de ses ouvrages, par W. Cooke. 3 vol. in-8. Prix, 16 sch. (18 fr.) Londres, Philipps.

Memoirs, etc. Mémoires de Bryan-Perdue, roman, par Th. Holcroft, 3 vol. prix 15 sch. (18 fr.). Longman.

The Novice, etc. Le Novice de St-Dominique, roman par miss Owenson, 4 vol. in-12. Prix 20 sch. (24 fr.) Philipps.

The costums of Great-Britain, etc. Costumes de la Grande-Bretagne, décrits et représentés en gravures coloriées, par W. H. Pyne, auteur et dessinateur. Cet ouvrage formera 12 livraisons, dont deux ont déja paru. Le prix de chacune est de 15 sch. (18 fr.) Miller.

Le libraire Baldwin, de Londres, vient de publier une traduction faite par J. Mill, de l'Essai de M. Villers sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther. Cet ouvrage paraît destiné à être traduit dans toutes les langues.

SUISSE.

L'EXPOSITION des productions des arts, qui se fait tous les ans à Zurich, a eu lieu cette année pendant le mois de mai. Les *paysages* y étaient en grande majorité. Le genre du portrait est celui qui, après le paysage, a fourni les ouvrages les plus nombreux et les mieux finis. Mais ce qui a fait le plus bel ornement de l'exposition, c'est un buste de Lavater, exécuté en marbre blanc par M. Dannegger, de Stuttgard. Ce buste, un peu au-dessus de la grandeur naturelle, représente Lavater dans son habillement ordinaire et avec un manteau moderne, costume qui lui sied très-bien. Il doit être employé au monument que les compatriotes de Lavater lui élèvent. On ne sait point encore précisément où ce monument sera placé; mais il est vraisemblable qu'on choisira la bibliothèque de la ville, où il sera du moins à l'abri des mains barbares qui ont récemment profané le monument de Gessner.

ITALIE.

Voici quelques détails qui nous ont été communiqués sur *la découverte* du docteur Pacchiani, que nous avions simplement annoncée dans notre dernier numéro.

« Le docteur *Francesco Pacchiani*, professeur à l'université de Pise, dans une lettre datée du 9 mai 1805, annonce à M. *Lorenzo Pignotti*, qu'il vient de faire une nouvelle expérience de chimie, par laquelle il décompose l'eau au moyen de la pile de *Volta*, et en extrait de l'oxygène pur. Cette expérience procure de l'acide muriatique oxygéné, et fait connaître les premiers principes ou élémens de l'acide muriatique qui, jusqu'à présent, avait résisté à tous les moyens que les chimistes avaient tentés pour le décomposer. Le docteur *Pacchiani* conclut de cette expérience, et regarde comme une vérité incontestable, 1°. que l'acide muriatique est un oxyde d'hydrogène, et par conséquent qu'il est composé ainsi que l'eau d'hydrogène et d'oxygène; 2°. que l'acide muriatique oxygéné, et à plus forte raison l'acide muriatique contiennent moins d'oxygène que l'eau; d'où il suit que l'hydrogène a plusieurs degrés d'acidation, et non pas un seul, comme on le prétend. Un de ces degrés constitue l'eau; le degré qui est immédiatement au-dessous constitue l'acide muriatique oxygéné; au-dessous de celui-ci il y en a un troisième, qui constitue l'acide muriatique.

» Le docteur *Pacchiani* a trouvé, par une seconde expérience analogue à la première, le moyen d'extraire d'un volume *d'eau donné*, de l'hydrogène pur et s'est procuré de l'eau *très-oxygénée; il engage* les médecins qui sont occupés sans cesse à soulager l'humanité, à se servir de cette eau pour introduire dans la circulation le gaz oxygène, regardé généralement comme un remède très-efficace dans plusieurs maladies, et principalement dans les maladies de peau. »

FRANCE.

Sociétés savantes.

La classe des beaux-arts de l'Institut national a tenu le 6 vendémiaire sa séance publique pour la distribution de ses prix.

La séance a été remplie par les lectures suivantes :

Notice des travaux de la classe pendant l'an 13, par M. Lebreton, secrétaire perpétuel.

Observation sur le goût dans les beaux-arts, par M. Heurtier, vice-président.

Notice historique sur la vie et les ouvrages de Pierre Julien, statuaire, de l'ancienne académie royale de peinture et sculpture, membre de l'Institut national de France et de la légion d'honneur, par le secrétaire perpétuel.

On a fait ensuite la distribution des grands prix de peinture, sculpture, architecture, de gravure en pierres fines et de composition musicale.

La séance a été terminée par l'exécution des deux scènes qui ont obtenu les grands prix de composition musicale ; savoir : 1°. de celle composée par M. F. Gasse, qui a obtenu le second *grand premier* prix ; 2°. de celle composée par M. V. Dourlen, qui a remporté le premier grand prix. Ces deux morceaux ont été précédés d'une ouverture de la composition de M. Lacépède, membre de l'Institut.

Le sujet donné par la classe des beaux-arts pour le grand prix de peinture, était *la Mort de Démosthènes*, forcé de s'empoisonner pour ne pas tomber entre les mains des Macédoniens. Ce prix a été décerné à M. Félix Boisselier, né dans le département de la Haute-Marne, âgé de vingt-sept ans, élève de M. Regnault. Le second prix a été accordé à M. Jérôme-Martin Langlois, né à Paris, âgé de vingt-cinq ans, élève de M. David.

Le sujet du grand prix de sculpture était *Evandre allant à la rencontre du corps de son fils Pallas, tué dans un combat contre les Troyens et les Rutules*. Ce prix a été décerné à M. Pierre-François-Grégoire-Giraud, né au Luc, département du Var, âgé de vingt-deux ans, élève de M. Ramey et de M. Giraud, son oncle. Le second prix a été accordé à M. Jean Caloigne, né à Bruges, département de la Lys, âgé de vingt-quatre ans, élève de M. Chaudet.

Le sujet du grand prix d'architecture était : *Six familles opulentes se réunissent pour cultiver et encourager en commun les lettres et les arts*. L'édifice commun doit être composé d'un salon avec les pièces accessoires. Il doit être en outre disposé, sur le terrain donné, six maisons particulières, pour chacune des six familles. Le prix a été décerné à M. Auguste-Jean-Marie Guenepin, né à Paris, âgé de vingt-cinq ans, élève de M. Peyre, de l'Institut. Le second prix a été accordé à M. Jean-Nicolas Huyot, né à Paris, âgé de vingt-cinq ans, élève du même M. Peyre.

La classe voulant consacrer l'établissement du prix de gravure, par S. M. l'empereur et roi, a publié le programme suivant pour le grand prix de gravure en pierres fines :

« Le génie de la gravure présentera une pierre gravée à sa majesté l'empereur et roi. Sa majesté sera assise, vêtue en style héroïque et couronnée de lauriers. L'empereur donne une couronne au génie de la gravure.

» Le génie sera un adolescent de l'âge de Castor; il sera caractérisé par des ailes.

» Le touret, instrument caractéristique de la gravure en pierres fines, sera indiqué dans le champ de la pierre. »

Le grand prix a été décerné à M. Nicolas-Pierre Tiollier, né à Paris, âgé de vingt-un ans, élève de MM. Dejoux et Jeuffroy.

Il n'y a point eu de second prix.

Le sujet du prix de composition musicale a *été*, conformément aux réglemens de la classe des beaux-arts, 1°. un contrepoint *double* à la douzième et à quatre parties; 2°. un contrepoint quadruple à trois parties; 3°. une fugue à trois sujets et à quatre voix; 4°. une scène dramatique composée d'un récitatif *obligé*, d'un *cantabile*, d'un récitatif simple, et terminée par un air de mouvement. Les paroles sont de M. Arnault, membre de l'Institut.

Le premier grand prix a été décerné à M. Victor Dourlen, né à Dunkerque, département du Nord, âgé de vingt-quatre ans et demi, élève du conservatoire, classe de M. Gossec, et de la classe particulière de M. Catel.

La classe des beaux-arts a décerné un second *grand premier* prix à M. F. Gasse, né à Naples, âgé de vingt-cinq ans, et aussi élève du conservatoire de Paris, classe de M. Gossec, et de la classe particulière de M. Catel.

L'académie de Lyon avait proposé, pour le prix de cette année, la question suivante :

« Quels sont les moyens qu'un gouvernement peut employer pour faire tourner au profit de l'agriculture, du commerce et des arts, le développement qu'une grande révolution donne aux idées, et l'énergie qu'elle imprime aux caractères? »

Le prix, consistant en une médaille d'or de 300 fr., avait été donné par M. Guillaud, membre de l'académie, et devait être proclamé dans la séance publique de cette académie, du 9 fructidor; mais parmi les sept mémoires que l'académie a reçus, elle n'en a trouvé aucun qui ait parfaitement traité la question : quoique deux, sous le rapport du style et des idées, lui aient paru dignes des plus grands éloges. Ils auraient même obtenu le prix, si leurs auteurs, moins entraînés par des considérations générales, avaient fait une application plus directe à la France des principes qu'ils ont établis, et traité avec un égal succès les trois divisions qu'établit la question même sur l'agriculture, sur le commerce et sur les arts. L'académie, espérant que cette question pourra être complètement traitée par les concurrens, a cru devoir la remettre au concours. Le prix sera de 900 fr., et sera adjugé dans la séance du mois de fructidor an 14.

Nécrologie.

La bibliothèque publique de l'Arsenal, vient de perdre en la personne de M. Saugrain, un conservateur zélé et précieux.

Attaché depuis dix-neuf ans à ce bel établissement, il n'a cessé pendant ce tems d'y apporter tous ses soins; et c'est à lui que l'on est redevable de la conservation de cette superbe bibliothèque, la plus belle et la plus considérable après la bibliothèque impériale.

Descendu d'une des familles les plus anciennes et les plus notables de la librairie, qui a donné un imprimeur-libraire à Henri IV, roi de Navarre : de la ville de Pau, en Béarn, d'où elle était originaire, elle vint s'établir à Paris, où depuis ce tems-là elle a exercé sans interruption cette honorable profession. M. Saugrain, qui était aussi libraire, quitta le commerce avant la révolution, et fut nommé garde de la belle bibliothèque de M. de Paulmy, que venait d'acquérir M. d'Artois. Pour augmenter encore cette collection, M. Saugrain fit acheter en totalité, au nouveau propriétaire, la seconde partie de la fameuse bibliothèque du duc de la Vallière.

Dans les premiers orages de la révolution, et le jour même de la

prise de la Bastille, la partie du peuple mise en mouvement, apprit qu'il existait dans l'Arsenal une bibliothèque appartenant au comte d'Artois; il s'y porte aussitôt en foule pour la détruire. M. Saugrain, seul dans la bibliothèque, malgré le trouble qu'un pareil tumulte occasionnait, eut la présence d'esprit d'ordonner au suisse de changer de livrée, et de prendre l'habit de la maison du roi. Après cela, le suisse ouvre la porte, et à la vue de la livrée du roi, le peuple se retire, croyant qu'il s'était trompé. Ce fut à cette heureuse idée que l'on dut l'entière conservation de ce précieux dépôt.

Pendant les tems les plus orageux de la révolution, étant encore seul chargé de la conservation de cette bibliothèque, il eut le courage de résister plusieurs fois à des ordres que l'on avait eu l'adresse d'arracher au gouvernement, et qui autorisaient le démembrement de la seconde bibliothèque de la France, pour former celles qu'il était question de disséminer dans de nouveaux établissemens.

Cette fermeté qui, dans les époques qu'on vient de rappeler, a plusieurs fois compromis sa vie, était unie dans M. Saugrain à un caractère doux et aimant, qui lui a concilié l'attachement et mérité les regrets de tous ceux qui l'ont connu. Il est mort à l'âge de soixante-dix ans, à la suite d'une maladie longue et douloureuse, avec une réputation d'honneur et de probité qui ne s'est jamais démentie. (*Publiciste.*)

M. Victor Comeiras, né à Saint-Hyppolite, département du Gard, grand-vicaire de l'évêché de Beauvais, connu par la publication de plusieurs ouvrages estimés, est mort à Paris le 11 fructidor. Il a publié l'*Histoire du consulat romain*; *Voyage en Europe*, pour faire suite à l'*Abrégé de l'Histoire des Voyages*, de Laharpe; l'*Abrégé de l'Astronomie*, de Bailly, etc. Il laisse manuscrits, une *Histoire de Marie Stuart*; celle de *la Pucelle d'Orléans*, et un ouvrage sous le titre de *Balance politique des différens états de l'Europe*.

M. Dulague, ancien professeur d'hydrographie, et membre de l'académie de Rouen, y est mort le 22 fructidor. Il était l'auteur des *Principes* et des *Leçons de navigation*. Le succès de ces deux ouvrages, adoptés par le gouvernement pour les élèves de la marine, et dont on a tiré, en très-peu d'années, jusqu'à six éditions, dispense de faire l'éloge de ses talens.

Nouvelles:

Les travaux du Louvre se continuent avec une très-grande activité. On commence à poser la charpente qui doit couvrir le côté du bâtiment bordant le jardin de l'Infante, et qui doit faire partie du Musée Napoléon. Toutes les autres constructions avancent avec une égale rapidité. Ce beau monument, qui, depuis plusieurs siècles, fait l'admiration de l'Europe, sera bientôt, non-seulement garanti de la destruction qui le menaçait, mais même entièrement terminé.

Dans la cour, au nord, on prépare les échafauds nécessaires pour faire la sculpture des frontons et des bas-reliefs qui décorent l'attique. Ces figures feront suite à celles que nous devons au ciseau de l'immortel Jean Goujon, et qui sont, sans excepter même les ouvrages de Michel-Ange, l'un des plus beaux monumens de la sculpture moderne. L'exécution en est confiée aux talens distingués de quatre de nos meilleurs statuaires, MM. Moitte, Chaudet, Lemot et Roland. Le choix de pareils artistes, et l'émulation que doit leur inspirer la vue des productions du plus grand sculpteur français, ne peut être qu'un sûr garant de l'excellence de l'ouvrage.

La célèbre madame Lebrun, après avoir voyagé de nouveau pendant deux ans chez l'étranger, et l'avoir enrichi de ses beaux ouvrages, est revenue depuis quelques jours se fixer dans sa patrie.

On a découvert, il y a quelques mois à Besançon, trois statues en cuivre, d'environ six pouces de haut, dont l'une représente Jupiter tenant la foudre d'une main, et de l'autre une espèce de houlette, avec un manteau jeté sur une épaule, du reste entièrement nu; l'autre est une Pomone assise, tenant une corne d'abondance remplie de fruits; la troisième, vêtue d'une belle draperie et ayant un air très-décent, ne peut être nommée, parce que les bras qui portaient les attributs n'ont pas été trouvés. Ces figures ont été découvertes sur une hauteur, entre deux rochers resserrés qui contenaient des veines de terre extrêmement compacte, qui paraissait n'avoir point été remuée, et qui contenait cependant des ossemens humains.

THÉATRES.

Théâtre de l'Opéra.

Dom Juan, opéra en trois actes.

Le succès des Mystères d'Isis avait dû engager l'administration de l'opéra à nous faire jouir de quelque autre ouvrage de Mozart. Elle a choisi *Dom Juan*, et ce choix était justifié par les suffrages de l'Italie et de l'Allemagne, par ceux de tous les amateurs qui ont eu, en France, l'occasion d'entendre des morceaux de cette belle composition. Cependant il n'a que faiblement réussi; mais il est facile de dire pourquoi, sans contredire l'opinion de ses admirateurs. Lorsque l'on altère le mouvement des airs, lorsque des morceaux sont tronqués, d'autres entièrement supprimés, quand on fait chanter à la haute-contre des airs écrits pour la basse-taille, lorsqu'enfin l'on se croit obligé, pour remplir la vaste salle de l'opéra, de surcharger l'accompagnement de bruit, on ne peut plus dire que l'on offre au public l'ouvrage du compositeur que l'on défigure. Les deux auteurs, qui se sont réunis pour parodier les paroles, n'ont guère mieux réussi; ils ont souvent sacrifié le sens et la prosodie à la nécessité d'aller vîte en besogne, et l'on ne peut guère leur en savoir mauvais gré, car ce genre de travail est aussi ingrat que désagréable. Nous ne dirons rien du plan, sinon que les auteurs n'ont pas suivi celui du Festin de Pierre de Molière, mais les canevas de la foire et des ballets *italiens*. Ce tort est grave auprès de ceux qui veulent à l'opéra de la raison et quelque connaissance de l'art dramatique; mais il eût paru bien léger aux amateurs de la bonne musique, si, en sacrifiant et l'art dramatique et la raison, on leur eût présenté un des chef-d'œuvres de Mozart, tel qu'il a été conçu et écrit par ce grand maître.

Malgré ces défauts, et quoique la pièce (pour parler le langage des coulisses) n'ait pas été *montée* comme elle devait l'être, Dom Juan n'est pas tombé. Mais tombe-t-on à l'opéra avec les ballets de Gardel, avec des décorations magnifiques, avec un tremblement de terre, un volcan et un enfer?

Théâtre Louvois.

La Noce sans mariage, comédie en cinq actes et en prose.

Le succès de cet ouvrage avait été contesté à la première représentation : quelques changemens, et plutôt encore le changement d'opinion du public, l'ont mis au rang des pièces courues. Ce n'est pas qu'elle soit sans défaut, mais elle est d'une extrême gaîté. Il en faut beaucoup en effet, pour faire pardonner une invraisemblance comme celle qui sert de base à l'intrigue.

Un homme rusé, un intrigant des plus adroits, au moment de conclure un mariage avantageux pour lui, se laisse persuader qu'il est malade et très-malade ; on suspend la cérémonie ; et voilà mon homme entre deux médecins prêts à lui donner la maladie qu'il n'a pas. Ce n'est, en effet, qu'une ruse imaginée pour rendre la jeune personne à celui qu'elle aime, en retardant le mariage de l'intrigant.

Comment fournir cinq actes avec un aussi pauvre sujet ? il faut être bien riche en détails, et faire bien des frais d'imagination. Aussi la pièce ne peut-elle qu'ajouter à la réputation de Picard, sous ce rapport. Ses amis la placent auprès du *Collatéral* et de *La Petite Ville*.

Le Cachet ou le Jaloux à l'épreuve.

Une jeune veuve pour éprouver un amant jaloux, lui remet un paquet cacheté, en lui faisant donner sa parole qu'il ne l'ouvrira pas avant vingt-quatre heures.

Elle le prévient même que c'est une épreuve, et le jaloux promet tout ; mais bientôt la jeune dame feint d'avoir reçu un nouvel amant : on annonce même sa fuite avec cet amant prétendu, comme très-prochaine.

Le jaloux au désespoir rompt le cachet, et ne trouve qu'un billet où on lui reproche sa faiblesse et sa jalousie. Il voit alors que toute cette intrigue n'a été qu'une feinte. La jeune veuve contente de son repentir, lui pardonne et l'épouse. Les détails sont agréables, la plupart des scènes comiques et bien calculées ; ce petit ouvrage n'est pas au-dessous de la réputation de son auteur, M. Hoffmann.

Théâtre du Vaudeville.

Le Lendemain de la pièce tombée, par MM. Chazet, Dupaty et Dubois.

Il était hardi de donner un pareil titre à une pièce ; et les auteurs pouvaient craindre que le parterre n'eût envie de faire du jour le

lendemain. Mais peut-être aussi qu'en qualité de chansonniers, ils se sont rappellés le vieux couplet que chantaient nos grand'pères :

Demain est un jour qui fuit
Lorsque l'on croit qu'il s'avance :
Au milieu de chaque nuit
Il perd son nom dès sa naissance.
Quand on croit s'assurer de lui,
On trouve que c'est aujourd'hui.

Ils auront cru que le lendemain qu'ils jouaient ne viendrait jamais pour leur ouvrage, et ils ne se sont pas trompés. Ils ont su y peindre, avec beaucoup de fidélité, et les présages qui annoncent la chûte d'une pièce, et les phénomènes qui l'accompagnent, et la tactique la plus propre à la prévenir. Tout cela n'était pas bien nouveau pour les spectateurs qui fréquentent les théâtres avec quelque assiduité, et qui connaissent les deux Métromanies, grande et petite; mais avec de la gaîté dans les détails, et quelques couplets bien tournés, on se tire toujours d'affaire au Vaudeville, et celui-ci a en effet obtenu beaucoup d'applaudissemens.

La Duègne et le Valet, vaudeville en deux actes, de MM. Chazet et Sevrin.

Ceux qui suivent avec un peu d'exactitude les annales du Vaudeville, doivent admirer la fécondité de M. Chazet. Voici encore une pièce où il a fourni son contingent; mais elle ne vaut pas la précédente. C'est une chose fort plaisante dans *ma Tante Aurore*, que cette prétendue aventure avec des voleurs, dont l'invention, concertée entre l'amant et la maîtresse, n'a pour but que d'obtenir la bienveillance d'une tante romanesque, auprès de laquelle on n'avait pu trouver d'accès en prenant le chemin que la probité et l'usage du monde indiquent. Mais qu'un colonel cherche à conquérir l'affection de celle qui l'aime en arrangeant une aventure pareille, à son insu, en l'effrayant par des coups de pistolet que tirent de prétendus voleurs, et en se donnant l'air de l'avoir délivrée de leurs mains, c'est un moyen qui choque également la probité, l'honneur et la délicatesse. Tel est pourtant le fonds de la pièce de M. Chazet et Sevrin. Ils y ont joint un épisode qui n'est ni de meilleur ton, ni le meilleur goût : une vieille femme qui cherche à se faire aimer d'un petit garçon. Quoique ces défauts essentiels et très-graves ne soient point suffisamment rachetés par le mérite du dialogue et des couplets, la

pièce n'a cependant point essuyé une chûte complète. Mais il est difficile que le bon sens, qui finit toujours par avoir le dessus au parterre comme dans les loges, permette à un pareil ouvrage de se reproduire souvent.

Librairie.

On a annoncé, dans le Moniteur, une nouvelle édition des *Lettres de madame de Sévigné*; cette édition n'est point une simple copie plus ou moins correcte de celle de 1754, grossie des supplémens publiés en 1756 et 1773; elle se distingue par de nombreuses additions, et notamment celle de la correspondance de madame de Sévigné, depuis 1647 jusqu'en 1655; par un sommaire bibliographique sur les éditions précédentes; par une notice détaillée sur la vie et la personne de madame de Sévigné et de ses principaux amis; surtout par des notes historiques et littéraires, destinées à éclairer par-tout également le texte; et enfin par une classification chronologique de toutes les lettres réunies.

Il était naturel d'enrichir cette édition d'un portrait de madame de Sévigné. Les éditeurs en ont fait graver deux d'après Mignard, dont ils garantissent la ressemblance. Un autre ornement que l'on ajoute quelquefois aux œuvres des personnages célèbres, c'est un fragment de leur écriture gravé et figuré avec toutes les particularités de la ponctuation et de l'orthographe qu'ils suivaient; ce qu'on nomme un *fac simile*. Cette recherche de curiosité, plus commune en Angleterre qu'en France, n'a point été négligée pour cette édition. On y trouvera une lettre autographe de madame de Sévigné au président de Monlceau, figurée comme nous venons de le dire. Voici les prix de cette édition, ou plutôt de ces éditions :

Celle en 8 vol. in-8. sur papier vélin, ornée de deux portraits, d'après Mignard, et cartonnée à la Bradel, 92 fr.

Celle en 8 vol. in-8. sur papier d'Angoulême, avec les deux mêmes portraits, brochée et étiquetée, 54 fr.

Celle en 8 vol. in-8. sur papier d'Auvergne, avec les deux mêmes portraits, brochée et étiquetée, 48 fr.

La petite édition en 12 vol. in-12. avec deux portraits, brochée et étiquetée, 36 fr.

Chaque exemplaire aura une copie fidelle et en partie figurée de la lettre originale.

Les persounes qui voudrout joindre aux éditions in-8. les vingt

lxxxvj

portraits déjà annoncés, pourront se les procurer en ajoutant 15 fr. au prix ci-dessus.

Il ne reste à placer qu'un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin; pour en avoir, on devra les retenir à l'avance, en écrivant aux libraires Bossange, Masson et Besson, rue de Tournon, nº. 6. On ne paiera qu'en recevant l'ouvrage.

Lettres de madame la duchesse du Maine et de madame la marquise de Simiane, précédées de notices historiques et de notes biographiques, pour servir de suite aux *Lettres de mesdames de Villars, de Coulanges, de Lafayette, de Ninon de l'Enclos et de mademoiselle Aïssé*. Prix, 3 fr. et 4 fr. franc de port. A Paris, chez Léopold Collin.

Ce volume, publié par le même éditeur que les correspondances dont il forme la suite, n'est pas rédigé avec moins de goût. Il sera recherché de tous ceux qui veulent connaître à fond une partie bien intéressante de notre histoire, celle des lettres et des mœurs dans les premières classes de la société.

Leçons d'Anatomie comparée de Cuvier, secrétaire perpétuel de la première classe de l'institut national, professeur au collège de France, et au muséum d'Histoire naturelle, etc; recueillies et publiées sous ses yeux par G. L. Duvernoy, D. M., membres de la société de l'école de médecine, etc.; tomes 3, 4 et 5, in-8. Prix 24 fr., et 30 fr. franc de port. A Paris, chez Genets. Les deux premiers volumes ayant été précédemment publiés, on trouve chez le même libraire l'ouvrage complet, cinq volumes in 8., avec tableaux, contenant environ 3000 pages et 52 planches. Prix 34 fr., et 45 fr. franc de port.

Ces trois nouveaux volumes complètent un ouvrage aussi utile qu'intéressant.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉLANGES.

GAZETTE LITTÉRAIRE.

obscurcir. C'est à ce sujet que le grand Bossuet s'exprime ainsi : « La piété se » ralentissoit et les désordres se multi- » plioient dans toute la terre. Dieu n'ou- » blia pas la France. Au milieu de la » barbarie et de l'ignorance, elle pro- » duisit saint Bernard, apôtre, prophète, » ange terrestre par sa doctrine, par ses » prédications, par ses miracles éton- » nans, et par une vie encore plus éton- » nante que ses miracles. Jamais sujet » ne fut plus zélé pour son prince ; jamais » enfant de l'Eglise ne défendit mieux » l'autorité apostolique de sa mère, l'E- » glise romaine. » En effet dans le 12[e] siècle, la doctrine et les mœurs du clergé gallican avoient répandu au-dehors un tel éclat, malgré les progrès de la barbarie, que les Papes, et entr'autres Alexandre III et Innocent III, ne craignoient pas d'appeler la France *un royaume chéri de Dieu.*

L'attachement de l'Eglise de France aux principes, son éloignement pour les





